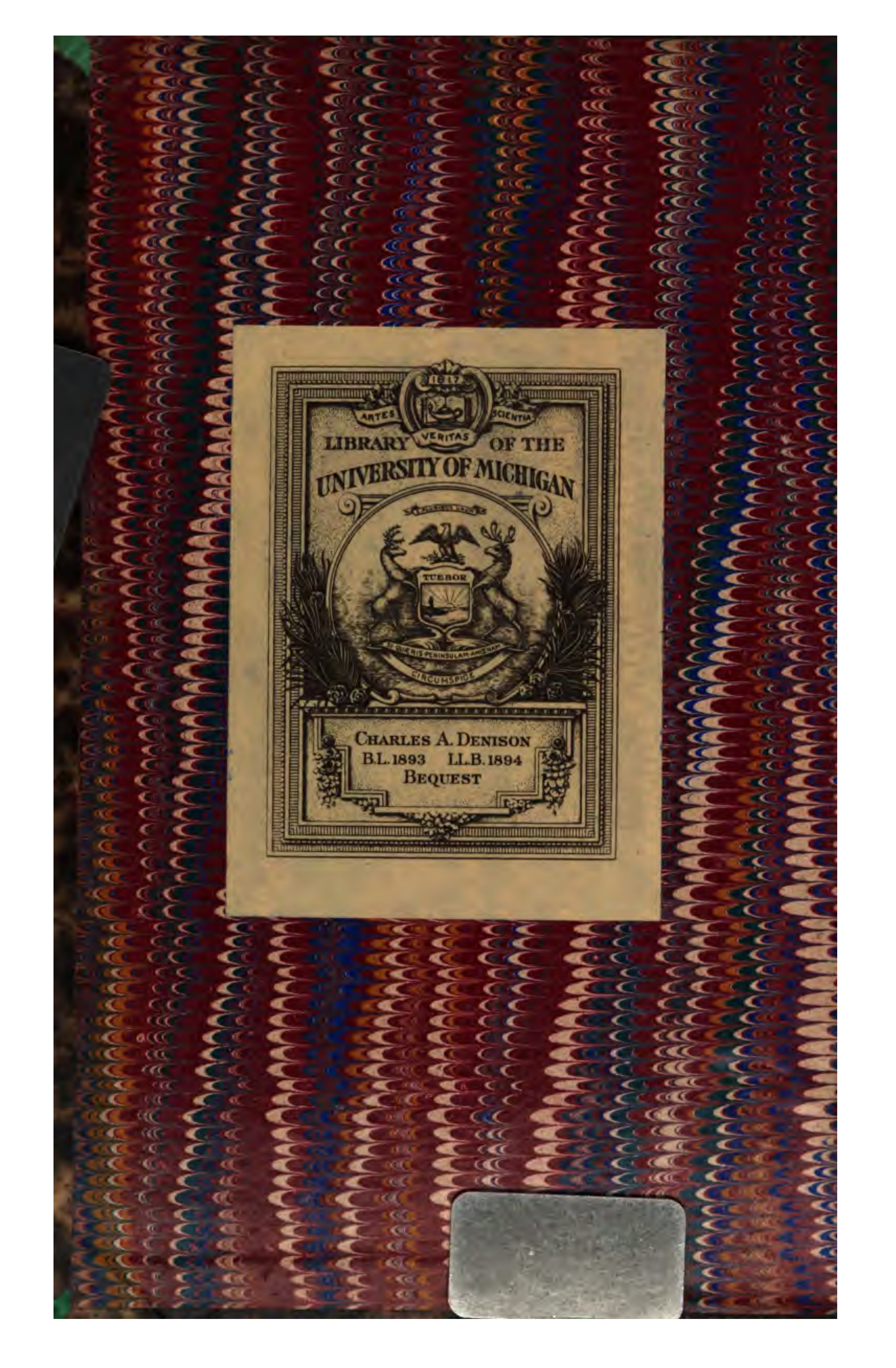
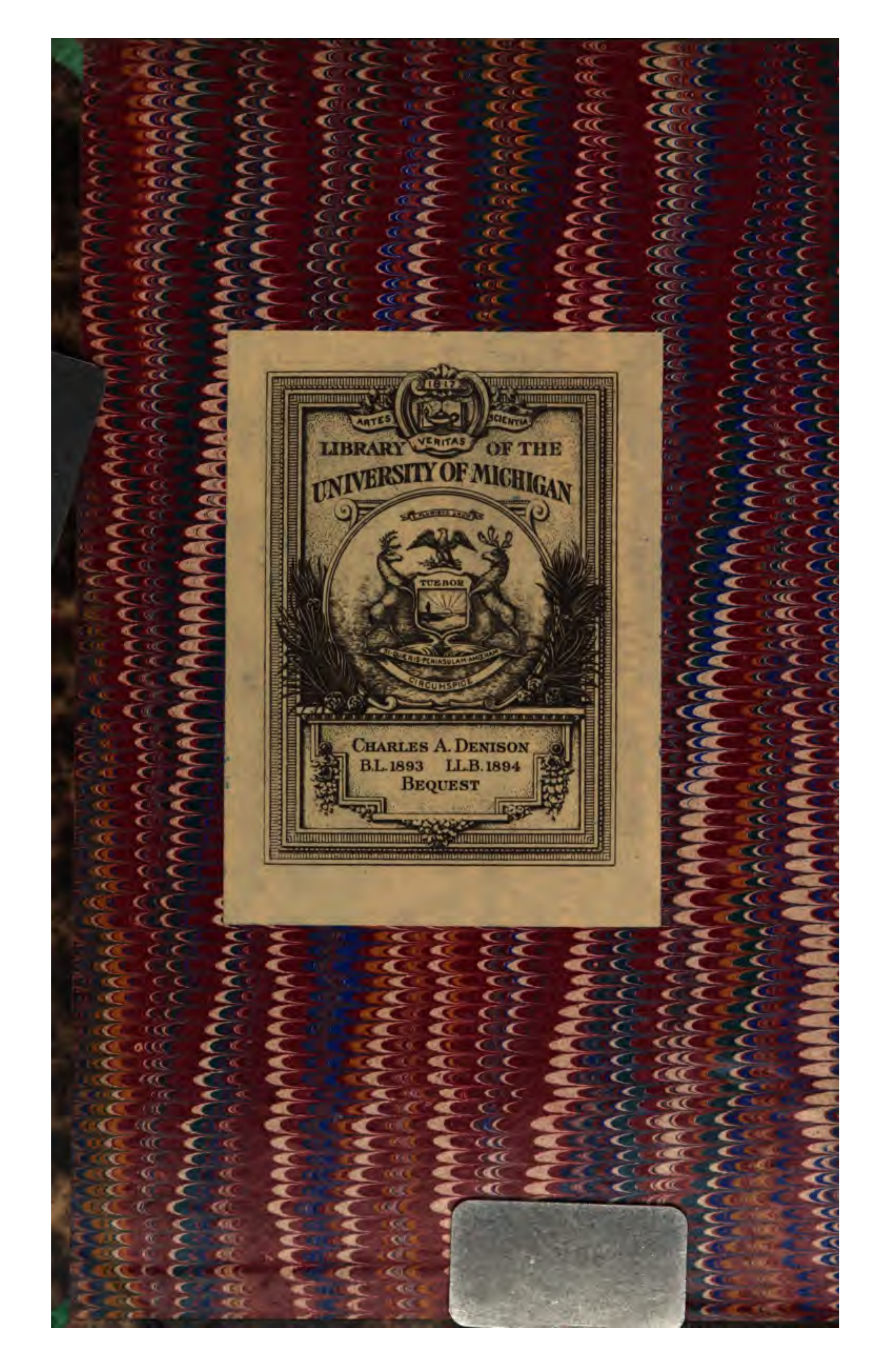

BUHR A
[redacted]
a39015 01808219 1b



ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST




1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST



90ʳ
2 vol
5050

SOUVENIRS.

BOULÉ ET Cᵉ, IMPRIMEURS, rue Coq-Héron, 3.

SOUVENIRS,

PAR

Vincent Marie Viénot

M. LE COMTE DE VAUBLANC,

ANCIEN MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I

PARIS.

G. A. DENTU, LIBRAIRE,

GALERIE VITRÉE, 13, PALAIS-ROYAL,

ET

SCHWARTZ ET GAGNOT, LIBRAIRES-COMMISSIONNAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS, 9.

1841.

CHAPITRE Ier.

—

SOMMAIRE.

Saint-Domingue. — Arrivée en France.

J'ai publié des Mémoires dans lesquels j'ai dit bien des vérités; mais j'ai dû taire beaucoup de choses que je dirai peut-être dans les pages que je vais écrire. J'ai donné les détails de mes cinq proscriptions dans mes Mémoires : je ne les répéterai pas dans cet ouvrage.

J'ai souvent, dans mes loisirs, cultivé l'art attachant de la peinture; dans mes proscrip-

tions il a fait mes délices, ma vue me force à m'en priver. Des Mémoires fondés sur des souvenirs, ont l'avantage d'occuper l'esprit sans le fatiguer.

Si je parle de mon enfance et de ma première jeunesse, c'est uniquement afin de présenter, sur l'éducation, quelques observations qui peuvent être utiles.

Mon père, après la fameuse retraite de Prague, se rendit à Saint-Domingue avec le comte de Belzunce, qui venait d'en être nommé gouverneur. Il commandait la province de l'Ouest lorsqu'il se maria. Quand il quitta la colonie, je n'avais que sept ans. Je n'y avais rien appris. Je ne connaissais pas même les lettres de l'alphabet. Dès que je pus me tenir sur la selle, mon père me donna un petit cheval. Les petits chevaux de ce pays, de race espagnole, étaient excellents et pleins d'ardeur. Ils mangeaient beaucoup de gros sirop, dans lequel on mettait des cannes à sucre, dont le suc était exprimé. C'était à cette nourriture qu'ils devaient leur force et leur vivacité, et l'on remarquait que lorsqu'un cheval,

élevé sur une sucrerie, était vendu au propriétaire d'une cafeterie ou d'une indigoterie, il n'avait ni la même force, ni la même ardeur, parce qu'il était privé de cette nourriture.

L'exercice du cheval était mon occupation et mon bonheur. J'ai conservé jusqu'à une vieillesse avancée l'amour de cet exercice; et peut-être lui dois-je ma bonne santé et le pouvoir de me livrer, sans fatigue, à un travail ardent et assidu.

Arrivé en France, je fus placé dans une pension à Paris. J'y restai deux ans, et je n'y appris rien, absolument rien. La recommandation d'un parent, intendant général des postes, m'attira les soins et les égards du maître de la pension, portés au point de me laisser dans mon éloignement naturel pour le travail auquel on assujétit les écoliers. Mais malgré cette oisiveté, mon esprit naturellement vif travaillait beaucoup. J'étais pour mes camarades un être un peu curieux, parce que j'arrivais de l'Amérique, et que j'avais traversé les mers; ils me faisaient mille questions sur ce

pays et sur la navigation. Je n'hésitais jamais dans mes réponses.

Mon père étant venu me voir, le maître de pension voulut absolument me montrer habile, tout ignorant que j'étais. Il me fit apprendre par cœur une pièce de vers que je récitai, je me rappelle parfaitement qu'elle était à la louange de mon père, et que ses fonctions militaires en Amérique en avaient fourni l'idée. Elle était pleine de pathos, et je la jugeai ainsi d'autant plus facilement, que j'avais eu beaucoup de peine à la mettre dans ma jeune tête encore sauvage, précisément parce qu'elle n'était pas écrite d'un style naturel. Peu de jours auparavant, nous avions beaucoup ri d'un prospectus, dans lequel le maître de pension vantait touts les avantages de son établissement, parlait d'un vaste jardin, et disait que des allées spacieuses permettaient aux enfants d'y *voguer* ça et là. Tout ce que cet homme écrivait, était dans ce style tendu que mettaient à la mode M. Thomas et d'autres écrivains.

Je me souviens qu'étant, l'année suivante,

au collège de la Flèche, je reçus de lui une longue lettre écrite dans ce beau style. M. Donjon, principal du collége, ouvrait et parcourait toutes nos lettres ; il me remit lui-même celle-là, en me disant : lisez-la attentivement, et gardez-la, afin de ne jamais écrire d'un style semblable. Ces paroles me frappèrent, et ne sont jamais sorties de ma mémoire. Elles ont sans doute contribué à me donner cette aversion que j'ai toujours eue pour la prose tendue et fatiguée, et même pour la prose poétique, quoique j'aie toujours aimé la poésie, ou plutôt parce que je l'aimais.

Peu de temps après, je fus nommé élève au collége de la Flèche qu'on venait de créer, et qui était une annexe de l'école militaire de Paris. On avait banni le latin de l'école militaire, et l'on condamnait les enfants qui devaient y aller un jour, à pâlir pendant cinq ans à la Flèche sur le rudiment, les thêmes et les versions ; ils devaient ensuite n'en plus entendre parler pendant quatre ans. Lorsque le latin fut chassé de l'école militaire, un professeur nommé Valard, qui avait composé un

rudiment très estimé, réunit sur une charrette ses vieux livres, ses cahiers, tout ce qu'il possédait. Il s'assit sur ce monceau en désordre, il partit au moment où les élèves étaient en récréation ; ils s'assemblèrent autour de la charrette, il leur criait : vous êtes perdus, vous allez croupir dans l'ignorance, vous ne serez bons à rien, on chasse de l'école Virgile, Horace et Cicéron, je les emporte avec moi; l'antiquité vous abandonne, oui, pauvres infortunés, vous êtes perdus. J'ai si souvent entendu raconter ce départ grotesque par mes camarades, que je n'ai pu l'oublier.

Arrivé à la Flèche, à la fin d'une année scolastique, je fus mis dans la classe appelée la septième. Après m'avoir interrogé un moment, on me déclara ignorant, et on me plaça sur de petits bancs, qui régnaient autour de la salle, et qu'on appelait *les bas bancs*. C'était me donner un brevet d'ignorance. Je me gardai bien de travailler pendant les vacances; et l'année suivante, je fis *ma sixième* sur les mêmes bancs, occupé à prendre des mouches, et considéré comme un pauvre diable, dont on ne ferait jamais rien.

J'eus alors la petite vérole en 1766. On ne connaissait pas encore l'inoculation ni la vaccine. Nous étions une vingtaine dans une salle immense, très échauffée, les fenêtres jamais ouvertes; c'était la doctrine de ces temps. Je fus très malade; mais je m'en tirai heureusement. Après ma guérison, convalescent et très faible, je fus rendu à ma sixième, c'est-à-dire à une complète oisiveté; mais j'écoutais, je réfléchissais à ma manière. Quand les vacances arrivèrent, presque toutes nos journées se passaient dans un grand parc; et comme nous étions touts destinés au service militaire, touts nos jeux étaient guerriers. Mes camarades me laissaient prendre de l'ascendant sur eux, comme à un voyageur qui avait vu l'Amérique et les mers, et qui les amusait souvent par ses récits. Ce n'était plus le pauvre diable des bas bancs, c'était un chef plein de vivacité, qui ne doutait de rien, et à qui ses inventions de sabres et d'arcs de bois, attirèrent des punitions.

Un élève eut, je ne sais comment, un volume qui renfermait la vie d'Alexandre; un de

nous la lisait pendant que nous prenions nos quartiers d'hiver. Nous étions dix ou douze autour de lui, affamés de cette lecture, et admirateurs du héros, dont nous n'avions pas encore entendu parler. Il devenait le sujet de nos conversations, et je commençais à voir que j'ignorais des choses que j'aurais du plaisir à savoir.

L'année suivante, j'entrai en cinquième. M. Duvigneul, notre professeur, eut le bon esprit de nous dire le premier jour : on m'a donné des notes sur chacun de vous; mais j'aime mieux juger par moi-même de ce que vous savez. Je vous ferai composer touts ensemble un thême et une version. Après nous avoir dicté ces deux pièces, l'une en latin et l'autre en français, il nous laissa travailler. Il descendit de sa chaire, parcourut la salle, en parlant à plusieurs élèves, il s'arrêta surtout devant *les bas bancs*, et encouragea par des paroles affectueuses les pauvres ignorants qui furent bien étonnés de l'attention qu'il leur accordait; il m'adressa la parole avec une bonté qui m'encouragea.

Je ne sais comment cela se fit; mais je fus le second en version et le cinq ou sixième en thême. Cela m'étonna plus que mes camarades; comme ils ne me jugeaient que d'après nos jeux et nos conversations, ils ne me croyaient pas imbécille, ainsi que l'avaient pensé deux professeurs. Le plaisant de tout cela, c'est que je trouvais, ainsi que plusieurs de mes camarades, que ces deux pédagogues étaient de très minces savants; presque touts leurs discours habituels, leurs manières, leur ton doctoral étaient le sujet de nos railleries; dès le premier jour *de la cinquième,* nous jugeâmes M. Duvigneul bien différemment, nous conçûmes pour lui de l'estime, de l'affection, et nous fûmes jaloux de mériter son suffrage.

J'ai souvent réfléchi sur cette circonstance de ma vie; je me suis demandé souvent comment, après avoir passé deux ans à Paris, autant à la Flèche, sans rien faire, j'avais pu me trouver tout-à-coup un des premiers de ma classe. Après beaucoup de réflexions, j'ai résolu le problème en descendant en moi-même. Mon caractère indépendant ne pouvait supporter

des leçons données par un professeur, il y avait toujours dans le ton et la forme quelque chose qui me révoltait.

En écrivant ces lignes, je me rappelle, que dans l'enseignement des petits-fils de Louis XIV, exposé dans les mémoires de M. de Louville, attaché à ces princes, on ne leur apprenait le latin que par l'usage, que l'on passait légèrement sur les règles de la grammaire afin d'éviter les dégoûts, et que les deux aînés parvinrent en peu de temps à bien lire et bien écrire le latin ; cet enseignement se faisait sous la direction de Fénélon et de Bossuet.

J'ai vu dans les mains de M. Daniset de Canisy, littérateur de Caen, les papiers de l'évêque d'Avranche Huet, l'un des précepteurs de ces princes.

On y voit, qu'il leur enseignait le latin par une méthode pratique, en leur faisant écrire le français au-dessus des lignes latines. J'ai considéré attentivement ces papiers un peu volumineux, et je n'y ai vu aucune trace de ce que nous appelons les règles de grammaire.

Le célèbre grammairien Dumarsais avait

les mêmes principes d'enseignement. On voit dans son ouvrage que les langues s'apprennent par l'usage et la raison; il veut qu'on enseigne successivement aux enfans les mots le plus en usage, et que pour la traduction, on place sous chaque mot latin, le mot français, puis en regard, le texte pur de l'auteur, et une version conforme au génie de notre langue. Par ce moyen, dit ensuite Dumarsais, l'enfant apprend deux langues à la fois.

Dumarsais éprouva beaucoup d'oppositions à sa méthode. L'auteur de sa vie en donne pour cause, « les pédants, les férules, l'intérêt des » maîtres particuliers, la morgue des colléges, » et plus que tout l'empire despotique de l'u- » sage. » On sait qu'il fut persécuté, et ce ne fut que cinquante ans après sa mort que des savans lui rendirent la justice due à ses travaux.

Montaigne raconte qu'il apprit aussi le latin par pratique, et l'on peut inférer de plusieurs passages de son ouvrage, que les femmes de son temps, qui savaient le latin, l'avaient appris par cette méthode. Marmontel raconte dans

ses mémoires, que dans l'espace d'un an, il apprit le latin à son frère, plus jeune que lui, en lui épargnant les *épines de la syntaxe et de la grammaire*. Ce sont ses expressions.

En écrivant toutes ces citations, je me rappelle encore plus fortement tout ce que m'a fait éprouver l'aride enseignement du collége. La vivacité de mon esprit repoussait les règles, les préceptes, était accablée de cet aride enseignement. Rien, dans tout cela, ne pouvait satisfaire ni mon esprit, ni mon caractère; mon intelligence voyait plus loin que les choses minutieuses qu'on exigeait de moi. L'ennui m'accablait et me dégoûtait. Si l'on m'avait tout de suite fait expliquer la première Catilinaire, en me disant d'abord, en deux mots, la situation de Rome et la position personnelle de Cicéron, j'y aurais pris le plus grand intérêt, et j'aurais été affamé de comprendre un si beau discours. Il aurait fallu surtout me le faire traduire littéralement, car le sens littéral est très beau en français, autant qu'il est lâche et décoloré dans la traduction de l'abbé d'Olivet, grammairien de l'Académie française.

Rien ne révoltait plus mon esprit que les classifications des verbes, qu'il fallait apprendre par cœur et réciter niaisement; que m'importait que *amare* fût de la première ou de la seconde conjugaison? Mon bon sens me disait qu'il n'y avait ni première, ni seconde conjugaison, que tout cela avait été imaginé par des pédagogues, qui ne voyaient que des mots et non la beauté des pensées. Si l'on avait frappé mon esprit de la grandeur romaine, de la majesté du sénat, de l'audace de Catilina, de la vigilance et du courage de Cicéron, j'aurais passé les jours et les nuits à tâcher de comprendre son discours.

Mais si le dégoût d'un enseignement de pédagogue indignait et révoltait ma jeune tête, elle travaillait par instinct : j'écoutais, je réfléchissais, je causais avec des camarades instruits; ma mémoire qui n'avait pas été fatiguée, retenait aisément bien des choses, parce qu'elle les retenait librement et sans contrainte.

Lorsque M. Duvigneul nous fit composer touts ensemble, je fus frappé de cette idée, j'en étais flatté comme si elle ne concernait que moi

seul; et lorsqu'il m'adressa des paroles d'encouragement, je fus saisi d'une espèce de frisson, je vis devant moi un combat, une lutte, dont je pouvais, comme un autre, sortir victorieux; je grandis à mes propres yeux; je rassemblai toutes les forces de ma petite intelligence et de ma mémoire.

Tout cela est présent à mon esprit, comme si je l'avais éprouvé hier. Il n'est personne qui ne sache par son expérience, quel profond souvenir laissent dans notre mémoire certaines circonstances de notre jeune âge. Aucune ne pouvait être plus frappante pour moi, que cet heureux essai de mes forces; je ne les soupçonnais pas, quoique je les augmentasse touts les jours.

Le jour de mon petit triomphe, je dînais au réfectoire avec mes camarades, et j'étais placé de façon à tourner le dos à l'intérieur de la salle; je sentis tout-à-coup tirer fortement mes oreilles, et j'entendis le principal, M. Denjon, qui me disait : C'est donc vous, monsieur le paresseux, qui faisiez l'imbécille pour ne pas

travailler. Si vous ne restez pas toujours dans les premiers rangs de votre classe, je vous punirai sévèrement.

Outre nos classes, une fois par jour, nous avions ce qu'on appelait les Salles d'Études. Nous y faisions le travail qu'on nous avait imposé dans la classe ; et le plus souvent, nous n'y faisions rien. Le principal envoya un jour dans chaque salle la liste des élèves qui la composaient. Chaque nom était accompagné des notes qu'on avait données sur l'élève, et de quelques indications relatives aux familles. Ces états avaient été adressés au duc de Choiseul, ministre de la guerre. Il avait dans son département le collége de la Flèche, comme annexe de l'École Militaire : plusieurs notes, mises en marge, avaient été dictées par lui et étaient suivies de son paraphe ; surtout, quand ces noms lui rappelaient des officiers qu'il avait connus. Il avait été colonel du régiment de Navarre, sous le nom du marquis de Stainville. Mon pére et mon oncle avaient servi dans ce régiment. En voyant mon nom, il se les rappela, et dicta une note, par laquelle il me

recommanda particulièrement au principal. Il y avait quelques mots relatifs aux notes mises à la suite de mon nom, dans lesquelles on me peignait comme un enfant, qui ne donnait aucune espérance.

Cette attention à de pareils détails, de la part du duc de Choiseul, ne doit pas étonner, il était actif et grand travailleur, et quoique livré aux dissipations de la Cour, il voyait tout dans ses deux ministères, la guerre et les affaires étrangères.

Toutes ces petites circonstances commencèrent à me donner un peu plus de goût pour le travail; mais je conservai mon indépendance. Souvent je ne faisais rien pendant la classe, et à la fin, je brochais rapidement la tâche qu'on m'avait imposée. Le bon M. Duvigneul ne s'en fâchait point; il saisissait même toutes les occasions de m'encourager. Je me rappelle qu'il me donna quelques louanges sur mon orthographe. Elle ne nous était pas enseignée, mais je l'apprenais par instinct, et surtout par le plaisir que j'ai toujours trouvé à apprendre les choses de moi-même.

Je crois que ce brave homme aimait mon caractère, parce qu'il avait du rapport avec le sien. En me rappelant beaucoup de choses, je vois qu'il aimait aussi l'indépendance, et que par cette raison, il respectait celle des autres. Sa manière d'enseigner ne nous gênait pas, et laissait nos esprits en liberté. J'ai toujours conservé avec vénération la mémoire de ce brave homme. J'ai vu, en avançant en âge, quelle influence heureuse il avait eue sur moi, surtout en la comparant aux effets contraires de la conduite des professeurs de quatrième et de troisième que j'eus après celui dont je parle.

Ce récit serait ridicule, s'il ne donnait une ample matière à des réflexions sur la manière dont on élève la jeunesse. Combien de jeunes gens dont le caractère a été froissé, affaibli, peut-être même dénaturé par des hommes incapables de discerner les caractères, et de les diriger au lieu de les révolter. Combien, dont l'esprit s'est éloigné de toute instruction, parce qu'on ne l'a pas laissé se porter de lui-même aux choses qu'il aurait saisies par une inclina-

tion naturelle , et dans lesquelles il se serait lancé avec une ardeur constante.

Le professeur de quatrième, nommé Boucher, était l'opposé du bon Duvigneul. Comme il était ignorant, chose que des jeunes gens aperçoivent à merveille, il s'appesantissait sur de prétendues règles et des préceptes; il s'y traînait lui-même comme il voulait nous y traîner; il ne donnait aucun essor à son esprit très borné, et il étouffait le nôtre. Il nous assommait par son lourd pédantisme. Joignez-y sa violence et le fanatisme; il disait qu'il voulait aller en mission dans les Indes, et il se croyait destiné à renverser toutes les pagodes.

Voici comme il s'essayait à ce travail : une brigade de carabiniers était en garnison à la Flèche. Les officiers entendaient la messe le dimanche dans la chapelle du collége. C'était une belle église; elle a servi de modèle à la chapelle du château de Versailles. Henri IV l'avait fait bâtir, ainsi que le collége; son cœur y reposait dans une urne dorée, auprès de l'autel.

Les officiers de carabiniers étaient un corps

d'élite, touts beaux, bien faits, portant un bel uniforme brodé. Ils assistaient à la messe avec cette espèce de distraction, voisine de l'ennui, qu'ont souvent les jeunes gens. L'un d'eux, remarquable par sa beauté, s'étalait sur sa chaise, mettait ses pieds sur les barreaux d'une seconde, caressait son chien loup qui était couché sur une troisième. M. Boucher vint tout-à-coup devant ce corps d'officiers, leur adressa un discours violent, apostropha celui dont je viens de parler. Un éclat de rire suivit sa harangue, que rien ne pouvait faire respecter. Nouvelle violence du missionnaire. Le colonel de la brigade, M. de Cambon, fit cesser la scène en imposant le silence, et en recommandant la bienséance convenable dans une église. On nous dit que le principal du collége avait blâmé le prétendu missionnaire de son sermon, et de ce qu'il avait ainsi parlé sans y être autorisé.

Outre les élèves qui assistaient aux classes, il y avait des externes qui demeuraient chez leurs parents, et ne venaient au collége qu'aux heures des classes. Un certain lundi, l'abbé

Boucher reprocha vivement à un jeune externe de s'être baigné la veille dans la rivière avec d'autres jeunes gens, peignit cette chose si simple de propreté et de santé comme une action abominable, et lui fit subir une punition honteuse et douloureuse. Ses cris émurent toute la classe; les élèves étaient plus indignés encore que les externes. On s'échauffa, on cria, on dit à l'abbé qu'il était un boucher de cruauté comme de nom; on environna le patient, on lui prodigua toutes les marques possibles d'intérêt et d'affection. L'orage allait en grossissant, toutes les têtes s'échauffaient, le bourreau devenait plus furieux. Je ne sais ce qui serait arrivé, si la cloche n'eut annoncé la fin de la classe, et donné l'ordre de se rendre à l'église. On sortit en foule, et l'on n'épargna point les imprécations au féroce ennemi des bains de rivière.

On voit dans les mémoires très curieux de Marmontel le récit d'une révolte dans son collége, en province. Un professeur avait menacé de cet ignoble punition des écoliers de la classe de rhétorique. Ils se révoltèrent ouvertement;

prononcèrent des harangues véhémentes, et abandonnèrent la classe un mois avant la fin de l'année scolastique.

Le lendemain de la scène dont je viens de parler, le professeur Boucher nous dicta un thême. L'usage voulait qu'on écrivît un verset appelé maxime, tiré de l'Ecclésiaste, au-devant de son thême, ou de sa version. Un élève, Bigos de la Falitre, mit cette phrase de son invention : *Quis de vobis cum leone furente posset habitare?* Qui de vous pourrait habiter avec un lion furieux. Quand l'abbé Boucher lut ce verset très significatif, il interrogea Bigos, lui demanda pourquoi il avait osé mettre un verset outrageant en tête de son thême, et si c'était lui qu'il osait désigner. « Oui, lui répond Bigos ; c'est vous, c'est vous-même » ; et ce cri retentit dans toute la classe. Il était furieux. Il dit à Bigos de venir recevoir des férules. « Je n'irai pas », fut sa réponse. — « N'y va pas! n'y va pas ! » fut le cri général. Le professeur était furieux. Mais l'événement de la veille et les cris d'indignation le continrent; il dissimula et passa à l'examen des autres compositions.

Ces deux scènes et celle de l'église firent sans doute une impression profonde sur son esprit, car il fut tranquille pendant le reste de l'année scolastique; mais il voyait à quel point nous le méprisions, et qu'il lui était désormais impossible de regagner notre confiance.

Je n'ai pas besoin de dire qu'un tel professeur m'avait ôté le faible goût du travail, que m'avait inspiré le bon M. Duvigneul.

L'année suivante, en troisième, nous ne fumes guère plus heureux; le professeur Dolbeau, était un homme sec, maigre, noir et velu, dont la figure rébarbative repoussait toute confiance. Il n'était pas violent comme son collègue, mais il affectait une sévérité outrée. Tout en lui était désagréable. Presque tous les thêmes et versions qu'il nous dictait, avaient un côté ridicule; on sait comme les jeunes gens saisissent avidement le ridicule, et comme ils savent le peindre entre eux et s'en amuser. Il avait mis en prose emphatique le beau discours de Lusignan à Zaïre. Chaque demi-phrase était suivie de quatre points, quelquefois de six, de huit, il allait même jusqu'à dix et plus. Il prescrivait

le nombre des points d'un ton de pédagogue, qui annonçait l'importance qu'il y attachait. Les dramaturges avaient mis ces points à la mode dans leurs malheureux drames qui ont tant contribué à dénaturer la littérature. Nos grands auteurs n'auraient jamais imaginé ces points merveilleux. La médiocrité seule pouvait les inventer; Voltaire s'en était moqué en vain. Cette importance attachée au point, était un aveu tacite que faisaient les auteurs de la pauvreté de leurs pensées. Car, si elles étaient fortes et grandes, et bien inspirées par le sujet, elles entraîneraient l'auteur lui-même, et ne lui inspireraient pas de recourir à la misérable ressource de ces points. Ils semblaient dire : arrêtez-vous là, afin de mieux savourer la beauté de ce passage, un peu plus ici, parce que la pensée est plus forte, et ensuite une longue pose avec de profonds soupirs. Car les soupirs étaient un des ornements, et notre professeur ne les épargnaient pas, en nous dictant son chef-d'œuvre. Je suis persuadé qu'il mettait sa prose emphatique bien au-dessus des vers de Voltaire. Aucun de nous ne les connais-

sait, mais nous connaissions la grande renommée de l'auteur. Elle suffisait pour nous convaincre que cette prose ridicule ne faisait que défigurer l'ouvrage du grand poète.

Ce travestissement des vers en prose était une de ces choses qui préparaient et annonçaient la décadence de la littérature.

Le professeur était au milieu de sa belle prose, lorsque plusieurs élèves imaginèrent de se faire saigner du nez, afin de sortir de la classe et de s'arracher à la fatigue douloureuse qu'ils éprouvaient, d'autres imitèrent leur exemple, c'était une espèce de secret qu'ils avaient pour exciter ces saignemens de nez; et je crois que si tous avaient eu cette faculté, toute la classe aurait été déserte. J'ai encore présent à mon oreille et à ma mémoire le ton de ce pauvre homme, tantôt déclamateur, tantôt attendri, et ses inflexions douloureuses, et ses soupirs, et les repos marqués par les admirables points; l'effet que tout cela produisait sur nous était de nous dégoûter du travail.

Dans ces temps, des professeurs avaient imaginé un singulier système de traduction; ils

disaient qu'il fallait traduire les mots latins par les mots français équivalents, tels que l'auteur latin s'en serait servi s'il avait écrit en français. En conséquence ils traduisaient *patres conscripti*, pères conscrits, par *messieurs ;* les *matrones* romaines par *les dames* romaines. L'un d'eux alla jusqu'à changer les litières en carrosses. Un traducteur des commentaires de César avait à traduire une phrase dans laquelle César, impatient de ne pas voir arriver une légion d'élite qu'il attendait, s'élança sur son cheval, *et demisso equo ;* le cheval abandonné courut au-devant des légions. Le traducteur a mis : courut à franc étrier. Notre bon professeur traduisit de même. Chacun de nous se demanda si les Romains avaient des étriers ; nous fûmes bientôt convaincus qu'ils n'en avaient pas, que c'était une invention moderne, et nous rîmes beaucoup des étriers de César. Quelques jours après nous eûmes à traduire une phrase qui disait que César avait fait embarquer l'élite de ses légions. Bigos de la Falitre, dont j'ai déjà parlé, traduisit ainsi cette phrase : *César fit embarquer les grenadiers de la république.* A la

lecture de cette phrase, un éclat de rire saisit toute la classe; le professeur demanda d'un ton sévère à Bigos pourquoi il s'était servi de cette expression. Bigos répondit au professeur qu'il nous avait souvent enseigné qu'il fallait traduire les mots latins par des mots français correspondants; que les grenadiers étaient l'élite des troupes françaises, et que par conséquent ce mot exprimait très bien l'élite des troupes romaines. Le professeur en colère lui déclara que la première fois qu'il traduirait ainsi il le punirait sévèrement. Mais les éclats de rire redoublèrent; les *grenadiers* de la république furent répétés de toutes les bouches, passèrent dans toutes les classes, et servirent de texte pour se moquer du système de traduction devenu à la mode.

Ainsi donc me voilà, après six années d'enseignement, en comptant celles de Paris, avec quelques mots de latin dans la mémoire, quelques phrases de la langue grecque apprises péniblement par cœur, et une certaine facilité d'écrire en français, que je devais à la nature.

Mais tout changea l'année suivante, dans la classe qu'on appelait la seconde. Le professeur Bernière était un homme poli, de formes aimables, qui s'attirait tout d'abord la confiance et l'amitié des élèves. Quand je l'entendis réciter les vers de Virgile et de Racine, avec un doux enthousiasme, un accent qui flattait l'oreille et pénétrait l'ame, un nouveau jour s'ouvrit devant moi, je conçus ce que pouvait le génie de l'homme, et j'espérai une jouissance dont je n'avais encore aucune idée. J'appris beaucoup de vers de Virgile, que je n'ai jamais oubliés. Les volumes de ce grand poète, qu'on m'avait donnés comme aux autres élèves, sont toujours restés entre mes mains; ils m'ont suivi dans plusieurs voyages d'Amérique, et je les ai encore; mais nous n'avions pas un seul volume de Racine, et nous ne le connaissions que par les morceaux que récitait le professeur.

Je n'ai vu qu'à un seul élève, un talent qui se manifestait avec grandeur pour la poésie latine. Fournas de Fabrezan faisait des vers latins d'une supériorité qui étonnait

ses camarades et ses professeurs. Il composa sur le mariage du Dauphin, l'infortuné Louis XVI, un poëme qui laissa des traces profondes dans ma mémoire. J'en étais tout étonné, je ne concevais pas comment il avait pu avoir des idées qui me paraissaient si belles, et auxquelles il m'était impossible d'atteindre; mais malgré cette grande distance que je voyais entre lui et moi, j'avais en moi-même une certaine confiance que je devais à mes deux bons professeurs.

C'était dans la version que je réussissais le plus; c'était aussi la partie la plus facile, ainsi que dans ce qu'on appelait amplification. On nous donna un jour pour sujet, dans ce dernier genre, les adieux d'Hector et d'Andromaque; nous ne les connaissions que par ce que nous avions lu dans Virgile. Nous touchions à la fin de la classe, et je n'avais encore rien écrit. Notre excellent professeur me pressait, m'encourageait, je lui répondais toujours que je ne savais que dire; mais tout en ne faisant rien, ma tête bouillonnait, j'écrivis enfin et avec rapidité tout ce qui se présentait

à mon esprit; quelques jours avant la distribution des prix, un des examinateurs dit à un élève, qu'il avait été étonné de la composition d'un élève de seconde; mais qu'il n'aurait pas le prix, à cause d'une lourde faute qu'il y avait laissée. C'était de moi qu'il parlait, sans me nommer. J'eus le prix malgré la lourde faute; j'appris qu'on avait beaucoup disserté sur cette faute. Les gens méthodiques avaient repoussé l'ouvrage avec mépris, d'autres l'avaient défendu avec chaleur.

Quant aux vers latins, je n'ai jamais pu en faire un seul qui fût seulement passable, quoique j'aimasse tant ceux de Virgile, peut-être était-ce parce que je les aimais. Je sentais par instinct combien les miens étaient ridicules; Fournas m'en donnait quelquefois pour les compositions de la semaine, peut-être en donnait-il à d'autres, car il les faisait avec une prodigieuse facilité.

Un autre de mes camarades m'étonnait plus encore que Fournas; c'était Rigouet de Sancé, il avait le premier prix dans toutes les compositions, il devait principalement ses succès à

une mémoire merveilleuse; Fortia avait aussi touts les premiers prix, et il les devait à une application constante et infatigable.

Dans ce pays classique, où l'on nous parlait sans cesse de la liberté des républiques anciennes, nous étions de vrais esclaves; nous étions 300, le cinquième avait quatorze ans; à cet âge, on sent très-bien qu'on est destiné à autre chose qu'à languir dans une vaste prison, sous le poids du plus cruel de touts les maux, sous le poids de l'ennui. L'un de nous, Breton, en était peut-être le plus fatigué, il le témoigna un jour avec colère à notre maître d'études; cet homme avait un extérieur ignoble et dégradé, qui invitait au mépris. Ce mépris et la colère du pédant amenèrent une scène terrible, qui augmenta dans touts nos cœurs un dégoût profond de nos travaux, et de tout ce qui les accompagnait.

Le pédagogue dût bien souffrir le reste de cette année. Tout ce qu'on put inventer pour lui témoigner le mépris qu'il inspirait, il l'éprouva cent fois par jour; il avait la vue très courte, ce qui fit inventer bien des trom-

peries et des supercheries qui l'exposaient sans cesse à la risée des élèves.

On avait des scènes semblables dans d'autres salles; mais jamais dans celles dont le pédagogue savait se faire respecter. Les élèves avaient horreur du supplice ignoble qu'il est inutile de nommer, il a été cause jadis de scènes affreuses dans l'ancienne Université de Paris. Il y avait une autre punition, que nos pédants renouvellaient souvent, celle de la férule; elle était d'un cuir épais, et donnait des coups dans la main; le pédant disait à l'élève qu'il avait appelé : *porrige manum*, tendez la main. C'était une lutte d'adresse entre le frappant et le frappé. Celui-ci avançait, retirait, avançait, retirait la main, en fixant les yeux sur la main du frappant, afin de retirer la sienne, au moment où la férule tombait, en sorte qu'elle frappait dans le vide, ce qui amusait le patient et donnait de l'humeur au pédant; il recommençait, et quand sa maladresse le mettait en colère, il donnait un coup violent, qui n'était que plus comique, quand il n'atteignait rien. Des élèves adroits en fai-

saient un jeu, ils faisaient semblant de craindre la férule, de pleurer, de s'avancer en tremblant ; et au moment où la férule allait tomber, bien sûrs de n'être pas atteints, ils redoublaient de cris et de pleurs, comme s'ils avaient déjà reçu le coup fatal. Les pédants se vengeaient de leurs défaites sur les élèves maladroits, et se complaisaient à leur donner de bonnes férules.

On dit que le fouet est en usage dans les universités et les colléges de l'Angleterre, et qu'il est supporté patiemment par des jeunes gens de dix-huit à vingt ans. J'en suis très étonné, les caractères si différents des deux peuples devraient se rapprocher à l'égard d'une punition ignoble dans les apprêts, dans la chose même, et dans ce qui la suit. Elle n'aurait pas été tolérée dans nos écoles militaires, et la révolution qui a produit tant de nouveautés exécrables, a du moins banni ce châtiment de nos colléges.

Il y avait une autre punition; c'était un habit complet de la bure la plus grossière, bonnet, pantalon, et jusqu'à des souliers lourds

et informes; des élèves prenaient avec indifférence ce travestissement honteux; d'autres en étaient indignés. L'un d'eux, après qu'on eût employé la force pour lui mettre cet habit, se frappa la tête contre le mur avec tant de violence, qu'on craignît pour sa vie: on fut forcé de le lui ôter, et de le transporter à l'infirmerie. Les élèves, pénétrés de leur destination à l'état militaire, en concevaient des sentiments qui les rendaient très difficiles à conduire; plusieurs, après des querelles violentes, accompagnées de coups vigoureux, se donnèrent mutuellement des billets signés de leur sang, par lesquels ils promettaient de se battre jusqu'à la mort, lorsqu'ils seraient libres.

Henri IV avait fondé le collége de la Flèche, et l'avait donné aux jésuites, lorsqu'il les rappela en France, malgré l'avis des parlements. Son cœur reposait auprès de l'autel. Touts les ans, le jour de sa mort, on célébrait un service funèbre, l'église était tendue de noir, avec les armes de France et de Navarre. Une brigade du beau corps des carabiniers rendait cette

cérémonie plus imposante et environnait le catafalque. Un prédicateur prononçait l'oraison funèbre. Que de combats et de victoires, quel courage, combien de résolutions intrépides et de sentiments magnanimes à célébrer devant trois cents jeunes gens! Au moment de l'assassinat, on entendait des sanglots et des gémissements, tout était en larmes. L'histoire de ce grand prince nous était bien connue, et c'était la seule de tous nos rois.

La statue de Charlemagne était dans l'église, à la gauche du chœur. Elle appelait naturellement notre attention sur la vie de cet homme si étonnant; mais nous ne la connaissions que par lambeaux, et par les choses que nous racontaient nos professeurs interrogés par nous, car il n'y avait pas dans le collége une seule histoire de France; je me rappelle que nous demandions souvent s'il était saint canonisé, on nous répondait qu'il n'était que béatifié. Touts les livres qu'on nous donnait pour des prix, étaient des livres classiques; nous attrapions aussi quelques lambeaux de l'histoire ancienne, dont on faisait la lecture pendant

les repas. Mais dans une salle immense et retentissante, la voix du lecteur était aisément couverte par le bruit des fourchettes et des mâchoires. Je me souviens seulement d'avoir été frappé du récit du siége de Jérusalem, par l'historien Joseph, et de l'impression que produisit sur moi la lettre de Pline le jeune, sur l'irruption du Vésuve et les affreux désastres d'Herculanum et de Pompeïa.

Les élèves furent très bien nourris pendant les premières années; le principal réglait tout, ordonnait les achats, jamais aucune plainte, et comme il mangeait toujours au réfectoire, à une table séparée, d'où il étendait ses regards sur toute la salle, il surveillait les repas, comme les apprêts. Tout-à-coup nous vîmes paraître un maître d'hôtel, un contrôleur, et cinq ou six officiers de bouche, qui touts lui obéissaient. Je les vois encore avec leurs habits mordorés, à boutons de fil d'or, leurs vestes brochées d'or, qui tombaient à moitié de la cuisse, leurs longues manchettes défilées, et leurs grandes perruques à trois circonstances; je suis encore dans l'étonnement que nous fit éprouver cette apparition. Tout cet appareil,

touts ces titres pompeux étaient pour notre service! Ils nous saluaient avec les grands airs de cour et de ville, et nous étions touts ébahis.

Le premier jour, nous eûmes des petits pâtés; c'était la première fois, ils étaient accompagnés de bonnes côtelettes bien tendres. Cela se soutint ainsi les premières semaines; mais bientôt tout changea; nos tables ne virent plus que du bouilli bien sec et ces gros haricots bien gras, que voulait l'avare de Molière, parce qu'on n'en mange guères; delà bien des rumeurs parmi les élèves et même les professeurs, dont la cuisine se ressentait aussi du changement.

Le principal, revenant de Paris, où il était allé pour les affaires du collége, fut *accueilli*, comme disent les marins, par une horrible tempête. Les éclairs et le tonnerre effrayaient les chevaux, on ne pouvait les faire marcher, il fallut descendre de voiture et chercher un asile dans une maison délabrée, voisine du grand chemin. Le principal y fut reçu par un enfant de huit à neuf ans, d'une jolie figure;

interrogé sur son nom, il répondit : *Villiers de l'Isle-Adam*. Il allait répondre à d'autres questions, lorsque son père entra. Il répéta le nom qu'avait dit son fils, et lorsqu'il apprit à qui il parlait, il répondit à toutes ses questions, il montra de vieilles armures, de vieux papiers. M. Donjon les parcourut, et fut persuadé que cette famille descendait du célèbre grand-maître de Rhodes. Il emporta les papiers, les envoya au ministre, qui les fit examiner par le juge d'armes de France; il trouva la descendance bien prouvée, et l'enfant fut placé au collége de la Flèche.

J'étais à la fin de ma cinquième année dans ce collége, je voyais arriver le moment d'en sortir; aller à Paris, et à l'école militaire! ce nom seul nous faisait frémir d'impatience. Où en étais-je, après sept années d'une éducation claustrale, en comptant les deux ans de pension à Paris? deux chants de l'Énéide, les catilinaires, la première harangue contre Verrès, quelques passages des commentaires de César, voilà tout mon pauvre petit fond, encore ne pouvais-je comprendre facilement que les

beaux morceaux, les vers de passion; car ceux-là sont si simples, qu'on les comprend comme sa propre langue. Voilà donc tout mon petit bagage, après sept années d'une prétendue instruction! Nulle notion de géographie, ni d'histoire, excepté quelque idée superficielle de l'histoire grecque et romaine, puisée dans les livres que nous avions expliqués. D'autres élèves étaient plus instruits que moi, mais dans le cercle que je viens de tracer, et je doute qu'un seul de ceux-là eût autant d'enthousiasme que moi pour les parties que je viens de citer.

Jamais on n'a tant écrit sur l'éducation qu'à la fin du dix-huitième siècle; on publia beaucoup de plans nouveaux et de nouvelles méthodes. Dans la suite de ma vie, les fonctions administratives que j'ai exercées, m'ont donné l'occasion de voir les pratiques nouvelles, et de réfléchir sur leurs avantages et leurs inconvénients. J'ai dû reporter mes regards sur les choses que j'avais vues dans ma première jeunesse, et sur ce que j'avais éprouvé. De tout cela s'est formé un plan, dans lequel je suivais

les inspirations d'un caractère indépendant, et le souvenir des gênes cruelles que j'avais éprouvées, ainsi qu'un grand nombre de mes camarades, le souvenir de nos profonds ennuis, de nos dégoûts accablants, de nos moments d'une presque fureur, où nous parlions de finir des jours si misérables. Ce tableau n'est pas trop fort, j'ai eu plus d'une fois de ces moments cruels, et j'en ai vu de semblables à des élèves, qui depuis sont parvenus aux plus hautes dignités, ou sont sortis de la foule par une conduite ferme et courageuse.

Il me semble qu'on aurait pu borner l'étude du latin, aux deux heures passées le matin dans les classes. Le reste de la journée aurait été livré aux jeux et à un enseignement libre et indépendant, voici comment :

Le lever, les repas, la messe journalière, prenaient environ quatre heures, la classe latine deux heures; restaient à peu près huit ou neuf heures, suivant les saisons. Tout ce temps serait libre, chaque salle d'études aurait une petite bibliothèque d'ouvrages, de mathématiques, d'histoire, de géographie, de litté-

rature et de voyages, etc. La garde en serait confiée à un élève, qui transcrirait les noms de ses camarades auxquels il les prêterait, et qui en rendrait compte. On ne pourrait refuser aux élèves les livres qu'ils demanderaient, s'ils étaient disponibles.

Les huit heures libres de la journée seraient employées dans les cours de récréation, en jeux de toute espèce, et dans les salles d'études à lire ou à écrire, toujours à la volonté des élèves; les maîtres d'études les surveilleraient dans les cours et dans les salles, ils se mêleraient à leurs entretiens; les professeurs qui auraient le talent de la parole, en rassembleraient nécessairement un certain nombre autour d'eux, et les instruiraient familièrement dans les connaissances qu'ils posséderaient eux-mêmes. On voit dans les mémoires de M. de Louville, comme je l'ai déjà dit, que Bossuet et Fénélon, chargés de l'éducation des petits-fils de Louis XIV, pensaient que ces princes s'instruiraient mieux par la conversation, que par les livres. Long-temps avant eux Montaigne et le savant Amyot avaient eu la même opinion.

Dans ces conversations familières, chaque élève se porterait naturellement vers les études qui lui plairaient, et y ferait ainsi des progrès certains. Point de monotonie, point d'ennui, point de fatigues, point de ces moments de désespoir dont j'ai déjà parlé.

Y pensez-vous, me diront les esprits méthodiques ; s'instruire sans méthode, sans règle, sans les éléments des sciences, sans connaître leurs divisions ! Oui, sans doute ; sans tout cet attirail, qui accable les esprits vifs et les détourne de vos tristes études. Les esprits froids qui aimeraient les règles, les méthodes, prendraient les livres élémentaires et les savoureraient tout à leur aise. N'oubliez donc pas que l'on formait dans ce collége des militaires, des hommes du monde, et non pas des savants. Laissez-les dans toute la liberté de l'esprit et du corps, agir, parler, s'instruire, jouer comme ils l'entendent. Rappelez-vous que dans le lycée d'Athènes les leçons se donnaient en plein air, et en se promenant.

Mais, me dira-t-on, combien d'entre eux ne feront que jouer, courir, sauter, lancer la

balle, le ballon ? tant mieux pour eux, car ils se fortifieront et jouiront probablement du premier des biens, d'une bonne santé, que les études classiques et méthodiques font perdre à un si grand nombre de jeunes gens. J'ai vu de ces bœufs à travail lent, traçant péniblement leurs sillons dans les règles, les méthodes, les définitions. Je les ai retrouvés hors des écoles, lourds, gauches, maladroits, irrésolus et impropres à l'action ; j'en ai vu d'autres qui par la force de leur tempérament avaient échappé à la mort que leur préparaient vos accablantes leçons, se former eux-mêmes, et montrer dans nos révolutions, un caractère noble et décidé. Touts vos systèmes ne tendent qu'à priver l'homme de sa vigueur native, qu'à l'empêcher de puiser ses pensées en lui-même, en le rendant l'esclave des pensées des autres.

Dans un de ces jours de grande récréation, pendant lesquels nous avions plus de liberté qu'à l'ordinaire, nous parcourûmes toutes les parties de ce vaste collége. Nous arrivâmes tout-à-coup à deux grandes salles, assez éclai-

rées, quoique un peu souterraines, et qui n'avaient aucun meuble. Nous vîmes sur les murs un grand nombre de dessins informes, plus ou moins effacés. Nous cherchions en vain ce qu'ils signifiaient. Les murs en étaient couverts, les parties non effacées nous frappaient par la vigueur et la netteté du dessin. Tout était fait au charbon, et un grand nombre de morceaux restaient encore par terre.

Il y avait dans le collége un vieux jésuite, âgé de plus de quatre-vingts ans. Lors de la destruction de son ordre, on lui avait permis de rester à la Flèche. Nous lui parlâmes de ces salles et des dessins qui nous avaient tant frappés. Il nous dit qu'on avait envoyé à la mission de leur ordre, dans la Chine, un jeune novice doué d'un grand talent pour la peinture. Il fit à Pékin de beaux ouvrages qui plurent à l'empereur; mais on s'aperçut bientôt que son esprit s'aliénait, on le renvoya en France, et on le plaça au collége de la Flèche. Sa maladie augmentant touts les jours, il s'imagina que Dieu lui avait déclaré qu'il était las des crimes des hommes, et qu'il voulait exterminer le genre

humain et touts les animaux qui couvraient la terre. Il voulait la repeupler par d'autres hommes et d'autres animaux, et il lui avait ordonné de lui faire des dessins d'après lesquels seraient créés touts ces êtres nouveaux; mais il lui avait ordonné de les faire touts différents de ce qu'ils étaient, et qu'aucune partie quelconque ne ressemblât aux parties actuelles. Le bonhomme consumait ses jours à ce grand travail; mais il avait beau faire, il ne pouvait trouver les différences qu'il cherchait, il retombait toujours dans les formes de la nature, c'étaient toujours des pieds, des mains, des cornes, des yeux. En vain, il transportait aux animaux des formes humaines et à l'homme des formes animales; il ne pouvait accomplir l'ordre de Dieu. Il sentait son impuissance, et il tomba dans un désespoir de découragement qui fut suivi d'une maladie mortelle.

CHAPITRE II.

ECOLE MILITAIRE A PARIS.

Visite du roi de Suède, du roi de Danemarck, du comte d'Artois. — Louis xv passe en revue les élèves dans la plaine de Grenelle. — Leçons de M. de Kéralio. — Diverses anecdotes.

Nous vîmes enfin arriver le moment si désiré de quitter la poussière des classes, et d'aller à l'École Militaire de Paris. Soixante élèves partirent en poste, dans de bonnes voitures, faites exprès pour ces voyages, qui devaient recommencer touts les ans.

Les élèves de l'École Militaire, au nombre de deux cents, formaient quatre divisions de trois classes chacune. On y enseignàit

les mathématiques, le dessin, l'histoire, la géographie, l'Allemand, une espèce de rhétorique française et les fortifications. Il y avait des jours consacrés aux armes et à la danse. Une cinquantaine d'élèves, destinés à la cavalerie, montaient à cheval dans deux classes de manège.

Outre cette division classique, il y en avait une autre, en quatre compagnies, elles étaient commandées par des élèves qui avaient le grade de capitaine, lieutenant et sous-lieutenant. En outre, d'anciens officiers, chevaliers de Saint-Louis, accompagnaient les élèves dans les récréations et dans les promenades; ils étaient avec eux au moment du lever, du coucher et aux heures de repas. Les dimanches et les fêtes, les élèves faisaient l'exercice; un ancien officier les commandait, mais des élèves commandaient les pelotons. Dans la belle saison, ils faisaient touts les dimanches un exercice public à feu; il y venait toujours beaucoup de personnes et surtout des militaires.

Les colonels étaient obligés de recevoir des élèves dans leurs régiments. Lorsque leur tour

était venu d'en recevoir, ils venaient assister à ces exercices publics, afin d'y remarquer les jeunes gens qu'ils désiraient choisir; ils s'informaient ensuite de leur conduite, de leurs familles, et les demandaient de préférence au ministre de la guerre.

On voit par ces détails, combien les élèves étaient occupés. S'ils avaient travaillé avec ardeur à toutes les choses qu'on leur enseignait, ils auraient succombé à cet excès de travail, d'autant plus que les heures de récréation étaient très courtes; une seule de deux heures, et deux d'une demi-heure chacune. Les dimanches et fêtes, lorsque le temps le permettait, on allait l'après-midi dans le jardin très vaste de Grenelle, qui appartenait à l'École Militaire; on pouvait s'y livrer à de grands exercices du corps, qui balançaient le mauvais effet des travaux assidus, pendant lesquels on était renfermé dans des salles.

La classe la plus longue et la plus souvent répétée était celle des mathématiques; les élèves qui avaient le goût de cette science, pouvaient s'y livrer entièrement; plusieurs

ne s'occupaient presque pas d'autre chose, parce qu'ils se destinaient au génie et à l'artillerie.

J'avais pour professeur de mathématiques un homme souverainement méthodique, et par cela même souverainement ennuyeux; il s'appesantissait toujours sur les mêmes choses avec une complaisance, pour lui-même, qui le rendait ridicule à nos yeux, autant qu'il fatiguait nos jeunes têtes. Les premières règles de l'arithmétique m'enchantèrent, parce que j'en vis toute l'utilité; mais bientôt je fus saisi d'un profond dégoût, quand on me tint des mois entiers sur les règles de trois et le toisé des bois. Je n'y étais plus. Le professeur se plaisait à l'accumulation sans fin des exemples et des preuves. Ce fut bien pis, quand il me parla d'une tangente qui touche exactement un cercle, de manière qu'on ne pourra faire passer une autre ligne entre cette tangente et le cercle; et, cependant, on peut faire passer à ce même point une infinité de lignes courbes, et ces lignes sont sans largeur : et de là on voulait me faire comprendre des infiniments petits du premier et du

second ordre. Tout cela me rebutait. Je croyais bien m'apercevoir qu'il y avait une géométrie utile et une géométrie curieuse; mais la seconde, je l'avoue à ma honte, me paraissait bien ridicule, et me dégoûtait de la première. Je n'étais pas le seul, un grand nombre de mes camarades éprouvait le même dégoût, et nous plaisantions sur tout cela, d'autant plus que ce grand mot de sciences mathématiques nous avait éblouis, et que nous pensions y trouver la source universelle de toutes les connaissances. Mais d'autres, en petit nombre, s'y complaisaient, ceux surtout que leurs parents destinaient à l'artillerie et au génie.

Je me rappelle qu'un de nos professeurs nommé Cousin, dans une autre classe que la mienne, démontrait le carré de l'hypothénuse. Après avoir achevé sa démonstration, il se tourna vers les élèves, et leur demanda s'ils l'avaient comprise. Touts baissèrent la tête. « Eh bien! s'écria-t-il, je recommence et je » dis : *Attrape qui peut!* » C'était là un mot de bon sens. On peut dire de la plus grande partie des mathématiques, attrape qui peut. Il est des

esprits qui s'y appliquent avec délices; mais il en est d'autres, en grand nombre, qui ne peuvent concevoir ce genre de beautés abstraites.

J'ai vu des jeunes gens s'y attacher, malgré leur répugnance, et y consumer leur santé; j'ai vu, dans un âge avancé, deux mères de famille convaincues que la fortune et les honneurs ne pouvaient manquer à leurs fils, s'ils possédaient les mathématiques, employer toute leur tendresse à les enfoncer dans ce travail, se dissimuler l'altération de leur santé et tomber dans la plus profonde douleur, quand le mal devint irremédiable.

En France, tout devient une affaire de mode. Notre légèreté même, qui le croirait, nous faisait vanter les sciences abstraites. L'économie politique s'y joignit avec tout son fatras de niaiseries. En même temps la fureur des idées sentimentales que l'on fourrait partout, et puis la prose poétique, les drames sombres. Toutes ces belles choses, dont nous n'avions aucune idée au collége de la Flèche, pénétraient à l'École Militaire, et nous devenions raisonneurs et dogmatiseurs. Ainsi, d'ignorants latinistes

que nous étions, nous voilà devenus philosophes imberbes. Nous raisonnions sur la nature de l'homme, sur nos devoirs envers la société et envers nos parents. J'ai entendu là-dessus des raisonnements que je ne pourrais redire.

Cet éloge des sciences abstraites était surtout répété par les personnes d'un certain âge, qui jamais n'en avaient entendu parler dans leur jeunesse. C'était nouveau, inconnu, voilà le grand attrait pour elles; moins elles comprenaient ces choses, plus elles les admiraient et voulaient que leurs enfants s'y livrassent.

Sous l'empire, la mode des mathématiques a redoublé. Il a fallu beaucoup de courage à un critique estimé, M. Dussault, pour dire dans ses *Annales littéraires* : « Les sciences » abstraites, dont nous sommes si fiers, sont » peut-être celles qui exigent le moins d'intel» ligence, de sens et de jugement. Elles sont » devenues communes, elles ont eu toute la » force d'une mode nouvelle; il a été du bon » ton d'être mathématicien et géomètre. » Le pédantisme qui citait autrefois des phrases latines à tout propos, était devenu géomètre et

algébriste ; et les formules abstraites entrèrent dans l'éloquence, dans les discours académiques. De bons esprits s'en moquèrent, mais ne purent empêcher la contagion.

Un grand géomètre, Pascal, a écrit : « Les » géomètres étant accoutumés aux principes » nets et grossiers de géométrie, et à ne rai- » sonner qu'après avoir bien vu et manié leurs » principes, se perdent dans les choses de » finesse, où les principes ne se laissent pas » ainsi manier. On les voit à peine, on les » sent plutôt qu'on ne les voit ; on a des pei- » nes infinies à les faire sentir à ceux qui ne » les sentent pas d'eux-mêmes. »

Un penchant naturel me portait à des connaissances d'une espèce toute différente. Nous avions quelques livres ; je ne sais comment nous les avions, car aucun de nous n'avait d'argent. Pendant les cinq années de la Flèche et les quatre de l'École Militaire, je n'ai possédé qu'un écu de trois livres qu'un de mes oncles me glissa dans la main. Je ne savais qu'en faire ; je le donnai au domestique qui soignait ma cellule. Parmi ces livres, qui nous venaient je

ne sais comment, j'eus la *Grandeur et Décadence des Romains*, par Montesquieu. C'était ma lecture favorite, j'en faisais des extraits, et sans l'avoir appris par cœur, il était tout entier dans ma mémoire. La partie du discours de Bossuet, qui traite des empires, et surtout de l'empire romain, était aussi pour moi une lecture attachante, à laquelle je revenais sans cesse. J'avais aussi fait un extrait des Mémoires du cardinal de Retz. J'écrivis un abrégé de l'histoire de France, dans lequel je m'abandonnai à toutes les idées qui fermentaient dans ma jeune tête. Je regrette beaucoup de l'avoir jeté au feu; j'aurais été curieux, dans un âge plus avancé, de voir comment, à seize ans, je jugeais nos rois et leurs ministres; car je m'érigeais en juge suprême de leur conduite. C'était sous ce point de vue que j'avais écrit cette rapsodie. Enfin, pour obéir entièrement à ce bizarre penchant vers les idées politiques que la nature avait mis en moi, je composai une espèce de roman politique. La scène était en Asie, dans les temps les plus reculés. Le jour même que je devais sortir de l'Ecole Militaire,

j'allai dans un lieu secret pour jeter mon manuscrit dans le gouffre. Je balançai long-temps, je le tenais à la main, et j'hésitais. Mais enfin, j'eus honte de mon incertitude et je lançai les pauvres feuilles. Elles étaient sans doute bien mauvaises, bien ridicules; mais je les ai regrettées. J'aurais voulu juger plus tard de la manière dont j'envisageais les questions politiques, que ma jeune tête nourrissait déjà. Elles y ont toujours fermenté, et j'aurais été curieux de voir si c'était en faveur de l'autorité, comme dans le reste de ma vie, en y joignant un certain goût de liberté, sur laquelle l'expérience seule a pu me donner long-temps après des idées justes et arrêtées. On doit conclure de tout cela que dans les jeunes gens qui pensent par eux-mêmes, et dont le caractère a quelque force, il y a un penchant dominant qui seul peut porter des fruits, qu'on ne peut le vaincre, et qu'on doit s'attacher à le connaître et à le féconder. Mais c'est la chose dont on s'occupe le moins dans les écoles. Les esprits les plus différents sont assujétis à la même instruction; on voudrait les courber sous le même niveau.

Aussi, dans une classe de cinquante élèves, qui touts les jours écoutaient pendant trois heures une leçon de mathématiques, il y en avait à peine quatre ou cinq qui leur donnassent une véritable attention.

Il en était de même d'une espèce de rhétorique, débitée par un homme gros, gras, suant et soufflant, nommé Prieur. Une voix sourde, monotone, assourdissait les oreilles et endormait les esprits. Quand il parlait, nous tombions dans une véritable léthargie.

Nous avions aussi un professeur de grammaire, nommé Beauzée, qui depuis fut membre de l'Académie française. Ce brave homme avait composé un énorme ouvrage sur les participes. Pour être profond, ce qui était de rigueur alors, il avait embrouillé la matière; et, de simple qu'elle est, il en avait fait un mystère impénétrable. Ce qui fit dire à Marmontel que l'ouvrage serait admirable s'il était compris. Il fit un soir une réponse grammaticale à un jeune homme qu'il surprenait chez lui. Il fut bien plus indigné d'une faute contre la langue qu'il remarqua dans la réponse de ce jeune

homme, que d'un certain attentat. Sa réponse courut dans Paris; elle restera longtemps dans la mémoire des hommes curieux d'anecdotes de cette espèce.

Un jour, le grammairien, le plus anti-poétique qui fut jamais, s'avisa de donner une récréation à sa classe, en déclamant la tragédie du *Cid*. Il imagina de faire une pantomime. Un cahier de papier roulé dans sa main, en guise d'épée, il se jeta à genoux dans la scène du Cid aux pieds de Chimène, et la supplia de le percer de cette arme redoutable. Le jeune élève à qui il s'adressait comme à Chimène, partit d'un grand éclat de rire, répété par touts ses camarades. Le déclamateur ne s'étonna point et se releva aussi lourdement qu'il était tombé.

M. Beauzée était très savant, mais il a employé sa science à rendre pénible l'étude de la langue française. Ses traductions de Salluste et de Quinte-Curce sont écrites d'un style lourd et monotone, et n'ont rien de cette aisance qui fait le charme de la prose. On y rencontre à chaque page des phrases péniblement construites, où l'on voit que l'auteur est bien plus oc-

cupé de pratiquer ses principes de grammaire que de rendre les beautés de son original.

Je me souviens que du temps du directoire, j'assistais à une séance de l'école normale, j'étais à côté de Bougainville, célèbre navigateur et homme d'esprit. M. Sicard, instituteur des Sourds-Muets, lisait une dissertation sur les participes de la langue française; il exposa le système de Beauzée sans le nommer, et terminant par un grand éloge de l'auteur de ce système sans le nommer encore, il s'écria : Cet illustre grammairien, ce profond philosophe, ce grand homme, c'est Beauzée. Bougainville me donna un coup de coude, et riant tout bas, il me dit doucement : « C'est un peu fort ; — mais c'est un grammairien qui ne peut trop louer un autre grammairien ; la louange retombe sur lui. » Je trouvai aussi qu'il était singulier d'appeler un grammairien un grand homme, après avoir vu dans notre république tant de grands hommes qui avaient acquis tant de célébrité par la terreur de leur nom.

Bien différent de Beauzée, un professeur nommé Target enchantait les élèves de sa

classe, en recitant les tragédies de Racine.

J'ai dit que dans les cahiers informes que j'avais écrits, j'avais défendu l'autorité, comme la concevait ma jeune tête. Ce principe était en moi et se manifestait dans mes paroles, dans mes actions, même dans mon maintien, c'était mon caractère. Je pense que ce fut cela qui me fit distinguer par les chefs de l'école, et qui me fit donner promptement l'honneur d'être capitaine d'une compagnie, et d'exercer sur elle l'autorité dans les exercices militaires, dans les promenades, les repas, et toutes les fois qu'elle se transportait en corps d'un lieu dans un autre. Les chefs savaient bien cependant que je n'écoutais point les leçons des professeurs, mais ils savaient que je travaillais seul, et lorsqu'on m'interrogeait, excepté sur les mathématiques, on était content de mes réponses. En outre, depuis mon entrée à l'École Militaire, j'étais devenu taciturne et très réfléchi. Je ne sais comment ce changement s'était opéré en moi; mais j'en suis certain d'après beaucoup de circonstances restées dans ma mémoire. Le grade de capitaine accrut

encore ce changement, parce que j'en exerçais l'autorité avec une certaine fermeté, qui fut très remarquée. En me rappelant tout ce que j'étais alors, je me suis demandé souvent si la meilleure éducation pour un prince, ne consisterait pas à le réunir à une vingtaine de jeunes gens de son âge, avec lesquels il travaillerait librement et qu'il s'accoutumerait insensiblement à commander. Ce serait le contraire de cette obéissance passive à laquelle étaient accoutumés nos trois derniers rois, et qui est devenue l'une des plus grandes causes de toute leur conduite pendant la révolution.

Une autre partie de nos travaux m'attachait beaucoup, c'était les exercices du corps. Le manège, la danse, l'escrime avaient beaucoup d'attraits pour moi, et j'ai eu quelque réputation dans ces exercices. Depuis ces temps, j'ai vu des jeunes gens ne tirer des armes qu'avec un masque de fil de fer, je crois que c'est un usage très raisonnable. Mais à l'École Militaire, nous avons toujours travaillé à la salle d'armes à visage découvert, et je suis certain de n'y avoir vu, ni entendu citer aucun accident. Cela

venait peut-être des bons principes de nos maîtres, les frères Étienne, qui nous accoutumaient à faire très peu de mouvements, à n'agir presque que du poignet, en tenant toujours la pointe au corps. Cette habitude me fit une grande réputation, en arrivant au régiment, parce que mes adversaires faisaient de grands mouvements qui me donnaient un avantage facile sur eux.

Un jour que nous étions le plus animés dans la salle d'armes, nous y vîmes entrer une dame d'environ trente ans, d'une taille élevée, belle encore, les manières aisées et nobles, en habit d'amazone, la cravache à la main. Elle reconnut son fils, alla vers lui et lui fit une forte réprimande, d'après les notes qu'elle avait reçues sur sa conduite. Quand elle eut fini de parler, un élève s'avança vers elle et lui présenta un fleuret, en la priant de lui faire l'honneur de lui permettre un assaut. Elle sourit et répondit de très bonne grace : « Ce serait avec beaucoup de plaisir, monsieur, si je n'avais pas des bottes et ce long habit d'amazone. »

Le manège était très bien monté. Presque

touts les chevaux étaient Espagnols, et touts étaient entiers. Le premier écuyer, M. Dauvergne, était un homme du plus grand mérite sous touts les rapports. Il était aimé et respecté des élèves; toutes ses paroles étaient autant d'oracles pour nous. L'ascendant que prend ainsi un homme sur des jeunes gens produit des effets qui s'étendent bien au-delà de l'enseignement. Je ne pouvais voir sans admiration son maintien toujours calme, sa tranquillité sur les chevaux les plus difficiles à manier, et la justesse de ses leçons qui se vérifiaient toujours à l'instant même où on les pratiquait. Il fit beaucoup de bons élèves, et l'on adopta ses principes dans les gardes-du-corps, dans les carabiniers et dans plusieurs régiments de cavalerie. Quelques généraux et des colonels persistaient à garder leurs anciens principes, qui plaçaient le cavalier sur ce qu'on appelle l'enfourchure et donnaient de la roideur aux jambes, au corps et à tous les mouvements. Cette roideur s'étendait nécessairement au cheval. M. Dauvergne, au contraire, donnait la plus grande aisance possible au cavalier et au cheval.

On doit regretter qu'il n'ait pas écrit un cours complet d'équitation, il n'a laissé que des fragments. En 1825, le chevalier de Bongars, son neveu, très bon écuyer et ancien officier des carabiniers, où il avait contribué à l'enseignement des principes de son oncle, eut la bonté de m'envoyer ces fragments. Je les mis en ordre, et je demandai à M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, de les faire imprimer à l'imprimerie royale. Je ne pus l'obtenir, et j'en eus beaucoup de regrets. Deux ans après la révolution de 1830, les chefs de l'école de cavalerie de Saumur ont publié un ouvrage dans lequel ils ont fait l'éloge des principes de M. Dauvergne.

Dans les premiers temps de l'établissement de l'École Militaire, M. Dauvergne alla chercher des chevaux en Espagne. Comme il les conduisait en France, il rencontra dans les Pyrénées un chaudronnier qui se livrait au désespoir; il avait acheté un cheval Andaloux d'une telle vivacité, qu'il ne pouvait le conduire. En vain il ne lui avait donné qu'une très faible nourriture, ce cheval ne voulait rien souffrir

sur lui; il jetait touts les ustensiles et les balots dont on le chargeait. M. Dauvergne l'acheta. Ce cheval a été fameux à Paris. Quand il fut assez dressé pour supporter la selle et le cavalier, M. Dauvergne qui le montait seul, le conduisit à Longchamp dans un de ces jours de la semaine sainte, où un nombre immense de voitures et d'hommes à cheval se rendait à cette abbaye que la révolution a détruite. L'usage de cette espèce de promenade s'est conservé, mais ce n'est plus le même concours de personnes, ni la même magnificence des équipages. Le grand écuyer étonna tout le monde sur ce cheval fougueux qui, toujours au galop, courait par bonds et par sauts, le feu sortant de ses narines et couvert d'écume. On ne parlait que de lui dans Paris et à la cour. Cet animal étonnant était le sujet de toutes les conversations, et Louis XV désira de le voir. Le jour fixé, le roi fut reçu au manège dans une tribune ornée de tentures. L'écuyer manœuvra son cheval pendant plus d'une heure, au son d'une musique militaire. Il le fit passer entre les piliers, toujours au galop, en figurant

un 8 et changeant de pied à chaque tour. Il lui fit ensuite parcourir le manège, toujours par des courbettes. Le roi fit cesser cet exercice, en disant qu'il craignait que le cheval y succombât. J'ai vu cet animal dans sa vieillesse, il était encore étonnant par ce feu extraordinaire qui semblait indomptable; il avait fallu pour le réduire toute l'habileté et la patience de M. Dauvergne. Je lui ai entendu dire que lorsqu'il le conduisit à Longchamp, il était si lassé de son extrême vivacité, qu'il désirait presque de s'en délivrer, et qu'il pensait que l'animal succomberait aux violents exercices de cette journée. En arrivant à l'École Militaire, l'animal se coucha sans manger, l'écuyer le fit couvrir de paille, en disant : il ne passera pas la nuit. Mais le lendemain, il le vit aussi ardent que la veille, frappant du pied, la tête haute et hennissant à grand bruit pour demander son avoine.

Le prince de Nassau, si connu par son caractère entreprenant et par sa haute valeur, avait un superbe cheval Persan. Je crois impossible de se figurer un plus bel animal. On disait

qu'il avait coûté 30,000 fr. Ce prix est sans doute exagéré ; mais il prouve l'idée qu'on avait de sa beauté. Le prince le mit pendant quelque temps entre les mains de M. Dauvergne, pour le corriger d'un léger défaut. Étant un jour au manège, il remarqua un cheval Barbe, en tête des autres chevaux, qui ne faisait que sauter, piaffer ; l'élève qui le montait ne pouvait le faire avancer. Le prince s'écria : il faudrait que mon Persan donnât bien de l'avance à ce cheval, s'ils couraient ensemble : pas autant que vous croyez, répondit M. Dauvergne. Cette réponse parut singulière au prince. Il insista. Chacun soutint son opinion, et enfin ils convinrent d'en faire l'essai. M. Dauvergne qui devait monter le Barbe, exigea que la course se fît à quatre heures du matin, parce qu'il ne voulait pas se donner en spectacle. Un jockey anglais devait monter le Persan. Je ne me rappelle pas combien de tours du Champ-de-Mars furent assignés. Je présume que l'écuyer exerça son cheval plusieurs jours d'avance. Mais je n'en suis pas certain.

Le jour assigné, un grand nombre d'ama-

teurs et surtout d'Anglais s'y rendirent. C'était dans un beau jour d'été. Les ducs de Bourbon et d'Orléans, depuis l'*Égalité,* s'y trouvèrent aussi.

L'écuyer monta le Barbe avec son équipage ordinaire, la selle à la française; pendant toute la course, il se tint toujours à côté du Persan, et l'on voyait bien qu'il ne cherchait pas à le dépasser. Au dernier tour, le jockey se servit un peu de la cravache; mais l'écuyer trouvait dans ses jambes des aides suffisantes. Quand il fut près du but, quatre sauts vigoureux dépassèrent le Persan, et l'écuyer rendant la main et donnant alors de l'éperon à un cheval d'une extrême finesse, atteignit rapidement le but. On fut bien étonné de ce succès. Les amateurs de la manière anglaise n'en revenaient pas. M. Dauvergne avait toujours soutenu, que toute chose égale d'ailleurs, un cheval conduit avec finesse, par une main légère, sans aucune saccade, sans ces mouvements irréguliers de la main qu'occasionnent les coups de cravache, devait avoir l'avantage sur un cheval conduit différemment. Il a démontré son opinion dans

les notes que m'a remises son neveu, le chevalier de Bongars, et que je ferai peut-être imprimer quelque jour. Je me souviens d'avoir entendu dire à M. Dauvergne, qu'il fut très fatigué d'un vent violent, augmenté par la rapidité de la course et qu'il en conçut quelque inquiétude.

Cette course fut pendant plusieurs jours le sujet des conversations de Paris et de la cour ; car c'était le temps où commençait la mode des courses de chevaux et des paris à l'anglaise. On ne pouvait parler de cette course, sans parler du lieu où elle s'était faite, de l'École Militaire. Cela inspira au comte d'Artois, depuis Charles x, le désir de visiter cet établissement. Nous le vîmes brillant de jeunesse et de beauté, à l'âge de seize ans. Que nos destinées sont cachées dans une nuit profonde ! et combien il eût été impossible alors de prévoir les malheurs qui attendaient ce prince et ses frères ! Il examinait avec intérêt une école qui devait être, croyait-on, une pépinière de bons officiers pour l'armée. On pensait que cette armée serait le soutien du trône. Mais,

en s'occupant de ce qui pouvait être utile sous un rapport, on ne songeait pas à ce qui était nuisible : on ne voyait pas les germes de dissolution qui commençaient à éclore; et le gouvernement, endormi dans une douce sécurité ne songeait pas à les étouffer. Par une inconséquence bizarre, en même temps qu'on dépensait beaucoup d'argent pour former des militaires, le roi et les princes paraissaient toujours en habit de ville, ils portaient si rarement l'uniforme, que ces instants pouvaient être comptés.

Quand nous fûmes instruits du jour où le prince devait venir à l'École Militaire, nous ne pensions pas à autre chose; chacun se figurait, à sa façon, le cortège qui devait l'accompagner. Les uns disaient : il viendra sans doute à cheval, accompagné du ministre de la guerre et de plusieurs maréchaux de France; d'autres disaient, il sera sûrement à la tête d'un escadron de gardes-du-corps; non pas, disaient ceux-ci, il n'y a que le roi qui puisse être accompagné par les gardes-du-corps. On se récriait, on disputait : Oh! disait l'un, que je voudrais le

voir à la tête des chevaux-légers! c'est un si beau corps! un troisième, et moi à la tête des grenadiers à cheval. Ce sujet de conversation était intarissable; nos jeunes imaginations ne tarissaient point sur le prince et sur le bonheur que nous attendions d'une visite que nous désirions depuis long-temps. Nous apprenons tout-à-coup qu'il est arrivé dans la cour du gouverneur, dans un carrosse à six chevaux, précédé seulement d'un coureur à cheval; qu'il va traverser à pied touts les bâtiments qui le séparent de nous, et arriver dans la cour des Etudes, où nous étions. Nous entrons aussitôt dans nos classes, en poussant des cris d'étonnement et de regret. Quoi! nous ne prenons pas les armes? nous ne sommes pas en bataille pour le recevoir? Qu'on se figure des jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, touts fils et neveux d'officiers de touts grades, touts destinés à l'état militaire, et l'on concevra les sentiments qui nous agitaient.

Je vois encore ce jeune prince dans une École Militaire, en habit de soie vert-pomme, brodé en or et en argent mélangés, la *grecque* et les

en s'occupant de ce qui pouvait être utile sous un rapport, on ne songeait pas à ce qui était nuisible : on ne voyait pas les germes de dissolution qui commençaient à éclore; et le gouvernement, endormi dans une douce sécurité ne songeait pas à les étouffer. Par une inconséquence bizarre, en même temps qu'on dépensait beaucoup d'argent pour former des militaires, le roi et les princes paraissaient toujours en habit de ville, ils portaient si rarement l'uniforme, que ces instants pouvaient être comptés.

Quand nous fûmes instruits du jour où le prince devait venir à l'École Militaire, nous ne pensions pas à autre chose; chacun se figurait, à sa façon, le cortège qui devait l'accompagner. Les uns disaient : il viendra sans doute à cheval, accompagné du ministre de la guerre et de plusieurs maréchaux de France; d'autres disaient, il sera sûrement à la tête d'un escadron de gardes-du-corps; non pas, disaient ceux-ci, il n'y a que le roi qui puisse être accompagné par les gardes-du-corps. On se récriait, on disputait : Oh! disait l'un, que je voudrais le

voir à la tête des chevaux-légers! c'est un si beau corps! un troisième, et moi à la tête des grenadiers à cheval. Ce sujet de conversation était intarissable; nos jeunes imaginations ne tarissaient point sur le prince et sur le bonheur que nous attendions d'une visite que nous désirions depuis long-temps. Nous apprenons tout-à-coup qu'il est arrivé dans la cour du gouverneur, dans un carrosse à six chevaux, précédé seulement d'un coureur à cheval; qu'il va traverser à pied touts les bâtiments qui le séparent de nous, et arriver dans la cour des Etudes, où nous étions. Nous entrons aussitôt dans nos classes, en poussant des cris d'étonnement et de regret. Quoi! nous ne prenons pas les armes? nous ne sommes pas en bataille pour le recevoir? Qu'on se figure des jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, touts fils et neveux d'officiers de touts grades, touts destinés à l'état militaire, et l'on concevra les sentiments qui nous agitaient.

Je vois encore ce jeune prince dans une École Militaire, en habit de soie vert-pomme, brodé en or et en argent mélangés, la *grecque* et les

boucles de cheveux bien poudrées, une bourse noire derrière la tête, et sous le bras le chapeau à plumet blanc. Nous admirions sa beauté et sa bonne grace. Mais il nous aurait plus enchantés, il aurait laissé des traces plus profondes dans notre esprit, s'il était venu en uniforme et à cheval. Nous savions que dans les cours de Vienne et de Berlin, on était toujours en uniforme. Il vit toutes les classes avec attention, les salles d'armes, le manège. Nous prîmes ensuite les armes; nous exécutâmes quelques manœuvres devant lui; et quand je commandais mon peloton, quand je le saluais en défilant devant lui, je ne prévoyais pas qu'un jour, après ses proscriptions et les miennes, il m'honorerait d'une bienveillance personnelle. Le prince remarqua à la suite du bataillon un élève couvert d'une bure grossière des pieds à la tête. Il en demanda la cause. On lui dit la faute; elle était fort grave. Il parut touché de tant d'ignominie qui couvrait une figure aimable et intéressante. Il adressa des paroles de consolation au jeune coupable; il l'exhorta à se bien conduire quand il aurait l'honneur

de servir le roi, et il demanda sa grace qui fut accordée. L'instant d'après, l'élève reparut en uniforme, adressa ses remercîments au prince, et lui jura une reconnaissance éternelle. Tout cela fut très convenable et d'un ton remarqable, car il avait beaucoup d'esprit; il exprima très bien ses regrets, ses promesses et sa vive reconnaissance. Le prince en parut frappé; il sembla prêt à lui donner quelque marque de bonté, mais il hésita, il s'arrêta : il se rappela sans doute qu'il n'avait aucune autorité, qu'il ne pouvait rien, qu'il n'était là que dans une vaine représentation. Longues années après, j'ai rappelé cette circonstance au prince : il n'avait pu l'oublier. A seize ans, on est fortement touché des scènes de cette espèce; elles ne sortent plus de la mémoire.

Peu de temps après, nous vîmes le roi de Danemarck. Après avoir visité toutes les parties de l'Ecole, il passa dans les salles où nous étions à table. Il s'arrêta dans la première, prit un morceau du plat appelé bouilli, et dit en nous regardant : cela peut se manger, mais ce n'est pas bon. Ce prince annonçait toutes

On doit regretter qu'il n'ait pas écrit un cours complet d'équitation, il n'a laissé que des fragments. En 1825, le chevalier de Bongars, son neveu, très bon écuyer et ancien officier des carabiniers, où il avait contribué à l'enseignement des principes de son oncle, eut la bonté de m'envoyer ces fragments. Je les mis en ordre, et je demandai à M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, de les faire imprimer à l'imprimerie royale. Je ne pus l'obtenir, et j'en eus beaucoup de regrets. Deux ans après la révolution de 1830, les chefs de l'école de cavalerie de Saumur ont publié un ouvrage dans lequel ils ont fait l'éloge des principes de M. Dauvergne.

Dans les premiers temps de l'établissement de l'École Militaire, M. Dauvergne alla chercher des chevaux en Espagne. Comme il les conduisait en France, il rencontra dans les Pyrénées un chaudronnier qui se livrait au désespoir; il avait acheté un cheval Andaloux d'une telle vivacité, qu'il ne pouvait le conduire. En vain il ne lui avait donné qu'une très faible nourriture, ce cheval ne voulait rien souffrir

sur lui; il jetait touts les ustensiles et les balots dont on le chargeait. M. Dauvergne l'acheta. Ce cheval a été fameux à Paris. Quand il fut assez dressé pour supporter la selle et le cavalier, M. Dauvergne qui le montait seul, le conduisit à Longchamp dans un de ces jours de la semaine sainte, où un nombre immense de voitures et d'hommes à cheval se rendait à cette abbaye que la révolution a détruite. L'usage de cette espèce de promenade s'est conservé, mais ce n'est plus le même concours de personnes, ni la même magnificence des équipages. Le grand écuyer étonna tout le monde sur ce cheval fougueux qui, toujours au galop, courait par bonds et par sauts, le feu sortant de ses narines et couvert d'écume. On ne parlait que de lui dans Paris et à la cour. Cet animal étonnant était le sujet de toutes les conversations, et Louis XV désira de le voir. Le jour fixé, le roi fut reçu au manège dans une tribune ornée de tentures. L'écuyer manœuvra son cheval pendant plus d'une heure, au son d'une musique militaire. Il le fit passer entre les piliers, toujours au galop, en figurant

les qualités d'un roi. On a raconté dans le temps, que de retour dans sa capitale, et pendant une fête, un très grand lévrier danois se jeta sur lui pour le caresser, et le renversa sur le parquet. Sa tête porta avec une telle violence, qu'il fut atteint, dit-on, d'une maladie mentale dont je crois qu'il n'a jamais guéri. On sait que, dans le dernier siècle, le peuple danois, lassé des troubles toujours renaissants d'une constitution libre, conféra au roi le pouvoir absolu, et renonça à toutes les assemblées politiques. Depuis ce temps, le Danemarck est gouverné avec sagesse, et jouit d'une liberté individuelle que détruit souvent dans d'autres états la prétendue liberté politique.

Aujourd'hui, en 1837, on assure que le roi actuel de ce pays, pénétré des *belles* et dangéreuses idées du siècle des lumières, a donné aux Danois une espèce de constitution écrite, ils en recueillent déjà les fruits par l'embarras des finances; mais on assure que l'ordre des paysans et celui de la bourgeoisie, qui avaient demandé avec le plus d'instance que le roi reprît l'ancienne autorité de la couronne sont

très mécontents du nouveau changement. La plus grande preuve peut-être que les hommes aient donné de leur faiblesse, c'est la manie des princes d'écrire ce qu'on appelle une constitution comme on écrit un livre. Aucun peuple de l'antiquité n'a eu cette bêtise, et nous voyons que ces livres sont un sujet interminable de dispute, et sont touts détruits, les uns après les autres.

Nous vîmes aussi Gustave III, roi de Suède. Il était en deuil, il venait d'apprendre la mort du roi son père. Il avait toutes les qualités d'un grand monarque. *L'Histoire Universelle* écrite par des auteurs anglais, lui donne le titre de Grand. Il le méritait bien alors; mais depuis la révolution française, on a dû apprécier plus encore l'inestimable présent du ciel, dans un roi qui dompte les factieux par son courage et son habileté et qui préserve sa patrie d'un affreux bouleversement.

Il avait la plus belle des vertus, le courage d'esprit, son caractère était magnanime, il avait le grand avantage pour un roi d'être éloquent. De retour dans ses états, il fut envi-

ronné des plus grands périls; la noblesse suédoise était en révolte ouverte contre l'autorité royale. Le feu de la discorde était allumé et nourri par les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie. N'oublions jamais que toutes les fois que des germes de division commencent à paraître dans un pays, ils sont augmentés et enflammés par les ambassadeurs étrangers; c'est ce que nous avons vu pendant notre triste restauration.

Le grand Gustave III, au milieu des dissensions les plus terribles, combattit le Danemarck et la Russie, sur terre et sur mer. Il ressaisit le pouvoir royal dans deux diètes orageuses; il affermit en même temps les privilèges d'une noblesse, qui l'avait violemment attaqué. Tout cela se passait en 1788. L'année suivante, Louis XVI, qui aurait dû suivre un si grand exemple ou du moins en profiter, se plongea lui-même par une conduite contraire, dans un abîme effroyable.

Aucun monarque ne mérita plus que Gustave le titre de *Grand,* que lui ont décerné les historiens anglais. Témoin et acteur dans notre

révolution, éclairé par une expérience de 50 ans, je ne puis prononcer, sans une profonde vénération, le nom de ce grand monarque.

Ce prince était accompagné de quatre ou cinq officiers d'une taille haute, et de cette beauté suédoise si remarquable. Il était petit et n'était pas beau ; mais sa tête élevée, et son regard d'aigle nous frappaient. Nous avions entendu parler confusément de l'espèce de captivité, dans laquelle on avait retenu son père, et de la peine qu'il aurait à monter sur un trône dégradé. Cette situation dangereuse nous pénétrait du plus vif intérêt pour ce prince; nous le comtemplions avec avidité, et tout iguorans que nous étions de l'état de la Suède, nous dissertions hardiment sur ce qu'il devait faire et sur ce qu'il ferait ; car nous étions raisonneurs. Je suis maintenant convaincu, par mes souvenirs et mon expérience, que toutes ces coûteuses instructions publiques n'aboutissent qu'à former des raisonneurs et à les disposer à la mutinerie.

Nous avions eu d'abord, pour nous commander et nous exercer aux manœuvres un officier

de réputation, M. le chevalier de Kéralio. Il avait publié un ouvrage de tactique très estimé. Il y expliquait des manœuvres qui lui paraissaient, ainsi qu'à beaucoup d'autres officiers, plus simples et plus rapides que celles qui étaient en usage. Il nous les faisait exécuter, et dans les jours d'exercice public, beaucoup de militaires de tout grade venaient les voir et raisonnaient à perte de vue sur ces manœuvres.

On ne pouvait contester les talens et la science militaire de M. de Kéralio; mais pendant la guerre où il s'était distingué, il avait reçu plusieurs blessures, dont une fort grave était à la gorge, et le gênait un peu en commandant. Mais il n'avait pas moins la voix très forte, il articulait parfaitement touts les mots qu'il prononçait. On admirait la manière claire et précise, dont il expliquait d'avance les manœuvres qu'il annonçait. Les élèves, flattés de l'intérêt que les spectateurs portaient à ces manœuvres, l'écoutaient avec la plus grande attention, et se faisaient un plaisir de bien les exécuter. Souvent, quand elles étaient terminées, des officiers

généraux venaient lui adresser leurs félicitations.

Tout cela excitait la rage de cette puissante divinité, qu'on appelle la jalousie; on saisit le prétexte d'une prétendue difficulté de prononcer les commandements; on ajouta la nécessité de nous apprendre les manœuvres de l'ordonnance. Prétexte ridicule, car nous les exécutions très facilement. Mais celles de M. de Kéralio nous attachaient, excitaient notre attention, et développaient le génie de ceux des élèves qui pouvaient en avoir pour la guerre. On le remplaça par un officier très ignorant, mais qui, d'une voix belle et sonore, ravissait les oreilles des hommes qui ne pouvaient étendre leurs idées, au-delà des manœuvres de l'ordonnance.

Si vous sondez toutes les parties quelconques qui dépendent du gouvernement, vous trouverez partout de petites passions et des intrigues victorieuses des talents et des vues élévées. Nous l'avons vu sous la restauration, et il a fallu que le trône s'écroulât sous les mains d'une imbécile médiocrité.

M. de Kéralio aurait dû être notre grand

instituteur ; sa conversation nous en aurait plus appris que touts les livres.

Avant qu'il fût éloigné de nous, car on l'en éloigna véritablement, il nous entretint un jour des guerres de Louis XIV. Il nous expliquait de la manière la plus claire la mémorable, j'oserai dire la miraculeuse campagne de Turenne, en 1673. Il entra dans les plus grands détails sur les quatre premières batailles du grand Condé, Rocroy, Fribourg, Nortling et Lens. Il nous faisait voir les obstacles immenses que ce prince eut à surmonter, la résistance opiniâtre des ennemis, et comment il faisait tout, et se trouvait partout. Je n'oublierai jamais le ton persuasif de M. de Kéralio, quand il nous peignait ce prince, à Rocroy, surmontant pour aller à l'ennemi des difficultés qui paraissaient invincibles aux autres généraux ; comment, vainqueur à l'aile droite, il apprit tout-à-coup que son aile gauche était battue, accablée, et poursuivie par un ennemi victorieux. Je vois encore M. de Kéralio, s'arrêtant, et nous demandant ce que nous pensions de la résolution que dût prendre le prince ; nous hésitions dans

nos réponses. Il nous dit : Vous allez entendre la manœuvre la plus extraordinaire ; ce prince si impétueux, poursuivant l'ennemi vaincu, s'arrêta tout-à-coup, rallia sa cavalerie, osa passer à sa tête derrière l'infanterie ennemie, qui n'avait pas encore combattu, et tomba sur l'aile victorieuse des ennemis : et comme sa présence ramena nécessairement notre aile vaincue et la rallia au combat, les ennemis furent écrasés. Le prince se porta aussitôt sur le centre des ennemis ; et dans un moment où ce centre paraissait demander à se rendre, il fit sur le prince une décharge à laquelle on ne conçoit pas qu'il ait pu échapper.

M. de Kéralio fit passer en nous sa profonde admiration ; il nous frappa surtout en nous parlant de la journée de Lens, parce que Condé la commença par une retraite. C'était ainsi que nous aurait toujours instruit M. de Kéralio, si l'infâme jalousie n'avait rendu ses talents inutiles. Je causais un jour avec le général Marescot, mon camarade à l'École Militaire, et qui fut inspecteur général du génie sous Napoléon. Il me rappela cette conversation de M. de Ké-

ralio. Il en était aussi pénétré que moi. Il me raconta que le général Bertier, depuis vice-connétable, lui ayant dit un jour : « Nous valons bien les Turenne et les Condé. » Il lui répondit : « Il faut attendre que la postérité mette chacun à sa place. »

M. de Bongars, lieutenant de *roi* de l'École, avait conçu un plan qui aurait charmé les élèves, en les instruisant. Il voulait que dans la belle saison, ils marchassent militairement, comme s'ils étaient devant l'ennemi, qu'on leur fît prendre des positions, qu'on leur en montrât les avantages et les inconvénients. Ils auraient couché sous des tentes portées sur des chariots. Formés en escouades, ils auraient eu l'argent de leur nourriture à dépenser, comme les soldats, et auraient été assujétis aux mêmes règles. On les aurait conduits dans les lieux célèbres par des batailles, et on leur aurait expliqué par quelles causes les batailles avaient été gagnées ou perdues. Les élèves qui montaient au manége, auraient fait le service de la cavalerie, leurs chevaux auraient été soignés par les palefreniers ordinaires.

Le bataillon serait entré dans les places fortes, en aurait visité les fortifications et appris à les connaître. Envoyés à la découverte pendant la marche, les commandants des détachements auraient rendu compte de ce qu'ils auraient vu et observé.

On aurait ainsi formé des militaires; on les aurait fortifiés par ce genre de service pratique, et surtout en les enlevant pendant la belle saison à cette oisiveté des classes, à cette monotonie d'occupation sédentaire que les peuples de l'antiquité n'ont point connues, qui nous accablait du fléau le plus terrible, du poids de l'ennui.

Cette monotonie, cet ennui, qui pesait sur des jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, altérait leur santé. Une très mauvaise nourriture se joignait à cette cause : M. Macmahon, premier médecin de l'école, en sortit tout-à-coup, en laissant une lettre dans laquelle il déclarait au gouverneur qu'il abandonnait ses fonctions, parce qu'il voyait beaucoup d'élèves livrés à des maladies, dont il ne pouvait empêcher les causes. Cette sortie et cette

lettre mirent tout en émoi. Un ordre du ministre le fit rentrer à l'école ; mais l'ennui continua d'accompagner la mauvaise nourriture.

Le plan de M. de Bongars aurait fortifié les corps et égayé les esprits, deux choses principales auxquelles tout doit être subordonné dans l'éducation de la jeunesse. Mais ce plan ne pouvait être adopté, dans un temps où l'on ne connaît pas d'autre instruction que celle des livres, laquelle amène l'ignorance des choses positives, des choses qu'il faut savoir. M. de Bongars avait traduit Végèce, et l'avait accompagné de notes très instructives.

Si son plan avait été adopté, et si un homme tel que M. de Kéralio avait dirigé l'instruction pratique en campagne et sur les lieux mêmes, il aurait formé de bons officiers, parmi ceux des élèves à qui la nature avait donné des dispositions pour l'art de la guerre.

Au lieu de cette véritable instruction militaire, on imagina de nous exercer à ce qu'on appelle une petite guerre; on partageait les élèves en deux parties commandées par deux anciens officiers. Cela se faisait les dimanches

seulement. Un jour, une partie fut renfermée dans le jardin de Grenelle et le défendit contre l'autre partie ; il était entouré de murs élevés, les portes furent fermées. Il arriva que le vieux officier qui commandait les assiégés monta sur une brèche de la muraille, et adressa des paroles de défi au commandant des assiégeants. Celui-ci s'échauffa, fit venir des échelles, et nous montâmes à l'assaut. Mais, dans cette partie de la muraille, les assiégés avaient amassé un grand nombre de grosses pierres qui étaient tombées de la muraille démantelée. Ils montaient sur cet amas de décombres, et, de là, se trouvant au niveau des assiégeants, touts luttaient corps à corps et cherchaient à se renverser. L'acharnement augmentait. Barbaste, vieux officier gascon, qui commandait les assiégeants, était le plus animé; il pressait l'assaut; une échelle renversée avait entraîné plusieurs élèves. Quelques-uns étaient blessés; mais rien ne l'arrêtait, et les suites du combat auraient été très fâcheuses, si le commandant des assiégés n'avait eu la prudence de faire battre la retraite. Ce genre de guerre ne pouvait produire que du mal, et ne nous apprenait rien. C'était bien différent

des manœuvres de M. de Kéralio et du plan de M. de Bongars.

Barbaste avait en tête un ancien capitaine de grenadiers du régiment de Piémont, nommé Martineau. Celui-ci avait la réputation d'un homme d'une rare intrépidité qui s'était signalée dans toutes nos guerres. Barbaste et lui étaient doublement rivaux, parce que celui-ci avait servi dans Navarre, et l'autre dans Piémont. Ces deux régiments étaient rivaux de gloire depuis peut-être plus d'un siècle. Leurs exploits nous étaient souvent racontés par ces deux officiers. C'était à qui ferait briller davantage les hauts faits d'armes de son régiment. Cette rivalité de gloire , toujours subsistante, provenait des noms donnés aux régiments. Je doute qu'elle puisse durer long-temps et produire les mêmes effets entre des corps, qui ne sont désignés que par leurs numéros, entre le douzième et quinzième de ligne. Dans nos derniers temps, le général Lamarque s'est servi avec raison de cette expression : La série froide et insignifiante des numéros.

Ce brave Barbaste, plein encore du feu de

la jeunesse, était borgne, il nous contait qu'après la bataille de Fontenoy, mourant de faim, il avait commandé une omelette dans un village voisin; forcé de s'écarter un instant, il trouve à son retour, un grenadier d'un autre régiment, qui mangeait tranquillement son omelette. Il apprend que le soldat avait employé les menaces pour l'avoir. La faim et l'orgueil le mettent en fureur; il tire son épée, le grenadier son sabre; il reçoit un coup de pointe dans l'œil. Ainsi, disait-il, avec son accent gascon, le brave Barbaste, qui avait échappé à tant de périls, et qui revenait glorieux de Fontenoy, n'est point blessé en combattant pour son roi, et reçoit une blessure cruelle, en combattant pour une omelette.

M. de Monteynard, devenu ministre de la guerre, présidait un conseil de guerre qui se tenait aux Invalides, pour la fameuse affaire de M. de Bellegarde, officier-général d'artillerie. Après une séance, il arriva tout-à-coup à l'École-Militaire, où personne ne l'attendait. Il se fit conduire dans les réfectoires, où nous étions à table. L'intendant et le contrôleur,

promptement avertis, arrivèrent en grande hâte. C'était un jour maigre; nous avions du saumon salé qui avait un goût rance, et des haricots blancs, mal accommodés, vieux, et qui avaient presque touts de petits trous, effet et preuve de leur vétusté. Le ministre fut indigné. Des élèves qu'il interrogea lui dirent que c'était très mauvais, et lui firent remarquer que le mélange d'eau et de vin, qu'on appelait abondance était aussi très-mauvais, qu'il était contenu dans des vases d'étain, dégoûtants par leur saleté, et qu'ils avaient fait une révolte générale pour obtenir qu'on leur donnât de l'eau pure dans des carafes propres. Ces demandes et ces réponses se faisaient devant l'intendant et le contrôleur qui venaient d'arriver. Interrogé sévèrement par le ministre, l'intendant convint de la mauvaise qualité des haricots, et ajouta qu'on avait donné ordre d'en acheter à Soissons, et qu'on les attendait. Cette réponse niaise indigna le ministre. — Il fallait, Monsieur, les demander plutôt; et puisque vous ne les avez pas reçus, il fallait en acheter à Paris. Ignorez-vous qu'on en vend dans les marchés

de Paris ? Ce ne sera pas la dernière visite que je ferai ici, et je saurai bien empêcher que de tels abus se renouvellent. Il se trompait. Peu de jours après, il fut renvoyé du ministère, et notre nourriture resta la même.

Parmi les anciens officiers attachés à l'école, nous avions un frère de M. Dauvergne. Il avait fait cette guerre terrible du Canada, qui fut le théâtre de tant de courage, de succès et de revers, et qui finit par enlever à la France cette immense et belle contrée, où nos premiers établissements dataient du règne d'Henri IV. Cet officier, blessé dangéreusement à une jambe, fut envoyé en France, et arriva à Brest. Le mal augmentait et annonçait la gangrène. Les médecins avaient condamné le malade au régime le plus sévère. La diète prolongée l'avait affaibli, il était exténué. D'autres officiers, logés dans la même maison, mangeaient dans une chambre à côté de la sienne. L'odeur des mets le tira de son accablement. Il se fit transporter auprès des convives ; il leur avoua qu'il était fortement tenté par l'odeur d'un pigeon grillé. Ses camarades l'engagèrent à manger un

peu. Il digéra fort bien, dormit après ce petit repas, mangea les jours suivants et s'en trouva très bien. Ses camarades, voyant ses forces revenir, l'engagèrent à se rendre à Paris, et à profiter du départ d'un officier qui lui offrait une place dans sa voiture. Le grand air et la nourriture qu'il prit pendant le voyage le fortifièrent encore plus. Il se mit entre les mains d'un chirurgien célèbre, M. Pibrac.

M. Pibrac, le félicita d'avoir abandonné la diète sévère qui le conduisait à la mort par la faiblesse.

Lorsque Louis xv fut assassiné par Damiens, les médecins et chirurgiens balancèrent sur l'état de la blessure, et parurent craindre qu'elle ne fût très grave. Pibrac seul prononça ouvertement qu'elle était très légère, et que le roi serait promptement guéri. L'évènement prouva qu'il avait bien vu, et cette prompte guérison augmenta sa réputation.

Ce chirurgien travailla l'os de la jambe, en ôta toutes les parties viciées et gangrénées, il le guérit entièrement. Il en résulta que l'os fut comme travaillé à jour et présentait une

espèce de découpure. Touts les intervalles étaient remplis touts les jours de charpie. Cette cure passa pour une merveille. Pibrac, premier chirurgien du roi, l'était aussi de l'École-Militaire. Souvent, lorsqu'il y venait, il amenait des hommes de l'art, auxquels il montrait la jambe de M. Dauvergne. Il en était fier, j'ai entendu plusieurs fois cet officier nous raconter toutes les circonstances de cette heureuse guérison, en nous montrant sa jambe, qu'on ne pouvait voir sans étonnement. Il marchait très bien et long-temps; il nous accompagnait dans nos promenades demi-militaires. Sa guérison lui servait de texte pour parler contre la diète trop sévère. Si je n'avais pas mangé, disait-il, je n'aurais pu aller à Paris; je serais mort à Brest.

Un élève, nommé Limoges, présenta au même chirurgien un grand sujet de soins et d'observations. On le disait descendu des anciens comtes de Limoges. Il était arrivé au collége de la Flèche en sabots et en bonnet de laine. Plus d'un pauvre gentilhomme, déterrés dans le fond d'une province, étaient arrivés

dans cet équipage. Les intendants avaient reçu l'ordre de rechercher ces familles tombées dans la misère. Limoges se plaignait d'un mal de genou continuel. M. Pibrac et les chirurgiens n'y voyaient rien qui pût causer la douleur continuelle dont il se plaignait. On l'accusait de paresse et d'une opiniâtre persévérance à ne point travailler. Après plus d'un an de souffrances, le mal, caché si long-temps, commença à se manifester au dehors. L'élève tomba dans le marasme, et succomba. Après sa mort, M. Pibrac réunit plusieurs habiles chirurgiens ; ils examinèrent, disséquèrent, discutèrent, conclurent que c'était un phénomène; et les académies entendirent un savant rapport. Cet exemple prouve que les malades peuvent connaître mieux leurs maux que l'habileté des médecins, et qu'il ne faut pas dédaigner des plaintes, dont on ne voit pas la cause.

Nous vîmes une autre maladie, aussi persévérante, mais heureusement guérie. Un élève ne voulait point travailler, était toujours à l'infirmerie, et semblait accablé d'une maladie

intérieure. Un de ses parents, guidon de chevaux-légers, charge qui coûtait, je crois, quatre à cinq cent mille livres, eut le malheur de recevoir un outrage, dont nos mœurs exigent une réparation sanglante. Il n'eut pas le courage de la demander. L'offense et la faiblesse étaient publiques; Paris et la cour en retentissaient. L'offensé devait perdre et sa place et l'espérance d'épouser une riche héritière, dont la main lui était promise. La famille obtint l'agrément de la place pour un autre membre de la famille; mais il n'aurait pas été reçu, si l'outrage, rejailli sur toute la famille, n'avait pas été vengé.

Une dame arriva tout-à-coup à l'école, dans un bel équipage, demanda le jeune homme. On lui apprit qu'il était à l'infirmerie, et on l'y conduisit. En le voyant pâle, maigre, elle poussa un cri douloureux. — Mon Dieu! dans quel état vous êtes? Nous comptions sur vous : je vois bien qu'il n'y faut plus penser. Touts ces mots entrecoupés n'instruisaient pas le jeune homme; il interrogea sa tante, et apprit la funeste aventure de son parent, et ce qu'on

aurait attendu de lui, si sa santé lui avait permis de profiter de la triste circonstance qui lui offrait une belle place et une riche et belle héritière. Le jeune homme, en écoutant ce récit, s'enflamma, grandit et assura, d'une voix ferme, qu'il était prêt, qu'on pouvait compter sur lui. Je ne suis pas malade; je meurs d'ennui; on veut que je sois toujours à l'étude; on me dit des choses que je ne comprends pas. Mais faites-moi sortir; en huit jours, j'aurai retrouvé mes forces. Je vous promets qu'on sera content de moi.

Sa tante fut ravie de l'entendre. Elle avait l'ordre du ministre de la guerre, pour le faire sortir de l'école. Son paquet fut bientôt fait. Il partit dans le ravissement de la joie. Peu de jours après, il se rendit, avec l'offenseur, dans les Pays-Bas, et là, en présence de plusieurs témoins, un combat opiniâtre, l'épée à la main, satisfit à l'honneur du nom et de la famille. Il eut la place et la jeune et belle héritière, et il se porta bien.

Nous avions eu un autre exemple des effets produits, sur des caractères ardents, ou indé-

pendants, par cette instruction claustrale, qu'ils ne peuvent supporter. Le fils du célèbre maréchal de Lowendal ne put jamais se plier à cette application. On fut obligé de demander sa sortie au ministre. Sa mère, veuve du maréchal, arriva dans un carrosse à six chevaux, et l'enleva, avec un air offensé et des paroles dédaigneuses sur les chefs de l'école. Il entra au service, fut colonel, et se distingua dans la guerre d'Amérique.

Un autre élève, nommé Cherval, était de la même classe que moi; il nous étonnait par son opiniâtreté en toutes choses; d'une constitution très sèche, les cheveux crêpus, de petits yeux pleins de feu; il avait une force extraordinaire, dont il abusait souvent. Il avait pris de l'ascendant sur touts les professeurs; ne s'occupait point des choses qu'on nous enseignait, et ne faisait que ce qu'il voulait. Son père, officier-général et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, voulut le faire entrer dans un régiment de cavalerie. Il répondit qu'il n'y ferait rien, qu'il voulait aller en Amérique, dans les Indes, partout où il pourrait se montrer. Entré d'a-

bord dans un régiment d'infanterie, il se fit nommer dans l'un de ceux qui passèrent en Amérique; et tout-à-coup, enflammé d'ardeur pour le service de la mer, il obtint, je ne sais comment, d'entrer, comme officier auxiliaire, sur une frégate. C'est ainsi qu'on nommait des officiers pris dans la marine marchande, et qu'on incorporait dans la marine royale. Il se trouva sur une frégate du dernier rang, dans un combat sanglant contre une frégate anglaise très supérieure. Touts les officiers furent tués. Il prit le commandement, et eut le bonheur de sauver la frégate. En arrivant à Brest, il écrivit au ministre sur un informe morceau de papier : « Je ne sais point rendre de compte. » Tout ce que je puis vous dire, c'est que sans » moi, votre frégate était..... » Au lieu du mot *perdue,* il avait écrit un mot d'une énergie militaire, familier aux soldats et aux marins. Des dépêches, arrivées en même temps que son billet, avaient peint son intrépidité et ses habiles manœuvres. Le ministre, après les avoir lues au roi, lui montra l'étrange billet, qui le fit beaucoup rire. Il ordonna son avancement.

Cherval, promu à un grade dans la marine royale, excita la jalousie de quelques officiers. Forcé de se battre plusieurs fois, il eut toujours une telle supériorité sur ses adversaires, qu'on vît bien qu'il fallait le laisser jouir tranquillement de la récompense de ses services. La campagne suivante, la frégate sur laquelle il combattait fut prise par des forces supérieures. Plusieurs officiers furent tués. Sa valeur fut encore remarquée ; le commodore anglais le conduisit à Londres et le présenta au roi.

Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples semblables; pourquoi ne parlerais-je pas du maréchal de Saxe, qui, dans son enfance, pour échapper à ses pédagogues, sauta par-dessus les murs d'un parc, s'enfuit dans la campagne, et qu'on ne put ramener qu'en lui promettant un cheval. Tous ces exemples et bien d'autres prouvent que souvent des jeunes gens, dont le caractère indépendant ne peut s'assujétir à l'enseignement des écoles, s'instruisent eux-mêmes des choses auxquelles la nature les a destinés, fortifient leur caractère et deviennent des hommes. D'autres, au contraire, faciles à

se plier à toute espèce de joug, saisissent avec plaisir les idées qu'on leur présente, parce qu'ils n'en ont point qui leur soient propres. Ceux-là passent pour des hommes instruits. Ils composent cette masse d'hommes faibles et médiocres qui ont fait la révolution et touts ses malheurs, les princes, les ministres, et cette foule de députés qui, dans toutes nos assemblées, ou s'absentaient des séances, ou votaient contre leur opinion. Ces hommes sont le fléau des sociétés humaines.

Quelques élèves étant réunis chez le marquis de Timbrune, gouverneur de l'école, plusieurs dames s'y trouvèrent avec madame de Romans, célèbre alors par sa beauté et par la faveur dont elle avait joui auprès de Louis XV. Elle remarqua le chevalier de P***. le considéra attentivement, et dit à M. de Timbrune : Voilà un jeune homme qui a des passions bien ardentes. Elle ne se trompait point. A peine dans le monde, il enleva une femme, courut dans toute l'Europe, se rendit à Constantinople, où des aventures romanesques le mirent dans un grand péril. Il osa revenir en France.

Une assemblée de famille obtint du gouvernement de l'enfermer à la Bastille. Il y était le 10 août 1789, quand ce fort, défendu par quelques vieux Invalides, se rendit à des factieux, dont la seule force était dans la terreur qui saisissait toutes les autorités. M. Delaunay, gouverneur, fut livré au peuple. Il avait toujours eu les plus nobles procédés envers P*** Ce prisonnier ne le quitta pas un instant, le défendit, et s'exposa à la rage du peuple enivré d'un succès facile. P*** blessé en défendant son bienfaiteur, le vit arracher de ses bras et lâchement assassiner. Les ames passionnées, trop souvent entraînées dans le désordre, conservent en secret des vertus aussi ardentes que leurs passions. Tel était ce jeune homme, dont l'œil perçant d'une femme avait reconnu le feu intérieur qui brûlait son ame.

Pendant le carême, on appelait un prédicateur étranger, quoique nous eussions quatre docteurs de Sorbonne attachés à l'Ecole. En 1774, nous vîmes arriver l'abbé Fauchet. Il avait prêché devant le roi, et il avait obtenu une bonne abbaye. Nous apprîmes qu'avant de

commencer ses sermons, il avait dit chez le gouverneur que nous étions très irreligieux, et qu'il nous dirait des vérités sans ménagement. Les élèves ne s'entretenaient plus que de cette courageuse résolution, ct se préparaient au combat. Dès le premier sermon, les uns dormaient, ronflaient; les autres criaient : *Young*, *Young!* parce qu'ils croyaient reconnaître des imitations de ce sombre auteur anglais, dont la traduction, par Le Tourneur, avait pénétré, je ne sais comment, parmi nous. Comme capitaine d'une compagnie, je fus obligé de me lever, d'appeler les dormeurs et les interrupteurs par leur nom, et de les exhorter au silence. Ce mouvement était général : deux cents jeunes gens se moquant ouvertement d'un prédicateur, c'était un vrai scandale. Les tribunes étaient remplies d'une société choisie, curieuse de l'entendre, et attirée aussi par son projet annoncé de nous convertir. Il avait une belle figure, une voix sonore et retentissante; et, comme il prodiguait les images et les expressions recherchées, il avait la réputation d'être éloquent.

Tout ce tapage le déconcerta; mais au lieu de continuer son discours avec une froide tranquillité, il s'échauffa beaucoup trop, car il était naturellement violent, comme il le prouva pendant la révolution. Sa chaleur, sa déclamation augmentèrent le mauvais effet déjà produit par son éloquence, qu'il rendait foudroyante, autant qu'il pouvait. Mais au lieu de continuer le tapage, les élèves se bornèrent à dormir en silence. Toutes les têtes allaient à droite, à gauche, tombaient en avant, en arrière, les unes sur les autres. Il prouva bien qu'il n'avait pas la véritable éloquence qui consiste à parler suivant les lieux, les temps, les personnes et les circonstances. Quelques phrases dites avec politesse, exprimant un regret modéré de ne pas fixer l'attention de cette jeunesse, auraient suffi pour la ramener à lui. Il oubliait trop qu'il parlait à des jeunes gens qui recevaient une éducation militaire et qui devaient entrer dans les armées. Il ne prêcha que cette seule fois. Il se prononça fortement dès 1788, en faveur des principes révolutionnaires les plus extrêmes, adopta la constitution civile du clergé,

fut nommé évêque du Calvados et député à l'assemblé législative en 1792. Il parla et vota comme les Girondins et fut avec eux conduit à l'échafaud. Dans sa prison il rétracta ses erreurs religieuses et politiques entre les mains d'un prêtre, qui a publié cette rétractation. Elle n'était point faite secrètement. Quand il nous prêchait si malheureusement, je n'imaginais pas en protégeant son éloquence religieuse contre mes camarades, que je combattrais un jour son éloquence politique dans une seconde assemblée nationale, digne de la première par sa profonde ignorance, et plus digne encore de la troisième par sa tendance à la plus épouvantable anarchie.

Je ne sais pourquoi on avait appelé ce prédicateur étranger. Nous en avions deux que nous aimions beaucoup. L'un, l'abbé Gallard, d'une santé délicate, ne prêchait jamais pendant plus d'une demi-heure; il ne nous entretenait que de nos devoirs, comme sujet du roi et comme militaires. Il nous exhortait au courage; sa morale était douce, affectueuse; on l'écoutait dans un profond silence.

L'abbé Tailler, depuis grand-vicaire de

Saintes, parlait plus long-temps, mais toujours aussi de nos devoirs. Il était très éloquent; sa voix était belle, sonore, très agréable; et cependant, par une disposition singulière de son organe, au milieu de la prononciation la plus harmonieuse, on entendait tout-à-coup un son d'une fausseté qui faisait peine. Il osa un jour traiter la question délicate du duel; il s'appuya sur la demande que lui en avaient faite plusieurs élèves; il s'étendit beaucoup sur les terribles circonstances qui pouvaient placer un homme entre le duel et le déshonneur. Il était instruit des promesses signées de leur sang, que des élèves s'étaient données mutuellement, de se battre, quand ils seraient sortis de l'école. Il parla fortement contre ces duels anticipés, leur prodigua même le ridicule, dans des termes ménagés délicatement. Il satisfit tous les auditeurs par la manière dont il traita ce sujet, si difficile pour un prédicateur.

L'abbé Clémenceau ne nous parlait que de mystères et de dogmes. Il dissertait théologiquement; il se jetait dans des arguties maladroites, dont on se servait pour détruire ce qu'il vou-

lait établir. Il nous accablait d'un profond ennui, et l'on dormait sans malice à ses sermons.

Le quatrième docteur, l'abbé Genêt, passait pour un homme très savant dans l'histoire. Il la faisait entrer un peu par force dans ses sermons. Il était lourd et pesant de la voix, du style et du maintien. Quand nous voulions le désigner, nous prononcions ce membre de phrase qu'il répétait souvent : *Et l'empire romain, commencé sous Auguste, s'écroula sous Augustule.*

Un jeudi, jour de récréation, nous faisions une promenade militaire dans la plaine de Grenelle. Nous arrivâmes au lieu où Louis XV, après avoir chassé, se disposait à monter en voiture. Il nous aperçut et s'avança vers nous. Nous marchâmes de son côté en colonne, et quand nous fûmes à une distance convenable, nous nous mîmes en bataille et nous présentâmes les armes. Il nous joignit aussitôt, et parut fort content de notre petite manœuvre. Un bataillon de jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, avait quelque chose d'intéressant. Les capitaines étaient à la tête; il leur parla,

les interrogea sur leurs noms, leurs familles, et sur l'arme à laquelle ils se destinaient. L'un d'eux, nommé Perresty, arrêta son attention. C'était un très bel homme. Le roi apprit qu'il montait très bien à cheval, et dit à un seigneur qui l'accompagnait : Vous direz au ministre de la guerre de le placer dans le corps des carabiniers. Il remarqua que les capitaines avaient deux épaulettes d'argent, que les autres élèves en avaient d'argent, de soie et argent, de laine rouge, et un petit nombre de bure. Il se fit expliquer la cause de ces différences. Elle venait de la conduite. Un élève très hardi sortit un peu de son rang, et sembla vouloir lui adresser la parole. Le roi jeta les yeux sur son épaulette rouge, et lui demanda son nom. Après l'avoir appris, il témoigna un léger mécontentement. Le roi avait remarqué ses épaulettes rouges, et il fut sans doute mécontent de voir cette épaulette qui venait de lui être désignée comme peu honorable, s'avancer seule et sortir des rangs pour lui parler. Il nous dit adieu et monta en voiture. Nous fûmes frappés de sa belle figure, dont les traits étaient bien

conservés Mais son teint était d'un jaune cuivré, et ne paraissait pas annoncer une bonne santé.

Le beau régiment des gardes-françaises manœuvrait souvent dans le Champ-de-Mars, qui appartenait à l'école, et nous assistions quelquefois à ses grandes manœuvres. Il était commandé par le maréchal de Biron, qui en était aimé et respecté. Ce corps, autrefois la terreur de Paris, était devenu, sous la main du maréchal, l'appui de la sécurité publique. Le marquis de Sausaye, qui en était lieutenant-colonel, avait une voix d'une étendue extraordinaire. Souvent il défendait de répéter ses commandemens, et quand il disait : *Vous partirez à ma voix,* elle retentissait dans tout le Champ-de-Mars. Dans les instants de repos, il avalait, disait-on, un œuf frais non cuit, afin de conserver sa voix.

Les officiers de ce régiment portaient un esponton, espèce de pique très longue. Quand ils étaient à la tête du régiment, le bras droit étendu et l'esponton à la main, cette ligne présentait un aspect guerrier et majestueux. Lors-

qu'ils défilaient, ils saluaient en baissant l'esponton plusieurs pas d'avance, ôtaient leurs chapeaux, passaient ainsi devant la personne qu'ils saluaient, remettaient leurs chapeaux, et relevaient l'esponton. Tout ce mouvement avait un effet noble et respectueux qui frappait les spectateurs. Nous en étions enchantés, et nous aurions touts voulu servir dans ce régiment, à cause de l'esponton.

Avec cette arme, un officier pouvait se mettre en ligne parmi les soldats, et combattre l'ennemi avec plus d'avantage que le soldat avec la baïonnette; à plus forte raison avait-il plus d'avantage qu'avec cette faible épée dont il est armé aujourd'hui, et qui paraît si ridicule quand il défile en tenant la pointe dans les deux premiers doigts de la main gauche.

Monsieur, comte de Provence, qui fut depuis Louis XVIII, venait d'être nommé par Louis XV grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare. Par l'antique institution de cet ordre, outre les grands-croix et commandeurs, cet ordre avait de simples chevaliers. Monsieur tint un grand chapitre, dans lequel il nomma les

principaux membres de l'ordre et de simples chevaliers novices. Vingt furent choisis parmi les élèves de l'École militaire, de l'âge de dix-sept à dix-huit ans. Je fus du nombre.

La cérémonie se fit à Versailles, dans la chapelle du château. Elle fut magnifique. Monsieur aimait la représention. Il remarqua que j'avais deux épaulettes d'argent; il en demanda la cause, et apprenant que j'étais capitaine d'une compagnie d'élèves, il m'autorisa à porter la croix pendant le temps que je devais rester encore à l'École militaire. Après le dîner, nous fûmes présentés aux princes et princesses de la famille royale. Louis XV vivait encore; il mourut peu de temps après, le 10 mai 1774.

Peu de mois avant, nous avions vu au Champ-de-Mars une grande revue de la maison militaire du roi. Les gardes-du-corps, les gendarmes de la garde, les chevaux-légers, les deux compagnies de mousquetaires, les grenadiers à cheval, les cent-suisses, le régiment des gardes suisses étaient réunis. Rien n'était plus magnifique. M. de Saint-Germain, ministre de la guerre sous Louis XVI, les supprima, excepté

les gardes-du-corps, dont il diminua le nombre. Il y avait de la maladresse à chercher l'économie dans la diminution de la splendeur du trône. Les hommes qui observaient la marche des événemens, sentirent les conséquences de cette suppression ; mais un ministre qui n'était que militaire, ne pouvait avoir des vues étendues sur les choses qui font la grandeur et la décadence des monarchies. On voit par tout ce qui précède, quelle était l'instruction donnée à l'Ecole Militaire. On avait oublié deux choses principales. La première devait tendre à former des officiers. Mais excepté les leçons très courtes que nous donna M. de Kéralio par ses manœuvres, et la leçon encore plus courte qu'il ne pût nous donner qu'une seule fois, sur Turenne et Condé, je ne crois pas qu'on ait songé un seul instant à nous donner même une faible idée de l'art de la guerre.

La seconde chose essentielle devait être de former des hommes, d'élever les caractères, d'ennoblir les esprits. Il aurait fallu nous donner une idée juste de la monarchie sous laquelle nous devions vivre, que nous devions défen-

dre, et nous pénétrer de touts les devoirs que cette situation nous imposait, et revenir souvent sur les grandes maximes de l'honneur. Il aurait fallu aussi nous parler de notre conduite dans la société, de ce qu'on appelait sous Louis XIV le *savoir-vivre*, et, dans toutes ces leçons, nous inspirer une noble confiance en nous-mêmes. Peut-être aussi fallait-il nous prémunir d'avance contre cet amour des nouveautés qui se montrait ouvertement, et commençait à ébranler toutes les anciennes maximes. Mais qu'on était éloigné de ces pensées! Je ne me souviens pas d'avoir entendu, pendant quatre années, un seul mot relatif à ce que je viens de dire. Je dois excepter le sermon de M. Tailler sur le duel. J'excepterai aussi les conseils, nécessairement trop rares, que donnait M. Dauvergne aux élèves qui suivaient le manège. Cet excellent homme ne négligeait aucune occasion de déployer devant nous cet esprit porté au bon, au grand, et qui le faisait admirer et chérir de touts ceux qui le connaissaient.

Je dois dire aussi que M. de Bongars com-

posa une lettre qu'il adressait aux élèves, sous le nom de ses camarades; elle contenait sur le monde, sur le *savoir-vivre*, et sur nos devoirs particuliers, les maximes que lui avait apprise sa longue expérience; la lettre était écrite du style le plus simple et le plus persuasif.

Il me la donna, j'en fis plusieurs copies, je regrette bien, qu'il ne l'ait pas fait imprimer, et je suis bien faché d'avoir perdu la copie que je m'étais réservée.

Il eut la bonté de faire pour moi un chose inusitée. Mon père était à Paris, très malade de la goutte; M. de Bongars me conduisit chez lui, dans sa voiture, et témoigna à ma famille le plus vif intérêt sur la santé de mon père. Il était âgé de plus de 80 ans; il avait d'abord servi dans les chevaux-légers, il avait monté la garde chez Pierre-le-Grand, empereur de Russie. Il aimait à nous en parler.

Malgré les distinctions honorables, dont je jouissais à l'école militaire, j'étais accablé d'un profond ennui. Après onze ans passés dans les écoles et les colléges, il m'était permis de désirer le terme d'une si longue période claus-

trale; ce jour si désiré arriva enfin, je fus placé sous-lieutenant dans le régiment de la Sarre, dont le duc de la Rochefoucault était colonel, et mon oncle lieutenant-colonel, brigadier des armées du roi, et ensuite maréchal-de-camp. De-là vint ma destinée. J'avais un goût décidé pour la cavalerie, si j'y étais entré, j'y serais resté pendant la révolution, j'aurais été tué, ou je serais parvenu aux premiers grades de l'armée.

En sortant des écoles, j'étais l'homme que la nature avait fait, j'avais une très faible instruction; je la devais à moi-même, jamais je n'avais pu m'assujétir aux régles, aux préceptes, excepté pour les exercices du corps que j'aimais beaucoup. Touts mes professeurs m'ont inspiré le plus grand dégoût, excepté celui de la cinquième et de la seconde classe au collége de la Flèche. L'indépendance de mon caractère m'a suivi toujours et partout; mais les distinctions dont j'ai joui à l'Ecole Militaire, prouvent que je savais mettre des bornes extérieurement à cette indépendance; elle n'en n'était que plus forte dans le fond de

mon cœur, et je me rappelle parfaitement les mouvements continuels qui m'agitaient dans ma longue prison claustrale. Je ne sais à quoi je me serais porté, sans une certaine force de caractère, que je devais à la nature. Peut-être ce récit inspirera-t-il quelques réflexions à ces parents qui croient avoir rempli touts leurs devoirs, en plaçant leurs enfants dans les colléges et les pensions, et en les abandonnant à des impressions qui peuvent dénaturer leurs caractères.

Je suis convaincu que si les hommes en général ont été si petits pendant la révolution, et si inférieurs aux femmes par le courage de l'esprit et les lumières du bon sens, cela vient de l'éducation actuelle. C'est elle qui a perdu nos trois derniers rois, c'est elle qui leur a donné de si faibles ministres. Si l'on compare ces rois à ceux qui les ont précédés pendant huit siècles, on trouve que ceux-ci étaient auprès d'eux, des prodiges dans l'art de gouverner, c'est-à-dire de conserver et de fortifier leur autorité.

Parmi les élèves de l'École Militaire, mes camarades, je vois surtout le général de Hédouville qui s'est honoré par la pacification de la Vendée; le général Marescot, inspecteur général du génie; le chevalier de Bohan, très distingué dans la cavalerie et qui a fait un excellent ouvrage sur cette arme; le vicomte de Séran, colonel du génie; Parmarolle, général de cavalerie; Danglard, général de cavalerie; Champagnie, ministre des affaires étrangères sous Bonaparte; Malvaut de Vaumorant, officier de marine; il commandait une frégate au moment de la révolution, il en resta le commandant indépendant, et promena sur toutes les mers avec gloire, pendant plusieurs années, le pavillon blanc; le marquis de Fortia, de l'académie des belles-lettres, auteur de plusieurs beaux ouvrages de l'art de supputer les dates, d'un traité sur l'immortalité de l'ame et sur les principes de la loi naturelle, d'une dissertation savante sur Homère. Au collége de la Flèche, il obtenait

toujours touts les prix de sa classe, il a fait un très grand nombre d'ouvrages d'une érudition aussi étendue que profonde, sur toutes les parties des sciences humaines.

CHAPITRE III.

Départ de l'École militaire. — Arrivée au régiment; tenue militaire; toilette des officiers et soldats. — Dégoût causé par les minuties. — Le duc de Glocester à Metz. — Anecdotes.

Lorsque je sortis de l'école militaire, je fus reçu chez un oncle qui demeurait à Paris. C'était le plus honnête homme et le meilleur parent. Mon régiment était à Metz; il me dit que pour m'y rendre, il fallait retenir une place à une voiture, qu'on appelait le Coche. Lorsque j'appris qu'en marchant du matin au soir, elle ne faisait que dix lieues par jour, toujours au pas de ses lourds chevaux, je de-

mandai vainement à mon oncle de me laisser faire la route à pied; je verrais les provinces, les villes, que je traverserais; je me faisais une image charmante de cette manière de voyager; j'en ai toujours eu la même idée, et c'est elle sans doute qui me détermina si promptement à voyager ainsi pendant la terreur, résolution qui m'a sauvé. Qu'on se figure l'ennui d'une lourde voiture qui semblait ne devoir jamais arriver; je faisais bien la plus grande partie de la route à pied, mais ce n'était pas la même chose que si dans une entière liberté, je me serais arrêté où j'aurais voulu, et j'aurais visité ce que je voulais voir.

Je fus très étonné de rencontrer dans une voiture si populaire, un comte, colonel à la suite d'un régiment de hussards; j'avais aussi pour compagnon un ecclésiastique. Le colonel et lui ne cessaient de parler économie politique, c'était alors la mode; tout le monde était économiste; et les mille absurdités que débitait cette secte, s'enfonçaient dans toutes les têtes. Tout est mode en France, on était devenu grave et penseur, on ne s'entretenait que de

philosophie, d'économie politique, surtout d'humanité et des moyens de rendre heureux le bon peuple. Ces deux dernières choses étaient dans toutes les bouches ; on aurait bien étonné touts ces discoureurs, en leur disant : dans peu d'années tout sera détruit par vos belles maximes, et la France sera couverte de prisons et d'échafauds sanglants.

Arrivé à Metz, je fus logé dans le pavillon des officiers supérieurs, sur la grande place. Ma chambre était vis-à-vis celle de mon oncle. Je trouvai en lui un bon parent, mais d'une excessive sévérité. Sa figure, son air, ses paroles, tout était sévère en lui. Il avait la réputation d'un bon officier. Dans la guerre de sept ans, un combat très chaud, à Cassel, vit périr ou blesser dangereusement presque touts les officiers supérieurs de la brigade de Navarre. Mon oncle, major de ce régiment, eut le commandement, et fit une retraite qui fut regardée comme une très belle action militaire, elle fit sa réputation.

Il avait l'esprit vif et hardi; au camp de Compiègne, sous Louis XV, il avait loué un

superbe cheval de manège pour les derniers jours. Lorsqu'il défilait devant le roi, à la tête du régiment, le cheval eut peur de la musique, et recula. Mon oncle s'écria d'une voix forte : Comment! pour mes vingt louis par jour, tu ne me laisseras pas saluer le roi mon maître! en même temps il lui enfonça les éperons dans le flanc, et le fit partir. Ce mot fit fortune, on le répétait dans le camp, et le soir même, le roi le lui rappela. Il était grand joueur d'échecs et de trictrac, et aux états de Bourgogne, il faisait toujours la partie du prince de Condé, gouverneur de la province et président des états.

Il n'y avait point alors de gouverneur de la province de Lorraine et des trois évêchés. Le marquis de Conflans commandait à Metz. C'était le plus bel homme que j'aie vu. On pouvait avoir une plus belle figure et de plus belles formes; mais on ne pouvait avoir un plus bel ensemble. Ses manières, sa démarche étaient nobles et imposantes, sans la moindre affectation. Quand il venait à la parade se placer à la tête des officiers de la nombreuse garnison,

touts les regards s'attachaient sur lui, et ne pouvaient s'en détourner.

Il avait une grande réputation de bravoure. Dans les dernières années de la guerre de sept ans, il était colonel d'un régiment de hussards. Un colonel de pandours autrichiens très brave et renommé par sa force, fatiguait continuellement l'armée française par ses courses. M. de Conflans l'envoya défier à un combat singulier; ils se battirent au sabre, en présence des deux armées. Ce combat ressemblait à ceux que nous voyons dans les poètes anciens. M. de Conflans reçut un coup de sabre à l'épaule gauche; mais aussitôt il déchargea sur son adversaire un si furieux coup, qui partait de l'épaule droite et continuait sur la poitrine, qu'il l'étendit par terre, baigné dans son sang. Le blessé mourut deux heures après.

M. de Conflans était très adroit à touts les exercices du corps. Il fit un singulier pari dans la capitale; il paria de faire environ deux lieues à cheval et toujours au trot, en tenant un verre rempli de vin, jusqu'à une distance convenue des bords du verre; il gagna le pari. Sa répu-

tation de bravoure et de beauté avait attiré pour en être témoin, un monde infini. Les femmes surtout s'empressèrent de célébrer sa victoire.

Quand on a observé le prestige de cette noblesse extérieure, qu'on remarquait dans M. de Conflans, quand on se rappelle que par là, Louis XIV imposait le respect et l'admiration, combien ne doit-on pas gémir de voir tout cela négligé et même entièrement oublié dans l'éducation des princes! si la nature ne leur a pas accordé ce don d'un extérieur de dignité, c'est une raison de plus pour ne pas les laisser s'habituer à des manières peu convenables. On a pu voir avec peine celles d'un prince, rempli d'ailleurs de belles qualités. On ne pouvait se défendre d'une impression désagréable pour soi, défavorable pour lui.

M. de Conflans fut le premier qui, plusieurs années après, fit couper touts ses cheveux autour de la tête. Il parut ainsi à la cour, et Louis XVI dit qu'il n'y avait que le marquis de Conflans qui pût s'y montrer d'une façon si contraire aux usages. Plût au ciel que ce prince eût étendu sur des changements importants la

réflexion que lui suggérait un changement de coiffure.

M. de Conflans fut aussi le premier qui parut dans une loge, à la Comédie-Française, habillé d'un frac brun boutonné. L'usage avait toujours été d'y paraître en habit de ville avec les dentelles et l'épée; c'est ainsi que peu à peu tout changeait à la cour et dans la société. L'infortunée reine contribua à ces changements extérieurs par un goût de simplicité bien louable en lui-même, mais funeste dans ses effets, parce qu'il introduisait un changement important dans un moment où tout, sans exception, se portait à des changements de toute espèce. Dans des temps semblables, il faut savoir s'arrêter. On fut étonné de voir la reine se promener à Trianon, et passer dans les cours et les corridors dans l'habillement du matin le plus simple; quelques personnes prévoyaient les inconvénients de ces innovations, et disaient que dans une nation aussi légère, aussi inconsidérée, il fallait se garder de tout ce qui pouvait altérer ou changer les choses qui contribuaient à la dignité de

la couronne et de la famille royale; ces personnes n'étaient pas écoutées.

Le premier jour que j'assistai à la parade, un capitaine du régiment de Navarre, m'ayant considéré attentivement, me dit : Vous êtes certainement le fils du chevalier de Vaublanc, mon ancien camarade. Sur ma réponse affirmative, il me sauta au cou, m'embrassa tendrement, et me présenta aux autres capitaines qui avaient servi avec mon père. Ce furent des embrassades et des félicitations les plus aimables. Écrivez-lui, me disaient-ils, tout le plaisir que nous avons à voir son fils. Rappelez-lui, me disait le premier, les manchettes de dentelles que je lui ai prêtées pour monter la garde chez le maréchal de Saxe, et qu'il me rendit toutes déchirées. Des dentelles, des vestes brodées, chamarrées d'or ou d'argent, sous l'uniforme, n'empêchaient pas nos officiers de gagner des batailles avec ce maréchal.

Le marquis de Stainville, qui depuis fut célèbre, sous le nom de duc de Choiseul, étant colonel du régiment de Navarre, voulut y faire beaucoup de changements. Les anciens officiers

lui résistaient. Dans ces temps, la discipline militaire s'alliait à une noble indépendance. L'ancienne habitude de se battre sans motif et sans raison avait disparu, mais on était toujours très sévère sur les choses que l'on croyait contraires à l'honneur; on ne souffrait d'un supérieur ni un mot, ni un geste offensant, et plus d'un colonel s'était présenté de bonne grace à une réparation exigée, et avait reçu des coups d'épée d'un inférieur. Ces mœurs militaires se sont perdues insensiblement, et j'ai vu des officiers courber la tête devant des paroles et des gestes, qu'ils n'auraient pas soufferts dans les temps dont je parle.

M. de Choiseul, qui dès-lors avait cette volonté décidée qu'il a montrée depuis dans le ministère, voulait deux choses : forcer d'anciens officiers à se retirer, et engager d'autres plus jeunes à prendre leurs places. Il aurait dû penser que d'après l'esprit de corps de ces temps, un officier ne pouvait promettre d'avance de prendre la place d'un camarade plus ancien.

Un jeune lieutenant refusa formellement

cette proposition. Le colonel en fut irrité, il le montra probablement par des termes peu mesurés, et cet officier crût, ainsi que ses camarades, d'après l'esprit du temps, qu'il devait en obtenir satisfaction. Ce fut à Paris qu'il la demanda. Il attendit le colonel en différents endroits sans pouvoir le joindre, et se détermina très imprudemment à une démarche un peu trop vive, chez le marquis de Stainville père de M. de Choiseul, qui demeurait dans sa maison. M. de Stainville, ambassadeur dans je ne sais quelle cour, était alors à Paris. On peignit cette démarche comme une offense faite à la dignité d'un ambassadeur, et l'officier reçut l'ordre de se rendre à la citadelle de Besançon. Sa prison fut très agréable, parce que l'action qui l'y amenait, était approuvée de touts les militaires. Le commandant de la citadelle n'ayant pas reçu l'ordre de tenir son prisonnier renfermé, le laissa recevoir des visites et les rendre dans la ville. Les dames partageaient l'opinion des militaires, et très chaudement, comme il arrive souvent, en sorte que le jeune

homme eût beaucoup d'agréments dans sa prison.

J'ai raconté cette brouillerie et ses suites, parce qu'elle fait connaître les mœurs militaires de ces temps. Elles ont changé, et j'aurai peut-être des choses bien différentes à raconter. Je ne connais rien qui soit plus digne d'attention que ces changements insensibles qui ont altéré le caractère de la noblesse française. C'est elle qui la première a contribué à une révolution, à laquelle le peuple n'aurait jamais pensé, si les mœurs des hautes classes de la société n'avaient pas changé. Sans doute, il y avait bien des choses à blâmer dans nos anciennes mœurs, mais elles avaient une chose fondamentale. Chacun était fier de sa position, et la défendait avec vigueur. Il en résultait un balancement qu'on n'apercevait pas alors, dont on ne voyait pas les conséquences, et que nous n'apercevons maintenant que par des souvenirs semblables à ceux que je rappelle.

Lorsque le jeune homme retourna au régiment, il trouva les choses changées. M. de Choiseul avait cherché l'affection des officiers

et l'avait conquise facilement. Il reçut le prisonnier avec beaucoup d'égards et lui dit qu'il voulait être son ami. Il fut toujours le même envers lui.

Les capitaines de Navarre me comblèrent de prévenances et d'affection, ils m'invitèrent à dîner. La guerre de sept ans, le grand Frédéric, le maréchal de Saxe, fournissaient une ample matière à la conversation. L'un des capitaines racontait avec une précision admirable les choses dont il avait été témoin.

Le régiment de la Sarre dans lequel je servais, avait conquis ce nom par une belle action. Il avait passé cette rivière à la nage sous le feu d'une batterie de canon qui le foudroyait. Il avait enlevé cette artillerie et l'avait tournée contre l'ennemi qu'il mit totalement en fuite. Il obtint l'honneur d'avoir plusieurs de ces pièces à la suite du régiment. Le comte de Pair le commandait alors. Les officiers et les soldats rappelaient souvent avec fierté cette belle action et la transmettaient à leurs successeurs. Vous savez que César avait donné à plusieurs légions des noms comme une récompense.

L'un de ces officiers avait fait la guerre du Canada, guerre terrible par l'âpreté du climat, l'acharnement des deux nations rivales et le concours des sauvages qui alors étaient nombreux. Les anciens capitaines qui avaient fait cette guerre aimaient à raconter les événements dans lesquels ils avaient été acteurs.

J'entendais souvent avec le plus vif intérêt, raconter les exploits du comte de Montcalm et la sanglante bataille de Québec, où périrent les deux généraux français et anglais, Montcalm et Wolf. Le chevalier de Granet, languedocien, plein d'esprit, toujours gai, chantant, buvant, nous ravissait par le récit de ce qui lui était arrivé personnellement. Prisonnier à la bataille de Québec, il avait été conduit en Pensylvanie, et placé chez un bon fermier qui avait deux filles très belles. Il nous contait leur simplicité, leur innocence, l'extrême liberté qu'elles lui permettaient; toutes les chambres ouvertes le jour et la nuit, leurs promenades dans les forêts, leurs jeux, leurs courses, toujours dans la plus entière liberté. Il nous racontait, d'une manière touchante et comique à la fois, la naï-

veté de ces jeunes filles, leurs attentions, leur amitié même pour lui, ses tentations, ses remords d'être seulement tenté, les reproches qu'il se faisait, ses combats, ses victoires, et combien elles étaient pénibles. Il eut d'autant plus de peine à résister, qu'étant arrivé avec deux blessures dans cette retraite, il était soigné et pansé par ses belles hôtesses. Il répétait souvent : « Je jure Dieu que ce libertin de Granet est sorti pur et sans reproche de ces terribles combats. La bataille de Québec n'était rien auprès, je m'y lançais comme un lion ; mais dans ces autres combats, il fallait toujours faire retraite. »

Ce brave homme était grand buveur et dans les repas de corps, lorsqu'il fallait soutenir l'honneur de son régiment, en mettant sous la table le rival d'un autre régiment, c'était Granet qu'on opposait ; il conservait toujours sa tête jusqu'à la fin du combat, et lorsque son rival était abattu, il chantait sa victoire d'une voix forte. Il eut un jour pour antagoniste un officier suisse qui passait pour le plus redoutable buveur de ces temps. La victoire balança

long-temps entre Granet et lui ; on commençait à trembler pour Granet, lorsqu'on s'aperçut que le Suisse avait sous la table un baquet, et qu'il se donnait ainsi une facilité que ne permettaient point les lois du combat. Cela fut regardé comme une déloyauté sans exemple. De la surprise on passa aux reproches et aux paroles dures. Les épées auraient été tirées, si le vin n'avait pas ôté les forces ; les épées restèrent dans le fourreau, parce que les paroles expiraient sur les lèvres. Il fallut aller se coucher. Le régiment suisse, à qui on donnait le repas de corps, partit le lendemain de grand matin. Sans cette heureuse circonstance, il y aurait eu plusieurs duels.

Cette passion de la victoire, le verre à la main, commençait à s'éteindre, lorsque j'entrai au service. Elle reparaissait cependant de temps en temps.

Quelques années après que le marquis de Conflans eut laissé le commandement de Metz, il passait la belle saison à sa terre de Vaudreuil en Normandie. Elle était voisine du château de Navarre, qui appartenait au duc de Bouil-

lon. Il s'y trouvait souvent des Anglais, grands buveurs; et alors M. de Conflans soutenait contre eux l'honneur des buveurs français. Il était toujours vainqueur. Le combat fini, il retournait à Vaudreuil pendant la nuit, tandis que les autres convives étaient portés dans leurs lits. J'ai entendu conter à l'abbé de Faudoas, qu'étant à Vaudreuil, il avait accompagné M. de Conflans dans ces orgies; que lorsqu'il s'en retournait, les tristes effets du vin commençaient à se faire sentir dans la voiture, et qu'ensuite il se mettait au régime le plus sévère, et ne buvait que de l'eau pendant huit jours. De semblables victoires étaient sans doute suivies de tristes regrets. Mais pour connaître à quel point nous étions dégénérés, il faut lire dans les lettres du marquis de Coulange les scènes bachiques qui se passaient chez le duc de Wirtemberg.

On a fait un conte sur M. de Conflans. On a dit qu'après son voyage en Russie, on avait rapporté à l'impératrice Catherine qu'il faisait entendre qu'il était très bien avec elle, et que l'impératrice avait répondu : C'était impossi-

ble, car il a toujours été ivre pendant tout le temps qu'il a passé dans mon empire.

Il était à la maison de campagne de l'évêque de Blois, M. de la Laurencie, deux dames semblaient être rivales à cause de lui. On apporta au prélat, pendant le dîner, une rose d'une beauté rare; il la fit passer de main en main. M. de Conflans l'admirant à son tour, un des convives lui dit de l'offrir à la plus belle. Il était placé entre les deux rivales. Il hésita un moment, et la mit tout-à-coup dans le gouleau de sa bouteille. Une des deux dames s'évanouit.

Il avait beaucoup d'esprit. Ce fut lui qui fit cette fameuse réponse à l'archevêque de Paris. Il venait de témoigner son indignation de l'étrange service d'un chevalier de Saint-Louis qui portait la queue de la longue soutane de l'archevêque. Le prélat lui dit qu'il avait eu un Conflans pour caudataire. « Je le crois, répondit brusquement M. de Conflans, ils ont été quelquefois assez gueux pour tirer le diable par la queue. »

Il mourut subitement à Vaudreuil, en se lavant les mains. On fut bien étonné de trouver

dans sa bibliothèque des livres grecs et latins, dont les marges étaient chargées de notes de sa main dans ces deux langues.

En sortant des écoles, je croyais aller à la jouissance d'une liberté, restreinte seulement par les devoirs. Je me trompais. Je fus entouré de minuties de toute espèce, qui me poursuivaient toute la journée et m'accablaient de dégoût, parce que j'en voyais le ridicule et non la nécessité. En toutes choses, surtout dans les arts, nous apercevons promptement ce qui est nécessaire, et nous le supportons, malgré ses inconvénients. Ainsi, l'art de la guerre demande impérieusement une discipline sévère. On s'y soumet sans murmure. Mais il n'exige pas que le soldat soit astreint dans sa toilette à une uniformité ridicule et même dégoûtante. Les cheveux étaient alors relevés des deux côtés au-dessus des oreilles, et tirés ainsi en l'air avec une telle force, que la peau en était ridée. Ils formaient une grosse boucle, attachée avec des épingles noires, plaquée contre la tête, couverte de suif et de mauvaise poudre blanche. Les cheveux, relevés derrière la tête, au-des-

sus de la nuque du cou, dont ils tiraient la peau, formaient un gros catogan, cimenté aussi d'un amas de graisse et de poudre, et attaché au milieu par une corne noire qui l'enveloppait. Je ne crois pas que le mauvais goût lui-même ait jamais imaginé rien de plus hideux que tout ce placage malpropre, et surtout cette corne noire. L'officier n'avait d'autre différence dans sa coiffure, que la pommade odorante au lieu du suif.

Ajoutez à tout cela un habit blanc, sur lequel il était presque impossible d'éviter les taches. Il fallait alors l'envoyer chez le dégraisseur, qui le rapportait tout couvert de céruse; en sorte qu'un officier de cavalerie, dont l'habit était bleu, ne pouvait s'approcher d'un fantassin tout blanc, sans courir le risque de voir son habit blanchi, ce qui forçait le cavalier à s'éloigner un peu du fantassin.

Né avec un certain goût pour le dessin et ses formes élégantes, que j'ai conservé toute ma vie, j'avouerai, peut-être un peu à ma honte, que je souffrais de cette ridicule toilette. La première fois qu'un perruquier du régiment

m'orna de ces grosses boucles tiraillées en l'air, je ne pus me souffrir si malproprement défiguré. Je fis venir un perruquier de la ville, et je me fis coiffer d'une manière aussi naturelle qu'il me fut possible, malgré la division de nos cheveux en trois parties, et cette ridicule poudre blanche.

Quand je parus à la parade, on me trouva un peu extraordinaire. C'était manquer à la tenue militaire.

Les officiers d'infanterie avaient seuls ainsi les cheveux collés autour de la tête. Ceux des régimens de cavalerie étaient coiffés un peu plus naturellement.

C'était une chose bizarre que cet attachement à la poudre blanche, que nous avons vu durer si long-temps; son invention est plus singulière encore. J'ai lu que, sous Louis XIII, un jour de carnaval, on vit des religieuses en voiture, coiffées en cheveux couverts de poudre blanche. Elles se promenèrent ainsi dans Paris. J'ignore si quelqu'un put croire alors qu'on prendrait un jour cette poudre, qu'il serait impossible

de se soustraire à cette mode bizarre, et qu'elle deviendrait même un devoir militaire.

On ne s'arrêta point là. On voulut paraître avoir beaucoup de cheveux. On grossissait le catogan par de faux cheveux ou beaucoup de poudre. Les officiers de cavalerie et d'état-major qui portaient la queue, la grossissaient et l'alongeaient par une fausse queue. La queue étant devenue de mode, même sans l'habit militaire, on porta le ridicule au point de mettre parmi ses cheveux une peau d'anguille remplie de son. C'était une vraie démence. Les dames du chapitre de Saint-Louis de Metz avaient imaginé de se moquer ouvertement des porteurs de ces masses de cheveux. Quand elles voulaient dire qu'un homme était un sot, elles disaient qu'il avait de beaux cheveux; elles le disaient souvent au personnage même qu'elles ridiculisaient, et se donnaient ainsi le plaisir de dire à un homme qu'il était un sot.

J'entendis un jour un officier débiter de fades complimens à une jeune et jolie chanoinesse. Elle dit à ses amies: « Regardez donc comme Monsieur a de beaux cheveux. » Il

répondit qu'il n'en avait point en grande quantité, et cela était vrai. Mais elles lui soutinrent qu'il avait les plus beaux cheveux du monde, et jouirent ainsi du plaisir malin de lui dire en face qu'il était un sot.

Je ne crois pas que l'on puisse mettre aux plus grandes choses plus d'importance qu'on en mettait alors à toutes ces toilettes sales et dégoûtantes. C'était une belle chose que d'assujétir un soldat à dépenser une partie de sa pauvre solde en mauvaise poudre, mauvaise pommade. Ma coiffure m'attira beaucoup de reproches; mais on finit par me laisser tranquille. Quand on apprit que M. de Conflans, n'ayant plus de commandement, avait paru à la cour et au spectacle, avec ses cheveux coupés autour de la tête, cela fit naître la question de savoir si cette coiffure ne serait pas plus propre, plus militaire, et moins dispendieuse que le ciment qui collait la tête de nos soldats. C'était le sujet de toutes les conversations dans les régiments et même à Paris; parmi les officiers. On dissertait sans fin; et comme le sujet était borné, on répétait néces-

sairement les mêmes raisonnements; mais toujours avec la même chaleur et la même gravité. Les conservateurs du ciment poudré répétaient avec complaisance : « Cette coiffure force le soldat à se peigner touts les jours ; sans elle, il ne se peignerait pas. Donc elle est plus propre. » On répondait : « Vous commencez par couvrir la tête d'un tas de saletés, pour avoir le plaisir de les ôter. Vous faites deux choses : vous peignez longuement pour ôter les saletés que vous avez mises la veille, et aussitôt après, au lieu de laisser la tête propre, vous la couvrez de nouvelles ordures. Ce raisonnement si simple ne faisait aucune impression sur les partisans de la propreté ordurière, et c'était le plus grand nombre. Je demande si l'esprit humain peut descendre à des raisonnements plus absurdes. Je n'exagère pas. J'ai trop souvent entendu répéter ce que je raconte, et du ton de la certitude mêlée à un grand ton d'importance, comme s'il s'agissait des moyens d'avoir une bonne ou une mauvaise armée.

Cette manière de raisonner s'est glissée ensuite dans les choses les plus importantes, et

sur l'armée et sur la constitution de l'Etat. Ah ! que Boileau a eu raison !

> De Paris au Japon, de Pekin jusqu'à Rome,
> Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

Cette fureur de crêper, papillotter, mastiquer et poudrer les cheveux, faisait le malheur des enfants. C'était un vrai supplice pour eux : il a fallu notre épouvantable révolution pour entraîner tout cela dans la destruction générale. C'est la seule chose raisonnable qu'elle ait produite. L'esprit d'imitation, devenu une espèce de fureur dans toute l'Europe, a étendu partout la coiffure naturelle, en même temps que les gouvernements appelés représentatifs.

Dans ce temps, M. de Saint-Germain, ministre de la guerre, avait imaginé de défendre aux colonels de faire servir sur leur table plus de plats que l'ordonnance nouvelle n'en permettait. Ils éludaient aisément la défense, en remplissant un plat de rôti ou de bouilli, de gibier ou de pâtisserie qui régnait autour de la pièce principale. C'était peut-être la centième fois

qu'on voyait l'inutilité des lois somptuaires.

Je me rappelle que, dînant un jour chez un colonel, je remarquai qu'il riait souvent d'un gros rire qui me semblait extraordinaire et affecté. J'en témoignai mon étonnement. On me dit que c'était par imitation de Louis XVI. Dans ce prince, c'était naturel; dans les imitateurs, c'était la chose la plus ridicule.

C'était alors la rage des innovations dans le militaire. Un major allemand, nommé Pirch, avait la vogue. Il n'y avait de changement essentiel dans les manœuvres qu'une plus grande promptitude et une nombreuse répétition des commandemens. Tout le reste consistait en minuties qui fatiguaient surtout les vieux officiers. Ils étaient assujétis à ce qu'on appelait avec raison l'*Ecole*; car ils étaient interrogés comme des écoliers. Je me rappelle qu'un vieux capitaine de grenadiers, qui avait fait la guerre de sept ans, expliquant je ne sais quelle manœuvre, répéta plusieurs fois : « Les grenadiers se porteront, se porteront... » sans pouvoir achever sa phrase. L'interrogateur l'interrompit : « Se porteront, se porteront... Vous vous por-

terez aux arrêts. » C'était bien dur. Peut-être que sur le champ de bataille, l'interrogé aurait eu plus de sang-froid, plus de résolution que l'interrogateur, et aurait plus déterminé la victoire. Mais nous commencions ce beau siècle des lumières, qui a produit autant d'imbécilles que de princes, de ministres et de législateurs. Il fallait des mots et des phrases. Le fruit de l'instruction n'était pas une disposition ferme à une action rapide et glorieuse, mais une mémoire ornée en toutes choses, de phrases, de définitions, ou techniques ou philosophiques.

Le duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, parcourait alors la France; il vint à Metz. Il suivait les manœuvres, à pied, avec une vivacité singulière, examinant, interrogeant, écrivant ses remarques dans un porte-feuilles. Il y resta plusieurs jours. On lui présenta le répertoire de la Comédie. Il eut le bon esprit de ne choisir que des pièces très gaies. La première qu'on joua devant lui, fut le *Médecin malgré lui*. Il riait aux éclats, comme un enfant qui aurait vu cette comédie pour la première fois. Il ne cherchait pas à mettre de la réserve dans son

plaisir, il ne se craignait pas d'attirer l'attention du public. Ses gestes, les mouvemens de son corps, rien n'était dissimulé. L'acteur principal, nommé Dupuy, jouait supérieurement ces sortes de rôles. Nos jeunes philosophes, qui déjà étaient très nombreux, blâmaient cet épanchement de joie; ils auraient voulu une retenue qu'ils appelaient décence. Ces mêmes hommes appelaient cette comédie une farce. Ils étaient amateurs du drame, genre bâtard et facile, né de l'impuissance de faire des tragédies et des comédies, et qui a infecté les esprits de pensées fausses, dites philosophiques, et de ces maximes sentimentales et niaises, qui nous préparaient aux horreurs que nous avons vues.

Pauvres mortels! ayons des défauts, des vices même, puisqu'ils sont dans notre nature; mais qu'ils soient francs et déclarés, comme dans les temps reculés, parce qu'alors, les qualités et les vertus auront aussi de la force, et emprunteront de cette force une élévation qui balancera les vices et les défauts.

C'était autrefois une grande faute dans nos

princes, que de lever une armée contre la couronne et de la combattre ouvertement par ambition; mais rien de bas, rien de vil dans cette entreprise coupable. On pouvait être un grand homme, au milieu d'actions condamnables. Tels furent les héros de nos guerres civiles et de celles d'Angleterre. Mais des princes et des gentilshommes assemblés, qui n'ont pas d'autre arme qu'une obscure métaphysique qu'ils ne comprennent pas, et qui, entraînés par des légistes, détruisent tout ce qui soutient la couronne, et au nom de l'humanité et du bonheur des peuples, amènent des scènes d'horreur et de carnage, se dégradent eux-mêmes, renversent leurs propres honneurs, leur influence, leur pouvoir, pour céder tout cela à des démagogues qui leur prodiguaient un insultant mépris, voilà la plus grande honte à laquelle un peuple puisse descendre! Et l'on ne peut nier que cette dégradation de notre caractère ne soit arrivée avec le cortège de cette fausse sensibilité dont les théâtres et la littérature étaient infectés. Nous vîmes naître alors cette sorte de vertu molle et discoureuse

qui charmait les esprits médiocres, et se mêlait à ce désir de rendre tout le monde heureux, en commençant par tout détruire.

Le petit esprit se mêlant partout, portait au dernier degré les minuties de la discipline militaire.

Long-temps auparavant, ces minuties s'étaient montrées d'une façon plus singulière que dans le temps dont je parle. J'ai entendu raconter à d'anciens officiers, qu'au camp de Compiègne, un régiment avait à ses catogans des rubans bleus de ciel. Un inspecteur-général d'infanterie proscrivit ces rubans bleus de ciel. Quelques jours après, il en fit prendre de couleur de rose au régiment dont il avait été le colonel. Cette singularité me rappelle qu'un jeune officier, paré de ce ruban, étant descendu d'un vaisseau, sur le quai du cap Français, y fût abordé par un capitaine, qui, après l'avoir observé, lui déclara qu'on ne souffrirait point, dans la colonie, une parure aussi indigne d'un militaire. Le provocateur, nommé Dalcourt, était renommé pour ses duels. Son apostrophe exigeait une réponse;

elle fut très vive; la dispute s'échauffa, et ils allèrent se battre. Dalcourt fut blessé dangereusement. Son rival lui en témoigna les plus vifs regrets, et lui donna touts les soins d'un vainqueur généreux. Dalcourt lui ayant demandé son nom, reconnut en lui le fils de l'une de ses sœurs. Il s'accabla lui-même de reproches, il ne s'épargna point les injures, et il fit le serment de ne plus mettre l'épée à la main. Il oublia bientôt son serment. S'étant trouvé dans une fête, sur une grande habitation, il but à la santé de son voisin, qui lui en fit raison; et buvant ainsi à la santé l'un de l'autre comme les meilleurs amis; ils s'échauffèrent, et en vinrent aux outrages et aux menaces. Ils prirent leurs épées, que l'on avait toujours dans ces temps et ils sortirent pour se battre. C'était au milieu de la nuit. Les habitations, dans la colonie, avaient la maison principale et les autres bâtiments, placés au milieu d'une grande prairie, appelée savane, où touts les animaux paissaient librement jour et nuit. Les deux querelleurs sortirent en se menaçant. Une heure après environ, les autres convives

remarquèrent la longueur de leur absence, et inquiets sur la cause, ils les cherchèrent dans cette plaine. Ils trouvèrent Dalcourt, étendu par terre, couvert de sang, et se plaignant de ses souffrances; il déclara que s'étant mis en garde devant son adversaire, le lâche, au lieu de se battre en galant homme, lui avait jeté une pierre qui lui avait fracassé la mâchoire. Mais, ajouta-t-il, je lui ai donné un vigoureux coup d'épée et vous le trouverez mort près d'ici. Plusieurs des convives avaient des flambeaux de bois de mélèze. Ils aperçurent du sang sur la terre, ils en suivirent la trace, et arrivèrent auprès d'un mulet, qui avait à la cuisse une blessure dont le sang sortait; ils virent alors que Dalcourt s'était mis en garde contre un mulet, lui avait donné un coup d'épée, et que l'animal avait répondu par un coup de pied dans la mâchoire. On lui raconta son exploit; et comme sa blessure l'avait un peu dégrisé, il comprit avec quelque honte sa triste méprise. Mais en même temps il demanda des nouvelles de son rival. On le chercha sur le champ de bataille; il n'y était point. On le trouva près de la maison, étendu par

terre, et dormant du sommeil le plus profond.

Cette fureur de se battre amenait souvent des scènes très plaisantes. J'ai connu deux anciens amis, qui m'ont raconté l'origine de leur amitié. Ils prirent querelle à table, sur les charmes de leurs maîtresses; chacun prétendait, que la sienne était beaucoup plus belle que celle de son voisin. Le vin échauffa la querelle, et ils convinrent de la vider l'épée à la main. C'était à Rouen, et pendant une nuit obscure. L'un d'eux proposa de se battre sur le pont de bateau qui est sur la Seine. L'autre accepta ce champ de bataille; et ajouta que le vaincu serait jeté à la rivière.

Touts ces discours étaient accompagnés de nouveaux verres de vin, qui bannissaient la raison, de leurs têtes échauffées. Ils se rendirent aussitôt sur le pont, et se portèrent quelques bottes en chancelant; le plus ivre tomba, et l'autre lui dit: jette-toi dans la rivière. — Non pas, dit l'autre, c'est à toi de m'y jeter. — C'est infâme, reprit le premier, tu manques à ta parole; tu as promis de te jeter à la rivière. — Je ne le peux point, dit le second, je n'en ai

pas la force ; allons mon camarade, jette-toi donc, ce sera bientôt fait. En disant ces paroles, il tombe à côté de celui qui était tombé le premier et le vin provoque un lourd sommeil. Une patrouille passant de grand matin, les trouve endormis sur le pont ; leur épée nue à côté d'eux; on les reconnut, et on les aida à retourner chez eux où ils continuèrent à dormir. A leur réveil, ils se rappelèrent un peu péniblement leur aventure ; ils burent à la santé de leurs maîtresses, convinrent qu'elles étaient égales en beauté, et jurèrent de les défendre envers et contre touts.

M. de Conflans donna un bal, en l'honneur d'une chanoinesse très aimable. Un jeune officier de carabiniers dansait avec cette dame, lorsque M. le marquis de Cambon, colonel de l'une des brigades de ce corps, s'aperçut que le danseur avait un col blanc. Or, l'uniforme était un col rouge; il s'avance tout échauffé, ordonne à l'officier de quitter à l'instant le bal, et d'aller aux arrêts. Grande rumeur ! le bal est interrompu, l'aimable chanoinesse est étonnée de cette brusque impolitesse, s'en plaint à

M. de Conflans qui intercède en faveur du coupable. Les dames s'en mêlent à l'envi, supplient le rigoureux colonel de leur laisser le danseur qui était un beau jeune homme; mais en vain, il est inébranlable, et l'ordre est exécuté sans miséricorde. La société se partagea aussitôt dans le jugement de cette action qui occupa les esprits, et fit taire les violons pendant plus d'une demi-heure. Les dames, les jeunes gens, M. de Conflans lui-même blâmaient le colonel. Mais combien d'autres le louaient de sa fermeté, l'admiraient, le contemplaient comme une colonne solide de l'armée et de la monarchie. Porter un col blanc, au lieu d'un col rouge! quelle atteinte à la discipline, et quelles en seraient les conséquences, si elle était tolérée! oui sans doute; aussi cette défense était naturelle; mais l'importance qu'on y mit dans un bal, et le châtiment qui suivit, était ridicule.

Pauvres petits esprits, condamnés par leur nature débile, à prendre toujours en toutes choses l'ombre pour la réalité! C'était dans l'instant même où se manifestaient avec appareil, ces rigueurs sur des cols rouges ou blancs,

que se dissolvaient les liens véritables de la discipline militaire; on parlait, on raisonnait, on se plaignait; et toutes ces idées nouvelles fermentant dans les têtes, une correspondance s'établit peu d'années après, entre deux régiments. On recevait de Paris des nouvelles écrites à la main. Elles étaient autorisées par le gouvernement, et coûtaient, je crois, douze louis par an. Elles circulaient de main en main, simples d'abord, elles ne contenaient que les anecdotes du jour, mais bientôt plus hardies, elles prirent un ton philosophique, elles dissertèrent, elles parlèrent des ministres du gouvernement et des changements désirés; elles n'en furent que plus répandues.

M. de Lafayette se disposait alors à se rendre aux États-Unis d'Amérique et dîna chez le duc de La Rochefoucault notre colonel. J'étais à ce dîner; après le repas, il fut entouré d'un grand nombre d'officiers. Son projet était connu, les louanges lui furent prodiguées; le mot de liberté retentit dans la conversation; il allait contribuer à la rendre à un grand peuple. M. de La Rochefoucault était, plus que personne, pé-

nétré des idées philosophiques. Il se jeta dans la révolution et fut massacré par les républicains de la manière la plus barbare et dans les bras de sa mère. Lafayette, après avoir secondé ces idées nouvelles, de tout son pouvoir, vint les combattre à la barre de l'assemblée législative; il quitta pour ce ridicule combat une armée dévouée qui, sous un autre chef, aurait sauvé le roi et la monarchie. On demanda contre lui un décret d'accusation; et je fus son défenseur très heureux; puisqu'après mon discours, 200 membres du côté gauche passèrent du côté droit et l'acquittèrent. En sortant de la salle, je fus dix fois près d'être massacré. Ainsi, voilà trois hommes dans des positions bien différentes : un grand seigneur qui sera massacré un jour, parce qu'il mettra de la fermeté à combattre les tristes effets des maximes révolutionnaires qu'il aura d'abord embrassées, un jeune officier que la fortune placera en Amérique et en France dans une superbe position, qui sera attaqué violemment par la faction qu'il aura soutenue et fortifiée, et un jeune sous-lieutenant qui devait un jour

le défendre, défendre le roi et l'ordre social, être proscrit cinq fois, qui devait être le ministre d'un roi, marcher vigoureusement à la monarchie, et être contrarié par l'homme le plus imbécile en politique, du nom de Richelieu. Voilà certes trois hommes qui étaient bien loin de prévoir leurs destinées, surtout le sous-lieutenant. Mais celui de touts les Français qui était menacé de la destinée la plus imprévue, c'était l'infortuné Louis XVI. Les causes dataient de bien loin, comme je l'ai prouvé dans mes Mémoires, mais les dernières causes étaient déjà commencées en 1775; au moment dont je parle. La guerre d'Amérique allait les augmenter. Malheureux prince! roi à vingt ans, n'ayant pas la moindre idée de ce qui constitue un gouvernement, le cœur pénétré des plus belles intentions, sans aucun contrepoids dans l'étendue de son esprit, ce qui préparait une chûte infaillible; car les bonnes intentions sont le poison le plus corrosif de l'autorité, quand elles ne sont point balancées par un esprit ferme et une longue et profonde habitude de réflexions sur la nature des choses et des hommes.

Les factieux commençaient dès ce temps à parler de son caractère de façon à montrer qu'ils fondaient leurs espérances sur sa faiblesse. Ce n'était pas encore des factieux, c'était des novateurs, des mutins impatients déjà de toute autorité. On les mécontentait dans le militaire par toutes les minuties fatigantes dont j'ai parlé, et par des choses nouvelles entièrement opposées à ces idées de liberté, d'égalité, que le gouvernement lui-même commençait à proclamer. L'ordonnance qui prescrivit des preuves de noblesse pour une sous-lieutenance, aliéna bien des esprits, et fortifia le bavardage des déclamateurs.

Je n'ai jamais compris pourquoi des gouvernements imaginent qu'ils ne peuvent rien faire, sans promulguer des ordonnances. Ils se perdent par elles, parce qu'ils sont gênés par elles. Ils ne sont plus libres dans leurs mouvements; et quand ils s'en aperçoivent, ils brisent leurs entraves par une autre ordonnance, et bientôt se succèdent un grand nombre d'ordonnances contradictoires. Dans le conseil de Louis XVIII, et en sa présence, j'ai soutenu cette maxime de

gouvernement. Le roi l'adopta, malgré l'opposition de M. de Richelieu, et il m'autorisa à faire ce que je demandais, en mettant une simple approbation en marge du rapport que je venais de lui faire. Il est bien évident que, dans la chose dont je parle, on pouvait nommer des gentilshommes de préférence, mais sans se contraindre dans ses choix, et qu'on pouvait se réserver de nommer d'autres personnes, si on le jugeait convenable. Un grand nombre d'officiers qui n'étaient pas de l'ordre de la noblesse, étaient parvenus autrefois aux premiers grades. Les maréchaux Gassion, Fabert, Catinat, les généraux Rose, Chevert et d'autres moins connus n'étaient pas nobles. On parlait, devant un ministre de la guerre d'un officier-général parvenu à ce grade par son mérite. Ah! oui, dit le ministre, officier-général de fortune! et cependant, cet officier était noble; mais il n'était pas présenté à la cour. Ce mot fut répété, commenté, et fit bien du mal. C'était une de ces absurdités niaises qui commençaient à caractériser l'esprit des temps dont je parle. Des hommes qui se croyaient profonds et habiles,

imaginaient balancer ainsi le progrès des idées démocratiques. Ils produisaient l'effet contraire par l'indignation qu'excitaient leurs discours et leur ton de dénigrement.

Les écrivains travaillaient dans le même sens. Thomas qui, comme le disait Voltaire, *tâchait* toujours, se distinguait entr'eux par son pathos, fruit de la tâche pénible que remarquait Voltaire. On citerait cent exemples pareils. Ce sont ces sottises niaises qui ont préparé les sottises sentimentales de l'assemblée constituante, lesquelles ont enfanté les saturnales sanglantes que nous avons vues. Mon Dieu, que nous étions bêtes alors, et que nous le sommes encore! et que nous le serons long-temps!

Comme nous devenions très sérieux, très profonds, nous ne manquâmes pas d'accuser de mensonges le Voyage autour du Monde de Bougainville. Cet ouvrage, écrit par un marin, de beaucoup d'esprit, et du bon esprit, était très amusant. Rien d'affecté, de savant, point d'étalage d'histoire naturelle. Il excitait le dégoût de nos philosophes imberbes. La découverte d'Otahïti, les mœurs de ses habitants

étaient traités de fables. C'était un roman bâti sur un rocher inculte, dont Bougainville avait fait une île de Cythère. Tout était dans son imagination. On s'en moquait, on levait les épaules quand on en parlait.

Dans le même temps parut un Voyage en Egypte d'un Anglais, nommé Pococke, si ennuyeux qu'il tombait des mains. Celui-là était admirable, profond, instructif; c'était l'ouvrage d'un savant, d'un philosophe. Le fatras déclamatoire de l'abbé Raynal emportait touts les suffrages. Ses clameurs contre les rois et les riches étaient applaudies des princes et des riches. Quand l'assemblée constituante, en 1791, eût enfanté ces bêtises politiques qui ont couvert la France de larmes et de sang, Raynal lui adressa une longue lettre de reproches. Le bon abbé y parlait au nom de la philosophie et des philosophes. Il disait naïvement qu'on avait mal compris cette belle philosophie, qu'ils avaient voulu toute autre chose que cette entière destruction faite par l'assemblée nationale. Elle se moqua de lui et de ses conseils. Elle eut raison pour la première fois.

J'avais un dégoût insurmontable des minuties ridicules et fatigantes qui augmentaient touts les jours dans le service de l'infanterie. J'avais au contraire beaucoup d'inclination pour le service de la cavalerie ; et si mes parents m'y avaient placé, cela aurait changé entièrement la destinée de ma vie. Les garnisons de Rouen et de Lille achevèrent de m'accabler. J'obtins de mon père et de mon oncle le comte de Pontac de m'envoyer à Saint-Domingue, où ils avaient une habitation. Leur fondé de pouvoirs était très négligent et laissait dépérir l'habitation. J'obtins des lettres de service pour la colonie.

J'étais en garnison dans la citadelle de Lille. Au dessus de ma chambre qui était au rez-de-chaussée, demeurait M. le comte de B. ***, petit-fils d'un maréchal de France. Il avait la citadelle de Lille pour prison. Après avoir dissipé presque toute sa fortune, il avait formé l'étrange projet d'aller s'emparer des trésors de Notre-Dame-de-Lorette. Il devait être accompagné de deux dragons de son régiment. Son dessein fut découvert. Ce n'était qu'un dessein sans le

moindre commencement d'exécution. Une lettre de cachet l'envoya à la citadelle de Lille.

C'était un très bel homme. Quoiqu'il fût jeune encore il était sujet à des accès de goutte très violents. Pendant un de ces accès qui le retenait au lit, je vis arriver devant notre porte commune, deux voitures en poste; deux femmes jeunes et très élégantes descendirent de la première et montèrent chez M. le comte de B.***; je crus que ces femmes étaient ses parentes, et comme je l'avais entendu souvent se plaindre de l'abandon de sa famille, je montai chez lui après leur départ, pour lui faire compliment de cette visite. Après les premiers mots, il me dit : Ce sont deux filles pour lesquelles j'ai dépensé beaucoup d'argent à Paris; elles vont aux eaux de Spa et se sont détournées de leur route pour venir me voir.

Mais savez-vous ce qu'elles ont fait? Elles ont laissé sur ma cheminée une montre garnie en diamant et une bourse de 50 louis. Mon domestique vient de les trouver. Tandis que touts mes parents m'abandonnent et me laissent accablé de dettes; ces femmes sont venues me té-

moigner le plus vif intérêt et me laisser cette preuve qu'elles ne m'ont pas oublié.

Au moment de quitter cette garnison, le maréchal de Castries, gouverneur de Lille, me donna une lettre très pressante pour le comte d'Ennery, son ami, gouverneur de la colonie. Je me rendis à Bordeaux, avec mon père et mon frère, le chevalier, qui était plus jeune que moi, et qui devait aussi s'embarquer pour la colonie. J'étais très lié avec l'abbé Arthur Dillon, dont la famille habitait cette ville. Je fus comblé par elle des plus aimables prévenances, et, en attendant l'embarquement, je passai un mois au *Taillant*, terre de M. le président de Lavie, qui avait épousé une demoiselle Dillon.

Le maréchal de Mouchy, gouverneur de la province, donna une fête superbe le jour de Saint-Louis. On y distinguait mademoiselle Popsy Dillon, depuis marquise d'Osmond. Elle était charmante. On s'empressait, on montait sur les chaises pour admirer sa danse et sa beauté. L'allemande à deux, que l'on dansait alors, faisait beaucoup valoir les charmes d'une

belle personne. Les danses allemandes avaient le grand avantage de marquer fortement la mesure, et de forcer nos oreilles si fausses à suivre la mesure. J'eus beaucoup d'agréments à Bordeaux. Il était impossible d'être plus vénéré que ne l'était mon oncle le comte de Pontac, et lorsque j'étais présenté comme son neveu, j'étais comblé de prévenance et de politesses. Il avait été Jura de Bordeaux, dans des temps difficiles, avait exercé les fonctions de cette première magistrature municipale à la satisfaction générale. Il était vénéré du peuple, autant qu'estimé de la haute société.

Cette place de Jura était fort honorable, le maréchal de Matignon et le célèbre Montaigne l'avaient occupée; plusieurs autres villes donnaient à leurs officiers municipaux des dénominations particulières et honorables; elles leur donnaient des marques de leur reconnaissance.

Jamais nos rois ne s'y sont opposés ou ne les ont défendues; biens différents de nos ministres de la restauration, qui avaient adopté la maxime d'étouffer tout grand mouvement d'une reconnaissance loyale, et qui même avaient con-

signé leurs petites idées dans une ordonnance royale. Ils ont suivi les mêmes maximes en toutes choses, comme je l'ai prouvé dans mes Mémoires; et c'est ainsi qu'en affaiblissant au lieu de fortifier, en abaissant au lieu d'élever, ils ont conduit cette triste monarchie à cet état de dégradation, dont une faction a si bien profité. J'en ai donné bien des preuves dans mes Mémoires; j'en donnerai bien d'autres encore dans ces souvenirs.

CHAPITRE IV.

Départ pour Saint-Domingue. — Les chevaux ne sont point ferrés. — Arrivée. — État de la Colonie. — Guerre d'Amérique. — Bataille navale perdue. — Vaisseaux réfugiés au Cap-Français. — Ancienne législation de cette Colonie. — Ni avoués ni avocats. — Caractère des nègres.

Enfin le moment de notre embarquement arriva. Je ne dirai point combien je fus frappé de toutes les impressions nouvelles que je reçus, des préparatifs de mon entrée dans une longue chaloupe où nous admirâmes le beau fleuve qui nous conduisait insensiblement à la mer! Les impressions de cette espèce ne me disposent point à les exprimer, précisément à cause de leur force et de leur profondeur. J'ai remar-

qué souvent que dans un grand nombre d'ouvrages, elles n'aboutissent qu'à inspirer des phrases déclamatoires d'un écolier de rhétorique. L'auteur se bat les flancs pour obtenir un enthousiasme factice, veut tout décrire, n'oublie rien, ne fait grace à ses lecteurs d'aucune circonstance, et parvient ainsi à le fatiguer et à le dégoûter.

Nous eûmes long-temps un vent contraire, dans le golfe de Gascogne. Il fallait marcher contre le vent, cela produisait dans le vaisseau ce terrible tangage, dont les effets se font cruellement sentir, mais sont impossibles à décrire. Dans une mer ainsi agitée, le vaisseau monte réellement sur des vagues et descend dans le fond de la mer, avec une rapidité terrible. C'est alors qu'on éprouve dans les nerfs, dans les entrailles et dans touts les organes, une irritation convulsive, qui semble vous arracher à la vie. C'est ce qu'éprouvent les personnes qui, comme moi, ne peuvent résister à ces cruels tiraillements. Ceux qui sont employés au travail du vaisseau, éprouvent moins ces effets ou ne les éprouvent même pas.

Je me souviens, qu'assis sur un banc qu'on appelle banc de *quart,* un baquet entre les jambes, je rendais par des vomissements profonds une quantité de bile qui colorait l'eau du baquet. Faible et pouvant à peine me soutenir, j'entendis la voix du capitaine qui m'appelait à son secours, avec des cris d'effroi. Tout son monde étant occupé, il voulait seul tirer une *derisse* qui devait abaisser une voile dans laquelle le vent qui la gonflait s'opposait à la volonté du capitaine. A peine l'eus-je entendu, qu'oubliant mes souffrances, je m'élançai auprès de lui, je saisis la *derisse* qu'il tenait et joignant à ses vains efforts tout le poids de mon corps, nous parvînmes enfin à faire tomber la voile. Je retournai à ma triste place, et les vomissements recommencèrent.

Après trois semaines de combat contre les vents, dans ce terrible golfe, nous atteignîmes enfin les vents alisés. Tout changea parmi nous, l'espérance ranima nos cœurs, la joie épanouit nos fronts; nous avions ce que les marins appellent le *vent largue.* Sa constance fixait le vaisseau sur un de ses flancs. Il semblait

immobile en marchant toujours : deux voiles suffisaient pour le maintenir. Tout le monde s'occupait, on écrivait, on jouait à différents jeux, comme si l'on eût été près d'une table bien tranquille. J'avais des crayons de pastel, je fis le portrait du chirurgien du vaisseau ; le bon homme en fut ravi, surtout de son habit mordoré à boutons d'or. Cet homme était chargé de beaucoup de détails, qui lui donnaient le moyen de me prouver sa reconnaissance. Lorsque le vent changeait, et que mon abattement recommençait, je le voyais accourir auprès de moi et m'offrir les soins les plus empressés.

J'avais encore une autre distraction ; je composai de mémoire un petit poème sur un événement nocturne arrivé dans le vaisseau. Les alarmes des marins et des passagers, les cris et le burlesque effet d'un tapage effroyable, qui n'aboutit, quand les esprits furent rassurés, qu'à manger un énorme pâté et un jambon, tout cela m'avait fourni un sujet comique dont la lecture ravissait par intervalles les passagers et les officiers du vaisseau. Je l'ai perdu et je

l'ai regretté, parce que les événemens comiques d'une semblable nuit, dans un vaisseau, m'avaient inspiré des peintures aussi singulières que la chose elle-même.

Nous étions près de l'Ile où nous tendions, depuis plus de quarante-cinq jours, lorsque nous vîmes une frégate anglaise s'avancer vers nous les voiles déployées. La mer était un peu haute, ce fut un beau spectacle pour nous; c'était la première fois que je voyais un vaisseau de guerre, voguant sur une mer agitée. Je ne pouvais me rassasier de le considérer; c'est bien ce que le génie de l'homme peut présenter de plus beau et de plus frappant. Le capitaine nous ordonna de nous arrêter. Aussitôt nous vîmes une chaloupe, descendre avec rapidité du vaisseau, se remplir de marins et voguer vers nous.

La mer étant haute, la chaloupe montait sur les flots et descendait avec eux, de façon qu'elle disparaissait entièrement à nos yeux. J'avoue que dans le premier moment je fus effrayé. La chaloupe étant parvenue auprès de notre vaisseau, l'officier qui la commandait,

rendîmes aussitôt, mon frère et moi, chez le gouverneur, le comte d'Argout, ancien ami de mon père et pour qui j'avais des lettres. Il nous reçut avec la bonté la plus aimable et nous invita à dîner le lendemain. Il venait de succéder à M. le comte d'Ennery qui avait été frappé de la foudre. Une chose fixa mon attention dans son salon, ce fut le visage pâle et jaune des militaires. Il n'annonçait pas une parfaite santé; ils portaient un linge d'une finesse et d'une blancheur azurée, tout différent du linge de la France, et qui nous donnait un vif désir d'en avoir de semblable. Nous vîmes le soir même arriver un nègre portant un uniforme, des épaulettes, une épée d'or et un chapeau brodé en or. Tous ses cheveux étaient blancs, il fut reçu avec distinction par le gouverneur, qui le fit asseoir sur-le-champ. On nous dit que ce nègre s'était distingué dans plusieurs combats de mer. L'épée qu'il portait lui avait été envoyée par Louis xv; il jouissait d'une bonne pension et des égards les plus honorables. Son âge, dont il portait les marques, était très avancé, je crois même qu'il touchait à

la centaine. On le disait encore plus vieux.

A dîner, le surlendemain avec mon frère, chez un conseiller à la cour royale du Cap, nous fûmes servis par trois jeunes *quarterones*, c'était la première fois que je voyais des femmes de cette couleur, au quatrième degré. elles étaient blanches mais pâles, d'une figure distinguée, avaient de grands cheveux noirs, des dents fort blanches. Leur langage était traînant et semblait annoncer la nonchalance; leur taille était surtout remarquable, elles n'avaient jamais porté les ridicules corsets de la France; leur corps était cambré, très souple, et montrait cette souplesse dans touts ses mouvements. Un magistrat dont la table était si bien environnée, paraissait singulier à des jeunes gens d'Europe.

J'avais écrit à une dame dont l'habitation était voisine du Cap; elle nous envoya une voiture attelée de trois chevaux et conduite par un postillon; nous partîmes en éclatant de rire du burlesque équipage. L'enfant qui nous conduisait ne cessait de rire, et d'exciter ses chevaux par un sifflement particulier aux

nègres, qui retentissait avec force. Toujours au galop, il allait ventre à terre, malgré nos prières de ralentir sa course. Tout-à-coup il aperçoit un gros nuage noir prêt à nous inonder. Il s'arrête, ôte sa chemise, sa veste, son pantalon, en fait un paquet qu'il pose sur la selle, s'assied dessus, et nud comme un ver, recommence sa course à bride abattue. Qu'on se figure notre étonnement; nous admirâmes cette manœuvre et son extrême promptitude. Quand la pluie fut passée, il reprit ses vêtements préservés de la pluie.

De cette habitation, où nous reçûmes l'hospitalité si renommée de ce pays, où il n'y a aucune auberge, parce que les habitants ne ferment jamais leurs maisons, où touts les jours nous avions des bains qui nous attendaient; nous nous rendîmes à l'habitation de notre famille, située à dix-huit lieues environ du Cap. Je ne cessais d'admirer la culture de cette vaste plaine, qui ressemblait à un jardin, excepté dans quelques morceaux d'un terrain pierreux. J'étais surtout enchanté des haies de citronniers, dominés par quelques orangers qu'on y

laissait croître. L'air était embaumé et serein, la chaleur tempérée alternativement par les vents de terre et de mer, qui soufflaient avec une constance et une régularité aussi admirables qu'elles sont inexplicables, malgré les efforts des savants pour les expliquer.

Arrivés sur notre habitation, nous fûmes reçus par l'atelier, où se mêlaient les vieillards, les hommes, les enfants, avec un véritable enthousiasme. Si des libéraux, des philosophes modernes lisaient cette phrase, ils en riraient avec dédain ; elle n'en est pas moins l'expression d'un sentiment très vrai. Oui, ces nègres, habitués à respecter les hommes blancs, des Français, étaient d'excellents hommes, jusqu'au moment où ils entendirent cette autre race d'hommes raisonneurs, aussi imbéciles que méchants, qui se plaisent à troubler l'ordre partout où il existe, avec la certitude de semer les germes de la révolte, des massacres et des incendies. Je remarquai qu'il n'y avait sur l'habitation ni prisons ni cachots. Un nègre avait des fers qu'il devait porter pendant un mois ; on me dit sa faute, pour laquelle il aurait été

condamné à mort dans la bonne France.

Jamais, en France, on n'a conçu une juste idée de l'état des nègres dans nos colonies. La tourbe innombrable qui répète toujours et sans examen ce qu'elle a entendu dire une fois; redit sans cesse un tas de faussetés sur l'état des nègres. Je ne connais rien de plus injuste et de plus irréfléchi que cette phrase de Montesquieu : « D'où vient cette férocité que » l'on remarque dans les habitants de nos co- » lonies, si ce n'est de l'habitude de comman- » der à des esclaves. »

Il parlait avec cette assurance, de choses et d'hommes qu'il ne connaissait point. L'abbé Raynal, malgré ses déclamations philosophiques, a été juste, qand il a parlé du caractère loyal et facile de ces hommes, dont Montesquieu peignait la férocité. Le bruit général dans la colonie était bien différent; car on y disait que les propriétaires *gâtaient* leurs nègres. C'est le terme dont on se servait. Par humanité autant que par intérêt, les propriétaires avaient le plus grand soin de leurs esclaves.

Sans doute il était parmi les nègres des mal-

heureux; mais combien en voyez-vous en France? Ce qui frappe les Européens, en entrant dans une colonie, c'est de voir un grand nombre de nègres nuds, sans autre vêtement qu'un linge à la ceinture. Ils oublient alors les haillons dégoûtants qu'ils ont vu si souvent en France; ces tristes vêtements ne préservent point nos pauvres du froid; mais la nudité des nègres n'est pas un mal dans un climat qui leur fait rejeter les vêtements.

Il en est beaucoup auxquels on ne peut sans châtiment faire conserver les vêtements qu'on leur donne. Les ordonnances de Louis XIV, prescrivent de leur donner deux rechanges par an. Mais il est très-difficile de leur inspirer le goût de ces habillements. A côté de ces hommes nuds, vous en voyez qui goûtent le plaisir et la vanité de la parure, et qui trouvent le moyen de la satisfaire dans les bontés de leurs maîtres, et dans leur industrie encouragée par eux.

On se figure les nègres bien malheureux dans leurs travaux. On ne sait pas qu'ils ne font jamais aucun de ces travaux malsains,

fatigans et dangereux, auxquels sont assujétis les ouvriers dans notre Europe. Dans nos colonies, ils ne descendent point dans les entrailles de la terre, ils n'y creusent point des puits profonds, ils n'y construisent point des galeries souterraines, où des familles entières s'établissent comme si elles étaient destinées à ne plus voir la clarté du jour, à ne plus respirer l'air de leur patrie, exposées sans cesse à être ensevelies sous les décombres des éboulemens de la terre. Ils ne travaillent point dans des manufactures, où nos ouvriers respirent un air infect et mortel par les vapeurs des minéraux qu'ils y travaillent; ils ne montent point sur des toits élevés; ils ne portent point d'énormes fardeaux; ils ne sont point, comme nos vignerons, courbés jusques à terre, travaillant avec un instrument court qui les contraint à cette attitude; ils ont en main une espèce de pioche légère, attachée à un bâton assez long pour qu'ils soient presque debout en grattant la terre; car c'est là leur travail.

Quant à la sucrerie, le travail qu'elle exige n'est ni fatigant ni malsain; les hommes qui

écument les chaudières où se fait le sucre, respirent une odeur balsamique, aussi saine qu'agréable. Quoique leur travail ne soit pas fatigant, ils sont relevés de deux heures en deux heures. Touts les nègres ont un petit jardin qu'ils cultivent pour eux; ils ont des poules, des cochons. Sur les habitations bien conduites il existe une si grande abondance de melons, d'ignames, de bananes, de patates, de pois de toute espèce, et cela pendant toute l'année, que l'on ne fait aucune attention à ce qu'ils prennent pour eux. Le dimanche on leur permet de remplir des jarres de gros sirop, et d'aller les vendre à la ville. J'en ai vu qui élevaient des chevaux sur l'habitation, et l'un d'eux éleva un cheval fort joli, que je lui achetai au prix de douze cents francs, qui faisaient huit cents francs de France; ainsi, touts ceux qui profitaient des moyens d'industrie qu'on leur donnait, étaient très heureux. Trois heures par jour leur étaient données, ainsi que les fêtes et les dimanches. Un médecin chirurgien venait touts les jours sur l'habitation; je l'ai vu, pendant la guerre avec l'Amé-

rique, ordonner pour un nègre du vin de Bordeaux ; et quoique la bouteille coûtât alors cinq et six francs de France, on lui donnait exactement ce que le médecin avait ordonné. Les femmes enceintes et les enfants, étaient l'objet des soins les plus assidus. Sans doute, quelques Français ont abusé de leur autorité et ont ordonné des châtiments cruels, c'était un crime mais combien rare.

Les ordonnances de Louis XIV, prescrivaient des châtiments sévères contre ces barbares. Le gouverneur avait même le droit de les renvoyer de la colonie, avec défense d'y reparaître ; les informations étaient prises par les procureurs-généraux, et l'ordonnance du général était inscrite sur les registres des tribunaux. Le comte d'Ennery avait puni de cette façon deux habitants, notoirement connus pour leurs cruautés.

J'avais pour voisin, un certain comte de Paradès ; dînant chez moi avec une douzaine d'habitants, il annonça les desseins les plus féroces ; il était déterminé à couper une jambe à touts ceux de ses nègres qui s'enfuieraient de

son habitation. Touts les convives poussèrent un cri d'horreur, et l'un d'eux lui déclara qu'à la première exécution de cette espèce, il le dénoncerait au gouverneur.

Ce Paradès avait été l'espion du gouvernement français pendant la guerre d'Amérique. Il avait donné un plan pour brûler le port de Portsmouth. Bonaparte n'étant que premier consul nous parla d'un gentilhomme piémontais qui était son espion dans sa première campagne d'Italie et qui l'était en même temps de Mélas, général de l'armée Autrichienne. Il ajouta : « C'est comme Paradès, qui l'était en » même temps des Anglais et des Français. Ce » sont les bons espions ». J'oubliais de dire, quand j'ai parlé de la manière dont les nègres travaillaient à la terre, qu'ils étaient rangés en ligne, et précédés d'un nègre chanteur, qui, le visage tourné vers eux, chantait des chansons improvisées sur-le-champ; les nègres répétaient en chœur, et en partie avec beaucoup de justesse; le chanteur y mêlait des plaisanteries et toute la ligne éclatait de rire sans cesser le travail. Lorsque j'allais les voir,

j'étais un sujet intarissable de chansons, dans lesquelles ils joignaient à la louange, la demande des choses qu'ils désiraient. Ils chantaient les bons maîtres, connus pour tels; et n'épargnaient pas la réputation de ceux qui passaient pour trop sévères. Ils avaient un refrain, répété sur toutes les habitations : *Heureux comme nègres à Galifet.*

Mais il est une manière irrécusable de peindre l'état des nègres, sur nos habitations avant la révolution de 89. Sur une plaine, où est placée la maison principale, sont établis touts les bâtiments d'exploitation et les cases de nègres. Tout est ouvert; ouverte aussi la maison principale; on peut y pénétrer à toute heure dans la nuit. Il était même impossible que cela fut autrement; car si les fenêtres étaient fermées on étoufferait, on ne pourrait dormir. La maison a toujours deux galeries, en sorte que le soleil ne pénètre jamais dans l'intérieur; mais l'air y pénètre, parce que les fenêtres n'en sont défendues que par des jalousies ou des châssis de toile peu serrée, toutes les chambres sont au rez-de-chaussée, un seul

homme renverserait en un clin-d'œil les fenêtres par lesquelles il voudrait pénétrer dans l'intérieur. Si les nègres étaient maltraités, étaient réduits au désespoir, comme on nous les représente si souvent, ils suivraient la voie naturelle de la vengeance, de la délivrance, et ils répandraient le sang des maîtres abhorrés; mais ces maîtres dorment tranquilles; ils ne prennent aucune précaution contre des ennemis maîtres de leurs jours.

Que dis-je? j'ai pris moi-même des précautions. Quelles étaient-elles? les voici: La rivière du Massacre bordait l'habitation, elle inondait souvent les terres. Je fis construire des levées très hautes pour les préserver des inondations. J'employais à ces travaux une trentaine de blancs, à qui je donnais par jour cinq francs de la colonie, la nourriture et le logement. C'était le moment des précautions; de bons Français, de bons chrétiens me faisaient trembler. J'ordonnai au commandeur de placer toutes les nuits dans les galeries de la maison une vingtaine de nègres pris à tour de rôle,

les uns après les autres. Ils n'étaient point choisis, car je ne me défiais d'aucun d'eux; ils passaient la nuit sur des peaux, faisaient du feu, fumaient, se chauffaient et chantaient, car ils chantaient toujours ces hommes si malheureux; dites-nous donc maintenant, philosophes si éclairés, quel est le résultat de la comparaison que vous faites sans doute entre cette extrême confiance d'une part, et de l'autre ces fortes portes, ces serrures, ces verroux, ces murs élevés sur lesquels souvent vous mettez du verre, et ces dogues à la campagne; qui a changé cet état? c'est vous et vous seuls, vous êtes très excusables; la débilité de votre esprit ne vous permettait point de voir les suites de vos sermons sanguinaires. Ceux d'entre vous qui les voyaient, croyaient faire de belles et nobles actions, pour arriver à ces beaux projets de liberté et d'humanité, qui ont immolé tant de millions d'hommes.

Si ces nègres avaient été malheureux comme on le dit, je serais un bien méchant homme, car j'étais très heureux alors. J'aurais donc

goûté ce bonheur au milieu de plus de deux cents malheureux.

Je m'étais marié; ma femme se livrait au bonheur de soigner et faire soigner devant elle les femmes en couche, les malades et les enfants. Ces soins étaient portés aussi loin qu'ils pouvaient aller. Il en était de même sur toutes les habitations. Ces soins et ces bontés signalaient la conduite de toutes les femmes des propriétaires. On a pu remarquer des exceptions, mais combien rares?

La paternité avait un charme particulier dans ce climat. Les enfants, lorsqu'ils sont nés heureusement, s'élèvent très facilement. On a le bonheur de les voir pour ainsi dire croître à vue d'œil, comme ces semences que l'on confie un jour à la terre, et qui dans ce pays se montrent dès le lendemain. Ils n'ont aucune de ces entraves, de ces langes qui les enveloppent en Europe, on n'est pas sans cesse occupé de les garantir de l'air extérieur et de les tenir dans les appartements chauds pendant une partie de l'année; les enfants sont au grand air, dans la galerie qui ne reçoit pas

dans ce moment le soleil. Ils prennent souvent des bains.

J'eus promptement une fille élevée ainsi, qui a partagé mes peines, mes proscriptions, en joignant toujours à mes malheurs ce charme que la tendresse filiale peut seule donner.

Plus de soixante ans avant le temps dont je parle, des alarmes se répandirent tout-à-coup dans la colonie. On crut que des nègres empoisonnaient les hommes et les animaux. Ces craintes étaient venues de la Jamaïque, où l'on se livra trop facilement à des soupçons terribles. Ils n'eurent pas dans notre colonie des suites aussi cruelles; on procéda juridiquement, on fit des perquisitions, des enquêtes, et je ne crois pas qu'aucun empoisonnement ait été constaté.

Pendant ces alarmes, mon père était occupé à son commandement dans la province de l'Ouest; les dames de sa famille, restées sur leur habitation dans la province du Nord, se livraient aux craintes générales. Elles n'osaient manger que les aliments qu'elles avaient préparés elles-mêmes. Mon père, instruit de leur triste état, se

rendit sur l'habitation. Il leur reprocha leur crainte, mais en vain; il ne put les persuader; il appela le cuisinier La Rose et lui parla franchement des craintes des dames. La Rose se jeta à ses pieds et lui exprima dans son langage très expressif, combien il était malheureux des soupçons que l'on concevait sur lui. J'ai confiance en toi, lui dit mon père, fais-moi un bon dîner, et promptement, car je meurs de faim : le dîner apporté, mon père se mit à table au milieu de la famille et mangea comme un voyageur. Les dames le regardaient avec crainte et étonnement, elles blâmaient sa con fiance; mais bientôt l'odeur des mets ranima un appétit qui n'était pas satisfait depuis longtemps ; elles mangèrent bien et rirent beaucoup de leur folle crainte.

A mon arrivée dans la colonie, je demandai le cuisinier la Rose, dont le nom était resté dans ma mémoire, à cause de l'aventure dont je viens de parler. Il était fort vieux, il faisait ce qu'il voulait; il avait ce qu'on appelait la liberté de savanne. Il me dit qu'il donnait de bons conseils au cuisinier, j'eus un plaisir

infini à voir ce bon vieillard qui me parlait de toute ma famille avec un plaisir de reconnaissance qui se manifestait dans ses gestes et dans son langage.

Dans ces temps je soutins un très grand procès, dont la perte eût été très désavantageuse à ma famille,. j'appris tout-à-coup qu'il allait être jugé, et qu'il fallait promptement me rendre au Cap, auprès de la cour] supérieure. Je partis aussitôt. Arrivé sur une habitation bornée par la grande rivière, j'y fus reçu avec l'hospitalité du pays. A quatre heures du matin, je fus réveillé par un grand bruit, je vis que l'eau entrait en abondance dans ma chambre et que mes pantoufles étaient à la nage, je les pris et sortis de ma chambre. Je vis la rivière débordée, inondant les environs et courant comme un torrent vers la mer qui n'était éloignée que d'environ une lieue. Comme il fallait absolument me rendre au Cap, on me prêta une vingtaine de nègres. Les uns me portaient sur leurs épaules en nageant, d'autres conduisaient mes chevaux, et d'autres enfin firent passer ma voiture en la soutenant toujours à la nage. Par-

venu à l'autre côté de la rivière qui était élevée, et n'avait pas reçu les eaux du débordement, je m'assis au soleil, qui m'eut bientôt séché, et je changeai de vêtement. On parlait souvent de construire un pont sur cette rivière, mais on y trouvait je ne sais quelle difficulté. Si la colonie n'avait pas été arrachée à la France, qui n'a pas su la reprendre, on aurait certainement construit, dans la partie française de l'île, au-dessus des rivières, des ponts de fer assez élevés, pour que les arbres charriés par les eaux débordées ne pussent pas les endommager.

Nous étions alors dans le fort de la guerre avec l'Angleterre, au sujet des États-Unis, dont la France soutenait l'insurrection. Une frégate anglaise, arrivant des Indes, et se croyant en paix avec la France, fut prise auprès du Cap. Je vis quelques jours après, le capitaine sur l'habitation de M. de Rouvray. Il était désespéré d'une surprise, qu'on ne pouvait lui reprocher sous aucun rapport. Il tomba dans une mélancolie noire, que rien ne put adoucir, et se brûla la cervelle.

Nous recevions souvent des nouvelles des

combats livrés dans la mer des Antilles; nous étions remplis d'enthousiasme pour les deux combats du brave Lamotte-Piquet, combattant à forces inégales, et sauvant deux convois français. Aussi reçut-il la lettre la plus flatteuse de l'amiral Parker, à qui il avait arraché un de ses convois, quoique son vaisseau fut démâté et entièrement désemparé. Rien n'égale la gloire dont se couvrit ce célèbre marin pendant toute cette campagne.

Notre colonie fut dans une consternation générale en apprenant le fameux combat naval où Rodney remporta une complète victoire et prit la *Ville de Paris*, que montait l'amiral, comte de Grâce, qui fut fait prisonnier. Quelque glorieuse que fût cette journée pour les Anglais, elle ne le fut pas moins pour les Français, car cinq de nos vaisseaux pris avec la *Ville de Paris*, étaient dans un tel état, qu'ils ne purent supporter la traversée de la Jamaïque en Angleterre, et qu'ils furent coulés à fond. Mais malheureusement des bruits circulèrent sur la discorde qui régnait entre les officiers et l'amiral; on en débitait plusieurs preuves, on les croyait trop

légèrement. MM. de Vaudreuil et de Bougainville ramenèrent au Cap les vaisseaux sauvés du combat. J'allai les visiter avec un bien vif intérêt. L'*Auguste*, monté par M. de Bougainville, était entièrement désemparé et rasé comme un ponton. C'est ce célèbre navigateur qui le premier découvrit l'île d'Otahïti, dans la mer du Sud. Il écrivit la relation de son voyage, d'un style facile et même élégant ; mais on ne manqua pas, par cette raison, de dire qu'il était plein de mensonges ; j'ai déjà remarqué que dans le même temps on tombait dans l'admiration devant un ouvrage sur l'Égypte, de l'anglais Pococke, qui, plus il était lourd et accablant, plus il était admiré. Peu de jours après l'arrivée des débris de la flotte au Cap, étant à la comédie, je vis que j'avais pour voisins, dans la même loge, plusieurs officiers de marine. On ne parlait alors que du combat et de ses suites déplorables ; mais j'entendis l'un d'eux parler de Racine avec enthousiasme. Je pensai que ce devait être M. de Bougainville ; c'était lui en effet. Long-temps après, sous le consulat de Bonaparte, je m'enfermai pendant

plus de quinze jours, dans le dépôt de la marine, à Versailles, et j'y compulsai la correspondance de touts les chefs d'escadre et lieutenants-généraux de la marine, pendant la guerre d'Amérique. J'en fis des extraits fort curieux; le style de ces lettres, en général, prouvait que ces officiers s'étaient toujours plus occupés à bien faire qu'à bien écrire; mais les lettres de Bougainville se distinguaient par l'élégance et la clarté, et avaient du charme, malgré les termes de marine. Les lettres du chevalier de Sillars étaient remarquables par le ton d'un vrai marin. Il possédait un art singulier, c'était, de si bien distribuer l'arimage d'un vaisseau, que d'un mauvais voilier, il en faisait un bon. On lui en avait donné un très lourd et très mauvais en sortant de France; il était à la queue de l'escadre; il se fâchait, il grondait, mais toujours ordonnant son arimage. Il ne calculait point, il suivait son instinct et son coup-d'œil, et bientôt son vaisseau devenait un bon voilier. Un jour dans un combat, il avait ordonné à son maître timonnier de manœuvrer directement sur le vaisseau de l'ami-

ral anglais. Il s'aperçut que cet homme n'exécutait pas son ordre; la peur le troublait, et le faisait dévier de la route prescrite. M. de Sillars se plaça droit devant l'ennemi et dit au timonnier: Ce vaisseau te fait peur, ne le regarde plus, en même temps il releva les basques de son habit et ajouta: manœuvre entre mes fesses.

Nous avions dans la rade du Cap l'escadre espagnole de Don Solano, qui devait se joindre à celle de M. de Grâce, et faire le siége de la Jamaïque. Mais la malheureuse bataille perdue avait empêché l'exécution de ce projet. Un jour que je passais dans une des grandes rues du Cap, je vis un Espagnol qui marchait à côté d'un autre s'élancer tout-à-coup sur lui, le frapper de plusieurs coups de couteau, et faire aussitôt le signe de la croix, en marmottant quelques paroles. Je poussai un grand cri, je courus à lui; mais des garçons d'un café voisin, arrivèrent avant moi et l'arrêtèrent, il disait toujours ses prières. Je ne sais ce qu'il devint.

Malgré la défaite de M. de Grâce, les Anglais

désiraient vivement la paix. L'armée française avait réussi en Amérique, et l'armée de Cornoualis ayant été forcée de mettre bas les armes, la paix fut encore plus désirée. Le parti de l'opposition la repoussant, M. Pitt déclara au parlement que l'Angleterre ne pouvait résister aux flottes réunies de l'Espagne et de la France. Il présenta un détail exact de ses forces, et il conclut en disant : la gloire de l'Angleterre est passée ; elle donnait la loi aux nations ; c'est à elle de la recevoir aujourd'hui.

Plusieurs années auparavant, lord Grenville, sorti du ministère des finances, publia un ouvrage dans lequel il déclara que la maison de Bourbon, humiliée dans la guerre de 56, reprendrait de nouvelles forces et serait fatale à l'Angleterre. Sa prédiction se vérifia dans la guerre de l'Amérique. Il s'étendit beaucoup dans cet ouvrage sur l'effet produit par l'union de l'Espagne avec la France.

Il m'est toujours impossible de parler de nos relations en 1830 avec l'Espagne, sans éprouver un bouleversement intérieur, en me rappelant nos sottes et inconcevables absurdités

politiques. Après une longue et funeste rivalité entre l'Espagne et la France, Louis XIV unit ces deux grandes puissances; Louis XV affermit cette union; mais Napoléon au lieu de conserver une telle union et de garder un allié qui se donnait à lui avec ses troupes, ses flottes, son argent, se livre aux combinaisons d'une ambition aveugle qu'on ne peut concevoir d'un tel génie, et y trouve une source féconde de revers. Dans les jours qui suivirent, la France étant sous les ordres d'un Bourbon, les libéraux de Paris excitèrent ceux d'Espagne à une rebellion entière et détrônèrent le roi Ferdinand; un instant de gloire française rétablit ce prince : mais aussitôt après de sourdes intrigues, et des fautes ministérielles, qu'on pourrait presque appeler des crimes, trahissent à la fois et l'Espagne et la France et amènent cet aveuglement de Ferdinand qui met sa couronne sur la tête d'un enfant. De-là, une guerre civile où des généraux armés par une faible régence font frémir l'humanité par leur barbarie. Le gouvernement français, loin de prévoir les suites inévitables d'une sanguinaire anarchie, attise

le feu qui dévore ce beau pays. Il ne voit pas que le contre-coup détruira nécessairement les seuls moyens d'un grand commerce qui nous restait encore, et dans l'instant où j'écris, pas une voix ne s'élève dans les chambres sur les suites inévitables d'une conduite, la plus impolitique qui fût jamais.

J'ai parlé d'un procès important que j'ai gagné au Cap Français. Ce succès ajoutait à notre habitation environ quatre-vingts carreaux qui faisaient cent-soixante arpents de la meilleure terre qu'il soit possible d'imaginer; elle n'avait jamais rien produit par la main des hommes; elle devait être d'une fécondité inaltérable. Je l'avais environnée de levées très fortes, et mise ainsi à l'abri des inondations. Après avoir fait couper et brûler les arbres qui la couvraient, Je résolus d'y planter des cannes à sucre.

Je vis alors une preuve singulière des bizarreries de l'esprit humain. A peine mon dessein fut-il connu, que les anciens habitants du quartier s'en étonnèrent et le blâmèrent. C'était pour eux une source féconde d'une dissertation, bornée cependant à cinq ou six phrases, toujours

les mêmes. C'était, disaient-ils, le projet insensé d'un jeune homme sans expérience; ce terrain ne produira que des cannes folles et ne donnera du sucre que dans une douzaine d'années au moins. Il faudrait le couvrir de maïs pendant tout ce temps; le maïs mate plus une terre vierge que les cannes à sucre qui, dans les premières années, ne donneront que de longs roseaux sans le jus qui produit le sucre. Ce jeune homme va perdre là un temps infini et beaucoup d'argent. Ils m'accablaient de ces grands reproches et de ces beaux raisonnements; Ils étaient fiers de leur propre science, et honteux de mon ignorance. Plusieurs écrivirent à ma famille, par intérêt pour elle, car j'allais la ruiner. Leurs beaux discours ne firent que m'affermir dans ma résolution. J'étais convaincu que cette plante admirable qui donne le sucre, doit toujours en produire sous des mains qui savent travailler le jus qu'elle donne; que le pis-aller serait de n'obtenir que du sirop; mais que ce produit, dont le prix était très cher, serait toujours avantageux. Le simple bon sens avait enraciné ces idées dans ma tête, et ni les conseils, ni

les sarcasmes ne pouvaient les ébranler. Je ne pourrais peindre jusqu'où se portèrent ces critiques agricoles; pour le concevoir, il faudrait avoir connu dans ce pays l'orgueil que manifestait un propriétaire en conduisant ses travaux. Il produisait une jalousie active contre un jeune homme qui dédaignait leurs conseils.

Ce fut bien pis, quand le moment fut venu de couper ces cannes nouvelles, et d'en faire du sucre. J'avais pris pour m'aider dans mes travaux un jeune homme nommé M. Dupont-de-Gault, qui devint, plusieurs années après, mon beau-frère. Il était garde-marine et chevalier de Malte. Lorsqu'il s'aperçut que son père, ancien commandeur de Malte, le ruinait, ainsi que toute sa famille, il prit courageusement la résolution d'aller réparer ses pertes à Saint-Domingue. Il cacha sa croix, se plaça successivement sur plusieurs habitations, et acquit promptement un talent particulier pour faire le sucre. Le gouvernement avait envoyé dans la colonie deux commissaires chargés d'enseigner aux colons l'art de faire le sucre; ils éprouvèrent bientôt que la théorie ne vaut

pas la pratique. Ils avaient échoué plusieursfois lorsqu'on leur parla des talents de M. Dupont-de-Gault. Ils le virent opérer, toujours avec succès, sans aucune connaissance de la chimie moderne, mais avec un coup-d'œil sûr qui lui faisait distinguer le moment où la cuisson du jus de canne devenu sirop, devait se convertir en sucre. Lorsque fut arrivé le moment de cette opération, avec des cannes nouvelles, on accourut pour être témoin de la honte de celui qui osait l'entreprendre. C'était l'expression dont se servaient ces grands critiques. Nous obtînmes du sucre, non de première ou de seconde qualité, mais de cette espèce que les négociants de nos ports appellent *bonne troisième*.

Il fallut bien alors se rendre à l'évidence; mais on ne continua pas moins de critiquer toutes les opérations d'un jeune homme qui, dès sa jeunesse, a toujours méprisé ce qu'on appelle l'opinion publique, et l'a bien prouvé pendant toute la révolution. Toujours est-il certain, que le procès que j'avais gagné, et qui avait ajouté 80 nègres à ceux de l'habitation, les fortes et longues levées le long du Massacre,

ce terrain nouveau qui produisait du sucre dès la première année, tout cela avait mis l'habitation à un dégré de prospérité qui excitait l'étonnement et la jalousie. Ce fut l'ouvrage de quatre années. M. Dupont-de-Gault continua ce travail, et l'augmenta en faisant des avances considérables de ses propres fonds et de son crédit. Je voyais le moment où ma famille allait en recueillir le fruit, lorsque l'ineptie de l'assemblée constituante enfanta trois décrets contradictoires et détruisit ainsi la plus belle colonie, source de richesses immenses et du commerce le plus florissant. Le gouvernement de ces temps, les assemblées, et chose bien déplorable, les négocians de nos ports, lesquels ne connaissent jamais les intérêts généraux du commerce, et enfin les habitants eux-mêmes contribuèrent touts à cette lamentable destruction; mais ce n'est pas ici le moment d'en parler.

Pendant que j'étais dans la colonie, j'ai cherché s'il y avait encore quelques descendants des indigènes; mes recherches m'ont convaincu qu'il n'en existait pas un seul. On ne peut, sans une indignation mêlée d'attendrissement, penser

à la destruction d'un peuple entier, le plus doux, le plus hospitalier qu'on puisse imaginer. On ne peut, sans frémir, se rappeler la trahison, qu'employèrent les Espagnols pour saisir la reine Anacoana, massacrer touts les Indiens appelés à la fête donnée par cette reine aux Espagnols, la charger de chaînes, la traîner à Santo-Domingo, la faire juger par un conseil, et la faire pendre. Je ne pouvais, dans mes courses, approcher des lieux de cette horrible trahison, sans que mon imagination m'en retraçât l'infamie et la cruauté, et sans me représenter ces malheureuses victimes aux pieds de leurs bourreaux.

J'ai ouï dire à quelques personnes d'un âge avancé, qu'elles avaient vu au Cap une femme de cinquante ans environ, seul reste de ce malheureux peuple. Cette femme n'en conservait aucun souvenir; mais on trouvait dans ses traits dans quelques mots de son langage, et surtout dans les noms qu'elle donnait à différents lieux, des traces évidentes de son origine; les hommes humains qui la considéraient ne pouvaient pas sans doute la regarder sans une vive émotion.

La colonie présentait une chose bien digne de remarques : on ne voyait point de banqueroutes; le commerce s'y faisait avec rapidité et bonne foi. Le gouverneur exerçait une sorte d'autorité paternelle, assez semblable à celle des prud'hommes de Marseille; il appelait auprès de lui des négociants prêts à commencer un procès, leur parlait avec l'influence que lui donnait sa place, calmait leur animosité et terminait leur différent. Un brave homme me contait un jour son affaire de cette façon : quand le gouverneur me fit appeler, je pris mon habit à boutons d'or, ma canne à pomme d'or, et je le saluai avec respect. Il me demanda mon nom, mon pays, quelle était ma famille, si j'avais des enfants, et il me dit beaucoup de choses pleines de bonté. J'en fus si content, que lorsqu'il eût interrogé mon adversaire, je lui dis que je me désistais de toutes mes demandes, et que j'étais bien content de toutes ses bontés; mais il ne le voulut point, et après avoir bien examiné notre affaire, il nous proposa un arrangement qui nous satisfit touts les deux, et nous congédia, en nous di-

sant qu'il fallait maintenant vivre en bons amis. Nous le promîmes de bon cœur.

Cette manière de juger les procès, dans la colonie, avait existé autrefois depuis sa naissance jusqu'au moment où M. Destaing vint y commander. Le gouverneur nommait dix ou douze habitants des plus notables, qui s'assemblaient au cap une ou deux fois par an, selon le nombre des affaires. Il faisait l'ouverture de ce conseil par un petit discours au nom du roi. Ce tribunal appelait les parties, les entendait, nommait un rapporteur, et jugeait d'après son équité naturelle et les usages de la colonie. Plusieurs anciens habitans m'ont assuré qu'on appelait très rarement de leur décision à celle du gouverneur; mais dans ce cas, il se bornait à les assembler de nouveau et à leur adjoindre plusieurs autres habitants, pour examiner ensemble l'affaire qui présentait des difficultés. Le gouverneur avait le droit d'invoquer ensuite la décision du conseil d'état, et il envoyait toutes les pièces au ministre de la marine. Tout cela se faisait sans avocat, sans procureur et sans frais. La colonie les vit

pour la première fois arriver, sous le gouvernement de M. Destaing. Alors commencèrent les procès. Un procureur établi au fort Dauphin devint en peu d'années maître d'une habitation.

La civilisation de cette France si vantée, comparée à celle de la colonie, présente de bien grandes différences et toutes à l'avantage de la colonie. Cette grande sécurité que j'ai déjà peinte, de deux ou trois hommes au milieu d'un atelier nombreux, sans portes ni fenêtres, ces voyages dans une grande colonie, sans passeport et sans jamais être interrogé, tout cela joint à une entière bonne foi dans les transactions commerciales, offrait à l'observateur un tableau remarquable. On ne voyait jamais un mendiant, et s'il est vrai, comme le soutient Mably, que la mendicité dégrade plus l'homme que l'esclavage, la colonie présentait du moins quelque avantage, en la comparant à cette foule innombrable de mendiants en France et d'hôpitaux de toute espèce pour les recevoir. On n'y voyait point cette multitude d'enfants trouvés. Pas une

femme dans ce pays ne s'est débarrassée de son enfant; pas d'enfant qui ne connaisse sa mère. On a toujours remarqué la tendresse de ces femmes pour leurs enfants. On compte dans Paris douze mille enfants trouvés, plus de deux cent mille indigents nourris dans les hôpitaux ou dans leur domicile, sans compter les mendiants et ce grand nombre de malheureux que soutient l'humanité des riches et des personnes seulement aisées. Un nègre, auquel on donnait la liberté, demandait toujours qu'on stipulât dans l'acte qu'il reviendrait demeurer sur l'habitation, quand il le voudrait.

Je suis arrivé dans la colonie, l'esprit plein de toutes les maximes philosophiques sur la liberté, l'humanité, l'esclavage; et cependant je n'y ai rien vu qui me révoltât. J'avais peine à m'accoutumer à la nudité presque entière d'un grand nombre de nègres; mais cette peine était affaiblie par la certitude que j'acquis bientôt que la nudité était un bonheur pour ceux qui rejetaient les vêtements, et qu'ils ne pouvaient les souffrir. Des caleçons et des chemises de toile coûtaient

trop peu pour ne pas obéir aux ordonnances de Louis XIV, qui prescrivaient de leur en donner.

J'ai déjà parlé des chevaux de ce pays, de la race des andalous, petits, mais très bons; ils supportent très bien la fatigue, surtout quand ils sont nourris de gros sirop. Ils n'ont point de fers aux pieds, et je n'ai pu les voir pendant plusieurs années, soutenant ainsi la fatigue, sans être convaincu que l'on pourrait très bien se passer en Europe de cet usage singulier de la ferrure. Les chevaux de mon habitation passaient les jours et les nuits dans une vaste prairie appelée Savane, formée de terre d'alluvion, et où l'on n'aurait pas trouvé un seul petit caillou; en outre, ils étaient conduits pendant la chaleur, dans un bois dont la terre était fraîche et molle; ces mêmes chevaux dont les pieds devaient être mous, traversaient, pour aller au cap ou au fort Dauphin, plusieurs lieues d'un terrain très pierreux, couvert d'une espèce de marbre; et cependant jamais je ne les ai vus boiter. On se bornait à couper leur corne, trop longue,

elle se serait fendue. On graissait aussi la fourchette et le talon, pour leur conserver une souplesse nécessaire. Un cheval a dans le pied un mouvement qui lui permet de se cramponner un peu. Il en est privé par la ferrure. Lafosse, célèbre maréchal de Louis xv et de la maison du roi, a fait un ouvrage sur l'art vétérinaire; il n'a pas osé combattre l'usage bizarre de la ferrure; mais il en a montré touts les inconvénients. Il a parlé de cette souplesse du pied gêné par la ferrure. La fameuse cavalerie des Numides, celle des Romains, des Carthaginois, n'avaient point de ferrure. On voit dans l'ouvrage que Xénophon, célèbre par la retraite des dix mille, a écrit sur l'équitation, que, lorsqu'on étrille un cheval, il faut le placer dans une enceinte circulaire couverte de grosses pierres afin qu'elles contribuent à durcir la corne des pieds. La cavalerie grecque courait sur les rochers de l'Epire, sans imaginer que la nature n'eût pas conformé les pieds des chevaux de façon à marcher facilement sur les pierres et les rochers. Il est des pays où les hommes et les femmes marchent

et courent les pieds nuds. Peut-on penser que les chevaux n'en puissent faire autant. On voit dans le récit de l'ambassade anglaise au Thibet qu'elle traversa des montagnes où elle vit des chevaux d'une rare beauté et d'une force remarquable. Ils gravissaient les rochers avec impétuosité. Ils n'étaient point ferrés. On trouverait une multitude d'exemples semblables dans l'Europe et l'Asie. Il en est de même dans toute l'Amérique méridionale. La côte de Barbarie donne les chevaux barbes, race admirable qui court sur les rivages de la mer, couverts de galets ; elle n'est point ferrée.

Sous Louis xv, on voulut en faire l'essai; on déferra les chevaux d'un escadron, et on leur dit : marchez et courez sur le pavé. Leurs pieds en avaient perdu l'habitude, et l'escadron tout entier se mit à boiter. Une pareille idée n'a pu venir que dans le siècle des lumières et qu'à des hommes remplis d'instruction. Que de choses, en administration, ont été conçues et exécutées avec une pareille bêtise.

Telle fut cette idée d'un directeur de la guerre

sous Bonaparte. Il voulut, pour être bien certain qu'on n'employait dans l'habillement des troupes, que la quantité de drap nécessaire, que le drap fût pesé. Le major d'un régiment, alors en garnison à Turin, venu à Metz pour la conscription, me dit que le chef d'habillement de son régiment n'avait jamais pu, à l'aide du poids des draps, trouver le compte juste et précis de l'habillement, qu'il en avait perdu la tête et s'était jeté de désespoir dans le Pô. Cette idée relative au drap était aussi inconcevable, qu'il est barbare de donner le nom de Pô à un fleuve qui a porté le superbe nom de l'Eridan.

Lorsque j'étais dans la colonie, pendant la guerre d'Amérique, on n'y connaissait point la maladie, depuis appelée fièvre jaune. J'ignore si c'est une nouvelle dénomination donnée à la fièvre maligne, connue en France comme dans la colonie; car les savants du siècle des lumières ont changé les noms tant qu'ils ont pu, et ont bonnement appelé science nouvelle, celle à laquelle ils donnaient un nouveau nom.

La maladie qu'on appelait vulgairement

dans la colonie, maladie du pays, commençait ordinairement par les symptômes les plus violents et les plus rapides; on lui opposait des remèdes aussi prompts. J'ai eu dans quelques heures, la saignée, l'émétique, les vésicatoires et le bain; j'eus une nuit tranquille et le médecin, trouvant le lendemain matin mon ventre très amoli, déclara que j'étais sauvé; mais après cette rude épreuve, venait une convalescence toujours dangereuse; l'appétit était violent et désordonné. Il en résultait des obstructions, difficiles à guérir, et qui souvent exigeaient le climat de la France.

On ne traita pas ainsi le général Le Clerc, beau-frère de Bonaparte. Ses médecins ont inséré dans les gazettes de la colonie, le traitement très doux et l'eau sucrée, par lesquels ils combattaient un fièvre violente. Ils ont fini ce récit en déclarant que si les femmes du pays réussissaient, en traitant les malades d'une manière toute opposée, le succès était dû à leurs soins continuels et particuliers à leur méthode. O Molière, où étiez-vous? ces messieurs n'avaient donc pas lu le chapitre d'Hyp-

pocrate, dans lequel il recommande de prescrire non seulement le régime ordinaire de la vie, mais encore le traitement des maladies particulières au pays, suivant ce qu'elles exigent.

J'ai peint les nègres de nos ateliers, comme des hommes dociles et obéissants; mais il est des choses qu'on ne pouvait leur faire comprendre et auxquelles on ne pouvait les assujétir. Les Jésuites avaient une habitation qui appartenait à leur ordre. Ils n'ont rien négligé pour les instruire dans la religion, les accoutumer à ses pratiques. Malgré leurs talents si connus de la persuasion, et quoiqu'ils sûssent à merveille s'insinuer dans les esprits, ils ne purent réussir comme ils l'auraient voulu. Ils éprouvaient quelquefois des refus formels de croire ce qu'ils annonçaient; l'un d'eux, prêchant en chaire, disait à un nombreux auditoire de nègres, que tout ce qu'ils avaient venait de Dieu, et comme il leur nommait les légumes et les fruits qu'ils lui devaient, un vieux nègre lui cria : tu te moques, père Boutin, si je ne les plantais pas, ils ne viendraient pas. Leur in-

telligence ne s'étendait pas plus loin ; il y aurait eu un certain danger à vouloir absolument leur persuader ce qu'il leur était impossible de comprendre.

On apercevait quelquefois dans leurs paroles le soupçon que les blancs avaient un dessein secret, et qu'ils employaient la persuasion comme un moyen perfide de parvenir à un but que les nègres imaginaient. Ils n'avaient cependant aucune idée précise de ce dessein qu'ils soupçonnaient dans les blancs; c'était absolument comme notre pauvre peuple, qui croyait qu'on venait lui ravir la liberté après la lui avoir donnée. Mais il était égal pour les nègres de ne pouvoir énoncer précisément ce qu'ils imaginaient; cela restait toujours une vérité pour eux. Ils appelaient la sainte hostie *bon Dieu à blanc;* l'intelligence brute des nègres n'allait pas plus loin que celle observée dans le peuple. Pendant le révolution, un de mes parents, officier de cavalerie, écoutait en 1789, les discours de ses cavaliers, qui disaient avec une profonde conviction, que les princes et les courtisans, pour affamer Paris, faisaient jeter

les farines dans la Seine, mon parent s'adressa à un maréchal-des-logis et lui demanda comment il pouvait croire une pareille sottise : c'est bien vrai, mon lieutenant, répondit le sous-officier; la preuve, c'est que les sacs de farine étaient attachés avec des cordons bleus. On imagine aisément tout ce que l'officier put dire pour détruire une pareille sottise; mais ce fut inutilement. On ferait cent volumes de sottises pareilles débitées avec assurance, et qui faisaient assassiner des familles entières. De ce nombre était le bruit mille fois répandu, que les nobles brûlaient leurs châteaux, exprès pour en accuser le peuple. Les fermiers généraux furent envoyés à l'échafaud, parcequ'on les accusait d'empoisonner le tabac.

Les nègres n'étaient point voleurs, excepté des choses qui se mangeaient; et lorsqu'on leur en faisait des reproches, ils disaient : que ce qu'ils prenaient pour le manger, appartenant à leur maître, c'était pour lui-même qu'ils le mangeaient puisqu'ils étaient à lui.

Un jour de grand matin, je vis un nègre

arriver dans la savanne, au grand galop, sur un cheval couvert de sueur et blanc d'écume. Aussitôt qu'il me vit, il descendit de cheval, l'abandonna, et courut dans sa case; je l'y joignis bientôt. Là, il voulut me persuader que toutes les nuits un *Zombi* venait le réveiller, le tirer par les épaules, lui dire qu'il fallait absolument qu'il montât à cheval et courût dans tout le quartier; qu'il avait beau résister, que le *Zombi* était plus fort que lui; en vain je lui disais que je connaissais son secret, qu'il avait une maîtresse sur une habitation éloignée, et qu'il tuait mes chevaux pour l'aller trouver. Il répétait toujours la même chose avec une bonne foi apparente. Il ne croyait pas ce qu'il disait; mais il espérait me le faire croire. Cela résultait évidemment de ses discours, de ses gestes, et de ses supplications de croire qu'il disait la vérité.

Rien n'égale la prospérité dont jouissait alors cette colonie, malgré la guerre maritime. Cette prospérité augmentait touts les jours et ses progrès furent très sensibles, jusqu'au

moment où douze cents hommes, pleins d'esprit, de science et de philosophie, furent réunis à Paris et imaginèrent qu'ils n'avaient été envoyés, que pour tout détruire, tout sans exception.

CHAPITRE V.

Retour en France pendant la guerre dans une flotte de 120 voiles. — Rencontre d'une escadre anglaise. — Arrivée à Lorient. — Anecdote sur Mahé de la Bourdonnaye. — Bals champêtres donnés par la reine à Trianon. — La paix conclue avec l'Angleterre.

J'ai dit que j'avais gagné un procès très important pour ma famille; mais j'appris bientôt que le magistrat propriétaire qui l'avait perdu, et qui était en France, s'était pourvu au conseil d'état par opposition contre l'arrêt. Je pensai

que ma présence était nécessaire en France, pour combattre ses efforts, et je résolus de faire ce voyage, quoique nous fussions encore en guerre avec l'Angleterre.

Une flotte de plus de cent voiles se disposait à partir. Elle devait être escortée par quatre vaisseaux de ligne, commandés par M. de Chabert, de l'académie des sciences, et chef d'escadre. Il montait le vaisseau le Saint-Esprit. Je m'embarquai avec ma femme et ma fille sur un très beau vaisseau marchand. Je confiai la gestion de l'habitation à M. Dupont-de-Gault.

On savait qu'une escadre anglaise nous attendait au débouquement; il fallait la tromper, et prendre par conséquent le chemin le plus difficile, celui par lequel il n'était pas probable qu'on voulut faire sortir une flotte de cent voiles. On nous ordonna d'éteindre touts les feux, et de se garder de faire plus de bruit que n'en exigeaient les manœuvres. La grande difficulté consistait à lever l'ancre, à mettre les vaisseaux en mouvement, sans qu'ils se heurtassent les uns les autres, et à prendre la direction que

prescrivaient les signaux, de manière à marcher dans la rade et à sortir de cette superbe rade sans aucune confusion. Tout ce qui était sur les vaisseaux, hommes, femmes et enfants, étaient immobiles et attentifs. On tremblait de devenir la proie des Anglais, au moment où l'on sortirait du débouquement. Ces manœuvres faites lentement et ordonnées à voix basse, les alarmes qu'on éprouvait en soi-même et qu'on n'osait pas communiquer, les mille précautions pour ne pas heurter les vaisseaux, tout cela formait un tableau dont il est impossible de donner une juste idée; nous fûmes heureux; les Anglais nous attendirent au débouquement le plus facile et ne nous virent pas. Je n'ai jamais compris comment ils n'avaient pas cherché à nous retrouver dans une autre direction.

Après avoir marché quelques jours assez rapidement par un bon vent, nous tombâmes dans un calme plat qui ne laissait aux vaisseaux aucun moyen de se diriger. Le vaisseau de ligne le *Conquérant* se trouva tout-à-coup auprès de nous; c'était la nuit, tout l'équipage

et les passagers de notre bâtiment poussèrent des cris d'étonnement et de crainte. La hauteur énorme de ce vaisseau nous faisait paraître le nôtre comme une faible chaloupe. Si le vent s'était élevé tout-à-coup, et avait ébranlé le *Conquérant,* avant qu'il eût reçu une direction, il nous aurait écrasés à l'instant même. Une dame qui était à notre bord, savait que M. de la Jonquière était capitaine en second du *Conquérant*; elle le connaissait; comme les deux vaisseaux se touchaient, on se parlait sans effort. Elle appela M. de la Jonquière et pria de le faire venir. Aussitôt qu'il fut sur le pont, elle lui demanda d'un ton ferme et animé, s'il voulait nous écraser, s'il n'avait pas honte de nous exposer au danger qui nous menaçait : « Voyez, Monsieur, lui disait-elle, voyez, si le moindre mouvement de votre énorme géant ne nous ferait pas disparaître. » M. de la Jonquière exprima des regrets, répondit avec beaucoup de politesse et promit de s'éloigner. A l'instant même il mit tout son équipage en mouvement, avec ses nombreux avirons et à l'aide de la grande voile qui pouvait à peine recevoir le

peu de vent qui s'élevait, il nous quitta et nous vîmes avec plaisir s'éloigner ce commandant qui nous paraissait un mirmidon sur son colosse.

La traversée fut fort heureuse. Quelques bâtiments, mauvais voiliers, retardant trop notre marche, le commandant de la flotte ordonna au meilleur vaisseau marchand de prendre les plus mauvais à la remorque. Notre vaisseau fut chargé d'un petit brick espagnol, il retardait beaucoup notre marche et nous le maudissions; mais dès le troisième jour, nous vîmes paraître, sur le pont à l'avant de ce vaisseau, deux jolies femmes vêtues à l'espagnole et ayant des guitares à la main; elles se mirent à chanter, l'éloignement était trop grand pour les entendre distinctement; mais nous les entendions assez pour charmer de pauvres diables, ennuyés de la traversée. Notre imagination faisait le reste, nous leur adressions des remercîments par signes, elles nous répondaient de même; et nous leur disions, à l'aide du porte-voix, que nous voudrions bien

les avoir à notre bord. Ces petites scènes, étaient bien attachantes sur un vaisseau.

Nous approchions des côtes de France. Environ à cinquante lieues de celles de la Bretagne, nous vîmes à l'horizon plusieurs points blancs, qui bientôt nous parurent être des voiles qui s'avançaient vers nous, elles s'étendaient de manière à désigner une marche rapide. Était-ce des amis ou des ennemis, il fallait les reconnaître. M. de Chabert chargea de cette reconnaissance deux bâtiments de Bordeaux, doublés en cuivre, et qui avaient l'apparence de deux frégates. Ils s'avancèrent, toutes voiles dehors, vers cette escadre qui déjà frappait nos yeux; ils firent les signaux de reconnaissance; on ne leur répondit qu'en forçant de voiles; ils virèrent de bord, et coururent annoncer à M. de Chabert ce qu'ils avaient vu. Le commandant fit aussitôt le signal de ralliement, avertit par des coups de canons réitérés les vaisseaux éloignés de s'approcher du centre. Il se porta en avant de la flotte avec les vaisseaux de guerre, qui se mirent en ligne. Nous vîmes alors que l'escadre anglaise n'était com-

posée que de frégates. Nos alarmes cessèrent; car nous pensâmes que cette escadre n'oserait jamais s'approcher de nos quatre redoutables gardiens; mais les Anglais profitèrent de la nuit pour cerner la flotte et tâcher de nous enlever quelques mauvais voiliers restés en arrière; partout où ils se présentaient, ils trouvaient les vaisseaux de ligne. Il en résulta cependant un grand désordre dans la flotte, les vaisseaux se pressaient les uns près des autres et forgeaient ainsi contre eux-mêmes les plus grands dangers. Il en résulta des avaries, et l'un de ces bâtiments s'étant approché du nôtre, au point de s'unir à lui, plusieurs de ses matelots se jetèrent sur notre pont. Le lendemain, il fallut un ordre de M. de Chabert pour les forcer de retourner à leur poste.

A la pointe du jour nous ne vîmes plus l'escadre anglaise. Elle avait jugé apparemment qu'elle perdait inutilement son temps et ses manœuvres. Nous étions alors très près des côtes où est située la ville de Lorient. Quand elles parurent à nos yeux, M. de Chabert s'aperçut qu'il s'était bien trompé par son estime;

car il se croyait encore à cinquante lieues environ; sa science bien connue en mathématiques et en astronomie ne l'empêcha pas de tomber dans cette erreur. Il s'en aperçut, quand nous marchions à pleines voiles avec sécurité. Il en avertit la flotte par des signaux, et fit ralentir et presque arrêter la marche pendant toute la nuit.

Le soir de ce jour, tandis que notre position agitait les esprits, et que touts les passagers s'entretenaient des craintes qu'inspirait le voisinage des côtes, un capitaine du régiment de Béarn, passager sur notre navire, me dit avec beaucoup de sang-froid, le cure-dent à la main: Nous courons un plus grand danger que vous ne pensez; ne voyez-vous pas comme notre capitaine est inquiet, comme il est agité en parlant à ce monsieur qui ne le quitte pas. Je vous assure qu'il nous perdra. Il marche à grands pas; il laisse toutes ses voiles dehors, il nous jettera sur ces roches que je vois déjà. Il me donna en même temps sa lunette d'approche, et j'aperçus le brisement des flots sur ces roches. Je le quittai et je courus aussitôt au

capitaine, je lui dis : Cela va bien, capitaine, et vous manœuvrez si bien que nous mangerons demain matin des sardines fraîches : eh bien ! me dit-il, voilà monsieur, qui m'accable de reproches en me disant que je suis dans une mauvaise direction, et que je devrais augmenter mes voiles pour courir parallèlement à la côte. Ne l'écoutez pas, lui dis-je. Mais, vous feriez peut-être bien de ralentir la marche du vaisseau et de ne pas tant dépasser les autres. Je le voulais aussi, me dit-il, c'est ce monsieur qui m'en a empêché avec ses discours fatigants. A l'instant même, un coup de canon, dirigé sur nous et envoyé par M. de Chabert, nous fit baisser nos voiles et arrêter notre marche. Le parleur était un homme très peureux et qui tournait la tête à ce bon capitaine. Je retournai auprès du vieux officier du Bearn, qui me dit : Vous nous avez peut-être sauvé avec vos deux ou trois phrases. Le capitaine était tout effarouché et je ne sais s'il aurait compris le coup de canon, avant d'être calmé par vos éloges.

Nous débarquâmes le matin dans le port de Lorient. Les bâtimens qui appartenaient à

Bordeaux et qui étaient en grand nombre, nous quittèrent et cinglèrent vers ce port sous la direction de l'un de nos gros vaisseaux.

Il sera toujours impossible de peindre l'extrême plaisir que ressentent des navigateurs, en découvrant les rivages où ils veulent arriver, et surtout, en descendant à terre. Après une longue navigation, nous éprouvâmes vivement ce doux plaisir. Il était bien augmenté par la vue de notre enfant âgé de deux ans et demi et sauvé de touts les dangers que nous avions craint pour lui. Nous étions un grand nombre de passagers dans le même hôtel. Qu'il me soit permis de dire, que la plupart d'entre nous n'ayant jamais mangé de sardines fraîches, plusieurs se reprochèrent un excès, dont les autres eurent bien de la peine à se garantir. Le bon beurre frais, l'excellent beurre frais de ce pays, rendu meilleur encore par le souvenir de nos salaisons, contribua beaucoup à ces excès. Dans Lorient étaient alors les magasins de la Compagnie des Indes. Sous Louis XIV, créateur et protecteur de ce bel établissement, il avait eu les plus brillants succès; il possédait

une grande contrée dans les Indes, et les possessions anglaises n'y étaient rien auprès des nôtres. On sait la triste histoire de la funeste rivalité de Duplex et de Laly. Mais je ne peux m'empêcher de retracer les grandes actions et l'infortune de Mahé de la Bourdonnaye.

Il avait pris la ville de Madras et l'avait traitée avec la plus grande humanité. Il n'avait qu'un seul bâtiment à ses ordres, quand, dans la baie d'Atongil, il créa, lui seul, une escadre de neuf voiles. Sans fers, sans mâts, sans voiles, sans matériaux d'aucune espèce, il vint à bout par la force de son caractère, et la constance de ses travaux, de se procurer touts les matériaux nécessaires et de mettre cette escadre en état de tenir la mer. Il osa attaquer à Négapatam une escadre anglaise moins nombreuse, mais dont les vaisseaux étaient plus forts et mieux approvisionnés; il la contraignit à la fuite après un rude combat, la chercha encore après avoir débarqué ses prisonniers à Pondichéry. Mais les Anglais entièrement retirés le laissèrent maître de la mer.

Après avoir si bien servi la Compagnie des Indes, La Bourdonnaye fut accusé par Dupleix, son directeur-général; renvoyé en France et mis à la Bastille par ordre du gouvernement, il y resta long-temps en demandant en vain, des juges. Quand il en obtint, il fut déclaré innocent. Mais il avait contracté une maladie dont il mourut peu de mois après. Il y fut long-temps au secret sans voir sa famille, et même sans obtenir du papier pour sa justification. J'ai vu dans les mains de sa belle-fille une carte du théâtre de sa gloire, qu'il avait tracée sur un mouchoir, afin d'instruire ses juges. On ne peut sans gémir se rappeler la déplorable destinée d'un homme dont le courage égalait le génie, et qui méritait les plus nobles récompenses.

Après avoir visité Lorient, nous partîmes pour Nantes. Nous goûtions le bonheur de voyager sur la terre, après avoir été si long-temps sur la mer.

A une certaine distance de Lorient, le postillon nous dit : Vous allez maintenant entrer en France. Je me rappelle qu'à la Roche-Ber-

nard nous trouvâmes, dans un grand bac, des bateliers les plus grossiers, les plus rudoyants qu'on puisse imaginer. A Nantes, nous retrouvâmes les bonnes sardines et le bon beurre.

Nous arrivâmes enfin à Paris. Mon premier soin fut de m'informer de l'état du procès que j'avais gagné au Cap-Français. J'appris avec un grand plaisir que le magistrat perdant, avait, après quelques démarches, renoncé à se pourvoir au conseil d'état.

Un grand nombre de personnes, arrivées par la flotte de cent voiles, avaient rempli Paris d'hommes et de femmes qui portaient le beau linge blanchi à Saint-Domingue ; ce linge attirait les regards, comme il avait frappé mes yeux en arrivant au Cap-Français. La reine en entendit parler, et on lui dit qu'une jeune dame, madame la vicomtesse de ***, était entièrement habillée de ce beau linge. Elle désira la voir en particulier ; et sur ses excuses, parce qu'elle n'était pas encore habillée convenablement, elle lui fit dire qu'elle voulait la voir avec l'habillement américain. Elle fut frap-

pée de la beauté du linge, et trouva que cet habillement tout blanc convenait très bien dans l'été. On n'en avait pas encore porté. On comparait la blancheur de ce linge à la couleur un peu jaune de celui de Paris; on apprit que des négociants de Bordeaux envoyaient blanchir leur linge à Saint-Domingue, comme ils faisaient faire leurs chemises à Curaçao, et raccommoder leurs porcelaines à la Chine.

De ce jour le blanchissage du linge changea entièrement; on devint très difficile. On y faisait peu d'attention auparavant, parce qu'on portait de belles dentelles, genre de luxe à la mode.

Lorsque l'usage de porter des vêtements d'été tout blancs commença à devenir à la mode, la reine parut souvent le matin vêtue ainsi. On commençait à la calomnier, en attendant qu'on pût la persécuter. Des critiques sévères la blâmèrent de cette innovation, les uns par méchanceté, les autres par une raison assez plausible. Ils disaient qu'en France surtout, une reine ne devait jamais se montrer vêtue

comme une simple particulière, et que la légèreté du caractère français lui faisait saisir avidement tout ce qui pouvait concourir à la dégrader aux yeux de la malignité.

CHAPITRE VI.

Bonté de la reine Marie-Antoinette.

On se rappelle la manière dont fut reçue l'infortunée Marie-Antoinette, quand elle vint en France pour épouser Louis XVI, qui n'était encore que dauphin de France. Aux graces naturelles de sa personne, et aux avantages d'un esprit cultivé, elle joignait une aimable simplicité,

accompagnée de l'éclat que répandait sur elle le nom de sa mère, la grande Marie-Thérèse, admirée de toute l'Europe. A l'âge de quinze ans, cette princesse, en arrivant en France, déploya une bonté qui partait d'un cœur vraiment royal. Lorsqu'elle fut reine, elle eut plus d'occasions de satisfaire cette bonté qui semblait un vrai besoin pour elle.

La paix de 1783 venait d'être conclue. Elle avait été précédée d'un succès qui força le célèbre Pitt à déclarer, dans la chambre des communes, que l'Angleterre, après avoir donné la loi aux nations, était elle-même humiliée. Mais combien cette gloire fut promptement oubliée de la France! Elle était alors dans la plus grande prospérité. Le commerce maritime était immense. Au milieu de ce bonheur général, la reine se livrait plus encore à ses sentiments naturels. Son excellent cœur lui faisait trouver du plaisir à contribuer à la joie générale.

Elle avait, dans les jardins de Trianon, pendant l'été, un bal touts les dimanches. Là

étaient reçues toutes les personnes vêtues honnêtement, et surtout les bonnes avec les enfants. Elle dansait une contredanse, pour montrer qu'elle prenait part au plaisir auquel elle invitait les autres. Elle appelait les bonnes, se faisait présenter les enfants, leur parlait de leurs parents et les comblait de bontés bienveillantes. Ordinairement presque toute la famille royale était avec elle. J'ai vu plusieurs fois ces bals, tels qu'on n'en avait pas encore vus en France, et j'avoue que je partageais les craintes de plusieurs personnes sur le danger de se familiariser ainsi.

Ce qui devait faire adorer la reine, pouvait n'inspirer que des sentiments vagues et faibles, sans aucun mélange de ce respect si nécessaire au soutien des grandeurs, et que supportent avec peine des esprits légers, toujours prêts à secouer le joug des bienséances. Et ce qui est digne de remarque, j'observais avec un de mes amis qu'un petit nombre de personnes de la haute société assistaient à ces réunions champêtres. Ce n'était point par hauteur que d'autres personnes

s'en éloignaient, car elles se dégradaient touts les jours par leur changement de costume, et par une affectation toujours croissante de ne point porter les insignes des ordres. Mais, peut-être aussi, était-ce par un sentiment délicat, qui ne voulait point prendre les places que d'autres désiraient passionnément. Toujours est-il certain qu'un peu plus de mélange aurait produit un bon effet.

Je me rappelle que par un sentiment dont je ne me rendais pas bien compte, tout cela me faisait quelque peine. Mais je n'en admirais pas moins les bontés affectueuses et les manières pleines de graces de cette excellente princesse, dont l'injuste destinée était cachée dans une nuit profonde.

Quand elle acheta Saint-Cloud, elle y recevait les femmes de la ville et des environs, avec les mêmes bontés affectueuses, et tout cela simplement et sans la moindre affectation.

Le supplice de cette reine, et dé la sœur du

roi, est le plus grand crime qui ait jamais été commis. Quand on se rappelle l'interrogatoire de cette malheureuse reine devant l'affreux tribunal, on éprouve un tressaillement d'horreur; on ne peut concevoir ce mélange inoui de pensées les plus honteuses, et de cette passion forcenée qui mettait sa gloire à porter sur l'échafaud une tête couronnée. Cet orgueil diabolique, qui animait des hommes contre toutes les grandeurs, était la véritable source de leurs forfaits. Mais où trouver la source de la cruauté qui les portait à tuer des femmes. Que les hommes se tuent dans les combats; c'est dans leur nature. Ils peuvent y porter de la générosité, de la grandeur d'ame. Mais tuer des femmes, et avec les formes de la justice! vous ne trouverez dans aucune langue, des expressions capables de peindre des forfaits si abominables. Henri IV ayant banni de sa cour un fils de la duchesse de Guise, elle accourut toute éplorée, en criant : « Sire, tuez-moi! tuez-moi! — Ma cousine, répondit le grand roi, je ne sais pas comment l'on tue les fem-

mes. » Mot admirable dans la bouche d'un prince qui, suivant Péréfixe, a combattu dans cinq batailles rangées, dans plus de cent combats sanglants et deux cents siéges! Ceux qui traînaient des femmes à l'échafaud dans Paris, n'avaient pas exposé leur vie dans des batailles.

J'espère que l'intérêt douloureux que ressentiront les Françaises, en considérant, dans la galerie de Versailles, les portraits de ces princesses, offrira à leur ombre une noble expiation digne des victimes, et digne aussi de celles qui verseront des larmes en contemplant leurs nobles images.

CHAPITRE VII.

Voyage de Louis XVI en Normandie : il visite Cherbourg. — Déclamation théâtrale de ces temps.

Je vais parler d'un voyage triomphal de Louis XVI, et ce n'est qu'en gémissant. Quel déplorable exemple il laisse à la postérité! Ce prince n'avait fait que des actions louables depuis le commencement de son règne. Il avait aboli les corvées et la torture, établi plusieurs assemblées provinciales, comme un essai pour en connaître l'utilité; il avait aboli la main-morte, rappelé les parlements qui rentrèrent

dans leurs fonctions au milieu de la joie universelle de la France; il donnait l'exemple de la plus grande économie personnelle; il avait supprimé plusieurs corps d'élite qui servaient à la splendeur du trône; il avait entrepris une guerre maritime, après avoir contracté une étroite alliance qui lui assurait le concours des marines espagnoles et hollandaises. Cette guerre avait été glorieuse, et un seul revers avait obscurci les exploits de nos braves marins. Une contrée immense était enlevée aux Anglais par les Anglo-Américains et par nos troupes. Rien ne manquait à la gloire mutuelle de nos alliés et à la nôtre; et lorsque le traité de paix qui devait terminer cette guerre fut examiné dans la chambre des communes, le célèbre Pitt parla dans les termes les plus forts de l'humiliation de l'Angleterre, déclara que sa gloire était passée, donna un détail exact des forces navales de la France et de l'Espagne, et montra leur supériorité sur celles de l'Angleterre. Si jamais une paix fut glorieuse, ce fut celle qui suivit les exploits de nos troupes de terre et de mer. Mais quel en a été le fruit? Hélas! il

faut le dire, la gloire elle-même fut oubliée.

Après la conclusion de la paix avec l'Angleterre, le roi voyagea dans la Normandie; il voulut voir Cherbourg et les travaux de son port, d'une si grande importance qu'on ne peut trop gémir de ne pas les voir achever. Il est bien déplorable que la marine française ne trouve pas un port de sûreté dans la Manche. Quand l'illustre maréchal de Tourville soutint ce fameux combat de la Hogue, où quarante-cinq vaisseaux français combattirent pendant deux jours, plus de quatre-vingts vaisseaux anglais, forcés, après des pertes inévitables, d'entrer dans le mauvais port de la Hogue, combien ils dûrent regretter de ne pas trouver ailleurs dans la Manche un port où ses vaisseaux fussent en sûreté.

Dans ce voyage, Louis XVI fut comblé des acclamations des peuples; elles étaient sincères, parce que dans ces contrées maritimes, on sentait vivement la gloire et les avantages de la paix qui venait d'être conclue. C'était en 1786. Au milieu de ces acclamations si justes et si méritées, si une voix s'était écriée :

Dans quatre ans, ce peuple t'accablera d'outrages dans ton palais, cherchera la reine pour l'égorger, enfoncera le poignard dans son lit, heureusement abandonné par elle, massacrera des gardes fidèles qui s'exposeront pour la sauver. Tu seras aussitôt conduit en triomphe dans Paris, pour y vivre esclave des factieux, et monter deux ans après sur l'échafaud : et tout cela sera l'ouvrage d'une assemblée que tu auras convoquée toi-même, qui mêlera continuellement les louanges les plus viles à ses noirs attentats, et qui sera emportée par le délire d'une science imbécile.........

Après quatre ans de séjour en Amérique, j'étais avide de voir nos comédies et nos tragédies. Je jugeais les acteurs d'après mon goût naturel, et non d'après ce qu'on appelait le goût public. Dans le tragique, je les trouvais touts bien mauvais, excepté Talma qui commençait à paraître. La première fois que je vis mademoiselle Raucourt, je crus que sa manière de déclamer était une mauvaise plaisanterie, qu'elle avait parié de faire les gestes extraordinaires qui m'étonnaient. En effet, quelle

fut ma surprise de la voir, dans la sublime imprécation de Camille contre Rome, en disant ce vers :

Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie.

tendre à sa droite une main, tendre l'autre à sa gauche, et les unir ensemble par un mouvement singulier, qui semblait unir l'Orient et l'Occident. A cet autre vers,

Et de ses propres mains déchirer ses entrailles,

elle portait ses mains sur son ventre, et lui imprimait un mouvement d'autant plus désagréable, qu'il était alors d'une grosseur un peu démesurée. Je vis madame Fleury dans le beau rôle d'Andromaque le défigurer par une pantomime de cette espèce. Rien de plus frappant, que la réponse d'Andromaque à Céphise, quand celle-ci ose lui conseiller d'épouser Pyrrhus. Ne croyez pas que cette actrice adresse cette belle réponse à Céphise, elle s'en garde bien.

C'est au public qu'elle va répondre. Elle regarde les loges, range bien sa longue robe, pour qu'elle ne la gêne pas, et crie aux habitants des loges :

> Songe, songe Céphise à cette nuit cruelle
> Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle.

A ces mots :

> Ensanglantant l'autel qu'il tenait embrassé,

elle fit le geste d'embrasser, et quand elle vint à ce vers :

> Et traîné sans honneur autour de nos murailles,

elle appuya longuement sur ce mot *traîné;* et, reculant d'un pas, en repoussant sa longue robe, elle fit avec ses bras un geste circulaire, pour exprimer : *Autour de nos murailles*. Ce dégoûtant spectacle mettait les loges dans un en-

thousiasme impossible à rendre. Et voilà ce qu'on appelle le goût de Paris, de ce peuple barbare, qui n'a d'oreilles ni pour la musique, ni pour la poésie, qui préféra les pièces de Pradon à celles de Racine qui ne veut que du bruit dans la musique et la déclamation, dont les musiciens amateurs, dans le moment où j'écris, font retentir à grands coups les bois du piano, pour faire croire qu'ils ont du génie.

Je vis aussi Damas, avec ses jambes et ses épaules de Crispin, oser s'appeler Hippolyte; et dans la belle déclaration qu'il adresse à la jeune Aricie, où se peint un amour timide qui s'échappe avec peine de son cœur, je l'ai entendu hurler de toute sa force :

Mes seuls gémissements font retentir les bois;
Et mes coursiers oisifs ont oublié ma voix.

A ces beuglements, les applaudissements, les trépignements de pieds, furent si violents, que je tremblai pour la voûte et les fondements de la salle. Si ce n'est point là de la barbarie dans les arts, qu'on me dise où je pourrai en trouver?

Larive lui-même, qui souvent était heureux dans sa déclamation, se conformait quelquefois à ce goût de hurlement. Je l'ai vu dire ainsi le fameux : *Qu'il mourût*. Après avoir entendu ces mots : *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois*, il fit une pause, serra les dents, ferma ses poings mis en avant, leva la jambe droite comme s'il voulait donner un coup de pied à son interlocuteur, et de ce même pied, frappant la terre avec force, il cria enfin le *qu'il mourût* dans un véritable accès de fureur. Ma fille et moi, nous ne pûmes y tenir, et nous nous retirâmes, au bruit des applaudissements forcenés.

Il est évident que l'acteur n'avait pas compris la sublimité de ce mot; il doit partir rapidement et sans effort d'une ame magnanime, qui ne conçoit pas qu'un guerrier puisse faire autre chose que mourir dans une telle circonstance. Je sais bien que cette noble simplicité ne plairait pas aux bons parisiens; mais malheur au poète et à l'acteur, qui se conforme à leur goût.

Longues années après les temps dont je

parle, mademoiselle Duchesnois donna de nouveaux exemples de cette manière détaillée et imitative. Dans le rôle de Phèdre, à ce vers :

Pourquoi, trop jeune encor, ne pûtes-vous alors
Entrer dans le vaisseau qui le mit sur nos bords ?

Elle fit un geste très expressif pour exprimer l'action d'entrer, et alongea le mot entrer tant qu'elle pût, en appuyant surtout sur la première syllabe.

J'ai vu Montvel sur le théâtre de Saint-Cloud, dans le rôle de Mardochée, dire avec une grande colère ces beaux vers :

Au seul son de sa voix, la mer fuit, le ciel tremble;
Il voit comme un néant tout l'univers ensemble.

Bonaparte fut frappé d'un ton de colère si ridicule, et le témoigna quand il fut rentré dans ses appartements. Il n'aimait pas ces cris ; il le dit à Talma la première fois qu'il l'entendit

exprimer ainsi les fureurs d'Oreste. Mais ce fut M. Brifaut, de l'Académie française, qui réussit par ses conseils à lui ôter le goût de ces cris forcenés. Talma s'en corrigea, et prononça depuis ce jour ces vers terribles qui marquaient un commencement d'aliénation d'esprit, avec un accent concentré qu'on ne pouvait entendre sans frémir.

Les acteurs ont toujours eu une idée bien fausse sur le ton que l'on doit donner aux passions énergiques. Dans le rôle d'Achille, ils croient qu'ils doivent avoir toujours les accents de la colère, et souvent pousser des cris de fureur. La colère d'un homme fort et qui sent sa force, se montre bien plus par les expressions que par les éclats de la voix. Ce sont les enfants qui poussent des cris, quand ils sont en colère. J'ai entendu prononcer avec fureur ces vers :

D'Iphigénie encor je respecte le père.
Peut-être sans ce nom le chef de tant de rois
M'aurait osé braver pour la dernière fois.

Les dire avec fureur est un contre-sens choquant. Achille, en disant ces mots, connaît trop toute sa force et tout ce qu'il peut, pour ne pas savoir que ces paroles suffisent. Aussi dit-il presqu'aussitôt, après ces vers :

Je ne dis plus qu'un mot, c'est à vous de m'entendre.

Presque touts les acteurs avaient un autre défaut qui me paraissait insupportable. Ils avaient pris l'habitude de débiter quelques vers avec lenteur ; et tout-à-coup ils en précipitaient sept à huit avec rapidité, sans qu'on pût savoir quelle raison, ou quel sentiment inspirait la lenteur ou la rapidité. C'était une mode. C'est tout dire.

Aujourd'hui je vois la même chose dans la musique. On court rapidement, on gémit lentement, on pousse des soupirs dans la musique instrumentale. On se fait à peine entendre; et tout-à-coup sans raison, sans motif, on fait un tapage effroyable. Il en est de même du genre de déclamation dont je parle. Le Kain

cependant leur avait laissé un exemple qu'ils n'auraient pas dû oublier ; l'acteur Beaubourg qui faisait avant lui le rôle de Néron, disait à Burrhus avec fureur ce vers, en parlant d'Agrippine, sa mère :

> Répondez-m'en, vous dis-je, ou sur votre refus,
> D'autres me répondront et d'elle et de Burrhus.

Le Kain ne mit pas de fureur dans l'expression d'un vers, si expressif par lui-même.

Après avoir écouté les conseils de Burrhus, il s'arrêta et dit ces vers avec une méchanceté froide et concentrée. Les spectateurs, accoutumés aux cris de Beaubourg, furent étonnés et gardèrent le silence ; mais une minute après, et comme avertis par le sentiment qu'ils éprouvaient, ils couvrirent l'acteur d'applaudissements. J'ai mis autrefois une partie de ces observations, sans les signer, dans un feuilleton du *Journal des Débats*.

Je me rappelle qu'après avoir vu la tragédie

du *Roi Léar*, j'allai dans une maison où j'étais invité à souper. Il y avait beaucoup de monde. On ne parla que de cette tragédie et de la manière dont elle avait été jouée. Plusieurs personnes exaltèrent beaucoup le jeu et la déclamation de Montvel qui faisait le roi Léar. J'osai énoncer un avis contraire. M. de Chabanon, de l'Académie française, que je connaissais beaucoup, me fit une profonde révérence dérisoire et me dit : Vous pouvez vous flatter d'être seul de votre avis. Je lui répondis : Il n'est pas question de savoir si je suis seul de cet avis, mais si cet avis est bon. Je soutiens que l'acteur ne s'est pas même douté du rôle qu'il faisait. Grand brouhaha de presque touts les hommes. « Parbleu ! c'est un peu fort, ajouta M. l'académicien ; voyons un peu comment vous nous prouverez cela ? » Je soutiens, répliquai-je avec fermeté, que le roi Léar, dans toute la tragédie, n'est ni fou ni imbécille. Il est accablé de ses malheurs, des persécutions qu'il éprouve, sa tête en est fatiguée douloureusement ; mais touts ses sentiments, toutes ses pensées, sont nobles, et respirent la tendresse pour sa fille

qui lui reste fidèle. Dans le moment où il se cache pour se dérober à des recherches, il entend des voix qui lui font craindre qu'on ne saisisse sa fille : et il s'écrie, en se montrant : « *Me voici, me voici.* » Montvel a dit ces mots avec l'accent d'un imbécille, et non d'un homme qui exprime un sentiment très noble. « C'est vrai, c'est vrai, s'écrièrent plusieurs dames, parce qu'elles sentent mieux que nous ce qui est naturel, le distinguent très bien de tout ce qui est faux ; et aussi parce que j'étais jeune et parce qu'un jeune homme arrivant d'Amérique, résistant à des hommes compassés et un peu pédagogues, les amusait beaucoup.

Je pourrais citer d'autres exemples semblables. D'où vint ce faux goût des acteurs ? De ce qu'ils ne peuvent pas se borner à ne voir dans les plus beaux rôles, même ceux de Racine, que ce qu'ils renferment effectivement. Ce n'est pas assez pour eux ; ils veulent voir et exprimer au-delà ; et cet au-delà enfanté par eux est bien choquant, quoiqu'il fasse trépigner le parterre.

Il y avait dans la société que je fréquentais,

un M. Richard, homme d'esprit et de bon goût. Il nous récita un jour le rôle d'Agrippine, d'un ton si ferme et si vrai, qu'il nous attacha, et que nous étions suspendus à sa parole, comme des enfants qui entendent réciter la Barbe-Bleue.

Je veux encore dire une chose qui m'attira beaucoup de reproches de personnes très spirituelles.

Mademoiselle Bourgoin faisait le rôle d'Iphigénie en Aulide. Elle était alors, jeune, jolie, bien faite, d'une taille svelte, parfaitement vêtue à la grecque; sa voix était agréable. Elle disait son rôle d'un ton doux, mélodieux, sans efforts, sans fatigue, et surtout sans aucun de ces hoquets convulsifs qui déchirent les oreilles délicates. Je m'écriai : Voilà une véritable Iphigénie. — Comment pouvez-vous dire cela? Il n'y a point d'art dans sa déclamation. — Eh! Messieurs, c'est précisément parce qu'il n'y a point d'art que je l'aime tant. Iphigénie pouvait être toute semblable à cette actrice et surtout elle devait parler avec cette simplicité de Racine, et ces convenances de son rang. Si

elle avait mis de l'art dans ses gestes et dans son langage, je me serais enfui et j'aurais couru réciter dans ma solitude ce beau rôle d'Iphigénie.

Je n'ai pas assez vu Le Kain pour pouvoir en parler. Je dirai seulement que, dans les derniers temps où je l'ai vu, il était lourdement compassé, qu'il faisait des poses bien longues, et que tout était artifice en lui depuis les pieds jusqu'à la tête. J'ai vu des lettres de M. de Vennes, homme de beaucoup d'esprit, dans lesquelles il se plaignait à Voltaire de ce que cet acteur faisait durer les pièces trop longtemps par ses pauses continuelles.

J'ajouterai encore que Larive imagina très malheureusement, dans le rôle de Philoctète, qu'il devait représenter avec la plus grande vérité les souffrances corporelles de ce malheureux prince, qu'il fallait se traîner sur la scène, en poussant des cris douloureux, accompagnés de gestes et de mouvements plus douloureux encore. Ce n'était qu'une pantomime désagréable, et plus d'une personne en fut indignée. Au reste, je suis convaincu que touts ces hurlements, ces

beuglements, ces efforts convulsifs, en accoutumant le spectateur à ce hideux spectacle, ont engendré insensiblement la tourbe des dramaturges, et toutes ces représentations que nous voyons depuis les dernières années de la restauration.

Il me semble facile de prouver que la déclamation et le jeu des acteurs était bien différent sous Louis XIV et du temps de Racine. On sait quel succès avait le comédien Baron, si célèbre dans son temps. Racine, après avoir fait répéter des rôles devant lui, dit à ce comédien : Pour vous, Monsieur, je n'ai point de leçon à vous donner, vous trouverez tout en vous-même. Or il est impossible de penser que Racine, si vrai, si naturel dans ses ouvrages, ne le fut pas aussi dans sa déclamation. C'était lui qui imposait le ton aux acteurs tragiques de son temps. Ils devaient donc avoir un ton analogue à ses beaux ouvrages ; ils ne durent jamais beugler, ni transformer de si beaux vers en un langage forcené. En outre, Baron a beaucoup réussi dans les tragédies de Campistron ; elles ont eu un succès prodigieux, et jusqu'à cent

représentations de suite. Baron, qui contribuait tant à ce succès, pouvait donner plus de force au faible langage de Campistron, mais il ne pouvait y trouver aucune matière à ces tours de force , à ces cris forcenés dont je viens de parler. Reviendrons-nous jamais à Racine pour le langage et pour le récit ! Non, non, très certainement ; à moins qu'un prince, doué comme Louis XIV de l'instinct des choses grandes et nobles, ne témoigne, comme il l'a fait, le goût de ces belles choses et le dégoût des choses contraires.

CHAPITRE VIII.

Les modes à mon arrivée en France.

Au moment où j'arrivai en France, je fus bien frappé des modes nouvelles. Nous en recevions quelques-unes dans la colonie; mais elles ne pouvaient être imitées entièrement, le climat s'y opposait. Il exigeait des vêtements et une coiffure différente; et qui, plus simple, plus naturelle, était plus élégante. Très peu de

femmes portaient de ces corsets qui détruisent tant leur santé et qui les déparent, sans qu'elles s'en doutent. Au moment où j'arrivai, on portait encore beaucoup de rouge et des mouches, l'excellent goût de la reine n'avait pas encore pu les faire disparaître. Au-dessus du front, s'élevaient des cheveux bien crêpés, bien raides, bien graissés et bien poudrés. Cette coiffure était à angles droits, saillants et rentrants, et avait un air menaçant, comme une fortification. Pour accompagner ces bastions, on mettait des deux côtés, et sur le cou, de grosses boucles bien raides, bien graissées et poudrées, bien tenues par des broches de fer, et qui avaient le charme de salir sans cesse le cou. Au-dessus des fortifications dont j'ai parlé, on plaçait un coussin de taffetas noir, rempli de crin. Ce coussin, qui perdait promptement sa propreté primitive, était attaché à la fortification par de longues épingles de fer. Il était destiné à recevoir toutes les broches de fer qui devaient attacher le nombre immense des ornements qui relevaient toute cette coiffure; des rubans, des fleurs, des nattes en cheveux, des

boudins en cheveux, et un attirail difficile à décrire composé de faux cheveux. Les cheveux de derrière, bien graissés aussi, et encore plus poudrés que le reste, étaient relevés, tantôt en plusieurs nattes ou tresses, tantôt en un chignon volumineux qui faisait peur à touts les meubles et à touts les habits qui en approchaient. Comme touts ces cheveux du derrière de la tête avaient une irrégularité choquante dans la partie d'en haut, on fourrait, dans l'espace qui se trouvait entre le coussin et les cheveux, de grandes cocardes de crêpe ou de taffetas, pour cacher ce vilain commencement de nattes, de tresses, et de chignon volumineux. La poupée ainsi coiffée avait du rouge sur les joues et quelques mouches. Le bon ton voulait que le rouge fût très épais, qu'il touchât les paupières inférieures des yeux. Cela, disait-on, donnait du feu aux yeux. On tenait tant à ce rouge, que toutes les femmes avaient dans leur poche une boîte plus ou moins riche, dans laquelle étaient les mouches, le rouge, le pinceau, et surtout le miroir. Plusieurs dames renouvelaient, sans façon à leur aise, leurs

belles joues rouges partout où elles se trouvaient.

J'oubliais de dire qu'une mode impérieuse força bientôt toutes les femmes à substituer une poudre rousse à la poudre blanche. Elle produisait une saleté abominable sur le front, le cou et les épaules. Tout cet échafaudage était surmonté d'une touffe de plumes blanches plus ou moins élevées.

La mode vint alors d'avoir des voitures à l'anglaise; l'impérial intérieur était très bas, en sorte que les dames d'une taille élevée étaient forcées de se mettre à genoux dans la voiture pour ne point briser leurs plumes. J'ai vu une dame qui, non seulement, était à genoux dans la voiture, mais encore passait sa tête par la portière. J'étais assis auprès d'elle. Quand une femme ainsi panachée dansait dans un bal, elle était contrainte à une attention continuelle de se baisser, lorsqu'elle passait sous les lustres, ce qui lui donnait la plus mauvaise grace qu'on puisse imaginer. On assurait dans ce temps que, lorsque l'impératrice Marie-Thérèse vit un portrait

qui retraçait la reine de France, sa fille, ainsi coiffée, elle poussa un gémissement et se mit à pleurer.

Après cette tête ainsi empanachée, venait un corps bien serré, bien gêné, et qui formait le pain de sucre autant qu'il était possible; car cette forme de pain de sucre était la véritable merveille. Il descendait le plus qu'on pouvait, de façon qu'il usurpait trois ou quatre pouces sur les cuisses. Or, vous savez, mais ces dames ne savaient pas, que la beauté de la taille générale des femmes est dans la longueur proportionnée des cuisses et des jambes. Voyez toutes les belles statues, touts les tableaux de Raphaël et des autres grands peintres. Cette beauté de proportions ne fut pas ignorée sous le Consulat et sous l'Empire. Les femmes avaient adopté alors un costume, qui fut constamment approuvé et suivi par nos plus grands peintres. J'ai vu dans la galerie de Saint-Cloud un portrait de la reine avec la tête à la mode, le corps démesurément long, et des cuisses si courtes, que cet ensemble faisait peine à voir à toute personne douée d'un peu de goût natu-

rel. C'est une chose singulière, que d'entendre presque toutes les femmes, parler de ce qu'elles appellent *la taille*, elles en font une partie à part, dans laquelle elles comprennent la gorge, l'estomac, la poitrine, le ventre, et elles vous disent, il faut bien marquer la taille, il faut serrer la taille; et ce mot, qu'elles ne comprennent pas, revient à chaque instant. Elles ne savent pas, que par ce mot, les artistes et touts les hommes instruits ont toujours entendu l'ensemble de la personne. Ainsi, quand Voltaire a dit de Louis XIV, qu'il avait une riche taille, il entendait toute la personne, dans de belles proportions bien agencées ensemble, et non pas, ce que les artistes appellent le buste et que les femmes appellent taille; ce que les fem-appellent la taille, et qu'elles considèrent comme une partie du corps, n'est point à proprement parler dans la nature. La nature a dessiné le corps humain d'un seul trait, qui, partant du cou, trace les épaules et descend, par un contour onduleux, jusqu'à la cheville du pied, en rentrant et ressortant suivant que l'exige la beauté des formes. Changer ce beau contour

grossissant les parties, en rétrécissant d'au-
es, est le dernier excès du mauvais goût. On
peut impunément contrarier ainsi la nature,
est raide, gêné, on choque les yeux délicats,
en résulte de grands inconvénients. Supposez une jeune personne bien portante, qui croît et grandit; comme il faut que toutes les parties, qui constituent ce que vous appelez la taille, soient également pressées dans ce corset, l'embonpoint, qui s'accroît touts les jours insensiblement, étant plus contraint dans les parties supérieures que dans le ventre qui, malgré qu'on en ait, s'étend autant qu'il lui est nécessaire, il en résulte qu'il grossit dans une proportion plus forte que les autres parties. Delà cette grosseur du ventre des jeunes filles, qui fait le désespoir de leur mère, et ensuite le désespoir de ces mêmes jeunes filles, devenues grandes. Celles qui sont d'une taille courte ressemblent à des magots de la Chine, malgré touts leurs efforts pour cacher cette imperfection. D'autant plus que l'action du corset, s'opposant à l'ampleur naturelle du ventre, le force à tomber sur les cuisses; et s'il était per-

mis de pénétrer dans les mystères de l'hymen et de l'amour, on dirait combien de mariages, d'inclinations, formés d'après les traits d'un beau visage et qui semblaient devoir être protégés par d'autres beautés extérieures, ont produit tout-à-coup l'effet le moins attendu, en inspirant un dégoût, dont n'ont pas été maîtres des hommes ainsi trompés involontairement. Quelquefois des femmes, qui ne s'abusent point sur cette situation toujours croissante, cherchent à la diminuer ou à l'arrêter, et malheureusement ne font que l'augmenter. Car la contrainte est le seul moyen qu'elles puissent employer. Ajoutez l'impossibilité de se nourrir autant qu'il serait nécessaire, et de bien digérer les aliments, quand l'estomac et le diaphragme sont ainsi comprimés. L'effet produit par ces corsets sur le ventre est aussi produit sur la gorge. Ils ne lui laissent pas son libre accroissement, la déplacent, et mettent en avant ce que la belle nature place de côté. On peut remarquer cet effet dans touts les nombreux et beaux portraits de Vandick; c'était alors la rage des corsets. Il avait trop de goût pour peindre les poitrines telles

qu'elles sont dans ces portraits, si ces vilaines formes n'avaient pas frappé ses yeux. M. de Buffon a parlé du mal produit par ces corsets, mais inutilement. En 1835, un journal essaya de prouver les maux réels produits par ces corsets, et joignit à son article une gravure qui les représentait, ce fut inutilement. Les femmes répondent toujours par ce mot imbécille: *c'est la mode*. On ne peut se promener, on ne peut marcher dans les rues, sans remarquer une baleine audacieuse et souvent une lame de fer placée au bas du ventre, et qui, avançant de deux pouces, dans l'endroit même où le ventre s'incline, présente les plus étranges observations.

Un habile médecin frémissait en me parlant des effets cruels de ces corsets sur de jeunes personnes. Au reste, il faut se réjouir de ce que les femmes, en se donnant par leurs corsets une taille raide, se privent ainsi du plus dangereux des attraits, de cette souplesse élégante qui, dans d'autres pays, est le plus séduisant de leurs charmes: puisqu'elles ont tant d'autres moyens de plaire, il faut les féliciter de perdre la grace que donne la souplesse. On ne peut les com-

parer, comme autrefois, à un roseau flexible. Tant mieux pour leur tranquillité.

Après tout cet attirail, venait la chaussure. Le soulier, bien pointu, avait un talon épais d'un pouce et demi de haut. On a déjà dit que les femmes ainsi chaussées ressemblaient, en marchant, à des pigeons pattus. Toute la partie, depuis le cou-de-pied jusqu'à la pointe, était nécessairement ployée; c'était sur elle seulement que les femmes marchaient. Cette chaussure les forçait à jeter le corps en arrière, afin de le tenir en équilibre en luttant contre la pente naturelle qui le portait en avant. Sans cet effort pour le reporter en arrière, la petite poupée serait tombée sur le nez. Je puis vous assurer que tout cela, avec de grands ou petits paniers sur les côtés, formait un personnage bien ridicule. Si vous en doutez, considérez un peu une gravure ou un tableau de ces temps. Tout cela n'empêchait pas que les femmes ne fussent alors très aimables. Elles ne l'étaient point par leurs ajustements et leurs coiffures, mais par une politesse délicate. Elles avaient hérité du ton de la cour de Louis XIV. Elles cul-

tivaient l'art de plaire, et le *savoir-vivre*, que Boileau conseillait même aux hommes de son temps. L'amabilité des femmes amenait l'urbanité des hommes; c'était un échange continuel d'égards et de politesse, et la société Française était recherchée par les étrangers. Des villes même de province, telles que Lyon, Dijon et Grenoble avaient cette réputation. Je sais bien, qu'à côté de cette société, on trouvait à Paris des hommes qui prétendaient donner l'exemple du bon ton, qui affectaient l'esprit dans touts leurs discours, qui le faisaient servir à la malice, à la méchanceté même, et qui cherchaient à immoler à leurs plaisanteries des hommes honnêtes. Mais ils trouvaient souvent des personnages d'une espèce différente, dont le maintien et les paroles leur faisaient sentir leur petitesse et les en faisaient rougir. Ce mauvais ton faisait ressortir davantage les charmes de la bonne société, où les bienséances accompagnaient toujours le ton simple et noble qui la distinguait.

Si je veux parler de la toilette des hommes dans ces temps, je présenterai des tableaux

aussi bizarres. Ils avaient des coiffures à l'oiseau, en cabriolet, à la grecque, en marrons. La grecque était surtout remarquable; les cheveux poudrés, frisés et surtout crêpés, s'élevaient sur la tête. Les procureurs et les avocats aimaient cette coiffure. Il résultait de la quantité de poudre que recevait la tête, que les chambres, les cabinets en étaient salis. Lorsque la coiffure était finie, on la poudrait à grande houppe et de loin, il fallait se mettre alors, sur le pallier de l'appartement; et c'était l'escalier qui recevait touts ces nuages de poudre. Il arrivait souvent, que lorsqu'on poudrait ainsi un élégant, en l'environnant d'un nuage de poudre, un autre élégant tout habillé montait ce même escalier, s'arrêtait tout-à-coup devant le nuage poudreux, et demandait grace au poudreur. Il fallait non-seulement suspendre l'opération, mais encore attendre un moment, afin que toute la poudre fut tombée et dissipée. Mais malgré cette suspension, l'homme habillé en recevait encore beaucoup trop; il la remarquait avec douleur sur ses habits.

D'autres élégants, et c'étaient les plus merveil-

leux, avaient un cabinet particulier destiné à cet usage. Quand l'échafaudage de la coiffure était achevé, le coiffeur, armé de sa longue et grosse houppe de soie, rempli d'un noble enthousiasme, lançait de toute sa force la poudre la plus fine en l'air, contre le plafond. L'élégant, se plaçait de manière à recevoir sur sa tête cette poudre fine, lorsqu'elle retombait du plafond. L'artiste, animé par le succès, recommençait avec vigueur le jet de la poudre jusqu'à ce qu'il fût content de l'effet de cette neige blanche ou demi-blonde. Le poudré sortait triomphant de son cabinet, sûr du succès que lui préparait dans les salons et dans les coulisses une tête si bien poudrée. Cela s'appelait, poudré en frimats. D'autres disaient, poudré aux œufs et je ne sais pourquoi. On ne manquait pas de mettre une grande quantité de poudre dans les cheveux de derrière, quoiqu'on les enfermât dans une bourse de taffetas noir, qui d'abord fut très grande, diminua ensuite peu à peu, et devint très petite. Elle prit alors le nom élégant de crapaud. L'élégant ainsi paré, portait à sa montre de longues chaînes d'or où pendaient des brelo-

ques, parmi lesquelles une petite clochette annonçait son arrivée.

Cette nécessité de la frisure et de la poudre nous donnait dans les rues un spectacle amusant. C'était d'y voir à chaque pas des perruquiers bien blanchis par la poudre, courant de toutes leurs forces, la housse et le peigne à la main, pour aller chez leurs pratiques qui les attendaient. Malheur à l'homme habillé, qui les rencontrait; il était couvert de poudre du côté qui recevait le choc, et de-là des reproches, des injures, et des menaces. On avait un autre spectacle dans les maisons. C'était celui des hommes qui attendaient impatiemment leur coiffeur. Ils étaient souvent pénétrés d'une cruelle douleur, en ne voyant pas arriver l'artiste sans lequel ils ne pouvaient sortir.

Les hommes portaient d'énormes boucles d'argent si grandes, qu'elles rasaient le parquet des deux côtés; elles blessaient souvent les chevilles; et si le coup était violent, c'était une vraie blessure. Elle se renouvelait souvent par des coups successifs, et produisait une plaie douloureuse. Je l'ai éprouvé, et après avoir

souffert courageusement ces effets de notre divinité la mode, je fus forcé d'y renoncer, et de souffrir, avec un courage plus difficile, les sarcasmes des hommes d'esprit sur mes petites boucles. Mais comme j'ai toujours eu la manie, blâmable sans doute, de ne jamais suivre entièrement la mode, au point d'en être souvent remarqué, j'avoue que je mis quelque vanité dans mes petites boucles. Un présent de ces larges boucles fut envoyé par un de nos princes au prince Henry de Prusse, et le grand Frédéric s'en moqua beaucoup. Il dit que nous mettions à nos souliers les boucles de nos harnais de carrosses. Il rit beaucoup aussi de nos habits de velours et de satin et il avait bien raison, tout cela annonçait une nation dégénérée. Joignez-y tout ce que j'ai dit sur notre nouvelle discipline militaire; car toutes ces choses vont ensemble, dans une monarchie qui s'élève, ou dans un gouvernement qui s'abaisse.

CHAPITRE IX.

Retour à Saint-Domingue. — État brillant de la colonie. — Société des Amis des Noirs à Paris. — Conduite de l'Assemblée constituante, du Directoire et de ses agens dans la colonie. — Elle est bouleversée par eux. — Massacre des Blancs. — Réflexions sur la cession honteuse de cette superbe colonie aux Mulâtres qui avaient massacré les Blancs. — Arrivée au Cap-Français du duc de Clarence, dernier roi d'Angleterre. — Le gouverneur donne un bal en son honneur. — Retour en France. — Accident singulier pendant la traversée.

Je n'étais parti de Saint-Domingue en temps de guerre, que pour défendre auprès du conseil du roi le procès que j'avais gagné à la cour royale du Cap. J'y avais laissé quelques affaires importantes pour lesquelles il fallait absolument y retourner.

Je m'embarquai à Bordeaux pour Saint-Domingue. J'eus le plaisir d'y revoir encore mon vénérable oncle M. de Pontac et sa charmante fille, la baronne de Reyne, je me trouvai à une belle fête, donnée le jour de la Saint-Louis par le maréchal de Mouchy, gouverneur de la province. Ma traversée fut fort heureuse. La vue des premières montagnes de cette île fit encore sur moi la plus grande impression. J'admirai ensuite cette vaste rade du Cap, remplie de vaisseaux marchands, qui sans cesse entraient et sortaient. Pendant la traversée, nous avions rencontré assez souvent des vaisseaux, allant dans les nombreux pays du Golfe de Mexique, ou dans les îles nombreuses françaises et espagnoles. Il semblait que la route que nous faisions était un grand chemin très fréquenté.

Je remarquai combien la prospérité de cette colonie s'était accrue, depuis une paix d'une seule année. Tout y respirait l'abondance, la richesse, la facilité du commerce; on voyait une colonie digne d'une grande métropole. Pas un germe de division ne s'y manifestait; on

n'y entendait pas un mot qui fut enfanté par les ridicules théories, qui l'ont bouleversée quelques années après.

J'arrive à ce moment fatal, afin que le récit de la destruction suive le tableau de la prospérité. La colonie en jouit encore jusqu'en 1789; mais dès l'instant qu'on eût rêvé que les Français étaient esclaves et qu'il fallait les affranchir, ce mot de liberté, si vague, si mal compris, retentit aussi dans la colonie de Saint-Domingue.

Il s'établit à Paris une société qui s'intitula les Amis des Noirs. Elle fut instituée d'abord par ces idées sentimentales d'humanité, qui trompaient les esprits faibles et servaient les projets des pervers. Entrainée dans ces discussions par l'attrait d'une théorie spéculative, elle en vint bientôt à demander la liberté générale et rapide des esclaves, l'assemblée nationale aussi ignorante que présomptueuse, voulut régler à la fois l'état des hommes de couleur, des blancs et des noirs; elle courut dans un labyrinthe sans issue de raisonnements métaphysiques et politiques. Quand elle s'aperçût du mal fait

par son premier décret, elle en fit un second tout différent. Elle y trouva de nouveaux inconvénients imprévus, et enfanta un troisième décret différent des autres.

Ces contradictions et le mal qu'elles faisaient ne diminuèrent point sa présomption; elle continua de tout boulverser par des avis et des circulaires. L'assemblée législative continua et aggrava son ouvrage. En janvier 1792, elle apprit la révolte des nègres. Il avait fallu les trois décrets contradictoires de la constituante, les efforts continuels de la société des Amis des Noirs et les têtes sulfureuses quelle avait envoyées dans la colonie, pour soulever des ateliers jusques alors si tranquilles. Dès lors s'ouvrit devant les déclamateurs philanthropes, une carrière plus vaste de destruction; les députés de Bordeaux, appelés Girondins, oublièrent que cette ville devait son immense prospérité à cette colonie, et renchérirent encore sur les déclamateurs. Brissot était à leur tête; il accusa le gouverneur M. de Blanchelande. Je le défendis vigoureusement, j'exposai sa véritable conduite, et je repoussai en même

temps toutes les assertions par lesquelles les bons amis des noirs tendaient à la destruction des blancs, c'est-à-dire, des Français.

Comme je veux donner aux événements importants toute leur suite, je passe par-dessus les temps; et sans m'occuper des dates, j'arrive aux grands résultats; je les trouve avant et sous le Directoire. Il envoya des agents dans cette malheureuse colonie. Leur conduite présente les réflexions les plus frappantes si toutefois les hommes pouvaient réfléchir dans le siècle des lumières. Ils ont une instruction immense qui ne leur permet pas de faire autre chose, que de marcher, tête baissée, à l'accomplissement de leurs théories, sans jamais regarder en arrière et sans y chercher les leçons de l'expérience. Qu'est-ce en effet que l'expérience, auprès de la doctrine? Je vais donc présenter inutilement le tableau des scènes les plus instructives; mais il se trouvera peut-être en France douze hommes de bon sens, douze, c'est beaucoup, qui réfléchiront et qui auront la grande hardiesse de dire tout bas : Après la destruction de la plus belle des colonies, il ne

faut pas détruire les deux petites qui nous restent encore. A peine les agents du directoire eurent-ils commencé leurs opérations qu'on en vit les effets. Ils flattèrent d'abord les hommes de couleur, ils leur prodiguèrent les honneurs et le pouvoir, afin de s'en servir pour dominer les blancs et les noirs, et se rendre maîtres absolus des richesses de la colonie; mais bientôt ils trouvèrent des rivaux et ensuite des ennemis dans ces mêmes hommes, qu'ils avaient tant flattés; ils s'en plaignirent en vain.

Le désordre s'accrut toujours; et ce qui est bien remarquable, tandis que la partie soumise aux agents, était dans la révolte et la misère, la partie soumise aux Anglais, était dans l'ordre et dans la prospérité qu'amène la culture.

Les agents eurent l'imprudence de recevoir favorablement les nègres, qui dans une espèce de corps d'armée, avaient détruit les habitations et incendié la plaine du Cap; ils leur donnèrent des armes et des uniformes. Alors, ces brigands se servirent de leurs armes pour achever la destruction de touts les lieux où ils portaient leurs pas; mais bientôt, divisés entre

eux, ils se firent une guerre cruelle, alternativement tyrans et victimes. En même temps, la province de l'Ouest vit de nouveaux crimes, ouvrages des délégués que les agents y envoyèrent. L'un d'eux osait se donner à lui-même le titre de Marat des Antilles. Mais il est consolant de voir touts les rapports s'accorder à peindre la conduite de Querverso, qui ne cessa de s'opposer à ses collègues et de diminuer le mal autant qu'il était en son pouvoir.

Ici commence la véritable instruction. Le chef des agents directoriaux accuse ouvertement dans ses dépêches les hommes de couleur d'être les auteurs de ces massacres; et ceux-ci accusent les agents d'avoir signalé leur entrée dans la colonie par des vols et des dilapidations. Cinq mois après leur arrivée dans la colonie, les agents sont forcés de dire que la couleur blanche est un titre de proscription; ils ajoutaient : « Les hommes de couleur tendent fortement à l'indépendance; leurs passions les aveuglent au point qu'ils ne sentent pas le vide d'un pareil système; leur vanité est tout pour eux, ils veulent commander,

» ne le dussent-ils qu'un jour. » Au milieu de tout cela, le Directoire écrivait au conseil des Cinq-Cents : il n'est qu'un moyen de rétablir la paix dans la colonie, c'est de rassurer les nègres sur leur liberté.

Quoi, ils étaient libres depuis cinq ans, ils avaient parmi eux des généraux, des officiers de touts les grades; on leur avait dit et on leur répétait de cent manières qu'ils étaient libres, ils continuaient de porter partout le fer et la flamme, et le directoire disait au conseil qu'il fallait les rassurer sur leur liberté! il supposait à ce corps législatif la crédulité d'un enfant; et il avait raison.

Les agents écrivaient alors : « Parler de lois aux » nègres, c'est les occuper d'objets trop méta- » physiques, inintelligibles pour eux. Un homme » est tout pour eux; à sa voix ils se laissent en- » traîner, son nom est pour eux synonime de » celui de patrie pour un homme libre. »

Ils écrivaient aussi : « dans la partie la plus éloignée, lorsque les noirs se sont révoltés, c'était contre les Européens; un grand nombre a péri par leurs mains. » Ainsi donc les Français

étaient massacrés partout; ils l'étaient même auprès de la résidence des agents, et le Directoire disait qu'il fallait rassurer les nègres sur leur liberté. Mais comment les rassurer? par des lois : les agents disaient que les lois n'étaient rien pour eux.

La correspondance des agents présentait les nègres divisés en deux classes, les oppresseurs et les opprimés; les mulâtres dominant partout, et les Français proscrits dans toutes les parties de la colonie.

On voit, dans la correspondance officielle, quel moyen ont employé les agents directoriaux dans la partie du Sud. Ils ont prêché, disaient-ils, sur les habitations, l'évangile de la liberté. Ils ont élevé partout des autels à la patrie, planté des arbres de la liberté. Quel fut le fruit de ces farces révolutionnaires? Des massacres horribles; et les blancs, les Français ont été victimes encore une fois des entreprises philanthropiques, dont on ne se lassait point dans ces déplorables contrées, où l'on ne cessait, au nom de l'humanité, de verser le sang des malheureux humains. On voit, dans

toute la conduite des hommes qui ont constamment fait le malheur de la colonie, une prédilection marquée d'abord pour les mulâtres, ensuite pour les nègres. On les voit établir, en prêchant l'égalité, la plus monstrueuse inégalité. Ils calomniaient sans cesse les Français américains, et prônaient avec emphase les vertus des mulâtres. Bientôt ils ont changé de langage, et après avoir élevé les hommes de couleur pour abaisser les blancs, ils ont attaqué les premiers avec autant d'acharnement qu'ils en avaient montré contre les blancs. Ils ont détruit les castes les unes par les autres. Au milieu de toutes ces horreurs, les agents se jouaient de la crédulité du directoire, et celui-ci osait rendre publiques des dépêches dans lesquelles, pour nous consoler, les agents disaient que dans presque toutes les maisons et les rues, on entendait les enfants répéter l'alphabet de mémoire, et que le directoire avait lu avec sensibilité le détail des progrès des écoles primaires et la liste d'une académie du Cap.

Cette déplorable histoire écrite rapidement, presque en tout semblable à ce que nous

avons vu en France, trace en traits de feu qu'en théorie tout est exact, tout est absolu, mais que dans la pratique tout est relatif; qu'elle présente à chaque pas la nécessité des modifications; qu'elle traîne à sa suite des inconvénients imprévus, des embarras insurmontables. La preuve la plus certaine de la faiblesse de l'esprit est de ne s'attacher qu'à la théorie, et de ne pas prévoir les effets inévitables du système qu'on embrasse. Quel a été le dernier résultat de tant de méchancetés et de sottises? Trente ans après, des ministres ont fait adopter par un roi trompé, la cession d'une vaste et superbe contrée à ces mêmes hommes qui avaient détruit la race des Français; ils ont accompagné cette cession des turlupinades sentimentales les plus ridicules; les nouveaux possesseurs se sont moqués de notre gouvernement, se sont moqués de ses promesses, et ils ont eu raison de rire de notre faiblesse. Mais si nous remontons à la source, nous trouverons que tout cela est l'ouvrage de la première assemblée nationale, semblable en tout à celle qui commit tant d'horreurs et d'in-

famies, sous la régence de Charles v, et nous dirons : la plus mauvaise de toutes les espèces malfaisantes est une assemblée de législateurs en grand nombre; elle est à la fois, et nécessairement imbécille et folle.

Je terminai promptement dans la colonie quelques affaires importantes, et je me préparai à retourner en France. Nous vîmes arriver dans la rade du cap une belle frégate anglaise, dans laquelle était le duc de Clarence, l'un des fils du roi d'Angleterre. Il avait un grade inférieur, il étudiait ainsi la marine. M. de Bellecombe, gouverneur de la colonie, donna un bal en son honneur. Je dansais dans une contredanse où était ce prince, lorsqu'il entendit le canon de retraite de la frégate. Il fit aussitôt des excuses à sa danseuse, prit son chapeau, son épée, remercia M. de Bellecombe et partit. Le gouverneur chercha vainement à le retenir, il s'adressa même au capitaine de la frégate, qui ne répondit pas un mot. Je ne prévoyais pas alors la funeste influence qu'aurait ce prince sur la destinée de l'Angleterre. A peine sur le trône, sous le nom

de Guillaume IV, il manifesta les maximes qui avaient perdu nos trois derniers rois. Il annonça le projet d'une réforme radicale, sans avoir réfléchi, sans doute, sur les funestes conséquences d'une réforme générale. Il y entrait tête baissée, avec cette inconcevable ignorance, qui caractérise touts les rois de l'Europe, dans le siècle prétendu des lumières. On n'avait pas encore vu des rois se complaire à se détruire eux-mêmes.

Mes affaires étant terminées, je m'embarquai pour la France. Nous eûmes d'abord un vent très favorable. Après quelques jours de traversée, arriva un accident très singulier. Nous avions bon vent, nous marchions avec allégresse, tout était tranquille sur le vaisseau les uns écrivaient, d'autres jouaient aux dames, aux cartes, lorsque tout-à-coup la barre du gouvernail échappe au timonnier; le vaisseau tourne sur le flanc gauche; les voiles placées à la droite fouettent les mâts; on tâche vainement de les carguer; elles résistent à touts les efforts. Le capitaine lève les yeux au ciel et s'écrie : « Ah ! mon pauvre navire! » Personne ne présentait aucun

moyen de résister au mouvement prêt à perdre le vaisseau; les mâts commençaient à plier. Le danger était imminent. Le lieutenant du vaisseau, après avoir fait son quart, était couché auprès de la grand'chambre. Il se réveille, il demande le sujet du bruit qu'il entend; Il se ressouvient aussitôt de ce que touts les autres avaient oublié. Le mât du gouvernail se prolongeait dans la grand'chambre; il avait, comme c'est toujours, les trous nécessaires pour y placer la barre, qui était fixée auprès de luí. Le lieutenant saisit la barre, la place dans le mât du gouvernail, crie de toutes ses forces, et demande dans quel air de vent on faisait route. On le lui dit. Il gouverne aussitôt, l'œil fixé sur la boussole toujours placée au même endroit, et remet le vaisseau dans la route qu'il avait perdue. On se réjouit sur le pont, on est tout étonné; ainsi, un homme endormi, nous sauva du plus grand danger, tandis que touts les marins éveillés perdaient la tête.

Qu'on vienne après cela nous dire dans des affaires importantes : Comment n'a-t-on pas vu ceci, cela? comment n'a-t-on pas fait telle

chose, telle autre? Cela est inconcevable, cela est impossible. Voilà ce que j'ai entendu, plus de trente ans après, dans le procès d'une infortunée. Comment, disait-on, sa gouvernante ne s'est-elle pas éveillée plus tôt, n'a-t-elle pas frappé plus tôt dans la chambre de cette demoiselle? comment le père et la mère n'ont-ils pas été avertis plutôt, etc., etc.? et d'autres comment sans nombre. Eh! messieurs les critiques, descendez en vous-mêmes, avez-vous toujours fait dans toutes les occasions précisément ce qu'il fallait faire? N'avez-vous rien omis? S'il en est ainsi, critiquez à votre aise, ô nation irréfléchie!

Nous espérions avec raison une bien courte traversée, car nous étions après vingt-six jours bien près du cap Ortégal. Là, nous fûmes pris d'un calme plat, qui ne permit pas le moindre mouvement au vaisseau; rien n'est plus ennuyeux à la mer. Après quinze jours environ de ce maudit calme, nous voulûmes, M. le chevalier Walsh et moi, profiter d'un chasse-marrée, qui n'était pas loin de notre vaisseau. Nous le hélâmes, il vint, et nous nous

précipitâmes bien contents, dans cette pauvre barque. A peine y fûmes-nous, qu'un vent terrible souleva les flots, et nous mit dans un grand danger. Nous passâmes ainsi toute la nuit; j'étais accroché comme je pouvais, étendu sur le ventre, et vomissant tout ce que j'avais dans le corps; je craignais d'être entraîné dans la mer. Enfin le jour parut, le vent cessa, et nous touchâmes la pointe du rivage de Cordouan. Nous étions si joyeux, que nous courûmes comme des enfants, après un troupeau de moutons qui paissait sur cette plage, dont la verdure nous ravissait. Nous allâmes dans le village le plus voisin, où nous trouvâmes un bon curé, qui nous conduisit lui-même dans sa cariole à Pauilhac, situé dans la rivière de la Gironde. Nous y trouvâmes notre vaisseau, arrivé la veille au soir. Le grand vent qui nous avait presque submergés, l'avait rapidement conduit au port. On se moqua beaucoup de nous, et nous rîmes aussi du résultat de notre impatience.

Arrivé en France et ensuite à Paris, je m'occupai avec beaucoup d'activité à chercher une

maison de campagne, où j'avais dessein de me retirer. Je n'avais jamais aimé le séjour de Paris; mais par une sorte d'instinct, je le détestais plus que jamais. J'avais un sentiment secret du mal qu'il devait faire à la France. Je fus heureux dans cette campagne, occupé de ma famille, de plantations, de peinture et de littérature. J'y jouissais d'une belle vue très variée de la Seine qui bordait mes prés. J'avais une source d'eau qui ne tarissait jamais. Après avoir fait mouvoir deux moulins, elle tombait dans mon petit domaine, où j'en disposais à ma volonté sans être obligé de la rendre à personne.

CHAPITRE X.

Voyage de la reine à Fontainebleau. — Conduite du peuple des campagnes envers elle. — Effets remarquables de la musique causés par un musicien allemand.

Auprès de mon petit domaine, sur le bord de la Seine, était une pente légère qui facilitait la descente. La reine, grosse alors de son second enfant, l'infortuné dauphin, qui périt dans la prison du Temple, avait descendu la Seine dans un yacht, que conduisait un officier de marine. Arrivée à l'endroit où le rivage était

en pente, elle descendit, environnée des personnes qui l'accompagnaient. Le peuple des campagnes s'était réuni en grand nombre. Il applaudissait la reine, je fus frappé du ton respectueux qui accompagnait ces applaudissements. Il ne criait point, les voix ne s'élevaient pas, et ne troublaient point les airs d'un bruit confus. C'était une unanimité, dont les voix basses annonçaient le respect. C'était par une espèce d'instinct, qu'ils célébraient ainsi une reine et une femme enceinte. Toutes les personnes, qui m'accompagnaient, firent la même remarque. La reine s'inclina de touts côtés et remercia le peuple avec cette grace pleine d'aisance, qui lui était particulière. Le duc de Luynes, colonel-général des dragons, était à la tête d'un escadron de son régiment. Il descendit de cheval, et présenta à la reine une espèce de livre en maroquin rouge. C'était la carte de la forêt de Fontainebleau. La reine monta en voiture, accompagnée de cet escadron et du colonel-général. Elle se rendait à Fontainebleau, où le roi devait passer une partie de l'automne.

Le duc de Luynes était de la plus grande taille, et d'une corpulence remarquable. Il montait un cheval dont la grandeur et la force attiraient touts les regards.

Je reçus à la campagne un jeune Allemand, nommé Stébelt qui avait un grand talent sur le piano. Il savait à peine quelques mots français. Quoiqu'il n'eût pas une belle voix, et qu'il chantât en allemand, nous avions beaucoup de plaisir à l'entendre. Depuis ce temps, il a eu une grande réputation à Paris. Sa manière de toucher le piano devint à la mode. Un soir que j'avais beaucoup de monde chez moi, il chanta en allemand plusieurs airs d'un opéra qu'il nous dit être de sa composition. Il produisait sur nous le plus grand effet, quoique nous ne pussions comprendre le sens des paroles, ou peut-être parce que nous ne les comprenions pas. Une dame fut saisie tout-à-coup d'une attaque de nerfs ; une seconde et deux autres encore furent subitement dans le même état. Leurs convulsions étaient violentes ; nous les fîmes sortir dans le jardin et nous avions beaucoup de peine à les tranquilliser,

quand on vint m'apprendre que le musicien lui-même était tombé auprès du canal, et qu'il était étendu à terre, sans connaissance et baigné dans son sang. Je courus à lui, et avec le secours d'une autre personne je vins à bout de le soulever; je lui demandai comment il se trouvait dans cet état. Il me fit entendre qu'ayant vu deux dames dans des souffrances extraordinaires, il avait cru qu'elles étaient mortes, et que saisi d'effroi, il était tombé dans le jardin; qu'il avait beaucoup saigné du nez et qu'il avait bien de la peine à se remettre du saisissement qu'il avait éprouvé.

Le lendemain, pendant le déjeuner, il n'était question que de l'aventure de la veille. On cherchait les causes de ce qu'on avait vu et éprouvé. Presque toutes les personnes s'étonnaient do l'impression reçue, parce qu'elles ne comprenaient point les paroles allemandes. Je fus d'un avis opposé. Je leur dis que c'était précisément parce qu'elles ne comprenaient pas les paroles, qu'elles y avaient attaché un sens conforme aux pensées qui les agitaient, et que la musique seule les avait pénétrées de sensa-

tions profondes qui prenaient leur source dans leurs cœurs. La dame, qui la première s'était évanouie, nous déclara qu'en effet transportée hors d'elle par le chant accompagné du piano, elle avait pensé à son mari, jeune officier de marine qui courait alors sur les mers. Nous dissertâmes beaucoup sur les autres causes. Un magistrat nous dit qu'il avait vu dans l'église de Saint-Roch deux cents jeunes personnes à genoux prêtes à recevoir la communion ; et qu'aussitôt après l'exhortation qui leur fut adressée par le prêtre, une d'elles eut des convulsions, deux autres en éprouvèrent aussitôt, et presque toutes successivement les unes après les autres. De tels effets se sont manifestés souvent dans des circonstances à peu près semblables.

CHAPITRE XI.

Commencement de la révolution en 1789. — Marche du gouvernement. — Réflexions de Bossuet relatives à la conduite de Charles VII et du connétable de Richemont. — Ministres de Louis XV, de Louis XVI. — Le comte de Provence, depuis Louis XVIII, dans l'assemblée des notables. — Mon discours à Louis XVI. — Réflexions sur lord Wellington et M. Peel. — Preuves du mauvais effet des concessions, tirées de celles qui ont été faites en Irlande, en Espagne et en Portugal. — Mon entretien sur ce sujet avec Brissot. — Remarques importantes sur Mirabeau et l'abbé Maury.

Il ne manquait à mon bonheur que de ne pas m'occuper de la politique du moment. Mais c'était impossible ; l'orage grondait au loin et s'approchait touts les jours. Une vive agitation

régnait dans les esprits, et les remuait dans touts les sens. Tout homme qui savait lire devenait un profond politique. On ne parlait que des abus du gouvernement, et on étudiait la constitution anglaise. C'était le sujet de toutes les conversations. Maintenant, après cinquante années d'épreuves, tout homme qui ne gémit pas de nos sottises, est un imbécille ou un homme de mauvaise foi.

La première, et la plus funeste alors, fut la permission que Louis XVI donna d'écrire sur les questions politiques qui fermentaient alors dans toutes les têtes. Je recevais toutes les brochures et touts les pamphlets qui paraissaient alors. J'y voyais les misérables et dangereuses querelles des parlements et du roi, la conduite du duc d'Orléans et la ligue de touts les parlements du royaume. J'ai conservé plusieurs de ces feuilles du jour. Il est impossible de les lire sans un profond dégoût. J'ai conservé aussi les arrêts et remontrances des parlements et surtout de celui de Paris. Vous y trouvez le langage révolutionnaire des beaux temps qui suivirent; l'amour des innovations, le mot de

liberté sans le comprendre, un petit commencement de vœux pour l'égalité, qui n'osait encore se produire ouvertement. Que faisaient les ministres? Ils riaient de tout cela, restaient dans une sécurité parfaite, et obsédaient le pauvre roi pour lui arracher des concessions.

A leur tête était le vieux Maurepas, homme d'esprit, cette faculté si dangereuse, quand elle n'est pas jointe à une vaste intelligence et à un caractère assez fort pour tempérer les saillies désordonnées de ce qu'on appelle esprit. Cet homme avait été ministre de la marine dans sa jeunesse; il avait eu de bons moments dans ce ministère. Il avait ce qu'on appelle de bonnes intentions, qualité qu'on reconnaît toujours dans les hommes médiocres. Elle suffit aux yeux des hommes faibles; et sous cette égide, la faiblesse a fait tout le mal de la révolution.

Dans les temps dont je parle, et avant eux, les ministres ne s'occupaient que d'administration. Mais la marche du gouvernement, le changement qui se faisait dans les esprits, la

ligue qui commençait à se former entre les régiments, l'abandon de toute dignité et par les grands seigneurs et par les princes, tout cela ne les occupait point. Ou plutôt ils ne les voyaient que pour les favoriser. Non content d'avoir soutenu la rébellion de l'Amérique, lorsque des troubles s'élevèrent en Hollande, ce fut le roi de France qui favorisa la démocratie. L'impératrice Catherine eut alors grande raison de s'étonner de ce que Louis XVI ne profitait pas de ces circonstances, pour commencer une guerre qui aurait détourné les esprits d'un mouvement convulsif prêt à perdre la France. Elle fit cette observation à M. de Ségur, ambassadeur de France auprès d'elle. Elle voyait donc alors se préparer un orage, que n'apercevaient ni Louis XVI ni ses ministres.

Après un examen attentif de ces temps, il est impossible d'y voir autre chose, qu'une marche journalière du gouvernement pour abaisser la noblesse, relever le tiers-état, et renverser toutes les anciennes institutions. On ne vit de l'accord, entre la noblesse, les princes et le parlement, que pour une chose bien dé-

plorable. Sous Louis xv, touts s'élevèrent contre M. de Machaud, ministre des finances, qui voulait établir une caisse d'amortissement; s'il avait réussi, Louis xvi serait monté sur le trône sans trouver de dettes, et encore moins de déficit.

A l'avènement de Louis xvi au trône, il voulut rappeler M. de Machaud; la lettre était écrite, elle allait partir, lorsqu'une princesse, tante du roi, fit changer l'adresse; elle persuada de rappeler M. de Maurepas. Ainsi la France fut livrée à la frivolité, à l'insouciance, et subit toutes les suites les plus funestes d'un tel gouvernement. Qu'on dise après cela, et cent autres exemples semblables, que ce sont les peuples qui font les révolutions. Non, ce sont les rois, les rois seuls et leurs ministres. On doit gémir sur la fatalité qui a donné à la France, tant de pauvres ministres, depuis et pendant la régence, en comptant surtout ce faible cardinal de Fleury, sous qui la monarchie se dégradait touts les jours de plus en plus sur terre et sur mer. Et lorsque pendant la restauration, on s'amusa à chercher les hommes les plus faibles, on sait où ils nous ont conduits.

ligue qui commençait à se former entre les régiments, l'abandon de toute dignité et par les grands seigneurs et par les princes, tout cela ne les occupait point. Ou plutôt ils ne les voyaient que pour les favoriser. Non content d'avoir soutenu la rébellion de l'Amérique, lorsque des troubles s'élevèrent en Hollande, ce fut le roi de France qui favorisa la démocratie. L'impératrice Catherine eut alors grande raison de s'étonner de ce que Louis XVI ne profitait pas de ces circonstances, pour commencer une guerre qui aurait détourné les esprits d'un mouvement convulsif prêt à perdre la France. Elle fit cette observation à M. de Ségur, ambassadeur de France auprès d'elle. Elle voyait donc alors se préparer un orage, que n'apercevaient ni Louis XVI ni ses ministres.

Après un examen attentif de ces temps, il est impossible d'y voir autre chose, qu'une marche journalière du gouvernement pour abaisser la noblesse, relever le tiers-état, et renverser toutes les anciennes institutions. On ne vit de l'accord, entre la noblesse, les princes et le parlement, que pour une chose bien dé-

plorable. Sous Louis xv, touts s'élevèrent contre M. de Machaud, ministre des finances, qui voulait établir une caisse d'amortissement; s'il avait réussi, Louis xvi serait monté sur le trône sans trouver de dettes, et encore moins de déficit.

A l'avènement de Louis xvi au trône, il voulut rappeler M. de Machaud; la lettre était écrite, elle allait partir, lorsqu'une princesse, tante du roi, fit changer l'adresse; elle persuada de rappeler M. de Maurepas. Ainsi la France fut livrée à la frivolité, à l'insouciance, et subit toutes les suites les plus funestes d'un tel gouvernement. Qu'on dise après cela, et cent autres exemples semblables, que ce sont les peuples qui font les révolutions. Non, ce sont les rois, les rois seuls et leurs ministres. On doit gémir sur la fatalité qui a donné à la France, tant de pauvres ministres, depuis et pendant la régence, en comptant surtout ce faible cardinal de Fleury, sous qui la monarchie se dégradait touts les jours de plus en plus sur terre et sur mer. Et lorsque pendant la restauration, on s'amusa à chercher les hommes les plus faibles, on sait où ils nous ont conduits.

Bossuet a dit, dans son *Histoire de France*, que le cardinal d'Amboise avait fait un mal infini à la France et à son roi, que par une ambition personnelle, tantôt pour être cardinal, tantôt pour être pape, il avait excité des guerres en Italie les plus funestes à la France. Bossuet en conclut qu'un roi ne doit jamais avoir de premier ministre, et qu'il doit gouverner seul et par lui-même.

Je trouve dans notre histoire un exemple frappant. Charles VII, retiré à Poitiers à l'âge de quinze ans, fit une proclamation pleine de noblesse, par laquelle il déclara qu'il ne pardonnerait jamais au duc de Bourgogne l'assassinat du duc d'Orléans. Il déclara cette généreuse résolution, malgré les instances réitérées de la reine sa mère, des ducs de Bourgogne et de Bretagne, et des Anglais.

Il avait donc un cœur haut et royal, mais bientôt il se laissa gouverner par des ministres faibles et des favoris. Le connétable de Richemont vint à lui et lui reprocha durement sa mollesse. Il lui dit qu'il devait gouverner par lui-même; et qu'alors tout changerait. Il le per-

suada. Charles se mit à la tête de ses troupes et prit plusieurs places. On le vit descendre dans des fossés pleins d'eau, monter aux échelles, et combattre sur les remparts. Quand il fut reçu dans Paris, il retomba dans la mollesse et dans l'oubli de ses affaires. L'austère connétable de Richemont, vint encore le tirer de cette mollesse. Charles l'écouta, courut à son armée dans la Guyenne, où il remporta une grande victoire sur les Anglais. Dès ce jour la France fut pacifiée. Bossuet conclut de cet exemple comme du précédent, que les rois doivent gouverner par eux-mêmes. Je regrette de n'avoir pas cité ces deux exemples, et l'autorité de Bossuet, dans mon ouvrage sur l'éducation d'un prince ; mais j'y ai donné les preuves les plus fortes que cette maxime était suivie, à côté d'un parlement, par les rois d'Angleterre et surtout par ceux de la dynastie d'Hanovre, excepté par le roi actuel, Guillaume IV, qui, avec son lord Grey, s'est complu à dénaturer la constitution anglaise.

Dans l'instant où j'écris, en 1834 et 1835, les journaux de touts les partis ne cessent de ré-

péter que, dans un pays libre, les rois doivent régner et non gouverner; c'est-à-dire qu'ils doivent avoir les dehors de la royauté, nommer les ministres et rester impassibles. C'est précisément ce qu'ont fait Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. On voit quels en ont été les fruits. Qu'on ne me dise pas que Charles X est tombé parce qu'il a voulu gouverner par une ordonnance qui n'exprimait que sa seule volonté; cette mesure fut accompagnée de tant d'imprévoyance et tellement dénuée de préparations, sans lesquelles, en toute affaire grande ou petite, on ne réussit jamais, que le roi devait succomber, dans un temps où les rois et les ministres n'ont pas en eux l'ombre même de cette intelligence qui peut réparer les plus grandes fautes.

J'ai dit que les ministres seuls dégradaient la couronne. Rappelez-vous le comte de Saint-Germain supprimant les chevaux-légers, les gendarmes de la garde, les mousquetaires, les cent-suisses et un grand nombre de gardes-du-corps; rappelez-vous Necker, poursuivant avec tant d'ardeur le succès de son projet pour le

doublement du tiers-état, dans les états-généraux; et relativement aux princes, rappelez-vous Monsieur, depuis Louis XVIII, emportant ce doublement dans le bureau des notables qu'il présidait; rappelez-vous aussi le ministre Portal, venant demander à l'assemblée constituante, que les officiers et soldats puissent aller dans les clubs révolutionnaires; le roi, sanctionnant toutes ces mesures et dégradant ainsi de sa propre main la vieille couronne des lys. Relisez l'histoire de touts nos rois, depuis Hugues-Capet, vous les verrez touts jusqu'à Louis XVI, soutenant leur autorité et ne l'abandonnant jamais dans la tempête, même dans les discordes religieuses, source la plus terrible du fanatisme et de l'aveuglement des hommes.

Je suis convaincu que pas un de touts ces ministres ne reportait ses regards sur les huit siècles que nos rois ont parcourus sans révolution, quoiqu'avec des guerres civiles. Je sais fort bien qu'il serait injuste de reprocher à ces ministres des actions isolées, même mauvaises, et des discours dangereux; il faut considérer

l'ensemble, toujours le même, de leurs actions, cette allure imperturbable, qui marchait à la décadence du trône et de la France.

Il y avait alors dans toutes les pauvres têtes des ministres une idée générale, qui est bien la preuve de leur bêtise. C'était de croire que dans le mouvement des esprits vers les changements, il n'y avait qu'une manière de gouverner, c'était de les satisfaire. Ils ne prévoyaient pas que plus on accorderait d'un côté, plus on exigerait de l'autre. Ils ne connaissaient pas l'histoire de France; car s'ils l'avaient connue, ils auraient su que jusqu'à Louis XVI, aucun roi n'avait fait de concession sur sa propre autorité; et relativement à la convocation des états si ardemment demandée, ils auraient connu les difficultés innombrables que la princesse Anne de Beaujeu et Charles VI avaient vaincues pour empêcher les états de flétrir la couronne. Ils se seraient rappelés qu'Anne d'Autriche, dans sa régence, ayant le dessein de convoquer les états-généraux, le grand Condé, consulté par elle, lui avait répondu,

qu'un prince du sang devait périr plutôt que de souffrir la convocation de ces états, qui avaient fait tant de mal à la France. Ces ministres auraient dû se rappeler aussi que lorsque les Anglais, dans les conférences de Gertrudemberg, demandèrent que Louis XIV convoquât les états-généraux pour sanctionner le traité qu'on allait conclure, ce monarque le refusa formellement.

Ces ministres auraient surtout vu cette grande vérité, que plus on accorde d'un côté, plus on exige de l'autre. A une époque bien remarquable, ce ne fut pas un roi, mais Mazarin, premier ministre, qui par des concessions, enfanta touts les malheurs de la régence d'Anne d'Autriche, et apprit au parlement de Paris quelle était sa force, et quel usage il en pouvait faire.

Cette partie de notre histoire doit être méditée par tout homme qui veut connaître à fond les choses du gouvernement et le caractère français. Le parlement fit d'abord une demande contre une nouvelle création de charge de maître de requêtes. La régente repoussa sa

demande avec une fermeté un peu dure. Mazarin au contraire temporisa. Mais la reine exigea que des arrêtés contraires à ses ordres fussent rayés des registres du parlement. Il désobéit et prit un arrêté plus violent encore. Nouvelle injonction, et nouvelle désobéissance. La fermeté de la reine ne produisait aucun bon résultat, parce que son ministre cherchait toujours des moyens conciliateurs; mais il ne faisait qu'augmenter l'audace des opposants. C'est toujours l'effet d'une fermeté irréfléchie, quand elle vient à céder. Le ministre, malgré ses efforts, ne pouvait empêcher les premières boutades de la reine. Il les condamnait au point de dire qu'elle avait le courage d'un soldat. Mais il remplaçait ce courage par une faiblesse ridicule dans la forme et dans les résultats. Ce fut ainsi que ce ministre conduisit les choses au point où commença la guerre de la Fronde. Il est évident que la reine et son ministre n'avaient pas la moindre idée de l'art de gouverner et qu'ils n'avaient pas même réfléchi sur les maximes les plus simples, qui cependant furent toujours suivies par nos anciens rois. Je ne

vois nulle part dans leur histoire ce dangereux système de concessions.

On voit, dans les Mémoires du duc de la Rochefoucault, que dans ces temps, le grand Condé étant lié aux intérêts de la reine, Mazarin brouillait sans cesse ce prince avec le duc d'Orléans. Il ajoute que ces sujets de brouillerie étant toujours inventés par le cardinal, il les faisait cesser quand il le voulait, jusqu'au moment où il trouvait encore un autre sujet de brouillerie. Il pratiquait cette détestable manœuvre envers plusieurs membres du parlement; ce fut ainsi qu'il amena la guerre de la Fronde. Il imitait ainsi Catherine de Médicis, qui toujours opposa les Guises aux Condés, et les Condés aux Guises. Il fallait, pour nous apprendre cet art funeste des concessions et des brouilleries, une reine italienne et un premier ministre italien. De nos jours, nous avons vu cette belle chose imitée par des ministres pygmées. On lui donna le nom de la Bascule. La tourbe royaliste trouvait que ses ministres avaient beaucoup de finesse et beaucoup d'esprit. Je dirai bientôt ce que c'est que la finesse

et l'esprit; ils marchent presque toujours ensemble.

En revenant sur Mazarin, je vous prie de lire dans les Mémoires du duc de la Rochefoucault, le récit des intrigues, des finesses et des mensonges de ce premier ministre. Vous y trouverez l'impartialité de cet historien; car il n'omet pas une seule des fautes commises par le grand Condé, dont il était l'ami. On y voit avec surprise combien ce prince se laissait tromper facilement, et de quels piéges honteux Mazarin savait l'envelopper. Louis XIV en fut le témoin dans sa première jeunesse. Il les connaissait sans doute; doué d'un esprit observateur, il devait les remarquer. Ces mauvais exemples auraient corrompu un esprit moins droit et un cœur moins honnête. Plus je suis indigné en considérant toutes ces fourberies de Mazarin, plus je me dis que la plus heureuse nature a pu seule échapper à la contagion de ces vilains exemples.

Si comme je l'ai dit plus haut, les ministres de Louis XVI avaient réfléchi sur cette période de notre histoire, ils n'auraient pas embarqué

ce malheureux prince sur la mer orageuse des concessions; ils ne l'auraient pas surtout engagé à prévenir lui-même les désirs, les vœux d'une vaine opinion publique. Je voudrais bien que quelqu'un me montrât, dans l'histoire des peuples, un moment où un prince et ses ministres se soient complus à dépouiller l'autorité royale de son éclat et de sa force, et à la conduire à la triste abjection d'être l'esclave d'une assemblée d'hommes qui, dès l'abord, n'ont connu et n'ont voulu que la destruction. Il est bien étonnant que les ministres et le roi n'aient pas vu qu'ils n'avaient qu'une seule chose à faire, c'était de s'éloigner du lieu où régnaient leurs ennemis; que dis-je? où leurs ennemis gouvernaient par la peur, la déplorable assemblée sur laquelle ils soufflaient l'esprit infernal de la destruction.

Il est évident que dans une ville forte, éloignée de la capitale, Louis XVI pouvait parler en roi et rallier à lui touts les bons Français. Avant la fatale nuit du 5 octobre, M. le comte de Saint-Priest, ministre de l'Intérieur, arracha de lui la permission de faire atteler ses voi-

tures. Il ne lui demanda point de ceindre l'épée et de prendre l'habit militaire; c'eût été inutile. Mais à peine les voitures étaient-elles attelées, qu'on frémit de l'idée courageuse d'y monter, et qu'elles furent renvoyées.

Une personne, attachée à la cour dans ces temps, et qui voyait sans cesse le roi, m'a dit qu'il était impossible d'être témoin, sans un profond sentiment de compassion, de ces incertitudes continuelles d'un roi qui voyait l'abîme et n'osait s'en éloigner. C'est là que l'avaient conduit les ministres antérieurs à ceux dont je parle, en supprimant les corps les plus dévoués de la maison du roi, et en diminuant le nombre des gardes-du-corps. Cette manie de dépouiller la couronne de son éclat pour mieux l'affermir, est bien étrange dans une nation dont la vanité est si connue ; nous avons vu cette manie sous Louis XV et sous Louis XVI.

Napoléon donna dans la suite un exemple bien contraire. Mais quoique Louis XVIII, à la première restauration, eût rétabli des corps brillants de sa garde, dans lesquels des jeunes

gens de famille entraient en foule, les cris des révolutionnaires le déterminèrent à les supprimer à son retour en France. Il se passa même à la première restauration une chose bien honteuse. Le même esprit, qui dans d'autres temps faisait supprimer ces corps brillants, toujours entraîné par la peur, traçait à la première restauration le plan de la garde royale, la moins nombreuse et la plus mesquine que l'on pouvait imaginer; mais, et voici la honte, l'empereur Alexandre ayant demandé dans un simple entretien, à un homme éminent dans l'administration de la guerre, quel était le plan de la garde royale, il l'entendit avec étonnement, et écrivit aussitôt sur le premier papier qu'il trouva sous sa main, un plan qui faisait monter la garde à plus de vingt-cinq mille hommes. On s'effraya, mais un certain sentiment de dépendance envers ce prince, lequel a subsisté pendant toute la restauration, fit approuver le plan qu'il venait de tracer.

Cette manie de diminuer l'éclat de la garde royale fut inspirée ensuite au duc d'Angoulême. On sait qu'il manifesta le dessein de

supprimer un jour les gardes-du-corps. Il le montra bien dans la guerre d'Espagne en 1823. Il ne voulut jamais employer avec honneur les gardes-du-corps qui l'accompagnaient, et les borna toujours au service de l'intérieur du palais. Il aurait dû se rappeler quelle fût la conduite des gardes-du-corps à la bataille de Fontenoy.

Je n'écris point l'histoire de la révolution, ni celle de l'assemblée constituante, ni celle de la faiblesse inconcevable de Louis XVI et de ses ministres. J'ai dit sur ce triste sujet tout ce que m'ont inspiré mon expérience et mes réflexions, dans des Mémoires publiés en 1833. Je me borne aujourd'hui à quelques souvenirs, et je les consacre toujours, autant qu'il m'est possible, à l'art de gouverner.

C'est dans cet esprit, que j'insisterai sur une contrainte dangereuse à laquelle les concessions de Louis XVI entraînèrent la plus grande partie des bons Français. Aussitôt que le nouveau système fut non-seulement approuvé par lui, mais fortifié par une résolution qui semblait bien déterminée, ceux des bons Français qui étaient res-

tés en France, crurent que leur devoir leur imposait la loi de soutenir tout ce que le roi approuvait. Dans leur ardeur, ils crurent ne pouvoir aller trop loin, et presque touts déployèrent un enthousiasme factice pour les ineptes décrets de l'assemblée constituante. Ils fortifiaient ainsi la révolution. Ils mentaient à la France et à eux-mêmes; car ils voyaient toute la faiblesse du malheureux échafaudage élevé par la constituante; mais leur conduite n'est-elle pas excusable? Dans un si grand naufrage, ils n'avaient d'autre boussole que l'autorité chancelante d'un prince qui la détruisait chaque jour. Pas un prince puissant, pas un gouverneur de province ou place forte, qui pût y commander; pas une assemblée provinciale qui pût élever la voix. Les restes de quelques parlements parlèrent courageusement, mais le roi lui-même étouffa leur noble langage. Les gardes nationales du Languedoc formèrent le camp de Jalès, et prirent des arrêtés vigoureux. Elles furent dispersées au nom du roi. Telle fut la conduite de ce prince et de ses ministres, pendant toute l'assemblée constituante. Lorsqu'il fut contraint

de venir à Paris et d'y résider, je lui adressai, au nom du département de Seine-et-Marne, un discours dans lequel je lui disais que les provinces désiraient sa présence, que Paris seul ne devait pas le posséder. S'il m'avait répondu d'une manière convenable, ses paroles auraient provoqué d'autres discours semblables, et si les ministres avaient favorisé cet élan, le résultat infaillible eût été de donner quelqu'encouragement à ce malheureux prince.

La réunion des bons Français vers le même but, de sauver le roi sous son égide, formait ce qu'on appelait le parti constitutionnel. Par lui, et par lui seul, le roi et la liberté publique pouvaient être sauvés; mais il aurait fallu qu'il en eût été le chef, hardi, entreprenant, décidé comme le grand Gustave III, mais c'était absolument impossible, et faute d'un chef, il fallut tomber avec lui dans la honte et dans le sang. Mirabeau, le comte de Bouillé, le prince de Kaunitz lui-même, ne conçurent pas d'autres moyens que le parti constitutionnel; mais rien ne pouvait réussir sans le chef; et c'était lui qui toujours présentait les plus grands obsta-

cles. J'en ai donné touts les détails dans la partie de mes Mémoires, qui traite de ces malheureux temps.

Dumont de Genève, l'un des quatre écrivains qui faisaient les discours écrits de Mirabeau, dit dans ses Mémoires : que j'étais le chef du parti royaliste de l'assemblée nationale de 1792. Cette phrase est écrite sans réflexion. Jamais une assemblée de Français ne reconnaîtra un chef, à moins que ce ne soit un ministre, qui par de certains moyens, saura enchaîner sur ses pas la tourbe des hommes médiocres. Mirabeau avait tout ce qu'il fallait pour être le chef de l'assemblée constituante, il ne l'a pas été. J'ai déjà remarqué qu'il n'a eu d'influence que pour détruire. Il y avait dans la tête d'un grand nombre de membres de l'assemblée législative, une opinion arrêtée ; c'était de se tenir toujours enchaîné à la lettre de ce qu'on appelait une constitution. Or, il était évident, qu'avec ce culte religieux, on ne pouvait sauver le roi. J'employai, il est vrai, le seul moyen qui se présentait. Ce fut, d'après

grande réputation, m'ont rappelé le langage niais, qui nous a déshonorés et perdus. Il est résulté de cette conduite, que le nombre de leurs amis a diminué, parce qu'ils ont eu moins de confiance en eux, et que le nombre de leurs ennemis a augmenté, parce qu'ils ont vu clairement que ces ministres les craignaient et les flattaient. Si c'est l'instruction du siècle des lumières, qui a dénaturé ainsi le caractère des hommes d'état d'Angleterre, maudite soit cette instruction, et ses suites funestes. Je n'écris rien ici, que je n'aie dit et répété tandis que les gazettes nous donnaient ces tristes discours. Il me paraissait bien évident, que ces deux hommes n'avaient pas tiré le moindre fruit de l'expérience que leur présentait notre révolution. Les discours de M. Peel étaient surtout, d'autant plus remplis de la faiblesse française, qu'ils étaient plus verbeux et plus nourris de circonlocutions; qu'il tournait autour de la pensée principale qu'il étouffait, et qui expirait sur ses lèvres. Ce n'était pas ainsi que parlait M. Pitt, quand il s'écriait pendant notre révolution : « Je voudrais pouvoir élever une mu-

» raille de feu entre la France et l'Angle-
» terre. »

Il est impossible à un homme qui considère l'ordre social en général, de ne point s'affliger, quand il le voit menacé, dans une contrée de l'Europe, parce qu'il voit toutes les conséquences terribles que ce malheur doit avoir sur les autres peuples. D'après ce sentiment, comment ne pas s'affliger de voir le peuple anglais, entraîné par des ministres aveugles, vers des changements dangereux. Après deux cents ans d'une prospérité et d'une grandeur toujours croissante, sur terre et sur mer, après ces temps inouis peut-être dans les annales des peuples, comment ne pas s'étonner de voir un parti nombreux, se porter à la destruction des éléments de cette grandeur. Loin de moi, de ne pas être frappé de la résistance constante de la chambre des lords, et du chef qui la dirige. Il faut sans doute avoir une plus grande connaissance que je ne l'ai du peuple anglais et de son caractère, pour prévoir

grande réputation, m'ont rappelé le langage niais, qui nous a déshonorés et perdus. Il est résulté de cette conduite, que le nombre de leurs amis a diminué, parce qu'ils ont eu moins de confiance en eux, et que le nombre de leurs ennemis a augmenté, parce qu'ils ont vu clairement que ces ministres les craignaient et les flattaient. Si c'est l'instruction du siècle des lumières, qui a dénaturé ainsi le caractère des hommes d'état d'Angleterre, maudite soit cette instruction, et ses suites funestes. Je n'écris rien ici, que je n'aie dit et répété tandis que les gazettes nous donnaient ces tristes discours. Il me paraissait bien évident, que ces deux hommes n'avaient pas tiré le moindre fruit de l'expérience que leur présentait notre révolution. Les discours de M. Peel étaient surtout, d'autant plus remplis de la faiblesse française, qu'ils étaient plus verbeux et plus nourris de circonlocutions; qu'il tournait autour de la pensée principale qu'il étouffait, et qui expirait sur ses lèvres. Ce n'était pas ainsi que parlait M. Pitt, quand il s'écriait pendant notre révolution : « Je voudrais pouvoir élever une mu-

» raille de feu entre la France et l'Angle-
» terre. »

Il est impossible à un homme qui considère l'ordre social en général, de ne point s'affliger, quand il le voit menacé, dans une contrée de l'Europe, parce qu'il voit toutes les conséquences terribles que ce malheur doit avoir sur les autres peuples. D'après ce sentiment, comment ne pas s'affliger de voir le peuple anglais, entraîné par des ministres aveugles, vers des changements dangereux. Après deux cents ans d'une prospérité et d'une grandeur toujours croissante, sur terre et sur mer, après ces temps inouis peut-être dans les annales des peuples, comment ne pas s'étonner de voir un parti nombreux, se porter à la destruction des éléments de cette grandeur. Loin de moi, de ne pas être frappé de la résistance constante de la chambre des lords, et du chef qui la dirige. Il faut sans doute avoir une plus grande connaissance que je ne l'ai du peuple anglais et de son caractère, pour prévoir

les résultats du mouvement dont je parle. Mais il doit être permis à un homme ballotté pendant cinquante ans, par notre révolution, de gémir en voyant un grand nombre d'Anglais, imiter une partie de nos folies, et regretter que les autres ne soient pas imitées. Ils demandent le vote secret dans les élections; ils ne connaissent pas les turpitudes secrètes et hypocrites, qui souillent les votes de nos électeurs; ils demandent que la chambre des pairs soit sujette à l'élection du peuple; ils ne voyent donc pas combien la nôtre est débile, malgré la nomination royale; combien ce titre de pair est ridicule, et quelle disparate il met entre le titre et les fonctions. C'est comme Français que je gémis sur le tableau que je viens d'esquisser, parce que je sais combien terrible serait sur ma patrie, le triomphe des révolutionnaires en Angleterre. Les deux peuples se réuniraient alors dans la route du mal; et si les affreux principes qui règnent parmi nous depuis cinquante ans, étouffaient l'ancienne rivalité des deux peuples, pour les unir par un accord qui favoriserait les révolutions, rien

ne pourrait arrêter ce torrent ; les deux peuples et l'Europe entière seraient entraînés dans le même gouffre.

Tout ce que je viens de dire sur les concessions de Mazarin, de Louis XVI, et sur les paroles impolitiques de Lord Wellington et de M. Peel, me conduit à fortifier mes réflexions, par l'histoire du monopole de l'Angleterre envers l'Irlande, et des concessions faites ensuite à l'Irlande. Jusqu'en 1780 ce pays a été tenu dans une sorte de dépendance coloniale. En 1779, on demanda que l'Irlande fut admise à faire un commerce direct avec les Indes-Occidentales, pour en tirer le sucre nécessaire à sa consommation et qu'elle pût exporter ses verreries. La chambre des communes s'y opposa vivement. On prétendit que si cette liberté de commerce lui était accordée, elle préparerait la ruine de l'agriculture, de la navigation et du commerce de l'Angleterre. On permit cependant à l'Irlande, pendant la guerre d'Amérique, d'exporter ses beurres et ses salaisons. Elle demanda la permission d'habiller du pro-

duit de ses manufactures une armée irlandaise, qui combattait en Amérique. Des pétitions repoussèrent cette demande. On remarqua surtout celle de Glascow, qui prétendit que cette ville avait des droits héréditaires au commerce du sucre. Manchester allait plus loin; elle traitait la chose comme une question de loyauté et d'allégeance. Liverpool déclarait que si l'on adoptait cette mesure, la conséquence inévitable serait de réduire la ville et le port de Liverpool, à son état d'insignifiance primitive. Mais les circonstances forcèrent à la fin de 1779 à concéder tout ce qu'on avait repoussé avec tant de chaleur.

Ces concessions étaient bien justes; on ne pouvait en faire de plus justes. Quel en fut le résultat? Depuis ce moment, l'Irlande n'a cessé de faire de nouvelles demandes. Elle a obtenu la plus importante, l'admission des catholiques aux droits politiques. Dès le premier jour, les pairs catholiques irlandais, excepté un seul, se placèrent sur les bancs de l'opposition. Un grand nombre d'Irlandais catholiques entra

dans la chambre des communes; depuis cet instant, les chefs des Irlandais ne se souviennent plus de ce qu'ils ont obtenu, et ne cessent de faire de nouvelles demandes. Ils vont jusqu'à demander toutes nos sottises, le vote au scrutin secret, que les pairs ne soient point héréditaires et soient nommés aussi au scrutin par les électeurs. Enfin, la chambre des communes ne parle que de réforme, et rappelle nos misérables assemblées politiques. Elle est saisie comme elle de la rage des innovations. Tel est l'effet constant et inévitable des concessions. Ajoutez à ces exemples ce que vous voyez en Espagne et en Portugal, où les demandes succèdent aux demandes, et les fureurs à d'autres fureurs. Tout cela met les bons esprits en Angleterre dans la position où ils se sont trouvés en France. En effet, la position des bons Français, pendant les cinq premières années de la révolution, les obligeait à dire ce qu'ils ne pensaient pas, à louer l'acte qu'ils méprisaient, à paraître seconder les fruits de ce détestable ouvrage. Cette position était bien honteuse et bien amère; plus d'une fois,

j'ai versé sur elle des larmes de douleur. De quelle ignominie le nom français se couvrait alors ! mais comment pouvions-nous sortir de cette fange où nous plongeait incessamment la main respectée par nous. Lorsque la seconde assemblée eût prononcé la déchéance du roi, je dis aux fameux Brissot : « Vous allez » porter le dernier arrêt contre ce malheu- » reux prince ; vous lui devez au contraire » des remercîmens. C'est nous qui devrions » l'accuser si c'était possible. Il a tout fait » pour vous, ingrats que vous êtes ; il a tout » fait contre nous, serviteurs toujours fidèles » et soumis. » Beaucoup de députés entendaient ces mots, que je prononçai à la fin d'une séance. Ni Brissot, ni les libéraux ne me contredirent. Ils étaient dans une sorte de stupéfaction de ce qu'ils venaient de faire. Ils en voyaient d'avance les suites ; ils les redoutaient. Mais enchaînés par la divinité de la France, la peur, ils disaient tout bas ce qu'ils pensaient et hautement ce qu'ils ne pensaient pas. Oui, la peur a établi pendant quarante ans le mensonge en France, et durant cet

espace de temps, même dans les moments les plus tranquilles, jamais la majorité des chambres n'a été ouvertement ce qu'elle était en secret. Elle a toujours menti à elle-même, au ciel et à la terre.

nonçait sa déchéance, les auteurs de cet attentat étaient presque touts, comme on vient de le voir, stupéfaits de ce qu'ils venaient de faire. Mais ils n'en convenaient qu'en secret. La peur de leur propre parti les dominait, et ne permettait à leur voix, comme à toute la France, d'exhaler d'autres pensées que celles du mensonge.

Le plus grand menteur de touts fut certainement Mirabeau. Il ne concevait pas de gouvernement sans monarchie; et cependant il ne cessa dans les premiers temps, de parler comme un factieux républicain. Il n'a été éloquent que lorsqu'il parlait en destructeur. Toute sa force venait alors, de ce qu'il prêchait le mal en démagogue. Les applaudissements l'enivraient et lui donnaient sa force; ces sortes de discours étaient ordinairement très courts et quelquefois très éloquents. Mais qu'est-ce que l'éloquence qui prêche le mal. Rien n'est plus facile. Le succès est alors toujours certain. Quand il voulut réparer le mal auquel il avait tant contribué, il ne put réussir. Il s'opposa à la déclaration des droits de l'homme; il

CHAPITRE XII.

Remarques sur Mirabeau, l'abbé Maury et Lafayette. — Éloignement de Louis XVI de toute éducation militaire.

Vous voyez quels furent les effets des concessions dont j'ai parlé, elles furent toutes inspirées par ces sentiments irréfléchis de bien public et d'humanité, si dangereux parce qu'ils ne se présentaient jamais qu'avec un prestige trompeur, et cachaient les fruits amers qu'ils allaient produire. C'est ainsi, que les vertus de Louis XVI furent la cause de ses malheurs et des nôtres. Au moment où l'on pro-

nonçait sa déchéance, les auteurs de cet attentat étaient presque touts, comme on vient de le voir, stupéfaits de ce qu'ils venaient de faire. Mais ils n'en convenaient qu'en secret. La peur de leur propre parti les dominait, et ne permettait à leur voix, comme à toute la France, d'exhaler d'autres pensées que celles du mensonge.

Le plus grand menteur de touts fut certainement Mirabeau. Il ne concevait pas de gouvernement sans monarchie; et cependant il ne cessa dans les premiers temps, de parler comme un factieux républicain. Il n'a été éloquent que lorsqu'il parlait en destructeur. Toute sa force venait alors, de ce qu'il prêchait le mal en démagogue. Les applaudissements l'enivraient et lui donnaient sa force; ces sortes de discours étaient ordinairement très courts et quelquefois très éloquents. Mais qu'est-ce que l'éloquence qui prêche le mal. Rien n'est plus facile. Le succès est alors toujours certain. Quand il voulut réparer le mal auquel il avait tant contribué, il ne put réussir. Il s'opposa à la déclaration des droits de l'homme; il

soutînt que le roi devait avoir le *veto* absolu, et non ce ridicule *veto* suspensif, le comble de l'absurdité humaine; il voulut que le roi eût le droit de paix et de guerre, et qu'il pût commander les armées; il s'opposa à la loi sur l'émigration; il combattit la démarcation de la France en départements; il demanda la chose la plus importante, que le roi pût prendre ses ministres parmi les députés. Il succomba dans toutes ses questions, et toujours devant de misérables petits rivaux. Ainsi donc, la véritable gloire de Mirabeau, fut d'avoir soutenu les principes monarchiques. Mais les discours écrits et qu'il lisait à la tribune, ne répondaient point à la force des discours destructeurs qu'il prononça d'abord. J'entends dire touts les jours, qu'il faisait ce qu'on appelle si ridiculement improviser. Non, il n'improvisait pas, excepté dans les discours véhéments et courts, dont plusieurs ont produit tant de mal. Dans les autres occasions, il lisait les discours écrits par Clavière, Dumont de Genève, Ramon et un autre dont le nom m'est échappé, qui depuis ce temps fut secrétaire du prince de Kaunitz.

On sait qu'il avait promis au roi et à la reine de soutenir leur cause chancelante. Il débuta franchement par quelques discours. Interrompu un jour par la troupe agglomérée des factieux, il s'écria, en les regardant avec hauteur : « *Silence! les trente voix.* » Mots énergiques et éloquents, qui désignaient leur petit nombre et leur déclaraient la guerre.

Quelques jours après cette déclaration, il eut l'imprudence d'aller à la société des jacobins, et d'y parler suivant les vrais principes du gouvernement. Il succomba devant Alexandre de Lameth, qui l'accabla en lui opposant les déclamations démagogiques. Sa force fut dans leur déraison, et dans les applaudissements d'une multitude de factieux; car d'ailleurs, personne ne parlait plus mal que cet Alexandre. Il était verbeux et traînant, et empruntait toute sa force de la démence qui l'applaudissait.

L'abbé Maury fut le constant antagoniste de Mirabeau. Il avait raison de le combattre, lorsqu'il détruisait la monarchie; mais il aurait dû le soutenir lorsqu'il revenait aux bons principes. Maury parlait beaucoup, avec facilité; il ne

lisait jamais ; mais son élocution, ses gestes, le ton de sa voix, annonçaient rarement une profonde conviction de ce qu'il disait. Il semblait ne parler que pour remplir un devoir qu'il s'était imposé. Sa physionomie peu expressive ajoutait à cet air d'indifférence.

Cazalès, au contraire, ne parlait qu'avec une véhémence inspirée par de profonds sentiments. Ses gestes, son ton de voix, toute sa personne étaient d'accord avec cette conviction, et pénétraient les cœurs de toutes les personnes qui l'entendaient. Malheureusement il parla très rarement. Mais du moins ne fit-il pas la cruelle faute des cinq cents députés qui s'absentaient toujours ; il resta constamment à son poste.

On a souvent examiné si Mirabeau aurait pu relever la monarchie, si la mort ne l'avait arrêté. Non, il n'aurait pu y réussir par l'assemblée. On ne persuade jamais des Français pour le bien ; il l'avait éprouvé. On les entraîne aisément au mal ; il l'éprouva aussi. Mais il était capable d'action. On ne peut mettre des bornes au pouvoir d'un homme dominé par une éner-

gique volonté. Cependant pour agir avec succès, il faut une position qui donne de l'autorité. Touts les hommes qui dans l'antiquité, ont été assez forts pour renverser ou soutenir les lois, commandaient des armées, ou étaient à la tête du gouvernement. C'est ainsi que Cromwel parvint à la puissance; et ainsi des princes d'Orange, et de même de Bonaparte. Mirabeau n'aurait pu être ministre : une loi faite par des imbécilles défendait au roi de le nommer. Il n'aurait pu commander les armées. Je ne conçois qu'un seul moyen; c'eût été d'entraîner Louis XVI à une action constante et vigoureuse, comme le connétable de Richemont entraîna Charles VII. Mais quelle différence entre ces deux rois ? Charles, à quinze ans, avait instruit la France et l'Europe, de la résolution la plus magnanime, de la résolution de ne jamais pardonner au puissant duc de Bourgogne, la mort du duc d'Orléans.

De quelque manière qu'on envisage les choses, on ne peut voir qu'un seul auteur des malheurs de Louis XVI et des nôtres; ce fut le

vertueux Louis XVI : s'il fut victime de ses vertus, combien de millions d'hommes en furent aussi victimes et le seront encore, avant que puisse se refermer l'abîme qu'il a creusé sous la France !

Parmi les causes nombreuses qui le perdirent, il faut compter la malheureuse éducation qui l'éloigna de toute espèce d'action militaire. Je me rappelle que dans les premiers jours du consulat, après une revue des troupes faite par Bonaparte, sur la place des Tuileries, j'en parlai à M. Suard, de l'Académie française, et je lui dis que Bonaparte montrait ainsi qu'il était toujours prêt à se défendre l'épée à la main. Eh bien ! me répondit naïvement M. Suard, nous pensions différemment, nous autres, nous voulions que le roi n'eût rien en lui de militaire et qu'il n'en portât jamais l'habit. En parlant ainsi, cet homme d'esprit empruntait le langage de l'humaine philosophie, et rappelait la grande faute commise dans l'éducation de Louis XVI. Elle fut fortifiée par l'habitude, et tandis que nous voyons un jeune laboureur braver la mort, en mettant l'uniforme, d'aveu-

gies pédagogues imposaient à un prince l'obligation de ne jamais porter l'habit militaire.

Nous eûmes en 1792, une forte preuve de l'abattement sous lequel peut gémir une âme royale froissée par une si détestable éducation. Monsieur de Narbonne, ministre de la guerre, détermina le roi avec bien de la peine à passer en revue trois excellents bataillons de la garde nationale de Paris. Il était à pied, en habit de soie, avec la bourse noire et les bas de soie blancs. Après la revue, un notaire, qui je crois se nommait Chaudron, sortit des rangs, et dit au roi : Sire, la garde nationale serait bien honorée de voir votre majesté porter son uniforme. Sire, dit aussitôt M. de Narbonne, ayez la bonté de faire cette promesse. Avec cet uniforme, à la tête de ces trois bataillons de braves, vous détruirez le repaire des jacobins. Le roi, après une minute de réflexion, répondit : J'examinerai dans mon conseil, si la constitution me permet de porter l'habit de garde national. Cette réponse me rappelle celle que me fit le comte d'Artois, lorsque je lui dis combien il serait utile à la monarchie et à la grandeur de la France, de

donner à nos régiments des noms de nos provinces. Il me répondit sérieusement que la charte ne le permettait pas.

Un homme eut alors une grande influence, ce fut Lafayette. Nous l'avons vu commandant général de la garde nationale de Paris. Tandis qu'il était membre de l'assemblée constituante, il avait une très grande popularité; elle provenait de ce qu'il était passé en Amérique dans le temps où la France était encore en paix avec l'Angleterre. Il y avait combattu pour la cause de ces contrées révoltées contre l'Angleterre. Dès les premiers jours de l'assemblée constituante, il fut opposé à la cour, ainsi que dans les deux assemblées des notables. Il se signala par ce mot tant répété: L'insurrection est le plus saint des devoirs. Il proposa cette déclaration des droits de l'homme, si ridicule, si incohérente, si fausse dans touts ses points et qui fut abandonnée par la convention elle-même, par la constitution directoriale, par Bonaparte, Louis XVIII, et enfin par les chambres après la révolution de 1830. Mais quand elle parut, elle fut regardée comme l'acte sacramentel de la

nonçait sa déchéance, les auteurs de cet attentat étaient presque touts, comme on vient de le voir, stupéfaits de ce qu'ils venaient de faire. Mais ils n'en convenaient qu'en secret. La peur de leur propre parti les dominait, et ne permettait à leur voix, comme à toute la France, d'exhaler d'autres pensées que celles du mensonge.

Le plus grand menteur de touts fut certainement Mirabeau. Il ne concevait pas de gouvernement sans monarchie; et cependant il ne cessa dans les premiers temps, de parler comme un factieux républicain. Il n'a été éloquent que lorsqu'il parlait en destructeur. Toute sa force venait alors, de ce qu'il prêchait le mal en démagogue. Les applaudissements l'enivraient et lui donnaient sa force; ces sortes de discours étaient ordinairement très courts et quelquefois très éloquents. Mais qu'est-ce que l'éloquence qui prêche le mal. Rien n'est plus facile. Le succès est alors toujours certain. Quand il voulut réparer le mal auquel il avait tant contribué, il ne put réussir. Il s'opposa à la déclaration des droits de l'homme; il

soutînt que le roi devait avoir le *veto* absolu, et non ce ridicule *veto* suspensif, le comble de l'absurdité humaine; il voulut que le roi eût le droit de paix et de guerre, et qu'il pût commander les armées; il s'opposa à la loi sur l'émigration; il combattit la démarcation de la France en départements; il demanda la chose la plus importante, que le roi pût prendre ses ministres parmi les députés. Il succomba dans toutes ses questions, et toujours devant de misérables petits rivaux. Ainsi donc, la véritable gloire de Mirabeau, fut d'avoir soutenu les principes monarchiques. Mais les discours écrits et qu'il lisait à la tribune, ne répondaient point à la force des discours destructeurs qu'il prononça d'abord. J'entends dire touts les jours, qu'il faisait ce qu'on appelle si ridiculement improviser. Non, il n'improvisait pas, excepté dans les discours véhéments et courts, dont plusieurs ont produit tant de mal. Dans les autres occasions, il lisait les discours écrits par Clavière, Dumont de Genève, Ramon et un autre dont le nom m'est échappé, qui depuis ce temps fut secrétaire du prince de Kaunitz.

présence de Lafayette aurait enhardi la majorité des députés, et il aurait pu facilement la conduire avec le roi à Compiègne ou à Rouen. Il n'aurait eu contre lui qu'une faible populace.

Pendant la plus grande fermentation, j'avais osé déclarer à la tribune que je ferais incessamment la demande de cette translation. Quels moments pour la monarchie! quelle gloire pour Lafayette s'il avait eu cette noble audace que presque toute la France attendait de lui! Il se borna à venir seul parler à l'assemblée au nom de son armée, et dès ce jour, le drapeau royaliste qu'il portait de travers, mais qu'il portait, s'inclina devant les factieux et n'eut que de faibles moments de résistance. Nous vîmes alors les scènes les plus honteuses, l'acquittement des soldats rebelles de Château-Vieux, les promenades des faubourgs dans la chambre des députés, portant, oserai-je le dire? de vieilles culottes au bout des piques, afin de bien constater leur beau titre de *Sans-Culottes*. La faction demanda un décret d'accusation contre plusieurs ministres du roi et enfin contre La-

fayette. La rage était extrême contre lui. Les royalistes de la chambre le défendirent avec la plus grande fermeté ; je prononçai un discours très étendu en répondant à ses nombreux accusateurs. Après mon discours, deux cents membres de la gauche passèrent de notre côté, et un appel nominal constata cette grande majorité. C'était encore un de ces moments heureux, dont Lafayette aurait pu profiter; mais la terrible journée du 10 août vint terminer nos différents. La faible probité du roi et l'incertitude de son général, firent pencher la balance en faveur des factieux.

Au 10 août 1792, comme au 27 juillet 1830, la couronne avait des moyens immenses ; non-seulement elle ne sut pas en profiter ; mais encore elle les tourna contre elle-même.

Après la chute du trône, le décret d'accusation fut porté contre Lafayette. L'assemblée envoya des commissaires à son armée ; il sortit de France avec un grand nombre de généraux et d'officiers fidèles à sa cause. Parmi eux étaient cinq ou six membres de cette assemblée constituante, cause de tant de malheurs et de

la catastrophe qui précipita dans un abîme Louis XVI et sa famille, et qui bouleversa la France et l'Europe.

Tandis que Lafayette et sa petite troupe s'avançaient hors de nos frontières, les officiers qui étaient à l'avant-garde, craignirent de marcher vers les postes autrichiens. Ils arrêtèrent un homme du pays; ils lui promirent une forte récompense, s'il les conduisait de la manière qu'ils indiquaient. Cet homme résista; on le menaça, mais il fut ferme dans sa résistance. Lafayette entendit ces débats et marcha vers les officiers qui contestaient avec l'homme qu'ils avaient arrêté. Il fut témoin de la résistance; il y trouva une belle occasion de manifester encore cette belle théorie des droits de l'homme, et après avoir fait par ses principes tant de mal à la France, il en fit autant à ses compagnons d'armes. Il laissa le guide s'en aller tranquillement, et il tomba avec sa petite troupe dans les postes ennemis.

Je tiens cette anecdote curieuse de M. de la Tour-Maubourg, frère de l'ancien et honorable ministre de la guerre, qui s'est acquis une si

belle renommée. M. de la Tour-Maubourg prenait occasion de ce récit pour peindre le caractère de Lafayette, toujours incertain et faible dans ses actions politiques, et toujours inébranlable dans les prétendus principes qu'il avait enfoncés dans sa tête. Tel il a été pendant toute la révolution, et tel il fut encore en juillet 1830.

Lorsque je défendis le général Lafayette, j'entrai dans la chambre à travers une multitude féroce qui m'annonçait la mort si j'osais parler en faveur de ce général. Je commençai mon discours par le récit de cette belle circonstance, et j'ajoutai que les menaces ne feraient que fortifier ma résolution et augmenter l'énergie de mes paroles. Je remplissais un devoir sacré, puisque je défendais le général nommé par Louis XVI, et qui seul encore était dans la position de pouvoir combattre pour ce malheureux prince. Eh bien, j'eus le plaisir pendant toute la restauration d'entendre les bons royalistes me reprocher cette défense, comme une action indigne. J'aurais été amèrement pénétré de ce reproche, si je n'avais pas

su que ces braves gens, ces honnêtes gens, que l'on désignait si bien par le nom de circonspects, avaient résolu de toujours mal raisonner, de parler comme s'ils étaient méchants, d'aller toujours contre les intérêts de la royauté, dont ils font leur idole sans la connaître, et de saper ainsi insensiblement la monarchie. Elle pouvait bien alors s'écrier que de tels amis étaient bien plus dangereux pour elle que ses ennemis. L'idiotisme de ces hommes a toujours grandi et toujours travaillé dans le chemin qui leur était tracé par les libéraux. Ils n'ont jamais été autre chose que les esclaves de cette peur que les libéraux savaient si bien faire entrer dans leurs cœurs; et comme ceux-ci ne cessaient de me faire l'honneur d'accumuler des reproches contre moi. Les braves gens dont je parle ne cessaient de répéter leurs discours.

Bien différents de ces hommes de la restauration, les royalistes ont eu une conduite admirable pendant les quatre premières années de la révolution. Je l'ai peinte avec complaisance dans mes Mémoires; j'ai montré le courage de l'élite des habitants de Paris, des an-

ciens magistrats, des administrateurs de presque touts les départements; j'ai accumulé les preuves; je ne les répéterai pas. Mais il m'est impossible de ne pas répéter que le chef de l'état et ses ministres formaient alors le plus grand obstacle que les royalistes eussent à vaincre. A quoi serviraient ces tristes souvenirs, s'ils ne retraçaient pas leurs devoirs aux rois et à leurs ministres.

Conclura-t-on de cette dernière ligne que les royalistes en général n'étaient plus sous la restauration ce qu'ils avaient été pendant les cinq premières années. On aurait raison; la faiblesse qui partait d'en haut, plus grande encore peut-être dans les commencements, fut une cause plus agissante encore pendant la restauration. Mais heureusement pour le nom français, la Vendée avait acquis une gloire impérissable. Elle avait montré que parmi des hommes agrestes se trouvaient des ames fortement trempées. En même temps, par un contraste frappant, le plus grand courage avait brillé dans une ville industrieuse accoutumée aux arts sédentaires; ce fut un vrai phénomène. La ville de Lyon

disputa de résolution magnanime avec la glorieuse Vendée.

A la guerre, les succès et les revers dépendent toujours de la position des armées. Il en est de même en politique. La France, pendant la révolution, n'a pas été ce qu'elle pouvait être. J'en vois une cause dominante; le changement des provinces en départements. Les noms et les souvenirs anciens étant effacés, on manquait de point de ralliement. Les noms ridicules tirés des rivières et des montagnes ne présentaient aucun drapeau et ne pouvaient rallier les hommes de cœur. Lyon et la Vendée furent des exceptions; mais il ne faut jamais raisonner d'après les exceptions. Tout le reste était dans la stupeur de l'esclavage et attendait chaque jour les ordres partis de la capitale. Là, des factions se disputaient le pouvoir; et cette grande cité, plus esclave encore que le reste de la France, tremblante sous l'assemblée qui tremblait elle-même sous l'ascendant de la faction, donnait l'exemple de l'obéissance. Tant que la France sera morcelée comme elle l'est maintenant, en petites portions, sans noms et

sans souvenirs, elle ne produira point ces grandes vertus civiques, qui relèvent les empires, à l'instant de leur chute.

Si vous voulez avoir une juste idée du bien que produisaient les états provinciaux, lisez l'excellente histoire des états du Languedoc, par M. le baron Trouvé, ancien préfet dans ces contrées. Vous y verrez avec quel esprit de suite, avec quel travail asssidu ces états s'occupaient de toutes les branches de l'administration ; et comment ils faisaient rejaillir sur la couronne la gloire de leurs succès. Ils créèrent et augmentèrent ces belles manufactures de draps que Marseille expédiait dans tout l'Orient, et dont les ballots étaient reçus sans être ouverts. Après la révolution, au contraire, on ne recevait plus un seul de ces ballots, sans les ouvrir et les examiner. Triste effet d'une tromperie habituelle, qui s'enrichissant d'abord aux dépens des Français, voulait s'enrichir plus encore aux dépens de l'étranger. On ne peut lire l'ouvrage de M. le baron Trouvé sans regretter que de pareilles institutions

aient été détruites par l'ineptie de la constituante.

J'ai parlé dans mes Mémoires avec beaucoup de détails de cette année 1792, où des crimes inouis préparaient des forfaits plus grands encore. J'y ai peint l'horrible situation des députés fidèles au roi; leurs dangers furent plus grands encore, le lendemain du jour où ils défendirent Lafayette. Après mon discours en faveur de ce général, deux cents membres du côté gauche, passèrent de notre côté, et le faible général fut acquitté. La rage des Jacobins contre moi, si souvent manifestée, fut alors portée à son comble. En sortant de la chambre, je fus entouré d'une multitude. Je ne sais par quel miracle j'échappai à sa fureur. Je me rappelle seulement que chaque fois que les plus acharnés se portaient contre moi, en me menaçant, je présentais tranquillement ma poitrine, en leur disant : J'ai fait mon devoir : frappez, si vous voulez. Ils se retiraient, et j'avançais quelques pas. La même scène se renouvela trois fois. Enfin, ils me laissèrent

passer, en accumulant les menaces et les outrages. Ils avaient un autre dessein contre moi, et le soir même ils voulurent l'exécuter.

Soixante députés éprouvèrent les mêmes insultes en sortant de la séance. Plusieurs même furent frappés et obligés de se réfugier dans différents endroits. Le lendemain ils écrivirent à l'assemblée. Leur lettre portait les plaintes les plus énergiques. Ils déclaraient qu'ils ne retourneraient plus à leurs fonctions, tant qu'ils ne jouiraient pas d'une entière liberté.

Qu'il me soit permis de rappeler ici ce qu'écrivait M. Bertrand de Molleville, l'un des ministres de Louis XVI. « Un des défenseurs » les plus courageux de M. de Lafayette, » M. de Vaublanc, échappé, par le plus » heureux hasard, aux assassins qui avaient » été, au nombre de douze, le chercher » chez lui et dans les maisons voisines, vint » porter lui-même ses plaintes à l'assem» blée, avec une intrépidité qui força touts » les partis à l'admirer et à l'applaudir. « Et moi aussi, dit M. de Vaublanc, j'ai été » insulté, menacé; et j'eusse été probable-

» ment assassiné, sans l'avertissement qui me
» fut donné, qu'une foule d'hommes armés,
» revêtus de l'habit de garde national, inves-
» tissaient ma maison, et qu'ils criaient hau-
» tement que quatre-vingts députés devaient
» périr par leurs mains, et moi le premier.
» Sans doute les injures, les menaces, les
» mauvais traitements sont d'excellents moyens
» pour préparer la discussion sur la déchéance
» du roi, mais ces moyens ne nous rendront
» pas plus parjures dans quelques jours, que
» nous n'avons été injustes hier. »

Je raconte ces événements, parce qu'ils tiennent essentiellement aux idées que j'ai soutenues dans mes Mémoires et dans ces Souvenirs. Vous voyez combien faible, est ce prétendu respect que la constituante voyait imprimer au titre de député, par cette phrase pompeuse : *Leur personne est inviolable et sacrée.* Dans la deuxième et troisième assemblée, plus de trente ont été envoyés à l'échafaud, et plus de soixante mis hors la loi. Le directoire, bientôt après, les a fait fouler aux pieds d'un escadron de cavalerie, dans la journée du 18 fructidor, et a

jeté dans les déserts de Sinnamari touts ceux qu'il a pu saisir. Les hommes des faubourgs sont entrés dans leur salle et ont coupé la tête au député Féraud. Au 18 brumaire, à Saint-Cloud, la garde même du corps législatif, a fait sortir les députés par les fenêtres de leur salle. Au 29 juillet 1830, tout a été tenté et fini sans la chambre des députés, et la chambre des pairs n'a été qu'une ombre vaine. Parlez maintenant de l'excellence du gouvernement représentatif, dites qu'il convient au caractère français, et faites de nouveaux essais. Vous trouverez encore des esprits forts qui vous applaudiront, et qui diront que le remède est dans quelques lignes écrites; vous trouverez des raisonneurs de la force de ce rêveur, qui disait pendant la restauration : *Le peuple a donné sa démission*. Et je ne sais si la manière très claire dont le peuple de Paris l'a prouvé en 1830, lui aura fait penser qu'il s'était trompé. Ce mot répété par touts nos honnêtes gens, ressemblait à ce bel adage : *union et oubli*, répété un million de fois pendant notre triste restauration : comme si l'oubli des événemens, des

atrocités, n'étouffait pas l'expérience, et comme si l'expérience n'était pas le seul guide de l'homme. Ainsi donc, en étudiant l'histoire de votre pays, écartez diligemment la connaissance de cinquante ans de sottises et de forfaits. Admirable conseil, que renferme ce bel adage, *union et oubli*, et qu'on a pratiqué, en instruisant un jeune prince d'une manière nouvelle et merveilleuse; car c'est par l'ignorance des cinquante années qu'on l'instruisait. Nos trois rois ont été instruits ainsi. Ils savaient tout, excepté ce qu'ils auraient dû savoir.

Cette manière de raisonner, si commune à nos honnêtes gens, me rappelle qu'un personnage élevé me disait deux mois avant juillet 1830: Vous avez tort; vos craintes ne sont point fondées; nos finances sont dans le meilleur état; les révolutions ne sont amenées que par le désordre des finances, nous n'avons rien à craindre. En vain je lui répondais que cent causes différentes peuvent amener une révolution, sans qu'aucune provienne de l'état des finances. Ce brave homme se souvenait que le mauvais état des finances avait éminemment contri-

bué à la révolution de 1789. Il ne voyait que cette cause, il s'arrêtait là; c'était toute son instruction, toute sa lumière.

C'est ainsi que nous raisonnons toujours, nous autres Français; nous ne voyons qu'une seule chose, nous n'écoutons qu'un raisonnement; nous ne retenons et ne répétons qu'un seul mot. Voilà pourquoi les adages ridicules que j'ai cités ont pénétré notre esprit et nous ont fait tant de mal.

J'ai parlé dans les pages précédentes de cet esprit sentimental, qui malheureusement affaiblissait nos ames. Parmi les auteurs des ouvrages de ce genre, on distinguait, si ce n'est par la beauté de ses ouvrages, au moins par le grand nombre, le larmoyant Arnauld de Baculard. Ses livres de toute espèce sont innombrables; mais malheureusement il n'en tira pas un assez grand profit pour vivre honorablement. Dans les derniers jours de 1792, au milieu de la fermentation la plus terrible, il vint me demander un secours. Je lui parlai de ma position particulière et je ne pus lui offrir que la modique somme de six francs. Quelques jours après il

renouvela sa demande. Je lui répondis de la même manière, en ajoutant que je ne pourrais plus renouveler même ces faibles secours, parce que j'étais dans la crise la plus menaçante pour ma famille et pour moi. Il se présenta un autre jour encore, on lui dit que je n'y étais pas. Je fus très étonné quelques jours après, de le voir entrer tout-à-coup dans la salle où je dînais avec ma famille, et de l'entendre renouveler ses demandes. Je lui témoignai ma surprise de son insistance, et je l'assurai que je ne pouvais sans imprudence diminuer les faibles moyens qui me restaient pour la sûreté de ma famille et pour la mienne. Mais à ses nouvelles et pressantes demandes, je fus forcé de répondre encore par le même secours afin de m'en débarrasser. Quelques jours après, je reçus de lui une lettre écrite dans un pathos sentimental. Il me disait qu'au moment même où j'étais menacé le matin de ce jour, par la multidude qui m'environnait, il s'était exposé pour me secourir, et qu'en se livrant aux plus grands périls, il m'avait sauvé la vie. Il ajoutait : C'est ainsi que je me venge noblement de vos refus.

Je suis persuadé qu'il avait gardé une copie de cette belle lettre dont toutes les phrases étaient méditées, afin d'en faire un monument de son courage magnanime. Il était très à plaindre sans doute, mais il aurait dû, dans son ame sentimentale, apercevoir combien étaient indiscrètes ces demandes faites à un homme qui touts les jours était menacé du plus affreux péril d'être déchiré par un peuple en fureur. Ses demandes et le ton exigeant qu'il employait me prouvaient que les sentiments portés à l'excès, dans un style ampoulé ne sont pas une preuve de la noblesse d'une ame élevée.

CHAPITRE XIII.

Les armées prussiennes en Champagne à la fin de 1792. — Conduite du duc de Brunswick, généralissime des armées prussiennes. — Remarques sur la dernière campagne d'Annibal en Italie, et sur la campagne de Napoléon en Champagne.

Dans les derniers mois de cette année 1792, le roi de Prusse et le duc de Brunswick entrèrent en Champagne à la tête d'une armée et s'avancèrent vers Paris. Ils se trouvèrent devant les armées françaises; l'une commandée par le maréchal Kelerman, et l'autre par Du-

mouriez. Quel que fût le courage de nos soldats et l'habileté de nos généraux, il est certain que Dumouriez fut d'abord dans une situation dangereuse; le roi de Prusse s'en aperçut et donna l'ordre de l'attaque. Le duc de Brunswick, qui avait le titre de général de l'armée prussienne, empêcha d'exécuter l'ordre du roi. Touts les rapports s'accordent sur cet ordre et sur sa non exécution. Cet événement me conduit à une réflexion frappante. Il prouve, ainsi que plusieurs autres semblables, que l'on peut être traître à ses devoirs, même à son roi, sans concevoir une trahison. Le duc de Brunswick avait eu des succès militaires dans sa jeunesse; il s'était en même temps occupé de littérature; il avait eu des correspondances avec plusieurs philosophes de ces temps : Enivré des éloges qu'il en recevait, il avait un secret penchant pour les nouvelles maximes qu'on appelait des principes. Il n'avait pas vu dans la révolution française, les causes destructives de l'ordre social, mais des moyens de le rétablir sur des bases plus nobles et plus solides. Ce fut l'erreur d'un grand nombre de belles ames. Il

fallût, pour les détromper, les horreurs de nos effroyables saturnales.

Telle était la situation intérieure du duc de Brunswick pendant cette célèbre campagne. Il y avait deux hommes en lui ; le général habile et l'homme livré à des sentiments dont peut-être il ne se rendait pas compte. Mais d'autres apercevaient clairement ses combats intérieurs; et si le roi de Prusse les avait pénétrés, s'il avait eu un sentiment vrai de son autorité, il aurait ôté le commandement au duc de Brunswick.

Cette même situation était peut-être celle des ambassadeurs étrangers pendant la restauration. Témoin et acteur dans touts les événements de ces temps, je dois dire ou plutôt répéter ce que j'ai déjà dit, qu'ils ont été la cause la plus agissante, la plus forte, la plus déplorable de la faiblesse journalière qui a perdu les descendants d'Henri IV.

Cette différente manière de penser et d'agir qui se rencontre si souvent dans les hommes éminents, doit être la matière la plus féconde des instructions qu'un gouverneur doit donner

à un prince. De semblables raisonnements valent bien des démonstrations de géométrie, et portent dans une ame royale des semences bien plus fécondes. Les sentiments philosophiques du duc de Brunswick étaient si connus, que M. de Narbonne, étant ministre de la guerre, lui écrivit pour lui offrir, au nom du roi, le commandement des armées françaises. Ce ministre m'a montré la réponse du prince; elle ne permettait aucun doute sur l'offre et sur le refus. Cette proposition me parut bien étrange. Au reste, cette réponse écrite de la main du prince, était remarquable par une écriture aussi belle que pourrait l'être celle d'un de ces maîtres qui ne savent que former leurs lettres. J'ai su, depuis ces temps, que les Girondins avaient suggéré à M. de Narbonne l'idée de cette lettre. Ils ont ensuite fait des démarches auprès du duc de Sudermanie pour lui offrir le titre de roi constitutionnel des Français; et l'on voit encore de braves gens les décorer du nom le plus beau à leurs yeux, du nom de républicains.

Le souvenir de cette campagne des Prussiens dans la Champagne, me rappelle une compa-

raison entre Annibal et Bonaparte, qui m'a été suggérée, il y a long-temps. Je remarquai que dans toutes ces guerres, Bonaparte avait toujours eu un dessein déterminé, qu'il avait marché à l'ennemi sans aucune hésitation, et que jusqu'à la campagne de Moscou, il avait toujours été victorieux; mais après la malheureuse bataille de Leipsik, rentré en France, il se trouva dans une position entièrement différente de ses campagnes précédentes. Il n'avait plus devant lui une seule armée à combattre; il avait des ennemis à sa droite et devant lui; il ne pouvait plus alors marcher à un seul ennemi et le renverser; il combattait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans aucun plan déterminé. J'ai beaucoup parlé de cette campagne dans mes Mémoires, je ne veux point répéter ce que j'en ai dit; mais j'insiste sur la remarque suivante qui me paraît essentielle.

Bonaparte avait toujours agi d'après un plan commandé par les circonstances, position toujours heureuse à la guerre comme en politique, parce qu'elle ôte toute incertitude. On a dit cependant que son but dans cette campagne

était de couvrir Paris. Ceux qui parlent ainsi ne font pas attention qu'il rompit lui-même ce dessein en se portant tout-à-coup à Saint-Mihiel en Lorraine. Il crut alors que l'armée Austro-russe était en pleine retraite ; il le crut, malgré les maréchaux Macdonald et Oudinot, qui lui dirent que cette armée se ralliait et marchait sur Paris. Il leur répondait qu'il allait couper la retraite à cette armée. Bonaparte ne fut désabusé que sur les lieux mêmes, et il revint en toute hâte à Fontainebleau où il signa son abdication.

Si je me rappelle l'histoire d'Annibal, je vois que jusqu'à la bataille de Cannes, il fut constamment dans la position où j'ai peint Bonaparte dans ses premières campagnes; marchant à l'ennemi qui était devant lui, il l'attaquait et le renversait. Mais quand il arriva devant Rome, ne voulant point attaquer cette ville par des motifs que je ne dois pas examiner, il se trouva dans la campagne entre Rome et Naples. Il marchait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; il prit quelques villes où il séjourna plus ou moins long-temps ; mais toujours sans un but

déterminé amené par les circonstances. Rome arma des légions, envoya des consuls contre lui. Annibal eut des succès et des revers; tantôt il s'approchait de Rome et tantôt il s'en éloignait. Ce grand capitaine, l'homme le moins irrésolu, se trouvait dans l'incertitude par la force des choses et de sa position. Après l'admiration causée par ses premiers succès, on est tout étonné de voir ce grand homme, réduit à n'avoir devant lui aucun but déterminé. Ce fut alors que Scipion conçut la plus haute pensée; il porta la guerre en Afrique. Annibal y fut appelé par les ordres du sénat de Carthage; il partit désespéré. On sait le reste des événements.

Il me semble que le rapprochement de ces deux campagnes présente des réflexions frappantes. On voit ces deux grands capitaines toujours vainqueurs, lorsque les circonstances et la nature même de la guerre les amènent devant un ennemi qu'ils combattent nécessairement, et qui succombe devant eux. Mais quand ensuite leur situation n'est plus commandée

par la force même des choses, ils n'ont plus cet ascendant irrésistible qu'ils avaient eu jusqu'alors, et ils finissent l'un et l'autre d'une manière qu'ils n'attendaient certainement pas de leur fortune, et qui fait pâlir leur étoile.

CHAPITRE XIV.

Légèreté française ; elle s'est montrée surtout lorsque Louis XVI abandonna l'autorité à une assemblée. — Niaiseries sentimentales. — Déclaration de Thomas, de l'Académie française, et d'autres écrivains. — Effets de la philosophie de ces temps. — Impôt unique par l'Assemblée constituante. — Seconde assemblée en 1792. — Conduite des ambassadeurs à la seconde restauration. — Court résumé de ce que j'ai écrit dans mes Mémoires. — Anecdotes curieuses. — Conduite de Bonaparte pour le rétablissement de la religion. — Paroles de Bonaparte sur Lafayette ; sa conversation citée par Stanislas Girardin. — Anecdotes à Gand. — Scènes honteuses de Saint-Ouen à la seconde restauration. — Funeste ordonnance de Gouvion-Saint-Cyr. — Hommes à bonnes intentions. — Lettre de quatre pairs ecclé-

siastiques au roi contre les royalistes. — Anecdote du maréchal de Richelieu, relative à l'ancienne noblesse et à sa propre naissance. — Funeste amendement à la loi d'élection que j'avais proposée. — Différentes conspirations. — Ébranlement de quatre trônes. — Conspiration militaire contre l'empereur Alexandre. — Courage de son successeur.

Dans des souvenirs, il est permis de passer d'un sujet à un autre; et quand ils sont puisés dans la même source d'événements, ils ont un ensemble que n'a presque jamais le récit successif des événements.

On a dit souvent et l'on répète encore touts les jours que c'est à tort que l'on accuse les Français de légèreté, parce qu'ils ont été fidèles à leurs rois pendant plus de cinq cents ans. On n'a pas remarqué que pendant tout ce temps, les rois n'avaient jamais abandonné leur autorité à une assemblée générale. Nous ne voyons d'assemblée générale à qui les circonstances aient permis d'usurper l'autorité, que les états-généraux assemblés pendant la captivité du roi

Jean. Vous savez que les trois ordres s'unirent alors pour marcher à la dissolution de la monarchie, qu'ils firent ce qu'a fait de nos jours l'assemblée constituante ; ils furent arrêtés par la forte tête de Charles v, et depuis ces temps, ces états furent contenus et dirigés par la célèbre Anne de Beaujeu, sous la minorité de Charles viii. Mais aussitôt que Louis xvi eut abandonné l'autorité à une assemblée nationale, le caractère français développa son excessive légèreté, par le changement et le bouleversement de tout ce qui existait. Passer rapidement d'une ancienne institution à une nouvelle toute contraire, c'est là bien certainement la marque la plus positive de la légèreté. Et depuis ce moment qu'avons nous fait autre chose, que de détruire le lendemain l'ouvrage de la veille et créer ainsi en quarante ans quatorze formes de gouvernement. Quoi de plus extraordinaire, que de condamner comme un crime, le désir d'avoir deux chambres législatives, et d'en créer quatre peu d'années après. Si ce n'est pas là le fruit de la légèreté la plus marquée, je prie de me

dire ce qui peut caractériser l'esprit d'un peuple.

D'autres personnes qui veulent nous justifier des atrocités et des erreurs inconcevables de nos assemblées, les attribuent aux intrigues et à l'or des ministères anglais. Ce sont eux, disent-ils, qui nous ont porté à creuser de nos propres mains l'abîme dans lequel nous sommes tombés. Il paraît que l'infortunée Marie-Antoinette adopta cette triste justification. On prétend que dans un moment malheureux, elle s'écria : Ah ! monsieur Pitt, monsieur Pitt ! toujours j'ai senti une indignation profonde en voyant transformer cette corruption en vérité historique par une multitude de Français. J'entends sans cesse répéter que notre révolution est l'ouvrage de l'or des Anglais. Cette accusation retombe honteusement sur nous. Je prie de me permettre de retracer ici en peu de mots notre longue rivalité avec nos voisins. J'y trouverai la preuve que nos imprudences, celles de nos rois et de leurs ministres, ont seules été la source des avantages de nos

rivaux, et j'arriverai ainsi à la preuve que l'or corrupteur n'a pu faire sur nous, dans nos derniers temps, des effets honteux qu'il n'a point produit pendant sept siècles.

Si nous remontons aux pages les plus éloignées de notre histoire, nous voyons que ce sont toujours nos fautes qui amènent et soutiennent la puissance des Anglais en France. En effet, considérez Philippe-Auguste, leur vainqueur, livré tout entier aux deux grands projets de les chasser de la France, et d'abaisser les grands vassaux, détourné de ses desseins par une croisade. Vous le verrez ensuite conquérir la Normandie, la Tourraine, le Maine, l'Anjou. Il ne restait plus aux Anglais que la Guyenne et le comté de Ponthieu, mais Philippe, à la prière du pape, suspendit ses conquêtes pour combattre les malheureux Albigeois, et les Anglais restaient maîtres de la Guyenne et de la Rochelle.

Philippe, vainqueur ensuite à Bouvines d'une ligue formidable excitée par les Anglais, et maître d'un grand nombre de seigneurs anglais faits prisonniers dans la bataille, au lieu de

s'emparer des provinces françaises qui restaient encore à l'Angleterre, commit la faute irréparable d'accorder une trêve à ses ennemis; ce fut l'ouvrage du pape. Louis VIII enleva à l'Angleterre le Limousin, le Périgord et La Rochelle, après un long siége. Il allait se rendre maître de la Guyenne, lorsque le pape vint encore au secours de l'Angleterre, et détermina Louis à quitter ses conquêtes pour faire une seconde guerre aux Albigeois; et la Guyenne reste encore à l'Angleterre.

Bientôt après, Saint-Louis, vainqueur des Anglais dans les batailles de Saintes et de Taillebourg, pouvait les chasser entièrement de la France. Mais conduit par un sentiment de justice que l'on doit déplorer en lui rendant hommage, il examina ses titres de possessions, et rendit à l'Angleterre le Limousin, le Périgord, le Quercy, la Saintonge et l'Agénois. Le roi d'Angleterre renonça pour lui et ses successeurs, aux provinces de Normandie, d'Anjou, Maine, Tourraine et Poitou; mais remarquez qu'il ne possédait plus ces provinces; il céda donc ce qu'il n'avait plus. Nous voyons

ensuite Philippe-le-Hardi avoir la même modération, en ne profitant pas des deux circonstances favorables pour s'emparer de la Guyenne. Voyez ensuite dans la querelle de Philippe-le-Bel avec Edouard Ier, une nombreuse flotte française descendue en Angleterre, sous les ordres de Mathieu de Montmorency, et une armée française débarquée sur les côtes. Lisez Guillaume de Nangis; il vous dira qu'une si belle armée suffisait pour conquérir l'Angleterre. On ne sut pas en profiter, on conclut un accommodement qui dura très peu. L'Angleterre forma une ligue puissante contre la France. Edouard Ier arma une flotte considérable; mais des révoltes dans son armée et d'autres malheurs, la rendirent inutile. Abandonné par ses nombreux alliés pour lesquels il avait épuisé ses trésors, il demanda une trève, l'obtint facilement et épousa la sœur du roi de France. Les désastres d'Edouard Ier avaient offert des moments bien favorables pour chasser les Anglais de la Guyenne et des autres provinces qu'ils possédaient encore.

Dans ces jours de notre histoire, vous voyez

les Anglais commettant des cruautés, des injustices à Bordeaux, attaquant tout-à-coup la France sans déclaration de guerre; deux fois réduits à demander une trêve et l'obtenant deux fois; bientôt après, le même Edouard fait révolter le comte de Bar qui se jeta sur la Champagne. Jeanne de France, épouse du roi, rassembla une armée, l'attaqua, le fit prisonnier, et l'emmena à Paris chargé de chaînes. Edouard et le comte de Flandre renfermés dans Bruges, demandaient une trêve; Philippe l'accorda encore. Philippe après d'autres succès, rendit la Guyenne à l'Angleterre. C'était la cinquième fois que la France remettait avec imprudence cette province aux Anglais.

On voit peu de temps après, Edouard comparaître à la cour de Philippe pour de nouveaux différents, et ce prince content de sa soumission, le reçut avec les plus grands égards.

Sous Charles-le-Bel, un magistrat ayant été pendu par des Anglais, la guerre recommença. On s'empara rapidement d'une partie de la Guyenne. Le comte de Kent, frère d'Edouard, assiégé dans la Réolle, fut obligé de capituler

et signa une trève qui ne fut point ratifiée par Edouard. Un traité fut encore conclu avec Edouard II. Il demanda que la Guyenne et le comté de Ponthieu appartinssent à son fils. Il obtint encore cette demande. C'est ce même prince, qui sous le nom d'Edouard III, a fait tant de mal à la France. Des troubles terribles éclatèrent en Angleterre. La femme d'Edouard II, s'arma contre lui; Charles-le-Bel n'en profita point et fut même favorable au monarque anglais. Qu'arriva-t-il? Édouard III réclama la France entière, comme petit fils de Philippe-le-Bel par sa mère. Je laisse au lecteur à bien examiner ce tableau rapide d'une modération plus qu'imprudente de nos rois, et d'une suite criminelle d'entreprises de l'Angleterre.

Bientôt après, vous trouvez la fameuse bataille de Créci où des imprudences accumulées amenèrent la défaite de Philippe de Valois; et ensuite la bataille de Poitiers où la présomption la plus aveugle fit succomber soixante mille Français conduits par le roi devant huit mille Anglais. Mais après tant de malheurs causés par nous-mêmes, quelle gloire brille

sur la France par la sagesse profonde et inaltérable de Charles v. Tout Français doit graver dans sa mémoire cette guerre de huit années, pendant laquelle la sagesse de Charles et la valeur de du Guesclin chassèrent de la France les Anglais qui en possédaient les deux tiers. Les Anglais bientôt rentrés en France, leur roi Henri v, se trouvait auprès d'Azincour dans une fâcheuse situation, lorsque les mêmes fautes qui avaient donné la victoire aux Anglais à Créci et à Poitiers la leur donnèrent encore.

Nous voyons ensuite la France accablée des malheurs les plus terribles; mais avec quelle gloire elle en sortit. Les Anglais furent entièrement chassés de la France et ne conservèrent que Calais. Une paix de quarante ans régna ensuite entre les deux peuples, et nous ne voyons plus d'événements semblables à ceux que je viens de tracer. Mais en continuant l'examen des siècles suivants, si nous trouvons notre grand Henri secouru par la reine Elisabeth, et la gloire impérissable de Louis xiv, une marine créée comme par enchantement; les combats

glorieux contre les Anglais, du célèbre Duquesne, de Jean-Bard, Duguay-Trouin, Tourville Nesmond, Ducasse, du comte de Toulouse, Destrées, Coëtelogon et tant d'autres, nous avons la douleur de voir le ministre-cardinal Dubois payé par l'Angleterre, et le cardinal Fleury laissant tomber la marine française. Les Anglais reprennent alors une grande supériorité, et après la guerre de sept ans, nous n'avions plus qu'un seul vaisseau de guerre. Louis XVI rétablit la marine, et après de grands succès sur mer, obscurcis par un seul désastre, il conclut la paix la plus glorieuse. Mais pendant notre révolution, les Anglais dominent les mers, et à la paix de 1815, ils restent les maîtres de Malte, des sept îles Ioniennes, du cap de Bonne-Espérance, de Sainte-Lucie, la clef des Antilles, de la Trinité, de l'île de France, de plusieurs riches colonies Hollandaises, et sont les dominateurs absolus de l'Inde, où pendant longtemps nous avions été bien plus puissans qu'ils ne l'étaient dans ces contrées dans les temps de notre domination.

En résumant tous les événements dont je

viens de parler, nous voyons beaucoup d'imprudences et une bonne foi facile à tromper dans le cœur de nos plus grands rois, abandonnant de grandes provinces aux Anglais; nous trouvons l'aveugle témérité des Français donnant trois grandes victoires aux Anglais, et peu après les jours les plus lamentables. Mais dans cette longue période de temps, pendant cinq siècles, nous n'entendons jamais dire que les Anglais aient obtenus leurs avantages par la corruption. Le cardinal Dubois est le seul Français qu'on en ait accusé; et après des faits si longs et si authentiques, on ose dire que c'est l'or corrupteur des Anglais qui a fait notre révolution. Ceux qui parlent ainsi ne voient pas qu'ils font tomber sur nous la plus terrible accusation. En effet, qu'un peuple devienne insensé, qu'il agisse contre lui-même, qu'il commette des crimes, c'est une situation bien déplorable. Mais qu'il devienne aussi coupable par les intrigues d'un peuple rival, et par la corruption que ce peuple obtient par ses richesses, ce serait le comble de la dégradation; et le peuple qui adopterait contre lui-même une sembla-

ble accusation, ne pourrait exciter que le mépris. En outre il faudrait se dire : Est-ce l'or de M. Pitt qui a engagé le parlement à demander avec tant d'instance la convocation des états généraux ? Est-ce lui qui a forcé les ministres de Louis XVI, et ce roi lui-même à doubler la députation du Tiers-États ? Qu'on me dise, quelle somme il en a coûté pour inspirer à l'assemblée constituante la noble émulation de tout détruire, tout sans aucune exception. Ce serait nous déshonorer nous-mêmes, que de faire naître toutes ces causes révolutionnaires de la cause corruptrice de l'or étranger. Mon esprit répugne à pousser ce raisonnement aussi loin qu'il pourrait aller ; je suis arrêté par un dégoût insurmontable.

Ainsi donc, je peux opposer à l'étrange assertion que je combats, cinq siècles d'honneur malgré des imprudences accumulées. Vous ne pouvez plus parler des effets de l'or de nos rivaux, sans qu'il en résulte nécessairement, que la révolution nous a rendus bien différents de ce que nous avons été pendant cinq siècles. C'est à vous de choisir.

Ces mêmes hommes ne manquent pas de présenter comme une cause éminente de la révolution, les ouvrages et les systèmes de la philosophie moderne. Comme il m'est impossible de trouver les causes d'une révolution ailleurs que dans les fautes du gouvernement, je demanderai encore, comme j'ai fait dans les pages précédentes, en parlant des Anglais, si les philosophes ont conseillé toutes ces mesures pernicieuses, adoptées par les ministres de Louis XVI. Un gouvernement ferme, inspiré par le bon sens, aurait vû avec mépris touts ces écrits philosophiques, et aurait imprimé à la nation un caractère de grandeur. Non, ce n'est point par leurs idées politiques que les philosophes ont corrompu et changé l'allure du gouvernement; mais ils ont altéré le caractère français par une niaiserie sentimentale, qui s'est glissée insensiblement dans touts les esprits. La tourbe des hommes instruits était merveilleusement disposée à saisir touts ces beaux sentiments. Ils infectaient de la faiblesse la plus débile touts ceux qui les adoptaient. On ne parlait que d'humanité, et même d'égalité. Les

grands seigneurs abandonnaient touts les jours leurs prérogatives et leurs honneurs, et même ils étaient fiers de cet abandon. Touts les livres étaient infectés de ces puériles maximes. C'était un Thomas qui dans un éloge du maréchal de Saxe, disait : « Je ne puis le dissimuler, il était du sang des rois. » On admirait cette phrase. Pauvre homme! pourquoi ne disais-tu pas franchement ta pensée? Si c'était un malheur ou une honte d'être né du sang des rois, il fallait le dire ouvertement. Dans ce même éloge, en parlant de Chevert qui de soldat, était devenu lieutenant-général, il dit que le maréchal de Saxe choisit *un homme qui ajoutait à son courage ce qui manquait à sa naissance*. On voit dans cette phrase le même sentiment déclamateur, et une opposition de mots impossible à comprendre. En effet, comment *ajouter à son courage ce qui manque à sa naissance*. De telles phrases viennent de la manie de ne pas écrire simplement. Il était bien facile de dire : « *Son courage surmonta les obstacles que sa naissance opposait à son avancement*. Ce même Thomas, parlant de l'exil du chancelier d'Aguessau à sa

terre de Fresne auprès de Paris, peignait la cour et la ville courant lui rendre hommage. Et cependant, rassemblait tout son Pathos pour peindre la grande ame du chancelier, supportant avec fermeté de grandes infortunes; comme si c'était un malheur de vivre dans l'opulence, et environné d'hommages dans une terre auprès de Paris.

C'était aussi M. Necker, dans son éloge de Colbert; il y peignait ce ministre, qui de ses fenêtres, contemplait dans sa cour les femmes qui arrachaient les mauvaises herbes des pavés, et s'écriait : « Ah! j'aimerais bien mieux que ma cour fût couverte d'herbes, et que le peuple fût heureux! » Cette phrase niaise et cent autres semblables contribuèrent sans doute à porter ce banquier au ministère. Comment ne pas citer ici cette phrase d'une préface écrite par madame Necker, du vivant de son mari : « Si Dieu, avant de créer le monde, avait appelé dans son conseil les ames privilégiées qui devaient un jour animer les grands hommes sur la terre, sans doute l'ame de M. Necker aurait été appelée. »

Je citerais cent exemples pareils. Ces sot-

tises pénétraient les esprits, les infectaient d'une faiblesse mortelle. Je demande la permission de citer une phrase que j'ai entendu bien souvent répéter avec attendrissement. Dans une revue militaire, le premier dauphin, fils de Louis XV, passa devant les troupes, en donnant le bras à la dauphine, et leur dit : « Mes enfans, voici ma femme. » Cette phrase était citée comme l'héroïsme de l'humanité philosophique; mais certes, ce n'était pas la phrase d'un prince guerrier.

C'était ainsi qu'on se préparait à force de bonté et d'humanité, à faire triompher des maximes, qui devaient enfanter tant de crimes. Pourquoi un tel effet de cette cause? parce que la classe des hommes, qui aurait dû s'opposer à nos malheurs, était dégradée par de fausses vertus et incapable de résistance. Qu'on ne m'objecte point la valeur qu'elle a déployée dans les armées. Il n'est rien de commun, entre la bravoure guerrière et le caractère mâle qui seul peut empêcher les bouleversements. Le premier effet de cet esprit philosophique, était de mettre sa gloire dans un abandon que nos

ayeux auraient regardé comme un déshonneur. Ils mettaient une certaine grandeur à ne jamais céder les honneurs de leur position. J. J. Rousseau lui-même, racontant l'action de Sully, arrivant à Fontainebleau avec cinq cents gentilshommes, pour résister à d'Épernon, qui dans le dessein de l'insulter, en avait amené trois cents, s'écrie : « Il y avait du moins de la grandeur, dans ce luxe extraordinaire d'orgueil et de prétention. »

Tel est donc le mal réel produit par la philosophie de ces temps; c'est d'avoir achevé la dégradation des ames, commencée par le cardinal de Richelieu, comme je crois l'avoir démontré dans mes Mémoires. Les moyens étaient bien différents, mais ils tendaient au même but.

J'insiste fortement sur toutes ces idées, parce que je suis convaincu que rien n'est plus dangereux que d'attribuer la chûte d'un état à d'autres causes qu'à celles enfantées par le gouvernement lui-même. Pourquoi Louis XVI et ses ministres, suivaient-ils des maximes d'une bénévolence pernicieuse, au lieu d'étudier et de suivre les maximes d'Henri IV et de Louis XIV.

L'orgueil de leur position qui animait ces grands princes, ne se bornait pas à leur personne. On le trouvait dans les parlements, c'était à cet orgueil, qu'Henri III rendait hommage, quand accompagné des deux reines, il alla visiter la veuve du 1er président, et quand Henri IV fit annoncer au 1er président de Harlay qu'il allait délibérer chez lui, sur une affaire importante. Le même orgueil animait toute la magistrature, la bourgeoisie, les états des provinces, les corps militaires, la noblesse de province. Tout cela formait un ensemble, qui puisait son origine dans les siècles, et qui défendant chaque position, défendait en même temps la couronne. Mais dès lors qu'on s'est fait une gloire de s'abaisser soi-même, nous avons vu finir cinq siècles qui n'avaient subi aucune révolution, et commencer un siècle de bouleversement, tel que les âges n'en présentent point d'exemple.

Parmi toutes les pensées dangereuses de l'assemblée constituante, il faut en remarquer une, enfantée par la secte de l'économie politique. Elle avait rêvé que tout venant de la

terre, tout doit y retourner ; et en conséquence, elle imagina l'impôt unique, l'impôt territorial. On s'aperçut bientôt qu'il enlevait les richesses de cette terre, qui produit effectivement toutes les richesses, mais avec des frais immenses. On fut bientôt obligé de recourir aux impôts indirects.

Ce fut aussi un singulier spectacle, que celui du moment où le discrédit total des assignats et des mandats, fit reparaître insensiblement le numéraire. On entendit alors les joyeuses prédictions des économistes, et des gens qui raisonnent sur la richesse publique. Le prix de toutes les choses allait diminuer, suivant eux, et se mettre en proportion avec le numéraire, qui ne reparaîtrait que lentement. On devait accourir en France, de toutes les parties de l'Europe, afin de profiter de cet état heureux.

Mais bientôt il devait attirer les capitaux étrangers ; la France augmenterait nécessairement ses productions agricoles et industrielles, et elle parviendrait à un degré de prospérité, dont il n'y avait jamais eu d'exemple chez aucun peuple. Nos braves gens accumulaient les

raisonnements et les preuves ; ils s'attendrissaient sur le bonheur qui nous attendait ; ils pleuraient de joie, et s'accablaient de félicitations mutuelles. Mais il en arriva tout autrement. L'industrie profita de l'habitude prise pendant plusieurs années, de payer très chèrement touts ses produits, et quoique le numéraire reparût péniblement, elle dépassa dans ses demandes, les prix qui existaient avant la révolution, lorsque le numéraire abondait en France. Ainsi, dans toutes ses opérations, l'assemblée constituante produisit de longues erreurs qui se manifestèrent long-temps après, dans l'administration comme dans la politique.

Les membres influents de l'assemblée constituante ne s'attendaient pas à ce triste avenir. Ils recommandèrent leur pauvre ouvrage aux mères de famille, aux jeunes gens, à touts les citoyens, et défendirent d'y toucher pendant trente ans. Ils ne s'attendaient pas, qu'il serait anéanti, après dix mois d'une triste expérience.

La seconde assemblée traita la première,

comme celle-ci avait traité Louis xvi, elle l'accabla de louanges outrées, et jura en secret la ruine de son ouvrage. Il était également méprisé des hommes forts des deux partis; et la conduite des ministres du roi était bien propre à augmenter ce mépris. Si les souverains de l'Europe étaient capables de méditer profondément sur la destruction d'une monarchie, ils trouveraient une bien forte leçon dans l'histoire de la seconde assemblée. C'est dans cet esprit que je l'ai écrite dans mes Mémoires. J'y ai rassemblé tout ce qui pouvait frapper le plus les rois et leurs ministres. J'en ai formé un ensemble frappant. J'ai peint autant que les bienséances me l'ont permis, la faiblesse inconcevable du roi, et la sotte conduite de ses ministres. Mais après cette grande leçon, j'ai vu les ambassadeurs étrangers se porter eux-mêmes pendant la seconde restauration, à la renaissance du parti destructeur. Je ne conçois rien plus digne de pitié que ce malheureux corps diplomatique, qui prenant pour son instrument le duc de Richelieu, favorisait la démocratie,

et d'un sot rire se moquait journellement du parti royaliste.

J'ai parlé dans mes Mémoires avec des détails que je ne dois pas retracer ici, de touts les événements qui ont préparé et amené la terrible révolution de 1789. J'ai comparé la conduite du grand Gustave III roi de Suède en 1788, à celle de Louis XVI, si différente en 1789. J'ai peint cette assemblée constituante, composée d'hommes très instruits par les livres, mais plongés dans l'ignorance des choses et des hommes. J'ai tâché de frapper l'esprit du lecteur, de cette rage inconcevable de destruction, qui saisit cette assemblée, et de la niaiserie sentimentale qui l'anima constamment. J'ai peint l'assemblée législative, ses désordres et ses folies, de manière à montrer aux rois et à leurs ministres, un tableau frappant de ces réunions d'hommes, rassemblés pour faire des lois, si toutefois ils sont plus capables de réflexion, qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. Afin de donner une plus juste idée, du régime de la terreur, j'ai écrit une liste de toutes les personnes des deux sexes immolées sur l'échafaud, dans

Paris seulement. J'ai distingué ces victimes par leur profession, afin de montrer que les artisans, les laboureurs, et les autres classes du peuple, avaient été sacrifiés en plus grand nombre encore, que les hautes classes de la société.

En montrant ensuite comment j'ai échappé aux sanglants arrêts de proscription, toujours errant sur les grands chemins et n'ayant pas d'autre asile, j'ai fait voir ce qu'était cet affreux gouvernement de la terreur; j'en ai fait ressortir une vérité frappante, que mon impartialité répète avec plaisir; c'est que souvent j'ai trouvé des hommes très honnêtes, qui avaient accepté des fonctions instituées pour le mal; mais dans lesquelles ils faisaient beaucoup de bien. J'ai tâché de détruire ainsi l'injuste préjugé qui condamne des hommes, sous le rapport unique de leurs fonctions sans s'informer de la manière dont ils les ont exercées.

Je n'ai point parlé des scènes épouvantables de la Convention; l'horreur et même le dégoût m'en ont éloigné. Mais il est impossible de prononcer seulement le nom de cette assemblée, sans se rappeler le courage des députés qui fu-

rent mis par elle hors la loi. Je crois rendre à touts l'hommage dû à leur courage, en citant la manière dont a voté l'un d'entre eux contre l'arrêt de mort de Louis XVI.

M. Bresson osa adresser ces mots à cette assemblée : « Vous, les juges de Louis XVI! Un juge a un bandeau glacé sur le front, mais vous! la haine de Louis vous dévore! » Tout le reste du discours est de la même force. Ce courage admirable n'empêcha point un calomniateur de signaler à M. de Richelieu M. Bresson, comme un homme infâme. Il avait une place honorable dans les affaires étrangères, et le calomniateur voulait l'avoir. Mais heureusement M. de Richelieu parla de cette calomnie dans le conseil des ministres. M. Barbé-Marbois et moi, nous lui apprîmes la vérité, et M. Bresson garda sa place.

Après avoir défendu le roi avec tant de courage, il ne cessait de défendre les proscrits ; et trois fois je l'ai trouvé accourant à mes dangers, et me rendant les plus grands services.

J'ai parlé dans mes Mémoires de la journée du 13 vendémiaire (octobre 1796), si funeste au

bon parti; de ma condamnation à mort, du conseil des Cinq-Cents, dont j'étais membre, de l'aveugle conduite des royalistes, qui ont perdu alors la plus belle position.

Je crois avoir présenté un récit très curieux de la conspiration de Carnot, Villaret-Joyeuse et moi. J'ai dit pourquoi elle n'avait pas réussi; la faute en fut tout entière dans l'indiscrétion des royalistes. Elle faisait trembler Carnot sur sa propre sûreté. Villaret-Joyeuse, était un des hommes les plus courageux qu'on pût voir. Ses longs services dans la marine, la gloire qu'il y avait acquise, deux combats célèbres contre des escadres anglaises plus fortes que la sienne, auraient dû lui donner un grand crédit dans notre triste assemblée. J'ai parlé des succès étonnants du général Pichegru, de ses grands talents, et des services qu'il aurait pu rendre à la bonne cause, si nous avions su reconnaître ses talents et les apprécier. Je ne peux me rappeler ces moments, sans gémir sur notre parti, qui bien loin de profiter des heureux moyens qu'il avait dans ses mains, ne cessa de se perdre lui-même par de fausses espérances, par

des désirs manifestés d'un rétablissement impossible alors. J'ai parlé de la journée du 18 fructidor, qui a prouvé combien faible était devant une faction, le vain titre de représentant du peuple souverain.

On avait vu, peu de temps avant cette journée, une chose bizarre qui prouve à quel point se jettent dans des travers de toute espèce, les hommes qui ne veulent que des nouveautés.

Peu de mois après l'installation de Barthélemy au directoire, ce conseil exécutif reçut les ambassadeurs de Rome et de la Porte ottomane. On dressa une grande tente dans la petite cour du Luxembourg. On éleva des gradins pour les spectateurs, et d'autres pour des musiciens, et les jeunes filles élèves du conservatoire de musique. Les cinq directeurs étaient assis sur des fauteuils élevés, et sous un beau pavillon. Ils étaient vêtus de longues robes à l'antique; ils avaient une ceinture, à laquelle était attachée une épée romaine; et sur la tête, une toque de velours avec des glands d'or et des plumes. M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, présenta alternativement au

directoire, l'ambassadeur du pontife romain, et celui du monarque mahométan. Il avait aussi une grande robe et une épée romaine. Il fut forcé d'aller et de venir plusieurs fois, pour achever ses présentations ; et comme il boitait, le sabre antique embarrassait un peu ses jambes. On était frappé de voir un ancien évêque chargé à la fois de la dignité de la tiare, du turban, et de nos cinq directeurs. Au commencement et à la fin de la cérémonie, où les lettres de créance furent présentées, où des discours furent prononcés, et des réponses faites et écoutées, une musique brillante se fit entendre. On avait remarqué que l'ambassadeur ottoman avait paru surpris de cette nombreuse réunion de jeunes personnes, dont les figures ne lui rappelaient point des Géorgiennes ou des Circassiennes; mais lorsqu'elles eurent commencé leur cantate discordante, on vit se contracter les muscles du visage de l'ambassadeur romain. Leur chant partait du haut de la voix, et faisait entendre par intervalle des cris perçants. Les musiciens et les chanteuses, tantôt faisaient un bruit effrayant, et tantôt tombaient dans

un silence qui laissait reposer les oreilles des spectateurs. Tout cela était très étrange, très ridicule, et fut un sujet continuel de sarcasmes et de plaisanteries. Peu de mois après, la scène changea, et nous eûmes les barbares déportations des députés, des prêtres et des journalistes.

J'ai peint le gouvernement de Bonaparte. J'ai osé dire que s'il avait pu mettre des bornes à son amour pour la guerre, il aurait été plus grand dans l'administration, et dans le noble ouvrage d'établir une monarchie, qu'il ne l'a été dans ses batailles nombreuses, qui ont fini par amener les Cosaques devant l'antique palais de nos rois.

Dans les premiers jours du consulat, il y eut une chose qui mérite d'être remarquée. La religion n'existait nulle part; ses pratiques n'étaient point publiques. Bonaparte avait un grand désir de la rétablir dans son ancienne splendeur. Il en parla à M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères. Celui-ci qui connaît bien notre pauvre caractère français, conçut la pensée de faire venir de l'Angleterre les ré-

primandes sur notre impiété, et les exhortations à notre amendement.

M. D'arbelle, qui travaillait dans ses bureaux, fut chargé de rédiger d'abord les réprimandes. Elles nous gourmandaient vigoureusement de notre impiété; elles peignaient le spectacle douloureux que nous présentions à l'Europe. Elles étaient envoyées à Londres à un journal, qui les traduisait en Anglais, et les imprimait comme un article de sa propre rédaction. Ensuite, vinrent les exhortations à faire cesser ce scandale, à satisfaire même un grand nombre de Français, qui avaient conservé des sentiments religieux, et de nombreux villages, qui déjà rappelaient les prêtres et faisaient retentir les cloches. Tout cela était copié dans nos journaux, et servait de texte, pour louer Bonaparte de son dessein. Ainsi un général et un ex-évêque, invoquaient des protestants, et en faisaient les prédicateurs des Français.

Bonaparte voulait en même temps entraîner des généraux, vers le rétablissement de la religion. J'appris dans le temps, qu'il avait fortement sermonné le général Lefèbvre sur

ce sujet. Il l'avait trouvé un peu récalcitrant avant cet entretien. Il le persuada, ainsi que d'autres généraux. L'un d'eux me dit alors; s'il osait, il irait à la messe dès maintenant. C'est ainsi qu'il montra beaucoup de circonspection dans les premiers temps de son consulat; mais bientôt il connut le caractère français; il vit qu'on pouvait le faire passer rapidement d'un excès à l'autre. Il négocia avec le pape; il nomma évêque d'Orléans un homme qui avait soutenu la cause des Bourbons dans la Vendée. Il marcha sans aucune incertitude au rétablissement des titres, des cordons, des honneurs de toute espèce, des majorats, et il parvint à l'empire, sans aucun tâtonnement de sa part, et sans aucune opposition déclarée de la part des Français.

Lorsqu'on vota, dans des registres publics, sur l'établissement des consulats à vie, Lafayette vota publiquement, et annonça un suffrage contraire. Bonaparte l'ayant appris, dit ces mots: « Si je faisais ce que désire M. de « Lafayette, lui et moi, dans trois mois, nous « serions chassés de la France. »

Stanislas Girardin a laissé des Mémoires, dans lesquels il cite une conversation curieuse de Bonaparte au commencement du consulat, avec un sénateur idéologue. On y voit les sentiments de Bonaparte sur la prétendue liberté politique, sur l'égalité, sur la liberté de la presse, et sur toutes les autres idées enfantées par les pauvres honnêtes gens et par les révolutionnaires. Cet entretien devrait être lu souvent par les souverains de l'Europe.

Pendant le court intervalle de paix que nous donna le traité d'Amiens, beaucoup d'Anglais vinrent à Paris. Le lord Henry Petty, très jeune alors, depuis lord Lauderdal, me témoigna son étonnement du silence du corps législatif, institué par Bonaparte; je lui citai la loi qui nous forçait au silence. « Oh! me dit-il, c'est que vous le voulez bien. » Je répétai les termes de la loi. « Oh! me dit-il encore, c'est que vous le voulez. » Je ne pus en tirer autre chose; je lui dis alors : Voltaire a terminé un chapitre sur les lettres de cachet par ces mots. « On a « montré ce chapitre à un Anglais, il n'a jamais « pu le comprendre. » Je dirai de même, on a

montré le corps législatif de France à un Anglais, il n'a jamais pu le comprendre. Ce corps silencieux devint la tour de Babel; à la restauration on y a entendu plus de cent discours écrits sur une seule question. Le même esprit avait proscrit les deux chambres pendant quatre ans, et trois ans après il en créa trois, et enfin deux.

Lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe, dont les alliés lui avaient donné la souveraineté, il est plus que probable qu'il ne se détermina à la quitter si promptement que par les conseils des amis qu'il avait en France. Ils ne se trompaient pas en lui peignant le gouvernement faible et incertain de Louis XVIII; mais ils ne faisaient pas une attention importante. Les armées des alliés n'étaient pas encore disloquées, elles avaient l'attirail de guerre, elles pouvaient se réunir promptement. Bonaparte savait sans doute qu'il ne trouverait aucun obstacle dans la marine française. Lorsque j'étais à Marseille, l'amiral Ganthaume me dit que l'on avait à l'amirauté de Toulon, une lettre du ministre de la marine, qui ordonnait

de respecter le pavillon de l'île d'Elbe, comme pavillon souverain.

On sait que dans les premiers jours du retour de Bonaparte, un prince commandait dans le midi de la France des troupes peu nombreuses, et qu'il eut d'abord des succès. Le roi de Sardaigne chargea l'ambassadeur de France auprès de lui, d'offrir de la cavalerie à ce prince qui n'en avait pas; il refusa avec une sorte de hauteur. Ce roi lui fit offrir aussi de l'artillerie légère qu'il n'avait pas non plus, même refus. Une sorte d'indignation accompagnait ces refus. On ne voulait vaincre qu'avec des Français; on n'avait besoin que de la valeur française.

Je remarque que cette conduite était inspirée par cette vanité singulière qui nous a caractérisés si souvent, pendant la restauration. On oubliait qu'Henri IV avait eu des Reitres, des Suisses, même des Anglais dans son armée; que Bonaparte avait joint à ses troupes, des Suisses, des Italiens, des Hollandais, des Allemands de plusieurs états différents; peut-être n'oubliait-on pas tout cela, mais on était entraîné par un certain sentiment qui n'a jamais abandonné les

royalistes pendant la révolution, et qui consistait à toujours craindre d'attirer sur soi l'animadversion du parti libéral; on était alors, comme pendant toute la révolution, dominé par ce sentiment; ce fut par lui que Louis XVIII, réfugié dans les Pays-Bas, ne put jamais se résoudre à faire la plus petite démarche de convenance envers le roi des contrées où il trouvait une retraite. Aussi le fils de ce roi, parcourant ces provinces, tourna ses pas autour de la ville de Gand sans y entrer, parce que Louis XVIII y était. Ce prince cependant rassemblait une armée qui allait combattre pour la cause de Louis XVIII. Louis acceptait cette alliance, ces efforts pour sa cause et une retraite; et cependant il ne faisait pas ce que semblaient demander la plus simple convenance et la plus faible reconnaissance. Ses ministres lui proposèrent d'écrire une lettre au roi qui lui donnait asile; il ne le voulut pas. Je demande quelle pouvait être la cause d'un pareil refus, si ce n'est la crainte de se compromettre envers le parti libéral.

Touts les dimanches, il assistait à la messe,

dans une église d'où les Français avaient enlevé un beau tableau peint par Rubens; on lui suggéra qu'il pouvait sans inconvénient promettre à la municipalité de Gand de lui rendre un jour ce tableau, ce fut en vain. Tout cela provenait d'un sentiment intérieur qui depuis ce temps le détermina si facilement à se prononcer contre le parti royaliste. Il ne le craignait pas; mais il craignait le parti libéral.

Le général Marescot m'a dit qu'au moment de la rentrée de Bonaparte en France, il avait présenté à Louis XVIII un mémoire dans lequel il lui conseillait de faire sortir de Lille les troupes que cette ville renfermait alors; d'y faire entrer la garde royale et des régiments dont la fidélité était connue. Il disait que Bonaparte ne pourrait en faire le siége, parce qu'il aurait à combattre l'armée des alliés. De cette ville le roi aurait pu gouverner son royaume, donner ses ordres, appeler à lui ses ministres, son conseil et les généraux fidèles; il aurait pu même y convoquer les deux chambres si dévouées alors, et entretenir ainsi dans toute la France, le dévouement si fortement manifesté

envers le trône des Bourbons. Il ajoutait que les troupes des alliés qui occupaient la Flandre, au lieu de rester dans ce pays, viendraient certainement prendre une position militaire derrière la ville de Lille et les autres places fortes qui tiendraient pour le roi. Ce plan fut à peine écouté; on répondit au général Marescot d'une manière qui lui inspira un peu d'indignation, mêlée à beaucoup d'étonnement.

Il faut observer qu'alors l'ancienne garde impériale de Bonaparte avait reçu le beau nom de grenadiers de France, et qu'elle était en garnison à Metz et à Nancy.

Lorsque j'étais à Gand, le maréchal Marmond me parla d'un plan bien différent qu'il avait présenté. Il proposait de conserver la famille royale et les personnes nécessaires à son service, dans le château des Tuileries, d'en faire mûrer les portes et les fenêtres, et d'attendre ainsi les événements. Il était persuadé que Bonaparte n'aurait pas osé attaquer le château. Quelques années après, je vis dans les Mémoires de Bourrienne, ce plan écrit par le général Fabvier qui était alors aide-de-camp

du maréchal Marmond. Quoiqu'il en soit, on a bien regretté dans le temps que le conseil du général Marescot n'ait pas été suivi. Si le roi était resté en France, il aurait rallié à la cause royale un grand nombre de Français. Beaucoup de militaires qui n'ont vu alors que leur ancien drapeau et qui s'appuyaient sur la sortie du roi hors de France, se seraient décidés pour la cause royale.

Les Anglais avaient des troupes à Gand. Leurs généraux d'artillerie proposèrent au maréchal Marmond de venir visiter ces troupes; j'y allai avec lui, le maréchal parut surpris de tout ce qu'il voyait; il remarqua surtout un moyen très facile et très prompt de mettre l'un devant l'autre les quatre chevaux attelés à une pièce, lorsqu'on était forcé de passer dans des chemins étroits. Nous admirâmes la beauté des chevaux et nous en demandâmes le prix. Le général anglais nous dit que le gouvernement donnait 500 francs par cheval, et que l'état-major de chaque régiment faisait tout ce qu'il jugeait à propos pour employer cette somme de la manière la plus convenable et la plus économique.

Je lui répondis que jamais on ne pourrait employer de pareils moyens en France, que nous étions trop défiants et trop soupçonneux. Il me dit : en ce cas, si vous êtes soupçonneux, votre administration doit être bien chère. Je lui répondis : elle est pitoyable et chère.

En effet, rien de plus pitoyable que les détails de cette administration; j'en ai parlé dans mes Mémoires; j'ai mis dans un journal plusieurs articles dans lesquels j'ai comparé l'administration de l'armée française à celle des armées étrangères. Autant Bonaparte avait mis de grandeur et d'étendue dans l'administration civile et militaire en général, autant ses ministres avaient-ils adopté et suivi les idées les plus mesquines et surtout les défiances et les soupçons. Cela venait de l'autorité qu'il laissait aux chefs de leurs bureaux. Il est naturel à un chef d'augmenter sa petite administration et son influence, de montrer grand ce qui est petit, et de chercher à s'en faire un mérite auprès du ministre. Quoi de plus misérable que ces écritures immenses et multipliées qui ont fait dire au général Lamarque qu'on faisait

d'un sous-officier un malheureux écrivain. Et cette idée si baroque, de donner au poids, le drap employé pour l'habillement des troupes, et cet autre d'empêcher les chefs d'un régiment de confier leurs malades à une administration civile, malgré la certitude d'une dépense moins considérable que celle des hôpitaux militaires. Et enfin, n'était-ce pas le démon de la défiance, qui dans les derniers temps de la restauration, ne permettait pas aux régiments d'avoir la plus petite somme dans les caisses militaires. On semblait ne voir partout que des fripons, et l'on déshonorait ainsi des hommes à qui l'on parlait sans cesse d'honneur. En Prusse et en Angleterre, l'habillement des troupes est traité de la manière la plus convenable pour les troupes, la plus honorable pour les chefs, et par cela même la moins dispendieuse pour le gouvernement.

J'ai parlé plus haut du refus fait par un prince, d'une troupe de cavalerie et d'artillerie que lui offrait le roi de Sardaigne dans les Cent-Jours. Après ces tristes jours, ce prince parcourut des provinces du côté de la

Loire, plusieurs corps de l'armée de Bonaparte étaient cantonnés dans cette partie de la France. Malgré leur présence, le prince déploya, dans touts ses entretiens avec les autorités civiles et militaires, la plus grande sévérité. Des officiers qui l'accompagnaient craignirent quelquefois que cette sévérité n'eût des suites fâcheuses. Quand le prince fut retourné à Paris, je demandai au roi qu'il pût faire une seconde tournée dans ces provinces du midi. Le prince me demanda ce qu'il appelait des instructions; je les écrivis de ma main, afin que personne n'en eût connaissance. Sa conduite fut admirable, surtout envers les protestants; j'en ai donné les détails dans mes Mémoires, je ne veux point les répéter. A son retour, et pendant tout mon ministère, il marcha toujours dans la voie qu'il s'était tracée à lui-même; les lettres qu'il m'écrivait sont toutes empreintes du meilleur esprit, inspiré par les vraies maximes d'une monarchie tempérée par les lois.

Après ma sortie du ministère, il changea trop promptement d'opinion, et dans un voyage qu'il fit dans les provinces de l'ouest, il affli-

gea les royalistes par la manière dont il les reçut, et encouragea les partisans de la démocratie autant qu'il les étonna. Il était alors ainsi changé, par l'influence d'un homme qui lui était personnellement attaché; quand ce même homme vit les dangers de la marche suivie par le gouvernement, il voulut ramener le prince à une opinion plus convenable à un fils de France; il éprouva que les bons conseils ne sont pas suivis aussi facilement que les mauvais. On se débarrassa des conseils importuns en éloignant le conseiller. Je gémis sur une conduite si inconstante, mais je n'en suis pas étonné : dans ces deux circonstances, le prince suivait la marche tracée par un ministre du roi ; cela suffisait à ses yeux, pour motiver sa conduite, et cette pensée était la suite d'une éducation qui rendait le caractère de nos princes aussi souple que leur esprit recevait peu d'étendue.

Je vais passer maintenant à des observations qui ont plus de rapport au grand art du gouvernement ; cependant il m'en coûterait trop de revenir encore sur les scènes les plus

affligeantes dont un Français puisse être témoin. C'est assez d'avoir fait dans mes Mémoires la peinture de la première restauration et des scènes honteuses de Saint-Ouen; les hommes de bon sens ne pourront jamais croire ce que nous vîmes dans ces temps. Quelques intrigants arrivés à Gand, aidés de nombreuses lettres du faubourg Saint-Germain, criaient que tout était perdu sans Fouché, que Fouché seul pouvait rétablir les Bourbons.

Jamais notre légèreté n'a pu donner des preuves si multipliées de l'ardeur irréfléchie de nos sentiments et de nos opinions; et je me rappelle qu'à Gand, dans un dîner que je fis avec Burnonville, Capelle et d'autres personnes, un des convives, très honnête homme, très royaliste, et constitué en dignité, s'écria : Oui, je sais que Fouché à Lyon a mis pour cocarde des oreilles d'enfant à son chapeau; mais toujours est-il certain que c'est le seul homme qui puisse introduire le roi dans Paris. Cent discours de cette espèce annonçaient une persuasion qui entraînait les hommes faibles. Quand j'appris à Saint-Ouen que Fouché était

dans ce moment même dans le cabinet du roi et qu'il y recevait sa nomination au ministère, je ne pus contenir mon indignation, et je m'écriai : « Je ne suis plus Français ! » Je sortis en m'arrachant des bras des très honnêtes hommes qui blâmaient ma chaleur.

Pour exprimer la faiblesse de Louis XVIII, il ne me vient pas à l'esprit une seule expression que je puisse écrire ; j'aime mieux me taire, que de rester loin de la vérité.

Je ne peux parler, ni de ma préfecture de Marseille, ni de mon ministère. Il faudrait répéter ce que j'ai dit dans mes Mémoires. Mais dans les choses étranges que nous vîmes ensuite, quoi de plus frappant que l'ordonnance du maréchal de Gouvion Saint-Cyr sur l'armée! Richelieu admirait cet homme et le fit passer de la marine à la guerre. Un auteur qui a écrit l'histoire de la restauration dans un esprit bien différent de mes Souvenirs a exprimé avec force cette pensée, que l'armée était placée par cette ordonnance dans une position où elle devait renverser la monarchie. M. de Richelieu, alors président du conseil, l'approuva, la vanta, et

quand ses yeux furent dessillés, lorsqu'il sortit du ministère, il exprima au comte d'Artois ses regrets de la situation où il laissait la France, et lui dit ces propres mots : « J'en mourrai de chagrin. » Tels sont ces hommes qu'on appelle hommes à bonnes intentions. Je ne sais quand nous nous lasserons de répéter cette sotte phrase; mais je sais que je l'entends encore touts les jours. C'est une phrase banale inspirée par notre pauvre caractère sur les hommes en place. Je demande si l'on a jamais dit d'un général d'armée : il a de bonnes intentions.

Je dis un jour à un homme éminent, qui répétait sans cesse cette phrase au sujet de M. de Richelieu : « Monsieur, quand vous aurez besoin d'un cocher, je vous en présenterai un qui aura les meilleures intentions de vous bien conduire; mais comme il est maladroit, il vous cassera le cou; vous en serez consolé en pensant à ses bonnes intentions. »

Il serait impossible de trouver dans l'histoire d'aucun peuple plus de leçons instructives que celles que nous a laissé la restauration. Il y avait dans Louis XVIII et dans ses ministres un penchant

irrésistible à favoriser la faction libérale. Ils ne pouvaient avoir peur personnellement des royalistes; mais ils affectaient de craindre les effets de leur conduite. Je dis un jour à M. de Richelieu, qui me parlait de cette conduite et qui taxait les préfets et leurs agents d'autoriser par leur silence et par leur conduite les regrets de la vente des biens des émigrés : « Nommez-moi, Monsieur, un seul de ces préfets, et vous verrez avec quelle diligence sévère je rechercherai sa conduite. » Il en était de même de toutes les autres parties de l'administration, et je puis dire que mon ministère fut une lutte continuelle avec ce brave homme; il ne savait jamais ce qu'il disait, car il ne disait rien d'après lui-même. Il peignit bien son caractère par sa joie extrême de la lettre écrite au roi contre les royalistes, par quatre ecclésiastiques, membres de la chambre des pairs. Ils étaient archevêques ou évêques, excepté l'abbé de Montesquiou. M. de Bosset fut le rédacteur de cette lettre, qui ravissait M. de Richelieu. Ah! disait-il de sa voix criarde, ils sont bien arrangés dans cette lettre. C'est avec regret que je

parle de M. de Richelieu ; mais comme il était dominé par le parti doctrinaire et par l'ambassadeur de Russie, il obtint la plus grande influence sur notre malheureuse restauration. On ne peut nier que ce fut lui surtout qui releva le parti démocratique. Aussi je le vois, jusqu'en 1836, recevoir souvent de ce parti des louanges mêlées de regrets. Il avait une singulière manie, il détestait les anciens grands seigneurs et la noblesse de province. J'en parlais au marquis d'Albertas, pair de France, il me dit : « Le maréchal de Richelieu était de même. Je l'ai vu très souvent pendant un temps, et je remarquai qu'après l'expression de cette espèce d'animosité, il revenait continuellement à parler de sa propre naissance. » Il ajoutait : « Ils ont la bêtise de dire que M. de Vignerod était un joueur de flûte; comment le cardinal de Richelieu aurait-il pu donner sa nièce à un joueur de flûte? M. de Vignerod était issu d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons d'Italie. » Il insistait d'autant plus là-dessus, me disait M. d'Albertas, qu'il voyait bien, qu'il ne persuadait personne.

Le duc de Richelieu ne tenait point de semblables discours; mais il ne perdait pas une occasion de montrer même involontairement son éloignement des anciens grands seigneurs et de la noblesse de province. Une des choses dont il fut le plus flatté, ce fut de donner le cordon bleu à M. Lainée; c'était un gage au parti démocratique, à cause de la naissance; le chancelier M. Dambré, me montra alors un article du *Tîmes*, journal libéral anglais, dans lequel, en se servant d'une expression dure que je ne répéterai point, il disait que depuis cette nomination, il n'y avait plus de monarchie en France.

Cette aigreur, qui lui était habituelle, parut surtout contre les députés royalistes; mais je dois avouer qu'ils en étaient eux-mêmes la cause par leur obstination à mettre dans la loi que j'avais proposée sur les élections un article qui perpétuait leurs fonctions pendant plusieurs années. La loi passa à une grande majorité, mais avec ce fatal amendement; non seulement il était contraire à la charte; mais il blessait encore la prérogative royale. Ce fut le triste ou-

vrage de MM. de Villèle et de Corbière. Je fis ensuite tout ce qui dépendait de moi pour engager le roi à déclarer qu'il séparait cet amendement du reste de la loi et qu'elle pouvait être adoptée sans cette addition par la chambre des Pairs. Il y était presque déterminé, et sans M. de Richelieu, il aurait fait cette déclaration; la loi aurait été adoptée par les pairs; mais ce n'était pas là le désir ni la volonté des hommes qui menaient M. de Richelieu; ils auraient été désolés de voir échapper une si belle occasion de nourrir l'animosité du roi contre le parti royaliste. M. de Villèle eut le malheureux crédit d'aggraver encore cette position si fâcheuse. Je proposai une seconde loi d'élection, qui n'était pas autre chose que l'ordonnance par laquelle avaient été élus ces mêmes royalistes. MM. de Villèle et Corbière eurent le crédit d'y faire insérer un amendement par lequel la chambre defendait positivement au roi de faire la chose qu'il avait le plus droit de faire, de casser la chambre quand il le voulait. On ne pouvait pousser plus loin l'outrage envers la couronne; c'était donner le plus beau prétexte aux

ennemis des royalistes, pour augmenter l'animosité du roi contre eux. De ce jour s'établit fortement la haine du ministère contre le parti royaliste.

Si le roi et les ministres avaient eu des maximes saines de gouvernement, ils ne se seraient pas livrés à une pareille animosité, dont les suites ont été bien graves. Ils auraient froidement considéré la conduite de la chambre comme une faute politique, qui provenait d'une profonde ignorance des choses d'un ordre élevé; ils auraient vu combien il était dangereux d'établir la discorde entre le parti royaliste et le roi, et qu'il fallait au contraire éviter toute apparence de désunion; car elle était le triomphe des libéraux. Bien loin de là; ils crurent triompher eux-mêmes en cassant cette chambre. Le roi ouvrit la cession suivante par un discours solennel, qui marquait son mécontentement du parti royaliste et réprouvait son zèle. Les royalistes furent consternés, les démocrates triomphèrent, et M. de Richelieu fit éclater cette joie bruyante qui lui était familière.

De ce jour, les hommes qui réfléchissaient,

pensèrent que la dynastie était perdue. Je manifestai hautement cette opinion, et ce fut à ce sujet que je dis au comte d'Artois : « Mille fautes peuvent ne pas ébranler seulement un gouvernement, mais une seule faute d'une certaine gravité peut le perdre. De ce nombre est la faute qu'on vient de commettre. » Un roi, dont le frère a été lancé du trône sur l'échafaud, qui a reçu dans son conseil un homme qui avait voté la mort de son frère et qui ensuite se sépare ouvertement du parti royaliste, ce roi a porté le poignard dans son sein et dans le cœur de sa famille. On y mit le comble, en outrageant le frère du roi, en lui ôtant, immédiatement après ma sortie du ministère, le commandement général des gardes nationales de France. Il sentit vivement cette injure, mais pas assez fortement. Il eut dans cette circonstance cette modération qui ne l'abandonna jamais, mais qui approchait trop de la faiblesse. Ce récit est trop peu détaillé, pour donner une juste idée des fautes faites alors, et de leurs suites inévitables; je renvoie à ce que j'en dis dans mes Mémoires. Après tout cela, que l'on accuse

encore les factions, les philosophes, les étrangers de renverser un gouvernement, ce ne sera qu'une bêtise sans cesse répétée. Non, un gouvernement n'est jamais renversé que par le chef de l'état et ses ministres. Cette conduite de Louis XVIII et de ses ministres ne tarda pas à porter ses fruits. Les libéraux n'étaient pas gens à rester en si beau chemin. On vit successivement les conjurations des militaires à Vincennes, celles de La Rochelle, de Lyon, de Grenoble, du Jura, de Befort, le mouvement des faubourgs à Paris, qui dura plusieurs jours; les mouvements séditieux de Brest, une explosion hardie dans le château des Tuileries, à côté de la demeure du roi; une autre auprès de la demeure de la duchesse de Berry enceinte alors; et l'on avait vu l'horrible assassinat du duc de Berry. Ce n'est pas tout. Comme les libéraux avaient une correspondance étendue dans toute l'Europe, on vit les conspirations armées de Naples, de Turin, celle de l'Ile de Léon, qui contraignit à la convocation des Cortèz, qui détrônèrent Ferdinand et l'envoyèrent captif avec sa famille à Cadix. Des révoltes furieuses et sanglantes, dans le

Mexique et dans le Pérou; et quelque temps après la fameuse conspiration militaire contre le puissant Alexandre, laquelle menaça encore son successeur, et ne fut étouffée que par le courage personnel de ce prince et par la force de son caractère. En est-ce assez? Non, non; et comme tout partait des sociétés secrètes de Paris, le ministère conduit par elles paralysa tant qu'il put les efforts des fidèles Espagnols, du comte d'Erolès, et de ses collègues qui avaient établi la Junte de Laceo d'Urgel. On arrêta, on confisqua les armes qu'ils avaient achetées pour soutenir la cause monarchique. Le fameux et cruel Mina, vaincu, poursuivi, réfugié en France, reçut du ministère français des passeports pour retourner en Espagne. Cette douloureuse suite d'événements prenait sa source dans la conduite du ministère français, présidé par M. de Richelieu.

Le tableau que je viens d'esquisser présente une suite de conspirations, de tentatives criminelles, et en même temps une source féconde de réflexions; tout cela provenait de la conduite du gouvernement, et souvent même était son

ouvrage. J'ai annoncé de cent manières différentes les suites inévitables d'une telle conduite. C'était le sujet perpétuel de mes querelles avec M. de Richelieu. J'ai montré dans mes Mémoires les tentatives que j'avais faites pour être d'accord avec lui. Mais, après la manière dont il oublia tout ce qu'il avait promis dans sa conférence avec moi et son ami l'ancien évêque de Rennes, je ne pouvais plus espérer de marcher avec un homme, qui n'avait dans la tête aucune maxime du gouvernement et qui sans cesse travaillé par l'obsession des personnes qui l'environnaient, était toujours le lendemain, différent de ce qu'il avait été la veille. J'étais donc accablé du ministère et je désirais passionnément d'en sortir. Toute ma famille le savait et le désirait comme moi.

On a dit souvent que les ministres ne pouvaient se consoler de perdre leur place; on a peint la douleur non dissimulée de plusieurs d'entre eux, du comte d'Argenson, de Brienne et de Lamoignon. On croit même que ces deux derniers ont abrégé leurs jours. Pour moi, je n'ai trouvé que le bonheur dans ma sortie d'une

place où je sentais croître de jour en jour un profond mépris pour l'ignorance, la faiblesse et la peur sans cesse agissante des hommes dont dépendait le salut des Bourbons. Peu de temps avant ma sortie du ministère, M. le Dauphin m'en parla comme d'une chose qu'il prévoyait et craignait. Il me fit entendre que je pourrais conjurer cet orage par quelques démarches. Je lui répondis que cela m'était impossible, que mon caractère ne me le permettait point. D'ailleurs, ajoutai-je, je suis las d'être condamné au supplice ancien des Persans. Quel est ce supplice, me dit le prince? C'est, répondis-je, d'attacher un homme vivant à un cadavre. Je suis l'homme vivant, un autre est le cadavre. En ce cas, me dit-il, il n'y a rien à faire. Je lui répondis qu'effectivement je ne pouvais qu'attendre le dernier moment. Dans ce temps, à peu près, M. Hyde de Neuville, qui voyait ma situation, me conseilla de donner ma démission. Je ne fus pas de cet avis, je savais quels étaient les vrais sentiments du roi envers M. de Richelieu et moi; et quoique je n'eusse aucune espérance qu'il fût en cela d'accord

avec lui-même, je pensai que je devais attendre qu'il fût entraîné contre moi. Je savais que plusieurs jours avant, il s'était exprimé devant quelques dames dans son cabinet de manière à faire penser qu'il voulait me garder. Pour le déterminer, on employa l'autorité de l'empereur Alexandre; on dit au roi que ce prince pensait que j'allais trop loin, que ma conduite exaspérait un parti qu'il fallait craindre et ménager. Cette phrase était parfaitement semblable à celle du roi de Prusse. Aussitôt après ma sortie du ministère, il témoigna à l'envoyé de France quelques regrets sur ma sortie du ministère; M. de Vaudreuil, à qui il parlait, voulut bien faire l'éloge de mon administration, cela est vrai, dit ce prince, mais il allait trop loin. C'était la phrase banale; elle volait de Paris à l'oreille des souverains. Malheureux souverains, trompés indignement par leurs ambassadeurs qui ne voyaient rien et qui étaient même incapables de rien voir et de rien connaître. Que dis-je? ils sentaient fortement une chose : la peur qu'ils avaient des révolutionnaires et la magnanime résolution de les mé-

nager. Ce fut précisément quelques jours après ma sortie du ministère que commencèrent par les mouvements de Grenoble et de Lyon toutes les conspirations dont je viens de donner la liste.

Je pourrais remarquer une chose assez singulière. Les deux sœurs de M. de Richelieu m'avaient demandé une audience du soir et m'avaient parlé avec beaucoup d'intérêt; je vis clairement que leur opinion politique n'était point celle de leur frère. J'appris d'un prélat attaché à madame de Richelieu, et qui souvent allait la voir à sa campagne, qu'elle prenait le même intérêt à ma position. Lorsque son mari fut rappelé au ministère, elle dit à ce prélat : « M. de Richelieu ne serait pas éloigné de rappeler M. de Vaublanc; il lui rend justice, mais il se plaint de lui personnellement. Il dit qu'il ne lui a pas même fait une visite. »

Ce discours frappa le prélat, il désirait ma rentrée au ministère, il en parla à M. de Richelieu; il en reçut cette réponse remarquable : « *Il ne m'a pas même fait une visite.* » Il convint cependant qu'il regrettait d'avoir empêché que

ma loi d'élection ne fût adoptée à la chambre des pairs. Je savais qu'il avait écrit la même chose à M. le duc Descars qui me parla de sa lettre. Voilà bien les hommes à bonnes intentions! ils ont toujours des regrets de n'avoir pas fait ce qu'ils auraient dû faire. Quelques jours après ma sortie du ministère, madame de Montcalm, sœur de M. de Richelieu, dit à M. de Capel, avec l'air de l'intérêt : « Eh bien! comment se trouve M. de Vaublanc ? — Vous ne le plaindrez plus, répondit M. de Capel, quand vous saurez que je viens à l'instant même de chez lui; je l'ai trouvé travaillant au poème qu'il compose sur la chûte de l'empire d'Orient. Après les premiers compliments, il me dit: Vous me voyez malheureux; je ne puis me détacher de cet ouvrage, et je voudrais le quitter cependant. Je vois à ma porte mon cheval tout sellé qui m'attend. » M. de Capel ajouta : « Vous voyez, madame, qu'il n'est pas malheureux. »

Quelques jours après, M. de Cazes parlait de moi devant plusieurs personnes, et disait que j'avais bien manqué d'esprit, que je n'avais pas

sû préparer mon avenir. « Vous en parlez ainsi, lui dit M. de Capel, parce que vous en jugez d'après vous. Mais il ne faut juger de lui que d'après son caractère. Il n'a jamais songé à sa fortune personnelle. Il est heureux de n'être plus ministre. »

Dans ces temps déplorables, la faiblesse qui conduisait le gouvernement, nous faisait prendre souvent des moyens détournés bien ridicules. Lorsque M. Corvetto, ministre des finances, fit au conseil des ministres un rapport sur ce qu'on appelle si bêtement le budget de l'État, M. le duc de Feltre, ministre de la guerre, se récria fortement sur la somme qui lui était allouée. Il prouva, par un calcul qu'on ne pouvait contester, qu'il lui faudrait au moins cinquante millions de plus. En effet, il fallait recréer l'armée tout entière. Le duc de Feltre consumait à ce travail pénible les jours et les nuits. Il y joignait toute l'économie possible. M. Corvetto ne contesta point les raisons qu'il alléguait, mais il dit qu'il fallait se garder de présenter un déficit, que les ennemis du gouvernement en profiteraient pour l'attaquer

et l'accabler. M. de Feltre prouva une seconde fois tout ce qu'il avait dit. M. Corvetto dit, que le roi pourrait dans le cours de l'année ajouter par des ordonnances les sommes nécessaires. Cette petite finesse était détestable ; mais elle était si conforme à notre pauvre esprit, qu'il fut impossible de la renverser. Je soutins en vain tout ce que disait M. le duc de Feltre. On était charmé de présenter une belle situation apparente. J'insiste là-dessus, parce que ce fut une centième preuve du misérable esprit qui nous conduisait dans toutes les affaires. On était ravi de tromper les chambres, en se trompant soi-même.

Mais lorsque M. le duc de Feltre eût été forcé de demander au roi des ordonnances de supplément, dans le moment même où la commission des pairs examinait ces comptes, elle se récria sur ce que M. le duc de Feltre, avait dépassé les sommes allouées à son ministère. Il semblait que c'était un crime capital. M. le duc de Lévy qui était de cette commission, m'en parla avec une sorte d'indignation, je lui racontai comment la chose s'était passée dans le

conseil des ministres, et la forte insistance de M. le duc de Feltre, pour avoir les sommes nécessaires. J'exprimai en même temps le mépris dont j'étais rempli, pour la misérable ruse employée par le conseil des ministres. J'ignore quel usage a pu faire M. le duc de Lévy des renseignemens que je lui donnai.

Deux ans après, lorsque je n'étais pas député, M. Casimir Perrier renouvela contre M. le duc de Feltre, l'accusation d'avoir outre-passé les fonds de son ministère. Je regrettai bien vivement de n'être pas présent et de ne pouvoir pas répondre à un discours véhément qui faisait triompher les libéraux et accablait les royalistes. C'est ainsi que des ruses maladroites d'un ministère royaliste tournaient contre notre pauvre parti et nous faisaient presqu'autant de mal que sa marche ordinaire. Tout cela partait toujours des éblouissemens que lui donnait la peur qu'il avait des libéraux. Il n'y eut jamais de ministre plus loyal, plus désintéressé et plus grand travailleur que M. le duc de Feltre.

En entrant au ministère, M. de Richelieu

voulut rappeler M. Lainé, celui-ci refusa par la lettre la plus noble, en déclarant que ce fardeau était au-dessus de ses forces. Ce refus et ce noble aveu lui font beaucoup d'honneur. Il avait éprouvé sa faiblesse pendant son ministère, et il ne l'avait point dissimulée à M. de Lescarennes qui m'a rapporté son discours. M. de Lescarennes a été depuis ministre de l'intérieur, et a eu la confiance du roi de Sardaigne. Mais M. de Richelieu qui seul peut-être ne voyait pas cette faiblesse dans un honnête homme, prouvait en cela, comme en bien d'autres choses, qu'il ne savait pas juger les hommes.

Une des causes qui a perdu la restauration, est d'avoir choisi pour ministres des hommes d'esprit, mais incapables d'action. De ce nombre fut l'abbé de Montesquiou. Comment Louis XVIII, qui avait ce qu'on appelle esprit en France, n'a-t'il pas aperçu l'inconvenance de prendre un abbé pour ministre, pour diriger un peuple au milieu d'une révolution terrible, et après vingt-cinq ans de guerre.

Lorsque j'appris à Metz la nomination de ce ministre, j'en fus affligé, à cause de ce ti-

tre d'abbé ; et je ne fus pas le seul. Ce choix était inconvenant sous touts les rapports. M. de Montesquiou avait tant d'esprit, sans la plus petite parcelle de ces aperçus qui distinguent même un faible génie, qu'il lui était impossible de s'élever aux considérations qu'exigeaient les temps marqués par tant d'événements extraordinaires. Lorsque je m'aperçus à Metz du changement que l'on commençait à remarquer dans les anciens corps de la garde impériale, dont la plus grande partie était en garnison à Metz, je me rendis à Paris, j'eus une conférence avec M. de Montesquiou ; je lui parlai de plusieurs lettres adressées de l'île d'Elbe à des vieux soldats de cette ancienne garde ; je lui peignis la conduite singulière de ce corps dont touts les soldats se promenaient ensemble avec un air de préoccupation et fuyaient les bals et les plaisirs que les militaires cherchent ordinairement ; je lui dis que des colonels d'artillerie m'avaient parlé de cette conduite inusitée et m'avaient dit que tant de sagesse les inquiétait ; j'ajoutai à mon récit beaucoup de réflexions inspirées par tout ce que j'avais vu et

entendu. Je m'aperçus qu'il m'écoutait avec un peu d'impatience. Il changea la conversation, et me parla d'un plan qu'il avait conçu pour l'instruction des prisonniers détenus dans les prisons civiles ; il m'étala les principes d'humanité qui l'avaient guidé dans son projet. En l'écoutant, je reconnus le temps où nous vivons; je reconnus un homme d'esprit. Il était pénétré de sentiments d'humanité pour les prisonniers et il ne se doutait pas de l'orage qui nous menaçait, il ne se doutait pas des choses que lui imposait son devoir de ministre. J'eus beaucoup de peine à contenir une sorte d'indignation; mais je changeai à mon tour la conversation, et j'allai droit au fait. Monsieur, lui dis-je, je vous prie de rendre compte au roi dès ce soir de tout ce que je viens de vous dire et de lui demander un ordre positif pour que M. le maréchal Oudinot et moi nous nous rendions sans délai à Metz. J'en ai parlé au maréchal et nous sommes d'accord. J'insistai si fortement, qu'il me promit de faire ce que je demandais, et il me tint parole. J'espérais qu'un pareil ordre serait connu des autres ministres,

et les disposerait à une surveillance bien nécessaire. Le surlendemain, en prenant congé du roi, je recommençai le récit que j'avais fait à M. de Montesquiou, je lui dis que des avis venaient de toutes parts et que j'avais observé dans toutes les crises de la révolution que des gens qui n'appartenaient point aux emplois publics étaient toujours vaguement instruits de tout ce qui se préparait et qu'il ne fallait jamais négliger ces sortes d'avertissements. Le roi me remercia de cet avis; mais il avait trop d'esprit pour en profiter.

En effet, il se trouve toujours dans les bureaux, dans les cabinets, dans les antichambres, dans le service domestique, quelqu'un qui écoute, entend, observe, qui obtient plus ou moins de confiance, qui rassemble tout cela, en tire une conclusion, et fait part à un autre quelqu'un de ce qu'il sait ou de ce qu'il croit savoir; delà, un bruit vague qu'un homme de bon sens accoutumé aux hommes et aux affaires ne négligera jamais.

Un autre ministre, dont le choix devait étonner, c'était M. Ferrand. Un ouvrage poli-

tique et métaphisique fut son titre auprès de Louis XVIII. C'était sans doute un homme de mérite; mais il était paralitique en partie, il ne pouvait ouvrir ses lettres qu'avec beaucoup de peine, et je l'ai vu y perdre beaucoup de temps; j'étais assis auprès de lui dans ce moment, j'étais étonné qu'il ne me priât point d'ouvrir au moins les enveloppes. Directeur-général de la poste aux lettres, place si importante dans ces temps, il y joignit par intérim le ministère de la marine, j'en témoignai mon étonnement à une dame qui me dit : il prendrait touts les ministères à la fois; car il ne sait pas ce que c'est. Il avait en effet plutôt un esprit spéculatif, qu'une tête propre à l'action. Lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe, ce ministre déclara naïvement à la chambre des députés qu'il n'avait pu être instruit exactement de ce qui se passait, parce que M. de la Valette était plus maître que lui dans ses bureaux. C'était le directeur de la poste sous Bonaparte. Tout le monde savait qu'il était personnellement attaché à l'Empereur.

Dans un pareil choix Louis XVIII avait consi-

déré l'auteur d'un ouvrage qu'il estimait, il n'avait certainement pas songé à son caractère; il n'avait pas examiné s'il avait eu quelques fonctions qui le rendissent propre aux grandes affaires dans les temps les plus difficiles. On ne peut trop répéter que les lumières, l'instruction et les connaissances spéculatives ne rendent pas un homme propre au gouvernement et qu'il faut d'autres qualités.

CHAPITRE XV.

Expédition en Espagne, suivie d'intrigues honteuses. — Commission d'enquête pour les connaître. — Conspiration contre Saumur. — Faiblesse du ministère envers les coupables et leurs complices, qui presque touts ont fait la révolution de 1830. — — Anecdotes sur le cours des effets publics. — Assassinat du duc de Berri. — Je me rends aux Tuileries; j'y trouve M. de Larochejaquelin et M. de Capel. — Monsieur arrive un instant après. — Silence inconcevable de la Chambre des Députés. — M. Decazes sort du ministère. — M. de Richelieu rappelé. — Paroles de l'empereur de Russie au sujet de notre expédition en Espagne.

On vit enfin sous un autre ministère, après plusieurs années la belle expédition en faveur de Ferdinand, sa sortie de Cadix et son réta-

blissement sur son trône. Cette expédition fut glorieuse sous touts les rapports; mais combien de sales turpitudes accompagnèrent et suivirent ce grand dessein. J'étais membre de la société d'enquête, qui fut instituée pour fouiller dans cette fange; elle était présidée par le maréchal Macdonald, et composée des comtes Daru, Vilmanzi, Labouillerie, le contre-amiral Halgan et moi; touts accoutumés aux affaires. Je rédigeai le procès-verbal, afin qu'aucun étranger n'assistât à nos séances. J'écrivais les interrogatoires et les réponses aussi rapidement que la parole; j'employais un moyen très simple dont j'avais pris l'habitude à l'école militaire. Je m'abstiens de cent tristes détails et de cent réflexions sur des choses douloureuses, et je renvoie les hommes qui veulent s'en instruire à notre rapport, et au frappant et véridique résumé rédigé par le comte Daru, il est imprimé. L'esprit libéral domina dans tout ce qui n'appartenait pas directement aux opérations militaires, au point de faire signer au duc d'Angoulême la trop fameuse ordonnance d'Anjuar; mais cette fois les libéraux ne triomphèrent

qu'un instant. Le gouvernement annula l'ordonnance.

Depuis ce moment, l'esprit de sédition continua de souffler sur la France ; un général tenta de surprendre la ville de Saumur, dont il voulait faire une place d'armes. Il fut traduit en jugement devant la cour royale de Poitiers ; M. Mangin procureur-général, trouva de fortes preuves de l'union des conjurés avec les principales têtes du parti de l'opposition, dans la chambre des députés. Il demanda aux ministres l'autorisation de les poursuivre, elle fut refusée. Il vint à Paris, pour solliciter cette autorisation, il donna les preuves ; une criminelle faiblesse repoussa sa demande. L'auteur de l'histoire de la restauration convient que la conjuration était flagrante, les preuves positives ; mais les conjurés furent sauvés par la mansuétude de Louis XVIII, la faiblesse de M. de Richelieu et la tournure que donna M. Mounier à cette affaire. Lorsque M. Mangin fut préfet de police à Paris, je lui parlai des détails que je viens de rapporter. Il me dit qu'ils étaient de la plus grande vérité, qu'il savait où étaient les pièces

convaincantes et qu'il serait encore possible d'en faire usage. *Toutes les personnes impliquées, étaient celles précisément, qui ont fait la révolution de* 1830. Dites encore, que ce sont les libéraux, les philosophes, qui ont fait les différentes phases de notre révolution. Non, ce ne sont point eux, mais les rois et leurs ministres.

Les souverains s'assemblèrent à Aix-la-Chapelle en octobre 1818 ; ils s'occupèrent surtout de la situation de la France. Ils se rappelèrent sans doute touts les événemens dont je viens de parler; mais une nouvelle les accabla et les consterna : M. de Lafayette venait d'être nommé à la chambre des députés. Des inquiétudes sérieuses étaient fondées sur ce nom. Ces têtes couronnées n'avaient pas un instant étendu leurs pensées sur le grand ordre social de l'Europe, ne s'étaient pas aperçus que leurs ambassadeurs, après la seconde restauration, avaient favorisé les libéraux à Paris, par leurs discours et leurs plaisanteries, et surtout en soutenant le duc de Richelieu. Dans ce congrès, après la nouvelle de Lafayette, éclairés enfin par ce trait de lumière bien digne d'eux, ces princes firent pro-

mettre à M. de Richelieu de s'opposer avec fermeté aux libéraux. Que fit-il en arrivant à Paris ? il eut des attaques de nerf, prit des bains et donna sa démission. M. de Cazes fut alors nommé ministre de l'intérieur, de la police, et président du conseil des ministres.

L'assassinat du duc de Berry, le 13 février 1820, fut accompagné d'une circonstance qui prouve que la police ne veillait point sur les jours de ce prince. Ils étaient cependant ouvertement menacés par ces mille propos qui sortent toujours de la bouche des factieux, quand leurs vœux et leurs desseins fermentent parmi eux. Le vicomte d'Osmon m'a raconté que le jour de cet affreux assassinat, un homme très respectable de sa connaissance avait conduit sa famille à l'Opéra; il en sortit, et après s'être un peu promené, il revint dans la galerie extérieure. Il désira savoir si le spectacle serait bientôt fini; il s'adressa à un homme assis sur une borne, les bras croisés. Cet homme lui répondit avec une grossièreté qui l'étonna; et qui lui fit penser qu'il avait dans la tête quelque chose de fâcheux. Lorsque le prince sortit

du spectacle avec la princesse, ce père de famille vit ce même homme à figure sinistre, s'élancer au moment où le prince montait en voiture, l'embrasser étroitement et le frapper. Il est bien évident que si des agens de police avaient été postés dans cet endroit, comme ils auraient dû l'être, ils auraient remarqué cet homme, auraient conçu quelque soupçon sur sa mauvaise mine, et l'auraient éloigné; ou bien ils n'auraient pas connu leur métier. M. le duc Descars m'a raconté, qu'étant gentilhomme du comte d'Artois avant la révolution, il n'avait jamais accompagné ce prince au spectacle, sans voir un chef des agens de la police ancienne, venir lui demander quel ordre le prince avait donné pour sa sortie, à quelle heure il sortirait, et dans quel endroit se trouverait sa voiture. On sait quelles précautions multipliées on prenait pour Bonaparte et pour ses frères; on n'en avait pris d'aucune espèce pour l'infortuné duc de Berry.

Après l'assassinat, j'en fus promptement averti par mon gendre; je me rendis aussitôt aux Tuileries. Je ne trouvai dans la cour que le

marquis de Larochejaquelin ; il était consterné de cette solitude. Nous entrâmes dans les appartements du comte d'Artois, où nous trouvâmes quelques officiers de sa maison. M. de Larochejaquelin, M. de Capelle et moi, nous étions les seuls qui n'appartinssent pas à sa maison. Un instant après arriva l'infortuné père du prince assassiné. Pâle, défait, baigné de larmes; il nous remercia affectueusement de notre douloureux intérêt, et se retira dans ses appartements.

Nous vîmes alors la chose la plus déplorable, la plus honteuse. Les chambres s'assemblèrent plus tôt qu'à l'ordinaire; elles s'assemblèrent dans un morne silence. On croyait que le président de la chambre des députés aurait regardé comme un devoir sacré d'honorer de quelques larmes le sang royal qui venait d'être répandu. Mais M. Clauzel de Coussergues ayant commencé quelques phrases douloureuses, le président l'interrompit et ajouta : « Si j'avais su que M. Clauzel de Coussergues voulait parler sur autre chose que le procès-verbal, je ne lui aurais pas accordé la parole. » Il insista vaine-

ment. Telle fut donc l'affliction des députés de la France. Tels se montrèrent leurs sentiments dans un siècle sentimental! Des députés influens avaient eu soin de répandre dans l'assemblée qu'il ne fallait point parler, parce que cet attentat pouvant être la suite d'un complot du parti libéral, il fallait craindre d'exaspérer cette faction, et d'amener une crise épouvantable. M. de La Bourdonnaie avait annoncé qu'il parlerait, mais on l'assura que le silence que l'on conseillait était un ordre émané d'en haut. On employa l'intrigue pour le lui persuader. Lui seul pourrait donner ces indignes détails. Pas un ministre ne prit la parole. O honte imprimée par la peur au nom français! ô terrible divinité, notre souveraine depuis cinquante ans, excepté sur les champs de bataille, combien tu fus puissante dans cette fatale journée. J'essaierais en vain de peindre cette stupeur d'un peuple dégradé. Je rends grace au ciel de n'avoir pas alors été membre de cette assemblée. Hélas! la majorité était immense; elle était royaliste. Les libéraux eurent aussi leur peur : pas un membre du parti de l'opposition

ne vint à cette séance. Ils tremblaient de leur position. Les députés royalistes tremblaient des desseins qu'ils leur supposaient, et redoutaient la puissance de ces hommes qu'ils faisaient trembler eux-mêmes. C'était une peur réciproque.

Jamais prince ne fut accablé de plus de calomnies que le duc de Berry. J'en ai montré, dans mes Mémoires, le nombre, l'infamie et la fausseté.

Quelques années avant cet horrible assassinat et la séance honteuse que j'ai retracée, nous avions été témoins de scènes bien différentes. Un prêtre provençal s'introduisit chez l'abbé Syeis, alors député du conseil des Cinq-Cents, et après des injures, le menaça d'un poignard et le frappa légèrement. Aussitôt après cet événement, le parti libéral poussa des cris de fureur, la tribune et les journaux en retentirent; il semblait que touts les royalistes étaient coupables de ce crime, et que touts les libéraux étaient menacés du poignard des royalistes. Mille déclamations répétèrent cette accusation. C'était, disait-on, le com-

mencement d'une vaste conspiration tramée contre les patriotes et contre la liberté ; l'or de l'étranger circulait déjà dans Paris, et se préparait à solder les sicaires arrivés et ceux qu'on attendait de la Bretagne et de la Vendée. Comparez maintenant ces cris, ce ressentiment, ces mouvements d'indignation et de vengeance, à cette tranquillité profonde de la chambre des députés, à cette autorité d'un président qui interrompt deux phrases prononcées sur le sang encore fumant d'un fils de France, à cette stupeur d'une assemblée qui tremble sur touts ses bancs, et dites si le parti libéral, dans son effervescence, ne doit pas toujours triompher de la mansuétude si prudente des royalistes. Après la séance que je viens de retracer, la dynastie des Bourbons devait tomber.

Je lis dans la session de 1837, qu'un ministre ayant eu le malheur de perdre son fils par une maladie, le président de la chambre des députés exprima des regrets douloureux, dans un langage très convenable, envers le fils et envers le père. Ce discours honorable pour le président et pour la chambre qui l'écoutait,

augmente l'étonnement du morne silence qui suivit la mort de l'infortuné duc de Berry. Pour bien connaître notre caractère, tel surtout que l'a fait la révolution, il faut comparer sans cesse les actions des libéraux et des royalistes, dans les mêmes circonstances. Les royalistes se taisent à la mort d'un fils de France; les libéraux entrent en fureur à la blessure de Syeis, et s'expriment noblement à la mort du fils d'un ministre de Louis-Philippe. Cette comparaison est douloureuse!

Au reste, c'est une chose bien étrange qu'une assemblée nombreuse de Français, chargée de faire des lois. Je prie de me permettre sur ce sujet trois petites anecdotes assez curieuses. En 1825, on parlait dans la chambre des députés, du domaine de Chambord et des listes de souscriptions destinées à l'embellir en l'honneur du duc de Bordeaux. Un député, dans un discours sur ce sujet, parla de ces dons avec mépris, et dit que les Bourbons recevaient l'aumône du peuple. Je répondis à ces allégations et à ces sarcasmes. J'ajoutai : On ne fait pas l'aumône à une maison royale, dont le chef,

notre grand Henri, a donné à la couronne plus de cinquante millions de patrimoine. A ces mots, je fus interrompu par un murmure épouvantable, tel que nous savons en faire. Quand la tempête fut passée, je dis que je n'avançais jamais rien dont je ne fusse très certain, et que le lendemain même je mettrais dans le Journal des Débats une note qui contiendrait la liste de ces domaines. On y trouva la liste authentique des principautés, des duchés, des comtés, des villes et des bourgs qu'Henri IV avait reçus de la longue liste de ses aïeux. Elle ne laissa aucun doute sur la vérité de ce que j'avais dit. A la fin de la séance, un député me dit : Vous venez de faire une bien cruelle méprise. Je lui répondis : Vous êtes un bien bon royaliste ; je le reconnais à vos paroles. Les libéraux ont gardé le silence après ma réplique ; ils ont attendu la note que j'avais annoncée ; mais vous, en qualité de royaliste, vous me jugez d'avance. C'est ainsi que nous traitons nos amis ; je vous en remercie.

Une autre fois, je parlais de nos petites colonies. Je tâchais d'en montrer l'importance

à une assemblée toujours sourde et aveugle sur ce sujet. Je dis entr'autres choses, que si les Anglais étaient forcés de choisir entre leurs Antilles et leurs Indes-Orientales, ils préféreraient la conservation des Antilles. Figurez-vous, s'il vous est possible, le tapage qui suivit ces mots, et qui couvrit le reste de ma phrase. Touts ces cris annonçaient la certitude du contraire de ce que j'avais dit. Quand le calme eut succédé à l'orage, je dis que je m'étais attendu d'avance à ces murmures d'une assemblée prodigieusement savante sur toutes les choses quelconques, excepté sur les colonies, et que j'avais eu soin de copier le texte même de l'ouvrage de M. Brougham, chef alors du parti de l'opposition dans la chambre des communes. J'en fis la lecture. Il ne laissait aucun doute sur la pensée de l'auteur. Il en expliquait toutes les raisons avec beaucoup de détails, et surtout relativement à l'éducation des matelots et à la navigation. Mais nos députés avaient-ils la moindre idée de ce qu'on appelle navigation, de cette chose que les Anglais mettent au-dessus de toute autre

chose, et à laquelle ils font céder tout autre intérêt, ainsi que le leur avait appris notre grand chancelier de Lhôpital, dont ils ont suivi les leçons que nous avons oubliées.

Ces deux anecdotes me rappellent qu'en 1792 je devais parler sur une question qui intéressait la force du gouvernement. En montant à la tribune, je dis à M. de Jaucourt : Vous allez voir un beau tapage. J'arrivai insensiblement, en peignant la faiblesse du gouvernement, à prononcer des phrases très expressives sur la force qu'il devait avoir. Ces phrases excitèrent un tapage effroyable. La montagne surtout, c'est-à-dire les plus virulents entassés ensemble dans la partie haute de la salle, s'écrièrent que je prêchais le régime absolu, que j'étais connu pour vouloir les deux chambres. Les cris à l'*Abbaye* se firent entendre. C'était la noble prison destinée aux députés. Quand le tapage fut fini, je leur dis : les phrases qui ont excité votre indignation ne sont pas de moi ; elles sont du philosophe de Genève, dont vous avez placé hier le portrait dans cette tribune. Regardez,

le voici très ressemblant. Vous trouverez les paroles que j'ai citées dans telle page de tel chapitre du *Contrat Social*. Quelques députés éclatèrent de rire; les violents s'écrièrent que j'avais manqué à l'assemblée par une supercherie indigne. Je leur répondis que s'ils ne m'avaient pas interrompu, j'aurais nommé leur cher grand philosophe.

En vérité, c'est une étrange chose qu'une assemblée de Français touts égaux, qui ne reconnaissent aucune supériorité dans personne, qui mettent le plus faible orateur à côté ou même au-dessus du plus grand talent, que l'envie travaille incessamment, et qui veulent joindre à l'égalité des naissances l'égalité des lumières.

Peu de jours après l'assassinat du duc de Berry, Monsieur et son fils déclarèrent au roi qu'ils ne pourraient rester aux Tuileries et même à Paris, si M. de Cazes conservait le ministère. Ils ne lui imputaient point cependant le terrible effet de la négligence de la police. Il fut renvoyé le 20 février 1820, mais ambassadeur à Londres, cordon bleu, duc, pair de France, ministre d'état. Sa disgrâce fut un hon-

neur. Louis XVIII eut la faiblesse de rappeler M. de Richelieu.

Toutes ces vicissitudes appelèrent MM. de Villèle et Corbière à la suite du ministère. Pendant ce second ministère de M. de Richelieu, il demanda que le droit de censure sur la presse fut accordé au ministère pendant trois ans. La chambre nomma une commission pour examiner cette demande. J'en fus nommé président et rapporteur. Elle était composée de membres pris parmi les royalistes, pris aussi dans le centre, et du général Foy, qui représentait l'opposition. Elle fut unanime pour le refus et pour l'adoption du rapport.

Aussitôt que le ministère connut cette résolution, deux jours avant le jour fixé pour mon rapport, M. de Richelieu et touts les autres ministres donnèrent leur démission. MM. de Villèle et Corbière, précédemment nommés à la suite du ministère, furent ministres en pied, et M. de Châteaubriand eut les affaires étrangères.

L'expédition d'Espagne présenta une des choses les plus convaincantes de notre pauvre caractère. Des gens instruits du rôle qu'ils de-

vaient jouer répandaient avec une sorte d'enthousiasme factice qu'il n'y eut jamais d'homme comme M. Ouvrar pour les affaires. On le fit trouver dans une campagne auprès de Paris, où était momentanément le duc d'Angoulême; on l'environna devant ce prince d'une auréole de gloire et de talent. C'était, disait-on, un homme extraordinaire, le seul qui pût nourrir l'armée; et on prépara ainsi le prince à lui donner sa confiance. Il sait, me disait un homme en place, qu'on n'a fait aucun approvisionnement, il a des préparatifs considérables faits d'avance, des vaisseaux chargés de riz, et lorsqu'on sera dans la détresse, il se présentera avec touts ses moyens préparés depuis long-temps. Ce fut une mystification complète : on trompa le prince, le maréchal de Bellune, ministre de la guerre arrivé au quartier-général, et son sous-secrétaire d'état. Personne ne s'avisa d'aller dans les magasins, d'y traîner les agents qui avaient signé les états d'approvisionnements, et de les vérifier. Le ministre fut malheureusement trompé, au point de signer le contraire

de ce qui existait; mais lorsqu'il fut retourné à Paris, il fut détrompé, il pensa et écrivit différemment de ce qu'il avait écrit et pensé; mais le mal était fait; les approvisionnements de l'armée furent livrés à Ouvrar sous le titre de munitionnaire-général. Mille infamies suivirent. Les preuves les plus fortes et les plus multipliées résultent du rapport du comité d'enquêtes. Que de ruses, que d'intrigues, que de mensonges furent employés pour le succès de cet homme! Son bonheur fut complet. Des admirateurs niais et ses admirateurs factices formèrent en sa faveur un voile impénétrable. Il se perdit cependant lui-même par ses mauvaises opérations. Il trompait touts les fournisseurs; il ne les payait point, les plaintes se multiplièrent; le général français, qui commandait les troupes à Madrid, annonça au ministre qu'il avait été contraint de pourvoir à la sûreté de ce munitionnaire en sortant de Madrid. Il avait reçu par le crédit de M. de Richelieu, une somme d'un million qu'il donna en dot à sa fille pour épouser M. de Rochouard,

neveu de M. de Richelieu. Les gouvernements précédents n'avaient jamais voulu reconnaître cette créance imaginaire; M. de Richelieu la trouva bonne et la fit payer. Il se trouva cependant parmi les généraux, les intendants et les sous-intendants de l'armée, des hommes intègres et clairvoyants. Leurs rapports et leurs lettres, aussi honorables pour eux que consolants pour les Français qui tiennent encore à l'honneur, sont consignés dans le rapport du comité d'enquête. Jamais néanmoins on ne vit une plus forte preuve de notre esprit aussi léger que notre caractère est débile.

Pendant cette campagne, j'allai un soir, avec mon ancien ami M. d'Aubers, membre de la cour de cassation, chez M. de Châteaubriand, ministre des affaires étrangères. Ce n'était pas jour de réception; il n'y avait que sept à huit personnes. Le ministre nous dit qu'on n'avait pas reçu de nouvelles d'Espagne. Il se retira ensuite un peu à l'écart et parcourut des papiers qui étaient sur une table. M. Rotschild arriva et se plaça auprès de la cheminée, parmi un petit groupe de personnes. On lui demanda

s'il y avait des nouvelles, il nous apprit aussitôt la victoire du général Molitor, sur une armée qui soutenait la cause des Cortez. En répondant à nos demandes successives, il nous dit qu'il en avait été instruit par M. de Villèle. Il était alors environ huit heures du soir. Nous fûmes touts bien étonnés. Comment à cette heure, n'avait-on pas encore instruit le ministre des affaires étrangères d'un événement aussi important, dont un banquier était déjà instruit? Cette réflexion ne cessa pas de nous occuper, M. d'Aubers et moi, en retournant au fond du faubourg St-Germain. On conçoit toutes les pensées qu'elle nous suggéra. J'ignore si M. de Villèle avait effectivement instruit M. Rotschild. S'il l'a fait, ce n'était certainement pas dans son intérêt personnel. Jamais on n'a soupçonné la probité de ce ministre; mais un banquier qui ne fait autre chose que jouer sur les fonds publics pouvait-il ne pas se servir de l'avantage immense que lui donnait une pareille nouvelle connue de lui si promptement.

La mésintelligence se mit bientôt entre M. de Villèle et M. de Châteaubriand. Celui-ci fut

renvoyé d'une manière qu'il ressentit fortement; et dans plusieurs articles du Journal des Débats il s'éleva violemment contre M. de Villèle. M. Mathieu de Montmorency qui lui succéda fut bientôt après remplacé par un autre, et M. de Villèle fut nommé président du conseil des ministres.

Lorsqu'il avait été question au congrès de Véronne de porter les armes de la France en Espagne, en faveur de Ferdinand, l'empereur Alexandre se déclara fortement pour cette expédition. Madame la comtesse de Tolstoï, qui le voyait alors touts les jours, m'a dit plusieurs fois qu'elle avait entendu dire et répéter à l'empereur Alexandre que si la France ne secourait pas Ferdinand, il se chargerait de cette honorable entreprise. Sans doute il ne lui aurait pas été plus difficile d'envoyer une escadre sur les côtes de l'Espagne, qu'il ne le fut à Catherine d'envoyer ses flottes dans les mers de la Grèce.

CHAPITRE XVI.

Esprit et caractère de Louis XVIII. — Combien le bel esprit est différent de l'intelligence capable de gouverner. — Duc de la Vauguyon, gouverneur de nos trois derniers rois. — Citations de Voltaire sur l'esprit. — Mots ridicules vantés comme des mots spirituels. — Dernière phrase de la Grandeur et Décadence des Romains, par Montesquieu. — Chapitre singulier de l'Esprit des Lois. — L'esprit seul ne peut concevoir avec grandeur et étendue. — S'occuper des principes et non des hommes. — Autres adages ridicules. — Système de la Bascule. — Mot bizarre répété sans cesse. — Ce système est suivi par le ministère anglais en 1836. — Bizarre esprit d'imitation.

J'entends dire touts les jours à des royalistes que la révolution de 1830 ne serait pas arrivée

sous Louis XVIII. Ils ont une phrase banale qu'ils répètent toujours, car c'est ainsi parmi nous autres Français. Nous appuyons toujours nos idées irréfléchies d'une phrase, qui dite une fois, est toujours répétée, uniquement parce qu'elle a été dite une fois. Ces royalistes disent : C'était une tête carrée, une forte tête. La vérité me force à dire que je n'ai vu cette forte tête, ni dans la conduite, ni dans les discours de Louis XVIII. L'adoption de Fouché, comme le seul homme qui pouvait l'introduire dans Paris, l'amnistie donnée aux Français qui avaient suivi le roi à Gand, l'adoption des lois si dangereuses de Gouvion de Saint-Cyr, la guerre déclarée au parti royaliste, la faveur accordée à tant de libéraux, l'abaissement de la France devant le ministère Canning et Liwerpool dont je parlerai bientôt; cette mollesse dans la marche du gouvernement, qui amena tant de conspirations et qui ébranla l'Europe, et en outre touts ces honneurs accumulés sur la tête d'un seul homme, et qui prouvaient qu'il laissait à ce favori la direction des affaires, tout cela ne me paraît pas annoncer cette forte

tête dont on a parlé; et ajoutez que jamais on ne l'entendit prononcer un de ces mots qui annoncent la haine du parti destructeur, et qu'il n'eut de force dans ses discours que contre le parti royaliste.

On ajoute qu'il avait beaucoup d'esprit. A peine parle-t-on des fautes si multipliées de ce prince qu'on entend aussitôt ces mots : Il avait cependant beaucoup d'esprit. Je ne sais si jamais nous pourrons nous entendre en France sur le sens de ce mot si vague, si indéfini. L'esprit est sans doute une faculté précieuse, quand elle anime, dans la société et dans leur correspondance les Sévigné et les Coulanges. Mais elle ne présente rien qui ait rapport à ce besoin de réfléchir à cette habitude constante de méditation qui forme l'esprit du gouvernement. Louis XVIII avait plus que personne l'esprit aimable et même obligeant, d'autant plus que le fond de son caractère était porté à la bonté. Je suis persuadé qu'il n'a jamais fait de mal à personne. Le prestige de la royauté augmentait l'attrait de son esprit obligeant; Mais cette heureuse faculté ne lui suggérait

point ces grandes pensées, cette volonté passionnée qui tend toujours au même but et ne s'en écarte jamais. Personne n'a eu l'esprit plus aimable qu'Henri IV; on le voit dans un grand nombre de bons mots, et dans ses lettres familières; mais en même temps quelle vaste intelligence pour mesurer les périls, et pour voir les moyens de les vaincre. En lui était un accord parfait de l'intelligence et du caractère. Je crois qu'une éducation grave et forte peut imprimer dans un prince plus encore que dans un particulier la sainteté de ses devoirs, la hauteur des pensées, le besoin des résolutions magnanimes et la nécessité de la méditation habituelle; mais le duc de La Vauguyon, gouverneur de nos trois rois n'était pas capable de conduire une telle éducation.

On prétend que trouvant un jour de la résistance à ses volontés, dans un accord des trois princes encore enfants, il parut tout à coup comme un homme inspiré, et leur dit que la sainte Vierge lui était apparue dans un bosquet de Versailles, et lui avait ordonné de leur prescrire une obéissance absolue.

Peut-être est-ce un conte fait à plaisir; mais il annonce l'idée que ce gouverneur avait donnée, des moyens qu'il employait pour façonner l'esprit des princes à une obéissance aveugle. Jamais on n'aurait rien dit de semblable de Bossuet ou de Fénélon.

L'esprit de Louis XVIII, quelqu'agréable qu'il pût être, ne paraissait pas beaucoup s'occuper de la chose que Louis XIV appelait le métier de roi.

Dans les annales de M. Dussault, on trouve un article sur l'esprit. Il y prouve que c'est l'esprit qui a gâté touts les ouvrages sérieux de Voltaire, de l'homme du monde qui eut le plus d'esprit; et chose remarquable, personne plus que ce grand écrivain n'a senti les inconvénients de ce que nous appelons esprit. Il s'exprime ainsi dans un article sur *l'Epopée* : « La » Motte, au lieu d'échauffer son génie en tâ» chant de copier les sublimes peintures d'Ho» mère, voulut lui donner de l'esprit. C'est la » manie de la plupart des Français. Une espèce » de pointe qu'ils appellent un trait, une petite

» antithèse, un léger contraste de mots leur » suffit. » Il est impossible de mieux peindre ce que nous appelons esprit. Voltaire ajoute : « Ces puérilités dessèchent et énervent tout » genre d'éloquence. »

A plus forte raison, ne peuvent-elles pas inspirer les pensées hautes et grandes que demande l'art de gouverner. Racine pensait de même quand il disait d'un traducteur de Démosthènes : « Le bourreau ! il veut donner de » l'esprit à Démosthènes. »

D'après ces réflexions, nous pouvons penser que l'on n'a rien dit et rien prouvé quand en parlant de la conduite d'un roi, on a dit il avait beaucoup d'esprit. Je pourrais citer beaucoup de ces traits dont parle Voltaire.

Louis XVIII aimait les ouvrages d'Horace; il en savait beaucoup de morceaux par cœur. M. Beugnot me dit un jour qu'il avait appris des vers d'Horace par cœur, pour faire sa cour au roi, et qu'il avait trouvé l'occasion de les lui réciter. Je ne fus pas si adroit. Ce prince me demanda un jour, pendant mon travail avec lui, si j'ai-

mais les poésies d'Horace. Je répondis naïvement que je n'en savais pas un seul vers; mais que j'avais la mémoire remplie de ceux de Virgile. Il ne me répondit rien. Le lendemain je parlai de cet entretien à un de mes amis qui me dit : « Vous n'êtes pas courtisan; soyez » certain que vous avez déplu au roi. Il est grand » amateur d'Horace, et ne sait pas un seul vers » de Virgile. » J'avais bien senti ma maladresse, mais il m'était impossible de la réparer. La nature ne m'a donné aucune des qualités du courtisan.

J'ai entendu répéter et admirer ce mot d'un homme d'esprit, en parlant du duc de Choiseul, ministre de Louis xv : *Il avait de l'avenir dans le regard.* On ne peut rien dire de plus faux et par conséquent de plus absurde. Vous trouvez dans toutes les langues : Son regard pénètre dans l'avenir. La pensée est juste, et l'expression la rend très bien. Mais comment concevoir un avenir qui vient se placer dans le regard d'un homme. Le ridicule de cette pensée est encore augmenté par cette expression indéterminée de l'*avenir*.

J'avoue que dans son admirable *Esprit des Lois*, Montesquieu me paraît tomber trop souvent dans cette espèce de défaut, dont je ne trouve qu'un seul exemple dans son livre de la Grandeur et Décadence des Romains. Il termine ainsi cet admirable ouvrage : « Je n'ai pas le » courage de parler des misères qui suivirent. » Je dirai seulement que sous les derniers em- » pereurs, l'empire réduit aux faubourgs de » Constantinople, finit comme le Rhin, qui » n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd » dans l'Océan. »

Je demande d'abord quel rapport il peut y avoir entre le Rhin, qui n'est plus qu'un ruisseau, et la fin de l'empire romain. Quel déplorable abus de l'esprit! Il n'a pas vu la fin magnanime du dernier empereur, qui refuse des provinces, le titre de roi, et préfère une mort glorieuse l'épée à la main sur ses remparts. Il n'est pas inspiré par cette mort sublime qui a inspiré tant de phrases éloquentes à l'auteur anglais de la Décadence de l'empire romain. Montesquieu a semblé se complaire, dans ce

même ouvrage, à peindre Attila, et il déclare n'avoir pas le courage de parler du dernier des Césars, dont touts les historiens, Gibbon, auteur anglais, et M. Michaud dans l'Histoire des Croisades, ont peint la conduite et la mort héroïque. Il ne parle pas non plus de l'exploit glorieux du maréchal Boucicaut et de Châteaumoran, qui avec quinze cents Français, ont dispersé une multitude de barbares, qui assiégeaient Constantinople. Au lieu de la ridicule comparaison du Rhin qui se perd dans l'Océan, j'aurais voulu que Montesquieu eût remarqué par un trait énergique de son génie, que le dernier empereur est le seul prince que l'histoire nous montre périssant sur ses remparts les armes à la main.

Le bel ouvrage de Montesquieu a inspiré une phrase qu'on trouvait spirituelle dans le temps, et que l'on répétait souvent. On disait que Montesquieu avait eu des Mémoires particuliers sur les Romains. Combien cette idée est fausse et qu'elle est ridicule. On y trouve cette manie de ne jamais dire les choses telles quelles

sont, et de chercher, au lieu de la simple vérité, des tournures orgueilleuses et qui malheureusement pour elles, sont toujours insignifiantes. L'homme d'esprit qui a écrit cette sottise, n'a pas fait attention que Montesquieu avait pris tout le fond de son ouvrage dans l'admirable discours de Bossuet sur l'empire romain. C'est là qu'on en trouve l'idée principale.

Je n'aime pas davantage ce mot de Montesquieu sur Henri IV : « Je n'en dirai rien. Je » parle à des Français. » Dites au contraire tout ce que vous en pensez. Peignez, si vous le pouvez, cet homme étonnant qui ne ressemble à personne dans l'antiquité ni dans les temps modernes. Faites sentir tout l'abandon sublime de son ame, ce cœur expansif et tendre fait pour aimer et pour être aimé, et cette valeur héroïque qui couronnait toutes ses qualités.

Montesquieu a dit, dans ses *Pensées* : « La » vie de Turenne est un hymne à la louange de » l'humanité. » Même afféterie de langage, et louange très maladroite, parce qu'elle

rappelle à l'instant même l'incendie du Palatinat. Quel dommage que Montesquieu, profondément observateur, recherche les petitesses du bel esprit !

D'Alembert, célèbre géomètre, a fait l'éloge de beaucoup d'académiciens. Il y court sans cesse après l'esprit, et souvent il fait pitié au lecteur.

Montesquieu intitule ainsi, dans l'*Esprit des Lois*, un chapitre : Idée du despotisme. Et il dit : « Quand les sauvages de la Louisiane veu- » lent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied, » et ensuite ils cueillent le fruit. » Ne serait-il pas permis de trouver ce chapitre un peu singulier, et d'y voir une certaine affectation de montrer de l'esprit ? Il me semble qu'on s'expose beaucoup à manquer de justesse, quand on s'exprime ainsi, parce qu'on manque de clarté. Je ne sais de quelle espèce d'arbre il a voulu parler. Le palmiste, du genre des palmiers, s'élève à la hauteur de cent pieds ; il est creux en dedans ; son bois est extrêmement dur. Un fruit qu'on appelle choux palmiste croît insensiblement au haut de cet

arbre; quand il est dans une maturité parfaite, il pourrit si on ne le cueille pas, et alors l'arbre meurt, parce que l'eau pénètre dans l'intérieur. Lors donc que le fruit a atteint sa maturité, on coupe l'arbre au pied, non pas pour avoir le fruit, mais pour conserver le bois de l'arbre, qui est très dur et très utile. J'en ai fait couper moi-même en Amérique pour cette raison. Ce choux est volumineux et très bon à manger. L'arbre de la même famille appelé palmier, possède à son sommet une touffe d'une espèce de feuillage, qui lorsqu'elle pourrit, entraîne la ruine de cet arbre. Est-ce du palmiste que Montesquieu a voulu parler ? L'action de le couper au pied ne présenterait pas l'idée du despotisme.

Si M. Dussault a eu raison de trouver dans les détails qu'il cite, la preuve que l'esprit gâtait les ouvrages de Voltaire, on pourrait trouver aussi dans les ouvrages de Voltaire, la preuve que l'esprit proprement dit ne donne pas toujours la faculté de concevoir en grand les sujets que l'on traite. Il me paraît n'avoir réussi dans aucun de ses plans. Toutes ses tragédies

me semblent défectueuses sous ce rapport. La Henriade, plus encore, et davantage aussi, le poème de la Pucelle. Dans ce dernier ouvrage, tout est incohérent, rien n'y forme un ensemble complet, chaque partie est isolée et ne tend vers aucun but. C'est peut-être l'ouvrage où l'on trouve le plus d'esprit. Si l'auteur l'a prodigué avec tant de facilité, pourquoi ce même esprit si éminent n'a-t-il pu former un ensemble dont Voltaire, plus qu'aucun autre, sentait la nécessité? Cela prouve, ce me semble, qu'il se trouve une immense différence entre l'esprit et une autre faculté d'une nature plus forte, qui conçoit les choses avec grandeur et étendue. La tragédie même de *Mérope*, que l'on s'accorde généralement à regarder comme son meilleur ouvrage, me paraît avoir un défaut un peu choquant. Mérope cherche partout le meurtrier de son fils. On lui amène un jeune homme soupçonné de ce meurtre; elle l'interroge ; mais elle s'attendrit sur son âge, sur quelques conformités qu'elle remarque entre lui et son fils. Et cependant elle veut l'immoler sur le tombeau de son

époux. Mais Narbas arrive et lui apprend que ce jeune homme est son fils. La première fois que je vis cette tragédie sur le théâtre, je fus révolté de voir une reine prête à commettre ce meurtre pour venger un autre meurtre. Il me parut évident que tout cela n'avait été conçu que pour amener le coup de théâtre produit par l'arrivée de Narbas. Pour rendre vraisemblable cette fureur de vengeance dans une reine remplie de qualités, il aurait fallu que les idées fanatiques de ce temps et de ce pays lui eussent fait un devoir d'immoler elle-même le meurtrier présumé de son fils.

J'avoue que je n'ai jamais pu m'accoutumer au dessein de Mahomet vainqueur puissant et reçu dans Médine, de faire assassiner Zopire par son fils qu'il ne connaît point, et de mettre pour prix de cet assassinat, son union avec sa sœur Palmyre, dont il est amoureux sans savoir qu'elle est sa sœur. Le comble de l'atrocité se trouve, quand après l'assassinat de Zopire, Mahomet fait arrêter Séide le meurtrier. Toute cette fâcheuse combinaison est arrangée pour

amener ce mot de Zopire, lorsqu'il est instruit d'une partie de la vérité, « J'embrasse mes en« fants » On peut dire la même chose des billets à double sens d'Amenaïde dans Tancrède et de Nérestan dans Zaïre.

Les défauts d'ensemble de la Henriade ont été trop souvent relevés pour que j'en parle. Il me semble que toutes ces observations prouvent la grande différence entre l'esprit, quelque brillant qu'il soit, et la faculté qui conçoit un ensemble, et qui en dispose toutes les parties. Il en est de même sous le rapport du gouvernement, entre l'esprit quelque agréable qu'il soit dans un roi, et cette constance si inébranlable d'un prince, à marcher toujours vers un but grand et magnanime, sans jamais se détourner du plan qu'il a conçu et de la gloire à laquelle il aspire. Au reste je dois ajouter que cette intelligence qui conçoit tout sous le rapport d'un grand ensemble, a été cruellement refusée aux hommes des temps actuels. Quelles misérables conceptions que les lois de l'assemblée constituante et de celles qui l'ont suivie. Nous n'avons vu de grandeur que dans le dessein de

Napoléon de former une monarchie. Mais combien de fautes dans l'exécution de ce plan. C'était à cette pensée suivie avec constance qu'il aurait dû mettre toute son ambition, et non dans cette fureur d'une guerre sans fin qui l'a conduit sur les rochers de Sainte-Hélène.

Cette faculté appelée esprit que l'on vante souvent dans Louis XVIII, se montrait dans les temps dont je parle par un grand nombre de mots comme des espèces d'adages, et sans cesse répétés. Parmi ces mots, j'en trouve de bien extraordinaires; j'entends dire souvent dans la société qu'un homme d'esprit a dit d'une certaine action : c'est pire qu'un crime, c'est une faute. Et on lit toujours sur le visage des narrateurs un certain air qui signifie : je sens toute la profondeur, tout l'esprit de ce mot. Il est effectivement d'une profondeur abominable ; il est bien spirituel, car c'est une bêtise enchâssée dans une antithèse. Mettre le crime bien au-dessous d'une faute, et une faute bien au-dessus d'un crime ! quelle sublimité de pensée ! quelle force d'expression ! Le crime est toujours accompagné des plus fortes expressions de blâme

ou d'horreur; la faute a une multitude de nuances plus ou moins légères, plus ou moins excusables. Jamais on n'avait encore imaginé de mettre celle-ci à un plus haut dégré que l'autre, ou l'autre à un degré inférieur. C'est précisément là ce qui constitue le sublime de cette sottise.

Au nombre des adages ridicules qui sortaient de mille bouches à la fois, vous trouverez union et oubli, s'occuper des principes et non des hommes, prendre garde d'exaspérer les libéraux, et un nombre infini d'autres inepties de toute espèce qui avaient pénétré nos honnêtes gens, et en faisaient des enfants incorrigibles.

D'autres encore, dont j'ai montré l'absurdité dans le troisième chapitre du quatrième volume de mes Mémoires, empruntaient une grande force de la faiblesse de notre tête, et nous ont fait bien du mal. Cette faiblesse de tête a produit souvent des intrigues perfides, sans que cependant la perfidie entrât dans les ames des hommes dont je parle. Ils ont alors, sans y songer, imité la trop célèbre Catherine de Médicis. Elle opposait sans cesse les Guises aux

Condés, les catholiques aux protestants. On voit dans les mémoires de ces temps les milliers d'intrigues qu'elle employait à ce misérable jeu. Telle fut la conduite du ministère sous Louis XVIII : il ne cessa d'employer ce misérable jeu de la bascule qu'on lui a reproché, et avec tant de raison. Jamais on ne conçut une marche plus petite et plus ridicule. Il faut convenir cependant que la bascule ne fut pas toujours égale dans ses mouvements et qu'elle se plaisait à frapper plus fortement sur les royalistes que sur les libéraux. Pour s'en convaincre, il ne faut que relire attentivement la circulaire de M. de Richelieu, écrite après l'assassinat du duc de Berry, mais trois mois après le crime. Quoique l'assassinat fût le sujet de cette lettre, le ministre n'osa pas déclarer ouvertement que ce crime était le sujet de sa circulaire; il prit le prétexte d'une loi récente; voilà bien le détour d'un esprit faible, il n'ose pas déclarer ouvertement son dessein, il prend un chemin détourné, il emploie une petite ruse. Combien j'ai vu de gens approuver ce détour et le proclamer comme l'effet de l'inspiration d'un es-

prit fin ; on alla même jusqu'à l'attribuer à Louis XVIII ; mais on se trompait ; je l'ai souvent défendu alors contre cette espèce d'accusation; mais tout cela prouve la grande estime que nous faisons de ce qu'on appelle esprit.

Je me rappelle que dans les premiers jours de mon ministère, aucune loi n'étant présentée aux chambres, parce qu'on n'avait pas eu le temps encore d'en préparer, un grand personnage dit ces mots : « Ce silence ne vaut » rien, il faut les occuper, il ne faut pas les lais- » ser mâcher à vide. » Cette expression souvent employée pour les chevaux, était dite familièrement sans y attacher la plus petite importance ; mais on la trouva très spirituelle.

La tourbe des hommes d'esprit la répéta sans cesse. Je prie de me pardonner cette anecdote qui ne sera pas insignifiante aux yeux des personnes qui observent tout ; elle fit sur moi la plus forte impression. Eloigné de Paris depuis longues années, je n'étais plus accoutumé à ce tourbillon d'idées vagues et incohérentes qui soulèvent sans cesse et entretiennent une petite tempête dans notre ridicule capitale.

L'esprit a enfanté bien des inepties. L'une d'elles était de reprocher aux hommes énergiques le blâme de la marche incertaine du ministère; ce n'était pas des hommes d'esprit, mais des libéraux profondément attachés à leurs desseins, qui suivant l'ingénieuse expression de M. Fiévé, disaient : « qu'il fallait planter l'étendard de la » royauté sur la révolution, parce que la révo- » lution est la seule chose impérissable qu'ait » produite la révolution. » J'ai entendu cent fois nos honnêtes gens répéter l'équivalent de cette phrase qui est profonde dans la bouche des libéraux, et qui est bien inepte dans celle des honnêtes gens. Leur grande crainte était que l'on effrayât les libéraux; ils voulaient le repos de ces hommes, parce qu'ils croyaient que leur propre repos en dépendait.

Ces mêmes honnêtes gens ne disconvenaient pas que tel ministre manquait d'habileté ; mais ils se hâtaient d'ajouter : « C'est un honnête homme, un homme à bonnes intentions. » Voilà vraiment un bel éloge! C'est un honnête homme signifie sans doute ce n'est pas un malhonnête homme. Ainsi donc vous louez un mi-

nistre de n'être pas un malhonnête homme. Il a de bonnes intentions veut dire encore qu'il n'en a pas de mauvaises. Mais de mauvaises intentions dans un ministre, seraient de la trahison, de la félonie. Vous louez donc vos chers ministres de n'être ni traîtres, ni félons.

Toutes ces idées si fausses et qui nous ont fait tant de mal, partaient toujours de la peur, qui désirait le repos à quelque prix qu'il pût être acheté. Montaigne a dit avec raison : « qu'il » n'est point de passion qui plus que la peur » emporte notre jugement hors de son assiette. » De vrai j'ai vu beaucoup de gens devenus » insensés de peur; et au plus rassis, il est » certain que tant que son accès dure elle en- » gendre de terribles éblouissements. » Voilà ce que nous avons vu dans toutes nos assemblées, et jamais l'esprit tant vanté n'affaiblissait la peur, bien au contraire, il l'a toujours augmentée, parce qu'il inspirait mille subtilités plus dangereuses les unes que les autres.

Aux éloges donnés à l'esprit de nos ministres, et à leurs bonnes intentions, on ajoutait toujours l'éloge de la finesse. On se félicitait d'avoir un

ministre fin, on le croyait capable de bien gouverner. Le duc de La Rochefoucault s'exprime ainsi dans ses Maximes : « L'usage ordinaire de » la finesse est la marque d'un petit esprit, et » il arrive presque toujours que celui qui s'en » sert pour se couvrir en un endroit se découvre en un autre; les finesses et les trahisons » ne viennent que du manque d'habileté; le » vrai moyen d'être trompé est de se croire » plus fin que les autres. »

Lisez ce qu'ont écrit le cardinal de Retz et Bossuet sur la célèbre princesse palatine. Ils attribuent son crédit extraordinaire dans un temps de factions à son éloignement de toute finesse. « La finesse, dit Duclos, peut marquer » de l'esprit, mais elle n'est jamais dans un esprit supérieur, à moins qu'il ne se trouve » avec un cœur bas. Un esprit supérieur dédaigne les petits ressorts, il n'emploie que les » grands, c'est-à-dire les simples. Enfin la » finesse est un mensonge en action; et le » mensonge part toujours de la crainte ou de » l'intérêt, et par conséquent de la bassesse. »

Tels sont cependant les grands motifs d'élo-

ges donnés à de certains ministres. Ils ont gouverné pendant toute la restauration avec de l'esprit, de la finesse et de bonnes intentions; examinez quel en a été le résultat et prononcez votre jugement.

Cette manie de montrer de l'esprit s'étend même dans la partie des beaux-arts qu'elle devait le plus respecter, dans les tableaux d'histoire. Le très beau tableau de M. Gérard qui représente l'entrée d'Henri IV dans Paris, frappe les yeux et attache l'ame par les plus nobles souvenirs. L'esprit est détourné de ces grands objets par le duc de Bellegarde qui est à cheval auprès d'Henri IV et qui tient le casque du roi, pendant qu'il répond au gouverneur et aux magistrats de Paris. Au lieu d'être attentif à ce que dit son roi, ce duc lève la visière de son casque pour regarder Gabrielle d'Estrées qui est debout dans un balcon, et que regarde-t-il ? une petite poupée; car malgré tout l'art du peintre et les prétendus principes de la perspective, on ne voit qu'une petite figure d'un pied de haut. Mais combien de badeaux de Paris aimaient mieux s'occuper de cette misérable galanterie que du

grand événement représenté sur la toile. La première fois que je regardai ce beau tableau, un gros homme joufflu entouré d'une foule ébahie, à laquelle il racontait les amours de Bellegarde et de Gabrielle, riait d'un gros rire répété par ses auditeurs; il parlait de perdrix, qui longues années après, furent jetées sous un lit, pour ce même duc de Bellegarde. Ainsi d'une scène historique très attachante, ce brave homme faisait une scène ridicule de boudoir. Ce n'était pas sa faute, c'était la faute du grand peintre. Voilà où conduit la manie de montrer de l'esprit, cette manie française que blâmait Voltaire, dont j'ai cité les paroles.

Je puis dire la même chose du tableau qui représente Enée, racontant à Didon les malheurs de la ville de Troie. Vénus voulant rendre Didon amoureuse d'Énée, a transporté le petit Ascagne dans les bosquets d'Idalie, et a donné à l'Amour les traits d'Ascagne. Didon caresse cet enfant, le prend sur ses genoux sans savoir que c'est l'Amour même qu'elle tient dans ses bras, et qui la pénètre d'une flamme terrible pour le héros troyen. Virgile a décrit

cette scène d'une manière admirable. Qu'a fait le peintre français ? L'Amour dans son tableau tire doucement du doigt de Didon l'anneau conjugal de son premier mari. Virgile est bien loin d'avoir eu une pareille idée, ce n'est pas en ôtant l'anneau que l'Amour embrase Didon dans l'Énéide. Cette action puérile est celle d'un enfant, et non du dieu puissant et terrible qu'a peint Virgile.

Cette manie de l'esprit, gâte souvent les ouvrages de nos grands peintres, qui ont honoré l'école française. Cependant ces grands peintres blâmeraient sans doute le tableau où Paul Veronès a représenté la famille de Darius aux pieds d'Alexandre. Au lieu de se borner à cette scène simple et touchante, le peintre nous montre un singe, qui placé sur un balcon tire à lui un petit nègre, qui porte la queue de la robe de Statira. Dans touts les arts, il n'y a point de beauté sans un bel ensemble. Tout ce qui détourne de l'objet principal est un défaut.

C'est ce même pauvre esprit qui a créé dans

les têtes de nos ministres le déplorable système de la bascule.

Dans le temps où le jeu de la bascule frappait et dégoûtait les hommes de bon sens, je m'élevai avec force à la tribune contre cette conduite du ministère. J'assurai la chambre que ce pauvre système avait été couvert de mépris dans les siècles les plus reculés et que j'en trouvais la preuve dans les livres sacrés. Un grand éclat de rire couvrit ces paroles; je m'y attendais. Je continuai : je trouve ces mots dans l'Ecclésiaste : « Celui qui se tourne » tantôt d'un côté, tantôt d'un autre côté, » est celui dont il est écrit : Le cœur qui » marche dans deux voies n'aura point d'ami » assuré, ni d'alliance certaine; il mettra » à la fin tout le monde contre lui. » Ce petit verset était très significatif; on aurait dit que les siècles nombreux l'avaient conservé pour tomber aplomb sur le ministère de ce moment. Il excita un rire universel d'approbation. Il faut que cette maladie qui cherche le repos tantôt d'un côté tantôt d'un autre, soit bien naturelle aux esprits faibles; car nous le

voyons dans le ministère anglais Palmerston. Dans le moment où j'écris, on commence à croire en Angleterre, qu'il n'aura bientôt ni ami assuré, ni alliance certaine. Le temps nous apprendra si cette prédiction antique s'accomplira pour lui, comme pour le triste ministère Richelieu.

Je me suis demandé souvent, comment cet esprit si vanté de Louis XVIII, avait pu supporter un outrage fait à la France et à lui-même par le ministère anglais. Le roi avait dit dans l'ouverture solennelle des chambres, qu'au roi Ferdinand seul, appartenait le droit de donner à l'Espagne la loi fondamentale qu'il jugerait convenable. Le ministère anglais en fut offensé ; il exigea un désaveu, il l'obtint. La lettre de lord Stuard, ambassadeur anglais à Paris, en donna touts les détails et fut rendue publique. On y voit, qu'on interpréta la phrase de Louis XVIII, en disant qu'elle renfermait le consentement à une constitution semblable à celle des États-Unis d'Amérique. Après cette victoire, les ministres anglais voulurent davantage; ils demandèrent et ils obtinrent le con-

sentement de la France à l'indépendance des provinces espagnoles du continent de l'Amérique. Ils l'annoncèrent aux deux chambres du parlement, par des cris de triomphes que je ne peux répéter tant ils sont triomphants d'un côté, et honteux de l'autre. Ainsi donc, la France et l'Angleterre se réunissaient pour proclamer la révolte de ces provinces; et remarquez que l'empereur de Russie avait déclaré par deux notes rendues publiques, qu'il ne reconnaîtrait l'indépendance des provinces du sud de l'Amérique, qu'après le consentement formel du roi d'Espagne.

L'année 1825 fut bien consolante pour les libéraux. Elle vit dans les mois d'avril et de mai, le traité de St.-Domingue, avec des révoltés, et le traité de l'Angleterre avec la république de Buenos-Ayres. Qu'on dise après cela, que ce sont les révolutionnaires qui font les révolutions!

Nous avions vu, en 1816, un bizarre esprit d'imitation. Autrefois on nous imitait; maintenant nous ne pouvons rester nous-mêmes; nous prenons des modèles partout. A peine a-t-on vu

à Paris, des officiers anglais, avec de belles plumes de coq à leur chapeau, qu'aussitôt des plumes de coq ont ombragé ceux de notre État-Major. A peine aussi les cosaques avaient-ils étalé à Paris leur poitrine rembourrée comme des montagnes, que nos militaires se sont mis aussi à se faire des bosses par-devant et à se sangler à la ceinture, de toutes leurs forces, de façon qu'ils étaient aussi gros à la poitrine que minces à la ceinture. Les officiers russes se tenaient à cheval un peu penchés sur l'étrier gauche, l'épaule droite en avant; ils tenaient à la main une canne, la plaçaient devant eux au-dessus de l'encolure du cheval, et faisaient ainsi une bascule, en agitant le bras droit. Notre imitation fut aussi parfaite que ridicule. Les officiers russes par imitation de leur empereur Alexandre, avaient pris l'habitude, quand ils étaient debout dans un salon, d'approcher leurs éperons l'un contre l'autre, et de les faire claquer en faisant un bruit retentissant; aussitôt touts nos officiers, nos généraux mêmes, se mirent à l'envie à faire claquer leurs éperons. Je les ai vus s'exercer à cette belle ma-

nœuvre et se donner mutuellement des conseils pour y réussir.

Il y eut une chose assez plaisante. Quand la garde impériale russe fut arrivé à Pétersbourg, les médecins de cette garde adressèrent à l'empereur Alexandre un mémoire dans lequel ils disaient que ces grosses poitrines factices étaient très malsaines, que l'obligation de les serrer étroitement à la hauteur du cou était dangereuse pour les tempéraments vigoureux et sanguins. J'ignore ce qui en est résulté, mais à Paris, quand nos jeunes gens se faisaient ainsi bossus par-devant, les femmes donnaient à leurs bras une ampleur extraordinaire et la décoraient du beau nom de *gigot;* elles en étaient très fières; c'était à qui aurait les plus énormes *gigots*. Qu'on dise après cela que notre nation est le modèle du goût. Il me semble que lorsque la faculté exprimée par ce vilain mot si désagréable à l'oreille, change touts les jours, cette faculté n'existe plus. Ce n'est plus alors qu'un caprice bizarre et inconstant.

Le prince de Kaunitz, long-temps ministre suprême de la monarchie d'Autriche, fit mettre

devant lui à table, après un grand dîner, un miroir, des cure-dents, une brosse, et de l'eau chaude et froide. Il fit la toilette de sa bouche avec le plus grand soin, se cura les dents, les frotta avec la brosse, et cracha à grand bruit dans un vase de couleur. Quelques grands seigneurs trouvèrent que ce *sans façon* annonçait un peu d'insouciance envers les convives, et par conséquent montrait de la grandeur. Cette sale propreté passa parmi nous; et au lieu de recourir comme autrefois, à des vases postés sur des tables le long du mur, ils furent placés devant chaque convive à la fin du repas; si du moins ils en avaient usé modérément; mais il se trouve partout des hommes naturellement ignorants de toute bienséance; ils avalaient, se gargarisaient, rendaient, toussaient et crachaient avec un bruit dont ils semblaient fiers. Plus d'une fois, chez les ministres mon estomac se soulevait et demandait grace à ces bruyants et sagouins convives. Je repoussai un jour le vase qu'on se préparait à mettre devant moi en exprimant par des paroles non équivoques le dégoût que cette offre m'inspirait. Comment

se fait-il qu'une chose semblable qui aurait excité l'indignation de nos pères, soit devenue si commune parmi nous. Au reste il faut remarmarquer que cette saleté ne s'est jamais vue chez les ministres de Bonaparte et n'a paru que pendant la restauration. Bonaparte, dans la pensée continuelle d'établir une monarchie, cherchait à introduire des usages analogues. Peut-être n'a-t-on pas continué la même attention ni les mêmes soins. Je doute qu'il eût approuvé l'imitation de l'usage singulier dont je viens de parler. Quoique venu d'une noble monarchie ancienne, il était aussi peu convenable que le malheureux usage de fumer, adopté avec tant d'ardeur par nos jeunes gens depuis la dernière révolution ; ils se lancent la fumée au visage les uns des autres. On les voit même, les barbares qu'ils sont, lancer la fumée au visage des femmes; elles le souffrent, et se plaignent ensuite de n'être plus adorées, comme dans le beau siècle.

CHAPITRE XVII.

Charles x succède à Louis xviii le 16 septembre 1824. Conduite excellente de ce prince au commencement de la révolution de 89 et dans l'assemblée des notables : il agissait d'après lui-même ; il n'avait pas de ministre auprès de lui. — Entretien remarquable du comte d'Artois et de M. de Talleyrand. — Intrigues profondes dans les derniers temps de Louis xviii. — Loyal entretien du comte d'Artois avec moi. — Faux bruits sur les sacrements retardés par Louis xviii. — Paroles religieuses très exaltées que m'adresse Louis xviii pendant mon ministère. — Établissement des longues laines fondé dans le local où Henri iv avait établi la savonnerie. — Ordre remarquable de Bonaparte à ce sujet. — Mauvaise interprétation des paroles de Charles x à M. de Caulincourt. — Mot très inconvenant de l'empereur Alexandre. — Ména-

gement continuel des ministres de Louis xviii envers la faction. — Discours offensant d'un ministre envers le roi d'Espagne. — Ma réponse. — Mécontentement du roi envers moi. — Je lui adresse une lettre. — Conduite admirable d'Henri iv et de Louis xiv. — — Mauvaise éducation d'un jeune prince. — Erreur d'attribuer un grand talent au maniement des finances : il est bien différent du génie qui conduit les grandes affaires.

Louis xviii étant mort le 16 septembre 1824, le comte d'Artois son frère lui succéda. Ce prince dans sa jeunesse, avait une belle figure et une taille élégante. Il y joignait l'aisance des manières et un air de bienveillance qui lui gagnait tous les cœurs. Il montrait touts les jours par des réponses spirituelles et aimables à quel point il possédait cette faculté que nous appelons esprit. La grandeur des sentiments se joignait en lui à la bonté du cœur; et l'on citait de lui beaucoup d'actions généreuses. Il aimait la littérature. Il se plaisait à entendre M. de Lille, réciter ses ouvrages, et il inspira par ses bienfaits la reconnaissance de cet écrivain, exprimée en de très bons vers. Lorsque le prince

Léopold de Brunswick remplit l'Europe d'admiration par son courage, en s'exposant aux flots d'un fleuve débordé, pour sauver deux malheureux prêts à périr, le comte d'Artois proposa un prix, pour le plus bel ouvrage de poésie qui célébrerait cette grande action. Parmi les odes qui furent envoyées à l'Académie française, elle n'en trouva pas une seule digne du prix. Celle de Marmontel en paraissait digne; mais elle ne put être présentée au concours, parce qu'il était secrétaire perpétuel de l'Académie. Le comte d'Artois lui envoya son portrait de grandeur naturelle. Tel fut toujours ce prince pendant le cours d'une belle jeunesse, qui donnait à son rang autant de lustre qu'il en recevait. Tel on l'admirait au commencement de la révolution.

S'il était possible, dans les temps où j'écris d'espérer de la bonne foi et de l'impartialité, je me livrerais au plaisir de présenter dans son vrai jour, la conduite de ce prince au moment de la révolution. Les princes, comme les particuliers, ont des devoirs à remplir; ils émanent de

leur position personnelle, ils sont tracés par leur rang. Quel était ce prince au moment de la révolution? fils de France, et frère du roi. Si l'on vous avait interrogés quelques années avant ce moment fatal; et si l'on vous avait dit, que ce prince n'avait point les qualités exigées par ces deux titres éminents, répondez avec bonne foi: ne l'auriez-vous pas jugé digne de mépris? Eh bien, il les avait ces qualités, il les a montrées dans toute leur étendue. Le blâmerez-vous d'avoir été dans cette crise fatale, ce qu'il était auparavant. Et parce que ses deux frères furent alors d'une faiblesse inconcevable, le blâmerez-vous d'avoir eu plus de force, et d'avoir voulu soutenir un rang et une dignité, qu'il devait à nos antiques lois autant qu'à sa naissance?

Il montra d'abord autant d'équité que de grandeur. Il adressa au roi un mémoire, dans lequel il demandait l'égalité entière des impôts; mais il se déclara en même temps, contre les principes révolutionnaires, dont il prévoyait les fatales conséquences. Répondez encore avec bonne foi : le blâmerez-vous d'avoir eu cette

prévoyance? Dites s'il n'eût pas été heureux pour la France, que ses deux frères eussent pensé comme lui, au lieu d'être entraînés par faiblesse, sur les pas des hommes, qui voyaient cette faiblesse, et qui déjà se proposaient d'en profiter. Le comte d'Artois combattit énergiquement les mauvais principes dans les deux assemblées des notables, et s'opposa de tout le poids de sa dignité et de sa conviction à M. de Lafayette, qui soutenait les maximes subversives de la monarchie, et qui préludait ainsi à sa maxime personnelle : « L'insurrection est le « premier des devoirs. »

Relisez le mémoire que le comte d'Artois présenta au roi, et qui était signé de touts les princes du sang, excepté de Monsieur et du duc d'Orléans, et dites franchement si vous n'admirez pas cet écrit, et si vous ne pensez pas que les conseils qu'il renfermait auraient pu préserver la France, des désastres qui l'ont accablée pendant cinquante ans, et dont vous ne voyez pas encore le terme. J'entends votre réponse : *Il faut marcher avec son siècle.* N'avez-vous pas entendu dans touts les temps, dire d'un

monarque comme le comble de la louange; ce prince était au-dessus de son siècle. N'est-ce pas là ce qu'on a toujours dit de saint Louis? et si ce prince n'avait pas suivi les inspirations de son siècle en faveur des croisades, dites s'il n'aurait pas été le plus grand des hommes et des monarques. Mais grand comme il l'était par ses hautes vertus, rappelez-vous avec quel orgueil magnanime il soutenait la dignité du trône. Si vous l'admirez, pouvez-vous ne pas reconnaître qu'il fut digne de votre admiration, parce qu'il fut plus grand que son siècle. Si vous en convenez, pouvez-vous blâmer un de ses descendants d'avoir été dans un temps malheureusement trop court, au-dessus des vains sophismes du siècle, et d'avoir prévu les maux affreux qu'il allait enfanter. *Il faut marcher avec son siècle*, renferme la maxime la plus fausse et la plus lâche qu'on puisse imaginer. Aussi les ames faibles l'adoptent rapidement; elle court dans la foule des hommes hébêtés, qui trouvent dans cette maxime la règle à la fois et la justification de leur conduite. Elle marchait avec le siècle, cette assemblée qui nous

préparait des jours si lamentables; elle marchait aussi avec le siècle, cette foule qui suivait touts les jours, avec des cris de joie, les victimes à l'échafaud. Vous traduisez niaisement votre maxime par ces mots : *Il faut hurler avec les loups*. Hurlez donc avec eux aujourd'hui. Demain ils hurleront plus fort, et vous conduiront ainsi dans la fange et dans le sang. Qu'ont-ils fait les hommes courageux que vous louez touts les jours de leurs combats contre l'anarchie? Ont-ils fait autre chose que de s'élever au-dessus de nos sottes lumières, et de les combattre au péril de leurs jours.

Très malheureusement, le comte d'Artois avait reçu cette éducation molle que nous recevons touts. On ne l'avait pas même accoutumé à ces mouvements qu'exige le commandement; on l'avait toujours contraint, dans toutes les inspirations de son ame; on l'arrêtait sans cesse sous le joug pesant de l'autorité royale imposée alors à nos princes plus encore qu'aux particuliers. Et c'est ainsi que j'ai vu contraindre sans cesse le duc de Berry dans ses actions, et des ministres répandre la dérision sur ses

sentiments et sur les demandes qu'il faisait pour les hommes qu'il honorait de son estime et de sa reconnaissance.

La destinée de Charles x, voulut qu'après avoir manifesté avant et au commencement de la révolution de 1789, les principes les plus vrais et les plus justes, il fut proscrit par une rumeur insensée, et forcé de sortir de France. Dans les deux assemblées des notables, il avait présidé un bureau dans lequel il soutint ses principes. Son bureau s'opposa à la double élection du tiers-état, tandis qu'elle fut soutenue et demandée par le bureau que présidait Monsieur, depuis Louis xviii. Le comte d'Artois se conduisait alors d'après lui-même; il n'avait pas de ministres auprès de lui.

Dans les premiers mois de la première assemblée, quand elle marchait déjà à la destruction de la monarchie, M. de Talleyrand en parla au comte d'Artois, et lui en fit un tableau frappant. Le prince se rendit sur-le-champ auprès de Louis xvi, et eut avec lui un entretien fort animé sur ce triste sujet; il le conjura du ton le plus pressant d'arrêter tandis qu'il en

était encore temps la marche révolutionnaire. Il ne fit point sur son esprit l'impression qu'il espérait. Cet entretien et ses vives instances furent connues de la cour et de la capitale. Le lendemain il dit à M. de Talleyrand qu'il n'avait rien obtenu. « En ce cas, lui dit M. de Talleyrand, vous me permettrez de me conduire suivant mes intérêts. » — « C'est juste, lui répondit le prince. Long-temps après, je lui ai parlé de cette anecdote, il m'en a confirmé touts les détails. Je m'arrête sur cet entretien, parce qu'il présente des réflexions essentielles. M. de Talleyrand agissait avec loyauté quand d'abord il avertissait du mal; et qu'ensuite voyant le chef de l'État, déterminé à n'y point remédier, il demandait à s'occuper de son intérêt personnel. C'est le droit de tout homme dans un temps de révolution, et l'on ne peut exiger de personne, une constance stoïque à défendre des droits que le monarque ne défend plus, et à sauver un roi, qui dès l'instant qu'il ne se défend plus, ne peut pas être sauvé.

Je suis persuadé d'avance que quelques personnes seront effarouchées de l'opinion que je

viens de présenter. Je leur réponds que dans la partie politique de cet ouvrage, je m'occupe constamment de la marche des gouvernements et de la conduite des princes. En vain formerait-on les sujets les plus fidèles, si le monarque croyait qu'ils doivent s'exposer pour lui sans qu'il dût s'exposer pour eux et pour lui-même. C'est pour l'instruction des monarques qu'il faut parler ainsi. Nos trois derniers rois semblent avoir pensé différemment. Ceux-ci ne se présentant jamais en pied devant leurs ennemis, ont seuls fait leurs malheurs et les nôtres.

On doit admirer les hommes qui sont inébranlables dans la fidélité à leurs principes; mais on ne peut blâmer une conduite différente, quand elle est suivie dans une marche avouée par la probité la plus sévère; l'expérience de la révolution nous prouve que c'est parmi cette dernière espèce d'hommes que les Bourbons ont trouvé les plus grands et peut-être les seuls moyens de leur rétablissement. Fénélon pensait de même, quand il écrivait que pendant l'exil d'un monarque, les bons citoyens

devaient se conduire de façon qu'il pût à son rétablissement retrouver l'état dans la situation qu'il désirait. Dans l'entretien que je viens de citer, on doit remarquer la loyauté du comte d'Artois. Je crois important de pénétrer l'esprit d'un jeune prince de cette vérité. Nul n'est obligé de défendre un roi qui ne se défend pas lui-même. Tout prince pénétré de cette vérité se défendra et dès lors il triomphera parce qu'il sera environné de défenseurs.

Notre grand Henry IV pensait ainsi. Comme il s'exposait beaucoup au siége de Rouen, ses plus zélés serviteurs lui en faisaient des reproches. Combien de gens, s'écria-t-il, fuiraient les dangers, si je ne leur donnais pas l'exemple! A la bataille d'Ivry, dans le moment même où il était plus exposé parce qu'il s'était précipité au milieu des ennemis, ses plus fidèles amis l'environnèrent pour le préserver du danger, il s'écria : *Arrière! arrière!* je veux paraître aujourd'hui. Quand un monarque paraît ainsi défenseur de sa gloire, il trouve des défenseurs de sa gloire et de sa personne.

Le comte d'Artois arriva au trône, avec

un caractère et des principes manifestés. Il les montra dans un grand nombre d'occasions, et principalement, lorsqu'à la première restauration, il gouverna sous le titre de lieutenant-général du royaume. Tous ses discours, toujours improvisés, montrèrent au plus haut dégré la loyauté de sa belle ame; mais nos têtes irréfléchies ne le jugèrent point comme comme il méritait de l'être. On y avait enraciné l'idée qu'il avait toujours voulu le pouvoir absolu. Louis XVIII même y contribua en répétant plusieurs fois cette idée fausse et injuste. Ce n'était pas étonnant de sa part, il était en cela ce qu'il avait été dans l'assemblée des notables. Il ne voyait pas que son frère, soutien de la monarchie, pouvait 25 ans après adopter avec la même loyauté les maximes du nouveau gouvernement. Charles X arriva donc au trône sous un fâcheux préjugé; mais plus encore sous l'empire de l'effet malheureux des choses conduites, ou souffertes par son frère; mais tout cela n'eut présenté qu'un bien faible obstacle si son caractère avait eu la force nécessaire dans de telles circonstances. Dès l'ins-

tant qu'on vit approcher la fin de Louis XVIII on ourdit une intrigue constamment suivie, pour continuer dans leurs fonctions, les derniers ministres de Louis XVIII. On persuada facilement au prince, que ce monarque qui ne l'avait jamais aimé, voyait en lui son successeur, avec ce chagrin ordinaire à presque touts les monarques ; que fatigué des ministres du moment, il songeait à les remplacer par des hommes du parti libéral, et que même il croyait assurer ainsi sa tranquillité pendant les dernières années de sa vie. On lui disait que les ministres du moment étaient trop attachés à son frère. On disait au comte d'Artois, que Louis XVIII avait cru, il n'y avait pas long-temps, que son frère pensait dès-lors à le remplacer, que ce frère pouvait bien plus encore nourrir ce projet, pendant le prolongement de sa vieillesse et de ses infirmités.

On parvint facilement à donner au comte d'Artois des craintes sur le projet supposé de Louis XVIII, mais en même temps, on lui promit de travailler par touts les moyens possibles, à détourner de l'esprit de son frère, ces al-

larmes trop naturelles à son âge et au milieu de ses infirmités. On lui fit entendre aisément qu'un des grands moyens d'y parvenir, était le crédit d'une personne sur l'esprit de Louis XVIII. Le prince crut donc qu'il avait les plus grandes obligations à de certains hommes. Je puis dire qu'il m'avait souvent fait entendre, et qu'il avait dit à une personne, honorée de sa confiance, qu'il me rappelerait auprès de lui; il avait même examiné avec cette personne, quel était le ministère dans lequel je serais le plus utile; mais l'intrigue dont j'ai parlé, ayant banni ce projet de son esprit, sa loyauté naturelle ne lui permit pas de me dissimuler cette résolution. Dans un entretien du soir, quinze jours avant la mort de son frère, et dans un moment où l'on ne pouvait plus conserver d'espérance pour son rétablissement, il me dit avec un embarras visible, qui ne lui était pas ordinaire avec moi : « Mon cher Vaublanc, je ne changerai rien ». Je lui répondis : que je souhaitais vivement que cette résolution eût des suites heureuses. Je n'ajoutai rien, parce que j'étais trop instruit des moyens employés pour

ciner dans son esprit le dessein de ne rien changer. Je voyais bien d'ailleurs, que la même loyauté, qui avait dicté les paroles que je venais d'entendre l'avait enchaîné à d'autres personnes de manière que toute tentative contraire, aurait été totalement inutile. En outre, la hauteur de mon caractère s'y opposait.

Dans ses derniers jours, Louis XVIII ne demanda point à remplir les devoirs du chrétien, on crut même, et l'on dit, qu'il en éloignait l'instant. J'ignore si ce bruit était fondé; mais M. l'archevêque de Sens me parla de ce retard avec une profonde affliction, et ajouta même que c'était un grand scandale. Après la mort du roi, on a dit que c'était une dame qui l'avait déterminé à remplir le devoir d'abord retardé. J'en ai parlé à M. l'évêque d'Hermopolis. Il m'a déclaré que ce bruit était faux, et que c'était lui, qui en sa qualité d'aumônier du roi, lui en avait parlé avec toute la force de son ministère. Il avait une éloquence facile et naturelle, et il dût aisément produire l'effet qu'il espérait. Ces circonstances et d'autres encore ont fait dire souvent, que Louis XVIII n'é-

tait point religieux. Je crois cette opinion mal fondée, je l'ai vu toujours pendant mon ministère, très occupé des intérêts de la religion; il était fort mécontent de l'article de la charte, qui mettait les deux religions sur une même ligne. Il m'en parla un soir, avec une chaleur et une onction qui m'étonnèrent. J'ai raconté cet entretien dans mes Mémoires, mais je l'ai couvert d'un voile convenable au moment où j'écrivais, et je n'ai point rapporté ses paroles. Je puis les redire aujourd'hui sans inconvénient. Après avoir exprimé son désir de voir changer cet article de la charte, il ajouta en levant les yeux et les mains vers le ciel : « Mon maître m'est apparu, il me l'a ordonné; c'est vous mon cher Vaublanc, que j'en charge. » Ces paroles furent dites avec un ton d'inspiration difficile à peindre. Je ne répondis rien : mais je crois pouvoir en conclure, qu'il avait des sentiments très religieux. Cela se passait dans le temps même, où l'on disait qu'il avait vu et entendu je ne sais quel paysan, venu de je ne sais quel endroit, auquel de bonnes ames attribuaient le don de prophétie; mais j'ai toujours regardé

comme une fable ridicule, ce récit, qui provenait sans doute, de ces têtes faibles, qui ont adopté et propagé tant de bruits de cette espèce pendant la restauration. Toujours est-il certain, que la confiance de Louis XVIII en moi, était entière alors; et que si mon caractère me l'avait permis, j'aurais pu profiter de cette circonstance, pour fortifier et assurer mon crédit auprès de ce prince. A d'autres personnes c'eût été très facile, à moi c'était impossible. Je ne connais rien de plus honteux que de profiter des faiblesses d'un homme pour le dominer. Aussi, M. de Richelieu parlant un jour de mon caractère à M. de Capel, celui-ci lui répondit : s'il avait l'esprit de domination que vous lui supposez, il aurait employé les moyens que lui présentait la faiblesse du roi; mais il a dédaigné de s'en servir. Le lendemain de mon entretien avec le roi, j'appris qu'un député avait déjà formé le dessein, de parler sur cet article de la charte. Je parlai au comte d'Artois, des désirs du roi, et du projet de ce député. Il le fit appeler et le dissuada de ce malheureux dessein.

Par une fatalité cruelle pour Charles X, on

interpréta très mal des phrases inspirées par sa loyauté, et qui la montraient clairement. Je citerai celle qui avait rapport à M. de Colincour. Lorsqu'il se présenta devant le comte d'Artois, ce prince lui dit : « Vous êtes accusé d'un crime, je suis persuadé que vous prouverez aisément la fausseté de cette accusation. » On s'empara de cette phrase, et on la tourna contre le prince. L'empereur Alexandre se chargea de venger M. de Colincour. Il se plaça dans un dîner, entre le prince et M. de Colincour, cela seul signifiait beaucoup trop. C'était contraire à toutes les convenances, parce qu'on savait que l'empereur avait blâmé la phrase adressée par le prince à M. de Colincour. Il avait même ajouté une réflexion que je ne rapporterai pas, parce qu'elle retombait sur l'empereur même, en rappelant l'assassinat de son père. On conçoit difficilement comment des esprits de travers, pouvaient blâmer la phrase du comte d'Artois. S'il avait reçu M. de Colincour avec sa politesse ordinaire, il aurait donc renfermé en lui-même, l'accusation, portée contre M. de Colincour, il eût donc manqué

de droiture envers lui. Loin de là, il lui parle avec franchise, et lui annonce l'espérance de le voir renverser l'accusation. De quoi était-il accusé? d'avoir contribué éminemment à la mort du duc d'Enghein. Plus ce crime était révoltant aux yeux du prince, et plus on pourrait lui reprocher une dissimulation honteuse. S'il avait gardé le silence, c'eût été mettre sur la même ligne, un homme fortement accusé, et les hommes les plus honnêtes, s'il les avait touts reçus avec les mêmes obligeances et politesses. M. de Colincour lui-même dût être reconnaissant de la loyauté du prince, puisqu'il publia aussitôt sa justification. C'était annoncer qu'il ne se trouvait pas suffisamment justifié par l'intérêt que lui avait témoigné l'empereur Alexandre, et qui fut si extraordinaire que cet empereur crût devoir, pour le mieux prouver, manquer essentiellement aux égards qu'il devait au frère du roi de France, et à la mémoire propre de son père. Au reste, sa conduite en cela, s'accordait parfaitement avec cet ordre donné à des troupes nombreuses de son armée, de sortir de Paris, par la porte par laquelle le

comte d'Artois devait faire sa première entrée, à l'heure même où il la faisait. Cela témoignait assez ses sentiments secrets, ainsi que la résolution qu'il annonça dans un colloque chez le prince de Talleyran, de reconnaître une régence qui aurait gouverné sous le nom du fils de Napoléon.

Ce fut alors que le général Dessolles, présent à cet entretien, dit à ce monarque : « En ce cas, sire, vous voudrez bien donner des passeports pour aller en Russie, à ceux qui se sont prononcés en faveur des Bourbons. Toutes ces remarques répondent suffisamment à ce propos aussi bête, que souvent répété, *que les Bourbons sont rentrés à la suite des bagages de l'armée.* Touts les hommes de bonne foi, qui liront attentivement le chapitre particulier de mes Mémoires, dans lequel j'ai réfuté cette ridicule allégation seront convaincus de son insigne fausseté.

Je ne crois point m'expliquer trop fortement en disant que Charles x est monté sur le trône dans de fâcheuses circonstances. Il suffira pour en être convaincu de se rappeler toutes les con-

spirations que j'ai retracées, en France, et dans quatre royaumes étrangers; et surtout, l'éloignement manifesté par Louis XVIII envers le parti royaliste, et la préférence donnée au parti libéral. Mais ce qui devait surtout alarmer les bons serviteurs de la couronne, c'était la marche du ministère; c'était l'allure du gouvernement, une seule pensée semblait l'occuper, c'était celle qu'il avait montrée à la mort du duc de Berry. Ne pas attaquer les libéraux, ne pas même paraître en connaître l'existence, obtenir à tout prix une sécurité apparente, et prouvée par une tranquillité profonde. C'était, cette bienheureuse tranquillité, que l'on cherchait, que l'on trouvait aisément; mais combien les apparences sont trompeuses! la faction fut enhardie par la mansuétude dont j'ai parlé, d'après même un historien accusateur du comte d'Artois. Suivant l'opinion de cet historien, exprimée en termes formels, la faction dût sa tranquillité à Louis XVIII, à M. de Richelieu, et à M. Mounier; et ensuite au refus répété de poursuivre des hommes influents, inculpés dans la conspiration du général Berton à Saumur;

et cela sans autre motif, que la crainte inspirée par ces mêmes hommes.

Aux yeux de tout observateur qui s'attache à découvrir la marche, et les causes des événements; une seule pensée, tantôt secrète, tantôt avouée, a dominé pendant la restauration; c'était la crainte inspirée par le parti libéral. On ne prenait point les ministres dans ce parti, mais on les choisissait parmi des hommes incapables de le combattre, ou même de le surveiller; ou de paraître seulement vouloir diminuer ses progrès. Si je ne craignais pas d'affliger les honnêtes gens qui souffrent impatiemment, qu'on dévoile les fautes des princes qu'ils chérissent, et qui les tromperaient au bord du précipice, plutôt que de leur montrer la vérité, je prouverais ce que j'avance, par des faits bien connus.

Un député royaliste, ne pouvait parler contre la marche du gouvernement, ou seulement, contre une seule de ses déterminations, sans s'exposer au mécontentement du monarque et de sa famille. M. de Damas, ministre des affaires étrangères, ayant lu à la chambre des pairs,

une note dirigée contre la conduite de Ferdinand roi d'Espagne, l'accusait sans façon, de perfidie, aux yeux de la France et de l'Europe. C'était au commencement de la session de 1827. Deux jours après, la chambre des députés délibéra sur l'adresse qu'elle devait présenter au roi. J'étais plein encore de l'indignation que m'avait inspirée la note de M. Damas, et tenant à la main, la feuille du *Moniteur* qui la publiait, j'en lus les principaux passages, j'en montrai l'inconvenance, et telle fut la force de mes expressions, que je priai la chambre d'en pardonner la véhémence, et de n'y voir que l'indignation causée par un discours, dans lequel un ministre du chef des Bourbons, parlait d'un Bourbon rétabli sur son trône, par les armes de la France, dans des termes si offensants, qu'on ne les emploierait pas envers un simple particulier.

Deux jours après, étant dans le cabinet du roi, au lieu de la bonté avec laquelle il me parlait toujours, il m'adressa la parole, avec un ton de mécontentement que je ne pus me dissimuler; je ne répondis que ces deux mots:

« Je demande au roi, la permission de lui écrire. » Le lendemain, il reçut une lettre très motivée, très raisonnée, dans laquelle je lui disais, que si les discours des députés mal interprétés par ses ministres, devaient attirer son mécontentement, ils seraient forcés de renoncer à le servir avec loyauté. Je lui rappelai deux occasions dans lesquelles il m'avait parlé lui-même, de la nécessité de laisser aux députés une liberté entière d'énoncer leur opinion sur la conduite des ministres. Le dimanche suivant, il me parla de façon à me faire voir qu'il avait lu ma lettre avec quelque attention. Quelque temps après, j'eus l'occasion de lui parler au sujet de MM. Hyde de Neuville et Ferdinand de Bertier; dans ces deux occasions, je reconnus sa belle ame. Combien je le plaignais, d'être toujours partagé entre ses propres inspirations, et les suggestions de ses ministres. Il était naturellement disposé aux sentiments magnanimes; mais il était dominé comme Louis XVIII, par la fatale opinion que les hommes faibles étaient prudents, que les forts étaient imprudents. Il désirait, avant tout, une certaine tranquillité

d'esprit, qui ne peut se trouver avec ce mouvement, cette chaleur, cette passion généreuse, qui seules peuvent conduire les grandes affaires, et la marche générale du gouvernement, avant, pendant, et après les révolutions. On aurait pu lui citer une grande circonstance dans laquelle Henri IV nous enseigne l'art de régner. Il était d'accord avec ses ministres dans une affaire très importante avec la cour de Rome ; il en désirait la fin avec ardeur ; son ordonnance, longtemps méditée était écrite ; mais il s'arrête, il ne veut point terminer cette affaire, avant d'avoir une conférence avec les principaux membres du parlement de Paris. Il montre ainsi à ses ministres, combien il est loin de vouloir tout terminer, par leurs avis, lors même qu'il les a trouvés, sages et prudents.

Louis XIV, nous a laissé le même exemple dans plusieurs circonstances, et notamment, lorsqu'après avoir arrêté une décision dans son conseil, il revient sur elle dans le même jour, après avoir entendu l'avocat-général, et le procureur-général du parlement ; et il leur annonce lui-même ce changement avec la grace

la plus obligeante. Et une autre fois, après avoir entendu une représentation plus qu'énergique du premier président, il lui déclare qu'il est bien éloigné de vouloir gêner en rien la liberté des opinions sur des affaires de la compétence du parlement. Ce sont ces exemples, et d'autres de la même nature, qui devraient être souvent répétés aux princes, par leurs instituteurs, et qui devraient faire la base de leur éducation. Loin de là, nous avons vu des détails authentiques, dans lesquels un instituteur racontait les merveilleuses leçons données à son élève, et où l'on ne trouvait pas un mot, qui pût former son esprit et son cœur, au grand art que Louis XIV appelait le métier de roi. Nos trois derniers rois, n'avaient pas reçu une seule de ces leçons, et de là leurs fautes et leurs malheurs. Je lisais dernièrement dans un journal, que l'évêque d'Hermopolis, après une longue maladie, venait faire sa première visite à Charles X, lorsque le duc de Bordeaux s'empressa d'aller au devant lui, et de le conduire à son grand-père. Ce récit était convenable et faisait plaisir. Mais l'écri-

vain ajoute : *Qu'on demande maintenant comment ce jeune prince est élevé*. Cette réflexion prouve malheureusement, l'idée générale qu'on se fait de l'éducation d'un prince. On exalte une simple politesse, une simple preuve de reconnaissance comme la preuve d'une bonne éducation. Qu'il y a loin de là à cette éducation mâle et ferme qui doit former un prince. Je cite cette phrase, à laquelle d'autres que moi on fait attention, parce qu'elle peint cet esprit débile et sentimental, qui règne parmi nous, et qui fait dire sans cesse d'un jeune homme : « Il est aimable, il est charmant, il est plein « d'esprit. » Et moi aussi, je suis enchanté, qu'il ait ces belles qualités ; mais je voudrais entendre autre chose, dans des récits qui présagent l'avenir.

Un homme d'un grand mérite, n'a pu rester que deux mois auprès d'un jeune prince. On sait qu'il lui peignait un jour avec force, les avantages personnels qu'avaient pour se maintenir les princes de la maison d'Orléans, qui avaient déjà des commandements, dans la guerre, et dans la marine ; il en conclut avec

raison, que son élève ne pouvait trop s'appliquer aux choses grandes et magnanimes, afin de se présenter un jour avec avantage dans une rivalité dangereuse. L'élève répondit : « Peu m'importe, ils n'ont pas la légitimité. » On voit d'un coup-d'œil tout ce que le gouverneur dût répondre sur ce titre, qui n'a plus de pouvoir que dans la théorie, et ce qu'il dût ajouter, sur ces princes légitimes chassés de l'Espagne, du Portugal, de la Suède et de la France. Sur les exemples qui frappaient l'élève dans l'exil; une famille royale qui n'avait trouvé dans cette légitimité qu'une cause d'outrages, d'exil et de proscription. La réponse de l'élève, prouve qu'il avait reçu jusqu'à ce moment la plus détestable éducation. Il ne faudrait qu'une idée semblable enracinée dans une jeune tête pour la rendre incapable de ces efforts vigoureux, qu'un grand caractère trouve en lui-même pour vaincre la fortune. Le malheureux gouverneur s'aperçut bientôt qu'on détruisait le soir tout ce qu'il avait fait le matin; et il conserva son honneur en fuyant d'un poste qu'il ne pouvait

garder sans manquer à ce qu'il se devait à lui-même.

Je rapporte ces deux anecdotes, parce qu'elles prennent leur source dans ces pensées de théorie et de sentiments dont on avait infecté, dans leur jeunesse, nos trois derniers rois, et qui les a perdus, et la France avec eux. Un homme célèbre de l'antiquité disait à un de ses amis : « envoyez votre fils à Sparthe, il y apprendra à commander et à obéir. » Quel gouverneur, eût seulement une faible idée d'apprendre à nos princes à commander? ils s'attachaient au contraire, à les affaiblir dans toutes leurs pensées, à les rendre soumis, et à leur inspirer toutes les vertus passives et rien que les vertus passives. Aussi ces malheureux princes, ont-ils éminemment brillé dans cette triste carrière. On sait que Mazarin élevait ainsi Louis XIV; mais une forte nature triomphait de ses indignes efforts.

Nous avons trop vu les suites de cette triste éducation, pour n'en pas gémir. Pendant toute la restauration, nous pouvions dire chaque jour : Que de vertus vous nous faites haïr.

J'apprends, en 1837, qu'on fait expliquer Tacite à un jeune prince. Je demande, comment on peut mettre sous ses yeux cette suite non interrompue d'horreurs et de crimes ; et comment on peut s'y prendre, pour déguiser à ses yeux, des infamies de la nature la plus basse, que le profond historien est forcé de raconter dans les termes cyniques qui appartiennent à sa langue. Quelle nécessité trouve-ton, à remplir son esprit de ces turpitudes, et de la lâcheté qui les souffre. Enfoncez dans son esprit la conduite de Gustave Wasa, d'Henry IV, du grand Gustave III, et apprenez-lui à connaître la constance suivie et imperturbable du grand Louis, dans le métier de roi.

On joint à cette étude, des leçons sur l'art militaire; c'est très bien; mais qu'on n'oublie pas qu'il est plus aisé de gagner des batailles que de bien gouverner, qu'on peut être grand dans les combats et bien petit sur le trône. Je ne pense pas que ce soit dans l'ouvrage de Tacite qu'on puisse trouver des leçons de gouvernement, propres au dixième siècle.

Les ministres de Charles X, étaient sans

doute les plus honnêtes gens du monde, mais un chemin tranquille, était leur grande ambition; ce triste désir mettait un bandeau épais sur leurs yeux. Ils ne voyaient pas ces sociétés secrètes qui préparaient la ruine de la couronne; ils ne voyaient pas que M. de Richelieu avait relevé les espérances des libéraux, que si M. Royer Collard avait dit avec raison, « la démocratie, coule à plein bord, » Les royalistes étaient arrivés à un tel dégoût inspiré par la mollesse du gouvernement, qu'ils étaient prêts à se liguer avec les libéraux, comme ils le firent dans la fatale année de 1827. Toutes les leçons étaient perdues pour ces ministres; rien ne pouvait les sortir de leur apathie, et lorsque les rentes s'élevaient à la bourse, ils se réjouissaient comme des enfants; ils en pleuraient de joie. Ils avaient oublié l'énergique discours de la cour royale de Paris, à Louis XVIII, après la mort du duc de Berry. Elle disait au roi, qu'une longue habitude avait appris aux magistrats à connaître le cœur humain, que l'expérience leur apprenait que la faction pertur-

batrice avait des chefs, que la tranquillité de l'état était ébranlée par eux, et que leurs progrès devenaient de plus en plus redoutables. La cour d'Orléans, et d'autres cours, parlèrent avec la même force. La municipalité de Bordeaux, les surpassa par la véhémence de son adresse. Tout cela ne laissait aucune trace dans l'esprit des rois et des ministres ; il fallut donc subir la triste destinée où les gens instruits et réfléchis voyaient courir avec un si profond aveuglement. Cette molesse hébêtée, dépositaire du pouvoir, était peinte quelquefois avec énergie à Charles x. Le marquis de Rivière qu'il avait toujours aimé, lui fit un jour de loyales représentations. Le roi les repoussa avec un tel mécontentement, que ce zélé serviteur se retira les larmes aux yeux. Le roi le rappela, lui témoigna de la peine de l'avoir affligé, et lui dit : « Villèle en sait plus que toi et moi. » Ce mot annonçait clairement que le roi se plaisait à être ainsi subjugué. Être déterminé à ne voir que par les yeux d'un seul homme, c'est se condamner à ne pas voir la vérité.

Nous vîmes alors des élections partielles, dans lesquelles M. de Marchangy fut deux fois nommé; il fut repoussé de la chambre sous les prétextes les plus légers; on discuta les impôts qui le rendaient éligible. Il eut contre lui le parti royaliste, qui semblait s'attacher à la loi avec une sorte de conscience bien louable; mais combien de députés étaient entraînés par des orateurs qui ne s'apercevaient peut-être pas eux-mêmes des motifs qu'ils puisaient dans les talents bien connus de M. de Marchangy. Dans une assemblée parlante, on n'aime pas de rivaux; on les éloigne tant qu'on peut. Mais avec quelle douce complaisance n'avait-on pas admis des députés, dont les titres ne valaient pas ceux de M. de Marchangy; on était juge facile envers ceux-là, mais sévère envers un homme qu'on redoutait.

M. de Marchangy, dans la place d'avocat général, avait défendu avec autant de vigueur que d'éloquence l'ordre social et la couronne. Dans un discours sur une vaste conspiration, il avait montré les vues les plus étendues, il avait dévoilé la faction des Carbonnari; il avait

montré le danger qu'elle faisait courir à l'ordre social et à toute l'Europe; il en avait divulgué les secrets, la marche et les desseins; il avait montré en même temps combien elle était dangereuse pour la France, et prouvé qu'elle avait jeté parmi nous des racines profondes. L'Empereur Alexandre fut frappé de ce discours; il lui écrivit de sa main, une lettre qui contenait les remercîments les plus honorables; car il avait jugé que le magistrat avait parlé pour toute l'Europe, tandis que notre gouvernement ne s'aperçut pas même qu'il avait parlé pour la France et pour la couronne. Peu de temps après, éclata en Russie la fameuse conspiration contre le gouvernement et contre l'empereur; elle prouva combien M. de Marchangy avait eu raison et que dans cette grande affaire il avait vu en homme d'état.

Tout ce que je viens d'écrire aurait dû le faire recevoir avec empressement par la chambre; mais les sentiments secrets ne le permettaient pas. Je défendis sa première nomination ; couvert de murmures par les opposants, je m'écriai : ma foi, messieurs, si des murmures sont

des raisons, j'avoue que vous avez prodigieusement raison. Un instant après la décision de la chambre, Stanislas Girardin m'aborda dans la salle des conférences, et me dit : Vous venez de parler en ami. Je lui répondis : convenez que si M. de Marchangy était de votre parti, vous auriez vigoureusement défendu son élection. Sans doute, me répondit-il. J'ajoutai : convenez que vous nous trouvez bien imbécile. Il me répondit : c'est vous qui le dites, ce n'est pas moi. Cela est vrai lui dis-je, vous ne le dites pas, mais vous le pensez.

Ce récit me rappelle qu'en 1792, membre du comité diplomatique de l'assemblée nationale, je fis des recherches dans les bureaux des affaires étrangères. Je vis dans la correspondance de l'agent de France, qui était alors à St.-Pétersbourg, que des symptômes de mécontentement très prononcés, se manifestaient dans la garde impériale; que plusieurs officiers avaient un jour à la représentation d'une pièce de théâtre, saisi une allusion qui n'annonçait pas de bons sentiments. J'ignore si la conspiration dont j'ai parlé avait quelques rapports avec ce

récit ; mais on doit savoir, que les révolutionnaires commencent et poursuivent leurs projets avec une constance infatigable, qui ne s'arrête jamais. C'est ce que nous avons vu pour les malheurs de l'Espagne, dont les premières semences furent envoyées de la France.

Charles x voulut visiter plusieurs provinces. Il pensa qu'il pourrait y entendre la vérité ; mais il fut bien trompé, sans peut-être s'en apercevoir. Des hommes adroits, répandirent au commencement du nouveau ministère, qui succédait à celui de Villèle, que le roi s'était aperçu que le gouvernement ne marchait pas dans le véritable chemin de la liberté constitutionnelle, qu'il voulait changer cette conduite, et que pour y parvenir, il avait pris d'autres ministres. Cette opinon fut répandue dans les trois évêchés, dans la Lorraine, et dans l'Alsace, au moment où Charles x les parcourait. Les têtes s'exaltèrent ; beaucoup d'honnêtes gens, qui se croyaient dans l'esclavage, et qui semblent d'autant plus idolâtres de la liberté, qu'ils n'en ont pas la moindre idée, bénissaient le roi, du dessein qu'il avait formé de leur rendre

cette chère liberté. Presque touts les discours qu'il entendit, étaient fondés sur ce bel espoir; les orateurs des villes surtout, l'en félicitaient; ceux des campagnes, parlaient un peu différemment, et se bornaient en général, à lui présenter leurs respects et les témoignages de leur amour. A Strasbourg et dans l'Alsace, les félicitations sur les desseins du roi, furent plus expressives; peu s'en fallut qu'elles n'allassent jusqu'aux belles expressions républicaines. Un ancien militaire, homme très loyal, maire alors d'une ville importante, m'a dit que la municipalité de cette ville, avait rédigé un discours, dont le langage était républicain. Il déclara qu'il ne le prononcerait pas et contraignit par sa fermeté à changer des phrases très inconvenantes. J'ignore quelle impression tout cela faisait sur l'esprit du roi. Je suis porté à croire que sa loyauté naturelle l'empêcha de voir le poison caché dans la plupart des discours qu'il entendait, et qu'il n'approfondissait pas cette presque unanimité de sentiments très équivoques. Tout ce mouvement venait des comités directeurs

de Paris. C'était un plan concerté, qui ne pouvait provenir que de ces comités. M. de Martignac, ministre de l'intérieur, qui accompagnait le roi, a dû sans doute s'en apercevoir et en être affligé. Mais il n'avait pas été acteur dans les grandes phases de notre révolution, il n'avait pas lutté avec ces hommes d'une espèce nouvelle, qu'elle a enfantés; il ne pouvait les connaître parfaitement; il ne pouvait sentir en lui-même ces grands mouvements, d'une crainte noble et généreuse toujours en sentinelle, toujours prévoyante, et toujours certaine des complots, parce qu'ils sont dans la nature, et dans la position de ces hommes. Membre d'un ministère qui laissait subsister les comités directeurs, il n'apercevait pas sans doute, les ruses par lesquelles sous les plus belles apparences de fidélité, ils allaient à l'exécution de leurs profonds desseins. Il ne se rappelait pas, les éloges emphatiques donnés à Louis XVI, par les hommes qui travaillaient à sa perte.

Tout cela se passait après les élections

de 1827, qui avaient changé l'esprit de la chambre des députés, et tout cela prouve combien déplorable est la position des rois.

Les hommes ignorants, et surtout les princes, croyent que la gestion des finances, est la chose la plus difficile, et qui demande le plus de génie. C'est une grande erreur. Ce n'est point dans ce maniement des chiffres que se montre la capacité d'un homme; c'est dans le mouvement général, dans l'art de profiter des diverses circonstances, et surtout dans le mouvement imprimé aux esprits après les grands événements, comme l'assassinat du duc de Berry, et l'heureuse expédition d'Espagne. Dans le premier événement, le ministère contribua au silence honteux de la chambre des députés, laissa passer trois mois, sans montrer la moindre douleur, et enfin M. de Richelieu, écrivit cette circulaire, dont une partie, vantée pour sa finesse, ne semblait destinée qu'à rassurer la faction libérale. Dans le second événement, des intrigues contre le roi d'Espagne qu'on venait de rétablir, d'indignes manœuvres pour couvrir des vols honteux, et l'ordonnance d'Anjuar pour

favoriser les libéraux, corrompirent toute la gloire de l'expédition. Voyez M. Necker, si habile, disait-on, dans les finances, préparer à la France les plus grandes calamités par la convocation des états généraux dans une forme inusitée et dangereuse, et ses collègues, les plus honnêtes gens du monde, le suivre aveuglément. Eh pourquoi? pour un déficit de 47 millions dans les finances, qu'il eût été si facile de combler par une égale répartition des impôts; et bien plus facilement encore, par une habile condescendance envers le parlement de Paris, laquelle l'aurait amené à l'enregistrement du timbre, ainsi que je l'ai prouvé dans mes Mémoires. Cet impôt évalué alors à 40 millions, en a produit ensuite plus de 80. Je ne pense pas qu'il y ait rien de commun, entre la règle la plus intelligente imposée aux finances, et les grandes conceptions de gouvernement, surtout dans un temps de révolution. Colbert doubla les revenus de Louis XIV, par une seule idée blâmée d'abord généralement; il diminua touts les droits mis sur les importations, et donna ainsi un grand mouve-

ment au commerce. Il était à la fois, ministre des finances et de la marine, et conduisant de front ces deux départements, il établit la grandeur de Louis XIV, dans la France, et sur les mers.

On sait, que le grand Frédéric a dû le déploiement étonnant des forces de son état, à la volonté ferme et jamais abandonnée d'avoir toujours devant lui une année de ses revenus. Il faut lire dans ses Mémoires, le parti qu'il sut tirer de cette situation, et comment en payant exactement les fournisseurs, et souvent d'avance, il eut toujours pendant la guerre de sept ans, une cavalerie supérieure à celle de l'Autriche. Dans ces deux exemples, on voit que le succès provenait d'une grande idée constamment suivie.

Dans notre guerre d'Espagne, le trésor était dans l'abondance; les fonds étaient fournis régulièrement à l'armée, les finances étaient donc bien conduites. J'y consens : mais pourquoi cette expédition fut-elle déshonorée par les causes dont j'ai parlé ? Parce que le coup-d'œil général manquait absolument, parce qu'une

main ferme et habile ne conduisait point les affaires; tantôt on trouvait une conspiration dans l'armée, et on envoyait pour y remédier, le ministre de la guerre en le remplaçant par un autre, et tantôt ne croyant plus à la conspiration, on déplaçait le nouveau ministre et rappelait l'ancien; on se laissait dominer par un munitionnaire général, qui manquait à ses engagements, et qui brouillait ses propres affaires au point qu'il fallut lui donner un passeport et une escorte, pour le faire sortir en sûreté de Madrid. Je l'ai déjà dit; mais mon sujet demande que je le répète.

On voit dans ces derniers rapprochements combien sont différents l'art de remplir un trésor, d'en régler l'écoulement, et le talent de conduire les affaires épineuses.

CHAPITRE XVIII.

Le roi fait consulter Barras à Chaillot. — Le roi me permet de le voir en particulier. — Intrigues pour m'empêcher de jouir de cette faveur. — Traité honteux avec les révoltés de Saint-Domingue. — Ordonnances secrètes sous le ministère de M. de Richelieu pour donner à une maison de commerce un avantage exclusif. — Négociation avec l'Angleterre au sujet de l'Amérique méridionale révoltée contre l'Espagne. — Le ministère consent à l'indépendance de ces provinces. — Députés membres de la congrégation opposés au ministère. — M. de Polignac fait cesser cette mésintelligence. — Les jésuites; leur

bannissement de la France. — Projet d'ériger la statue de Louis XVI en la place de celle de Louis XV. — Motif de ce projet. — Mon mémoire à Louis XVIII contre ce projet. — Anecdote qui prouve les vrais sentiments de Charles X. — Triste position d'une dame : bienfaits de Charles X envers elle, d'après la proposition du duc de Doudauville, ministre de la maison du roi. — Projet, à la première restauration, du mariage de la sœur d'Alexandre avec le duc de Berri.

Malgré la confiance déterminée du roi dans M. de Villèle et dans la marche qu'il suivait, il ne pouvait manquer d'avoir quelquefois des doutes et des inquiétudes. J'appris d'une dame, une chose qui me parut bien étrange ; elle m'assura que M. de Rivière était allé, de la part du roi, consulter Barras dans sa retraite à Chaillot ; je rejetai ce récit comme un conte fait à plaisir. Quelques jours après, cette dame interrogea devant moi un officier général qu'elle voyait souvent, et qui me confirma ce triste récit. Il me dit qu'il en tenait touts les détails d'un habitant

de Chaillot qui avait vu M. de Rivière entrer chez Barras. Celui-ci, fier sans doute de la confidence, en avait parlé souvent à ce propriétaire et lui avait dit ses réponses. Interrogé sur l'état actuel de la France, Barras avait répondu par des conseils faciles à trouver. Il faut ménager l'armée et surveiller le parti libéral. Certes il ne fallait pas une grande habileté pour donner de tels avis, et il n'était pas nécessaire de les demander à un homme qui n'avait eu que de l'audace. Dans deux circonstances, il avait, il est vrai, pensé au rétablissement des Bourbons, mais seulement par des intrigues, par des sommes mendiées chez l'étranger, sans avoir pu concevoir aucun de ces grands moyens que présentait l'état de la France. Il fut si maladroit ou si malheureux dans ses intrigues, que Bonaparte eut entre ses mains, une partie de sa correspondance, et lui fit dire en entrant au consulat, qu'il pourrait le perdre par les preuves de ses intrigues dans l'étranger. On frémit quand on pense à la faiblesse qui faisait demander des conseils à un pareil homme. Au reste, le prince y était pour ainsi dire forcé;

car dès le commencement de son règne, on prit des mesures pour l'empêcher d'avoir des entretiens particuliers avec ses serviteurs les plus éprouvés.

La première fois que je le vis à son retour à Paris, après la mort de Louis XVIII, il s'aperçut que je lui parlais avec la réserve respectueuse que je devais à mon roi. Il me dit avec un geste plein de bonté : « Parlez-moi comme auparavant, mon cher Vaublanc; je suis toujours le même envers mes amis. Venez toutes les fois que vous le voudrez ; je vous recevrai toujours avec un nouveau plaisir. » Quelques jours après, M. de Capel me dit que le roi lui avait parlé de même, et il m'engagea à faire une démarche. Je lui témoignai beaucoup de répugnance, parce que j'étais persuadé que l'intrigue empêcherait le roi de suivre en cela, comme en d'autres choses, l'inspiration de sa belle ame. Je me déterminai néanmoins à faire un premier essai. Dans un moment, où j'étais certain qu'il était seul dans son cabinet, je me présentai au valet de chambre de service, et je le priai de m'annoncer au roi. Il me dit que cela lui était

impossible, qu'il ne pouvait introduire que les personnes qui avaient des billets d'audience; j'insistai, et il m'avoua qu'il agissait d'après une défense expresse. Comme je m'attendais à cette difficulté, j'avais préparé une lettre adressée au roi, je la remis au valet de chambre, et je le priai de la remettre au roi : nouveau refus. Comment, lui dis-je, on ne peut instruire le roi d'une chose importante par un moyen aussi simple? Vous voyez que la lettre est souscrite sur l'enveloppe par un ministre d'état. Vous êtes témoin souvent de ses bontés pour moi. Il faudrait au moins lui demander ses ordres. Il m'assura qu'il ne pouvait pas plus remettre ma lettre que m'introduire, et il ajouta l'expression de ses regrets; ils étaient sincères. Je connaissais ce brave homme, et je savais qu'il gémissait, ainsi que touts les serviteurs particuliers du roi, de la triste marche du gouvernement.

Ainsi donc, je ne pouvais, dans un moment où j'aurais eu la chose la plus importante à lui révéler, être introduit près de lui malgré tout ce qu'il m'avait dit. J'appris d'une dame qu'elle venait à l'instant même d'entendre dire à une

personne de sa connaissance qu'elle avait trouvé dans une joie extraordinaire, une autre dame, et qu'elle lui avait expliqué en ces mots le sujet de sa joie : « Nous sommes tranquilles maintenant ; le roi a promis de ne recevoir personne dans des entretiens particuliers. » On ne pouvait donc lui parler que dans des audiences demandées par écrit. Elles ne duraient que quelques minutes, à cause du nombre plus ou moins grand des personnes qui attendaient pour être introduites.

Cette conduite était bien différente du conseil que Louis XIV donne à son fils, de chercher à s'instruire dans des entretiens particuliers, ou sous prétexte de jeux et de promenade, avec les personnes dignes de sa confiance. J'ai déjà dit que la conduite plus ou moins habile dans le département des finances, ne prouvait point l'habileté dans les affaires générales qui intéressaient l'état. Nous en vîmes bien la preuve, dans le déplorable traité de Saint-Domingue. Il manifestait autant d'ignorance que de petitesse; l'ignorance croyait que cette île entre les mains d'un mulâtre, serait une grande source de

commerce pour la France. Dix années d'expérience ont prouvé le contraire. Quant à la petitesse de la conception, elle frappe les yeux tout d'abord. Traiter avec des révoltés, couverts encore du sang des Français, anciens habitants des colonies, leur céder le pays le plus fertile, et le mieux situé du nouveau monde, dépouiller des propriétaires de leur patrimoine, leur enlever l'espérance qu'ils conservaient encore de recouvrer leurs biens ; tout cela ne marquait pas plus de grandeur dans les sentiments que de justice dans la politique. Je conviens que les négociants des ports de mer demandaient cet abandon ; ils croyaient y trouver une mine féconde de richesses; mais le gouvernement aurait dû savoir que les négociants pris en général, sont les hommes les plus ignorants sur les grands intérêts du commerce. Ils sont trop absorbés par les détails rivaux les uns des autres de leur commerce particulier, pour voir au-delà de ces détails. Aussi un auteur anglais a-t-il remarqué, avant les imprudents changements faits par lord Grey, qu'il était rare de voir un négociant nommé à la chambre des

communes. D'ailleurs ce n'était pas le commerce qui pouvait avoir les documens les plus certains sur l'état de Saint-Domingue, ce n'était pas lui non plus qui était chargé de l'honneur de la couronne; c'était le gouvernement. Ce traité ne fut point examiné dans le conseil supérieur du commerce; j'en étais membre, et je l'aurais certainement repoussé; je n'aurais pas manqué de fortes raisons. On obtint le consentement du roi, en lui peignant la détresse des colons, et en lui présentant ce traité comme un moyen d'adoucir leur situation. On le trompait en cela comme en beaucoup d'autres choses. La loi qui intervint, donna lieu à un grand nombre de procès entre les propriétaires, pour se disputer un cinquième des chétives sommes que cette loi leur accordait. Elle les accabla en même temps du paiement de toutes les anciennes dettes. La manière dont fut commencé ce traité était plus honteux encore que le traité même. Un capitaine de vaisseau dit au mulâtre Boyer : Le roi mon maître m'a dit : « J'ai appris qu'il existe au-delà des mers un chef illustre qui ne se servit de son autorité que pour

« désarmer la guerre de rigueurs inutiles et « couvrir les Français surtout, de sa protec- « tion. Allez vers cet homme célèbre offrir de « ma part l'indépendance et la paix ; et pour « son pays le bonheur et la prospérité. »

J'ai obéi. Je suis venu, j'ai rencontré le chef que m'avait signalé mon roi, et Haïti a pris son rang parmi les nations indépendantes.

Ce style oriental était bien digne de ce triste message ; les journaux de la Colonie, le couvrirent de la dérision la plus amère, et repoussèrent le don qu'on leur offrait, en déclarant avec fierté, qu'ils étaient indépendants par eux-mêmes, et qu'ils n'avaient pas besoin pour l'être, de la sanction d'un roi de France. Nos journaux libéraux s'exprimèrent avec le plus grand mépris. L'un deux alla jusqu'à dire : « Il fallait un ministère royaliste, pour faire un « pareil traité, jamais un ministère libéral ne « l'aurait osé. »

Je me suis contraint à parler dans mes Mémoires, de cette déplorable affaire avec quelques détails. Je ne me sens pas la force d'y rien ajouter. Je me bornerai à dire, que peu de

jours avant la révolution de 1830, M. Pichon, arrivé de St.-Domingue où il avait été envoyé par le gouvernement, me fit la peinture la plus hideuse, de cette autorité auprès de laquelle on avait avili le nom français. Non, je ne crois pas, que jamais l'impéritie et la faiblesse aient fait descendre plus bas une couronne qui s'adonnait à leurs conseils.

J'expliquai à M. Pichon, le plan dont j'ai parlé dans mes Mémoires, pour reprendre Saint-Domingue; il pensa que ce plan pouvait réussir. Je l'ai développé avec tant de détails, que je ne veux point les répéter. M. le Mat, auteur de ce plan, le communiqua à M. de Sercey et à moi. Cet amiral m'a appris sa mort. J'ajouterai, avec une entière conviction, que ce plan était conçu avec grandeur, qu'il intéressait fortement les capitalistes, les négociants des ports de mer, qu'il donnait un moyen certain, d'occuper un grand nombre d'hommes qui ont besoin d'occupation, qu'il réussirait parce qu'il est fondé sur les réglements de notre ancienne compagnie des Indes, et de la compagnie Anglaise. Mais comment puis-je insister là-dessus, moi

qui sais plus que personne combien nos faibles têtes, encore plus affaiblies depuis la révolution, sont incapables de concevoir ou d'adopter des entreprises grandes et utiles.

J'étais convaincu, en écoutant le plan de M. le Mat, et en l'expliquant dans mes Mémoires, que jamais le gouvernement ne l'adopterait. Long-temps avant la révolution de 1830, j'en parlai à un ministre. Il me regarda d'un air étonné et je vis dans ses yeux qu'il me prenait pour un insensé. Cela devait être, car je lui disais que ce plan concourerait à l'affermissement des Bourbons, parce qu'il occuperait les Capitalistes, les hommes remuans, et les têtes sulfureuses. Mais comment faire concevoir de telles idées à ces hommes froids, indifférents, et surtout égoïstes qui ont travaillé nos affaires. Ceci me rappelle, que le conseil supérieur du commerce, dont j'étais membre, examinant quel serait le lieu où l'on pourrait former un établissement semblable à Botany-Bey, je dis naïvement, qu'il me semblait inutile de s'en occuper, parce que nous ne pourrions jamais y réussir. On m'en demanda la

raison. Je répondis : parce qu'il nous serait impossible de donner au chef qui serait choisi, la latitude nécessaire. Que le capitaine Philippe, qui avait commencé avec tant de succès Botany-Bey, avait tous les pouvoirs, ceux d'officier de terre et de mer, de législation, d'administration et des avances aux colons; que pour nous, après avoir choisi un chef, nous remplirions son vaisseau d'instructions rédigées dans les bureaux, et que cet infortuné, à peine débarqué, s'apercevant des chaînes multipliées dont il serait garrotté, tomberait dans le découragement, et ne pourrait conserver cette liberté entière d'esprit, et cette confiance hardie, sans laquelle il n'est point de succès.

Il s'était passé une chose bien étrange au commencement de la restauration, sous le ministère de M. de Richelieu. On avait obtenu une ordonnance tenue secrète, par laquelle une maison de commerce eût le privilège de commercer dans les Indes, sans y avoir de rivaux parmi les négociants français. Le bénéfice était certain, les auteurs de l'ordonnance étaient-ils intéressés dans ces profits, je l'ignore.

Cette faiblesse continuelle dans les affaires qui intéressaient le commerce, donna à l'Angleterre un avantage singulier sur la France. Les ministres anglais voulaient que la France consentit à la reconnaissance des provinces de l'Amérique du Sud, révoltées contre un Bourbon. Les Cortez qui avaient détrôné le roi Ferdinand, avaient déclaré dans les termes les plus forts, que jamais ils ne reconnaîtraient cette indépendance, et c'est le ministère royaliste de Louis XVIII, qui la reconnaît ! aussi le ministère anglais, en fut-il étonné lui-même, et témoigna sa joie, dans des termes qui marquaient à la fois son étonnement et son triomphe. « Voyez, « disait Lord Liverpool, à la chambre des « Pairs, voyez les papiers déposés sur votre bu- « reau. Vous y trouverez le consentement for- « mel de la France, à la reconnaissance des « états de l'Amérique Espagnole. » M. Caning en fut si glorieux, qu'il en parla dans la chambre des communes avec une exaltation ridicule. Comment pourrait-on être étonné de la révolution de 1830, quand on voit pendant toute la restauration, les ministres abaisser ainsi la cou-

ronne, devant les rébelles de St.-Domingue, et de l'Amérique Espagnole. Et remarquez, que tandis que notre armée assiégeait Cadix, l'Espagne recevait les députés du Pérou et du Mexique, envoyés dans un temps où ces provinces reconnaissaient encore le roi d'Espagne. Combien il eût été facile alors, au gouvernement français de traiter avec ces provinces. Nos armées victorieuses reprenaient Cadix et rétablissaient Ferdinand. Une seule frégate qui aurait paru alors dans les ports de ces pays, avec les pavillons de France et d'Espagne réunis, aurait rallié presque touts les Espagnols de ces contrées, et les aurait replacés, si ce n'est sous l'ancienne autorité du roi d'Espagne, au moins sous son influence et ses anciens titres. On ne songea pas même à profiter de l'heureuse arrivée des députés du Pérou et du Mexique; et des hommes, sans cesse occupés à craindre et à flatter les libéraux, ne songèrent pas à rappeler, les déclarations des Cortez les plus libérales, contre l'indépendance de ce pays. Elles avaient fait plus encore; elles y avaient envoyé des troupes qui trouvèrent le

plus grand obstacle dans une légion anglaise, envoyée par le ministère britannique. Et n'oubliez pas, que Ferdinand à peine rétabli par nos armes, fut sans cesse contrarié par nous, dans l'exercice de son autorité. On voulait le forcer à reconnaître le fameux emprunt des Cortez qui avait été fait contre lui. Des particuliers français qui avaient acheté des coupons de cet emprunt, ne cessaient d'envelopper et de fatiguer les ministres, pour obtenir la reconnaissance de cet emprunt. La plupart ayant acheté à très bas prix, auraient fait une fortune immense. Il y eut dans les détails des choses plus honteuses que la chose principale, je ne veux point les retracer. D'autres plus hardis sans doute que moi, les écriront et laisseront ainsi des leçons inutiles; mais quoique inutiles, on ne doit point se lasser de les répéter. Je me bornerai à dire que c'est toujours dans la capitale que sont ourdies les plus basses intrigues, que se préparent les manœuvres révolutionnaires, pour renverser les trônes et satisfaire la cupidité la plus effrénée; et c'est de ce gouffre que sont partis, les ordres

qui tant de fois, ont mis toutes les provinces aux pieds de la capitale, ont soumis leur volonté à la sienne, et les ont réduites à la condition servile d'une obéissance passive.

Il y avait dans la chambre élective, un certain nombre de députés qui formaient ce que l'on appelait alors la congrégation. Ils pouvaient en se réunissant, faire pencher la majorité contre les ministres ou en leur faveur. M. de Villèle désira de leur être associé. Les membres de cette réunion étaient mécontents du ministère, parce qu'ils trouvaient qu'il ne mettait pas assez de fermeté dans le rétablissement de plusieurs choses qu'on croyait utiles à la religion. Ils le menaçait souvent de ne pas voter en sa faveur. Le ministère était inquiet de cette espèce de menace, il s'adressa à M. de Polignac, qui était alors ambassadeur en Angleterre; et à qui l'on croyait du crédit sur cette réunion. On lui donna un congé, il vint à Paris, et réconcilia les deux puissances par un arrangement à l'amiable. On leur fit voir qu'il était impossible encore de terminer une chose qu'ils désiraient ardemment. Pour les contenter, on leur pro-

mit une loi, qui sanctionnerait l'établissement d'un grand nombre de maisons religieuses, et une loi contre les sacriléges qui se commettaient dans les églises. Ils étaient enchantés de celle-ci, ils en espéraient un résultat qu'elle n'a pas eu, car les profanations et les vols dans les églises, dans les sacristies, continuèrent comme auparavant. Les ames timorées furent ravies de ces lois, et promirent leur appui au ministère. Nos pauvres ministres ne voyaient pas que pour la religion même, ils devaient élever et fortifier le gouvernement. Sous un gouvernement fort, la religion et ses ministres sont toujours respectés. On a remarqué que sous Napoléon jamais un prêtre ne fut outragé.

Dans ces temps où l'on faisait mille reproches au gouvernement, la calomnie s'étendait sur le roi; on l'accusait de vouloir rétablir les jésuites; les journaux de la faction étaient remplis de cette accusation. On a bien dû voir le contraire peu de temps après, quand il consentit à bannir les jésuites de la France. Il existe une preuve sans réplique de l'éloignement de Charles x, pour tout ce qui était inspiré par une religion

mal entendue. C'est ce que j'ai raconté du désir très vif que me témoigna Louis XVIII pendant mon ministère, de changer l'article de la charte relatif à la religion. Le comte d'Artois sentit touts les inconvénients du changement désiré par Louis XVIII, et empêcha par son crédit sur un député, que la demande n'en fût faite par lui dans la chambre. La calomnie ne cessait aussi de défigurer tout ce qui pouvait avoir le moindre trait aux choses religieuses. Lorsqu'il prit malheureusement la résolution de placer la statue de Louis XVI sur la place de Louis XV, au lieu même où l'on avait érigé une statue équestre à ce monarque, on dit qu'il avait agi par l'inspiration des jésuites qui ne voulaient point qu'on relevât la statue de Louis XV, parce que ce prince avait détruit leur ordre; cette allégation était ridicule. Le dessein d'établir la statue de Louis XVI, dans l'endroit même où son sang avait été répandu, fut inspiré à Madame la Dauphine, par des sentiments profonds et religieux.

Cette résolution n'en fut pas moins malheureuse; mais c'était la faute des ministres, qui

n'instruisirent point le roi de l'état des choses. J'avais ordonné pendant mon ministère, le rétablissement des statues de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. J'avais en même temps présenté à Louis XVIII, un projet pour un monument expiatoire érigé en la mémoire de Louis XVI, et de sa famille; ce devait être l'église de la Madeleine, dans laquelle quatre autels devaient être érigés pour ces tristes et grands souvenirs. Je ne craignis pas de dire au roi, que Louis XVI, martyr de ses vertus, et non grand roi, ayant succombé sous les innombrables concessions qu'il avait faites aux factieux, devait avoir un monument religieux élevé dans un temple, et non une statue toujours exposée aux regards du peuple, et qui présenterait inévitablement, des réflexions qu'il fallait éloigner. Louis XVIII consulta des prélats sur mon mémoire, et l'approuva, d'après leur avis.

Madame la marquise de Pastoret, vice-présidente de la charité maternelle, sous la présidence de madame la Dauphine, m'a dit, que lorsqu'elle avait parlé à cette princesse, du projet de ce monument religieux de la Made-

leine, cette princesse avait témoigné des regrets de n'en avoir pas été instruite, parce qu'elle n'aurait point demandé l'érection de la statue sur la place Louis xv. J'avoue que je ne puis comprendre, comment Charles x, et ses ministres, n'ont pas vu que la statue équestre de Louis xv ayant été renversée par les factieux, comme celles de Henry iv, de Louis xiii et de Louis xiv, elle devait être rétablie comme celle de ces monarques. Cette statue était achevée, elle allait être placée, quand on prit la résolution dont je viens de parler.

On a remarqué avec raison que pendant toute la restauration, on n'a eu que des desseins peu favorables à la majesté du grand nom des Bourbons. Dans la circonstance dont je parle, on ne rendait point à la mémoire de Louis xv, ce qu'il lui était dû, et l'on voulait honorer la mémoire d'un autre roi, en le plaçant, sa main étendue vers la royale demeure qu'il n'avait pas su défendre, et qu'il avait abandonnée, en abandonnant ses plus fidèles serviteurs à une mort certaine. Que de tristes

réflexions d'une part, et de l'autre que de remarques amères ce monument devait inspirer; tandis qu'au contraire, mon projet n'environnait cet infortuné prince, que de sentiments religieux.

Les calomnies dont j'ai parlé, dirigées contre Charles x, m'enhardissent à raconter une anecdote qui prouve ses vrais sentiments. On a dit souvent, et l'on a même imprimé pendant les Cent-Jours, qu'une femme qu'il aimait, avait exigé de lui la promesse de ne point se marier; et comme il a toujours repoussé les propositions de cette nature, on a conclu de cette circonstance, qu'il avait effectivement fait la promesse dont je viens de parler. Une personne très honorable sous touts les rapports, m'a dit que deux hommes, aussi incapables qu'elle, de manquer à la vérité, lui avaient dit, que lorsque madame de P*** avait senti sa fin appprocher, elle avait demandé un prêtre... On lui avait nommé M. de Latil, alors ignoré dans l'exil qu'il partageait avec cette dame; il exigea d'elle de déclarer devant des témoins, qu'elle demandait pardon

à Dieu du scandale qu'elle avait causé. A cette seule condition, elle pouvait recevoir les sacrements de l'église. Le viatique fut apporté dans sa chambre, et placé sur une table disposée en autel. Plusieurs personnes le suivaient de l'église dans sa chambre, parmi elles, on remarquait un homme couvert d'un manteau, ayant un mouchoir sur la figure. Il se mit à genoux auprès de l'autel; il ôta son manteau, et l'on reconnut le comte d'Artois. Quand la mourante eut fait la déclaration exigée, il en fit une semblable, et ajouta qu'il remplirait tout le reste de sa vie les devoirs d'un chrétien.

On voit dans ce récit qu'on ne lui demanda point la promesse de ne point se marier ainsi qu'on l'a publié, et comme je l'ai entendu dire à une dame de la cour, qui partageait la même erreur.

A la première restauration, on proposa au comte d'Artois, d'épouser une princesse d'une maison souveraine, jeune, belle, et d'un extérieur plein de noblesse. Il refusa de manière à ce qu'on ne lui en parlât plus. Ce refus confirma encore les bruits dont j'ai parlé. Cette

princesse épousa peu de temps après un archiduc d'Autriche, et dans la première année de son mariage, elle lui donna un prince. Charles x, pourrait donc avoir maintenant, des enfants, de dix-huit à vingt ans.

Mais la même fatalité qui avait donné à ce prince si beau dans sa jeunesse une femme bien différente de lui, l'entraînait à repousser les désirs que manifestaient de bons Français, et qui pouvaient influer si fortement sur les destinées de la famille royale et peut-être même de la France. Le mari de madame de P***, devenu veuf, épousa une allemande. Il obtint de Louis xviii, le gouvernement de la ville de Pau. Sa femme, calviniste, vint à Paris dans le dessein d'embrasser la religion catholique; Elle fut adressée à M. l'abbé Desjenette que nous avons vu depuis curé de la paroisse des Missions, et donnant l'exemple de toutes les vertus, et d'une bienfaisance qui a consumé son patrimoine à l'établissement d'une maison d'éducation pour de jeunes filles. Elle est établie, sur les principes les plus sages, sur l'amour et l'habitude du travail; elle est dirigée

de façon, à former des femmes utiles autant que des chrétiennes. Ce digne ecclésiastique exigea de madame de P*** d'instruire son mari de son projet, elle en reçut une réponse, qui l'autorisa et la confirma dans son dessein. Peu de temps après, son mari étant mort, sans laisser de fortune, elle vécut à Paris, dans le plus triste abandon, elle ne vivait que du travail de sa femme de chambre. M. l'abbé Desjenette, qui connut sa triste position, en instruisit le duc de Doudeauville ministre alors de la maison du roi. Ce ministre, dont tant de personnes ont éprouvé le constant désir de faire des heureux, instruisit le soir même le roi, de la position de cette dame, et ce prince eut la douce satisfaction d'arracher au malheur une dame dont le nom lui était cher.

Cette même fatalité dont j'ai parlé, se montra encore à la première restauration, lorsqu'il fut question du mariage du duc de Berry. On ne parlait point de la princesse de Naples, qui depuis a montré un si grand courage, mais de la sœur de l'empereur Alexandre. J'ai entendu dire au duc de Richelieu, que ce prince avait

désiré ce mariage, qu'il avait répété plusieurs fois, qu'il ne voyait pas entre les religions grecque et romaine assez de différence pour en faire une cause d'empêchement; qu'il avait même ajouté, que par cette raison, il ne doutait pas que sa sœur n'embrassât bientôt la religion catholique. M. de Richelieu disait ensuite, que l'empereur avait été aussi étonné que mécontent de ce refus. Que c'était d'autant plus fâcheux, que cette princesse, joignait à touts les dons extérieurs, les agréments que donne une excellente éducation, et qu'elle était tendrement aimée de son frère. Cet entretien avait lieu dans le conseil des ministres, touts unanimes sur les inconvénients de refuser une alliance qui présentait tant d'avantages. J'avoue que j'ajoutai avec un peu d'indignation : « Il faudrait demander au roi d'Espagne, de nous envoyer la plus orgueilleuse des Castillanes. Peut-être serait-ce une seconde Blanche de Castille. Ou peut-être, aurait-elle la fermeté souvent manifestée d'Anne d'Autriche, castillane aussi, car nous avons besoin d'être retrempés. » On aurait pu rappeler à Louis XVIII,

que la femme d'Henry Ier, tige de la maison de Bourbon était de la religion grecque, et que cela n'avait pas empêché Louis IX d'être à la fois un saint et un grand roi. Je ne sais quelle personne entraîna le roi et son frère dans un si mauvais conseil. On peut cependant concevoir cette conduite, en se rappelant toutes les inepties de notre déplorable restauration.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE PREMIER VOLUME.

ERRATA.

Page 23, ligne 21, ne les épargnaient pas *lisez* ne les épargnait pas.

Page 155, ligne 15, 1792, *lisez* 1791.

Page 161, ligne 5, où, *lisez* d'où.

Page 403, ligne 15, Burnonville, *lisez* Beurnonville.

Les mots en lettres italiques, qui se trouveraient dans le cours de l'ouvrage ne doivent aucunement attirer l'attention ; ils sont le résultat d'erreurs.

(*Note des éditeurs.*)

